UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuedelinguisti38pari

# REVUE

DE

# LINGUISTIQUE

ET DE

# PHILOLOGIE COMPARÉE

---

TOME XXXVIII

# REVUE

DE

# LINGUISTIQUE

ET DE

# PHILOLOGIE COMPARÉE

*RECUEIL TRIMESTRIEL*

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME TRENTE-HUITIÈME

---

70244
1316.1

LIBRAIRIE ORIENTALE & AMÉRICAINE

E. GUILMOTO, Éditeur

**6, Rue de Mézières, PARIS**

1905

# J. GIRARD DE RIALLE

Le télégraphe nous a apporté hier la stupéfiante nouvelle de la mort, à Santiago, de notre ami, notre ancien directeur, J. Girard de Rialle, ministre plénipotentiaire de France au Chili. Nous ne savons encore aucun détail, mais avant que nous puissions faire, comme il convient, la biographie de ce modeste et savant travailleur, qui nous est enlevé au moment même où il nous revenait, libre enfin, avec la résolution de se livrer tout entier à ses chères études de linguistique et de mythologie, nous tenons à dire combien est douloureux le nouveau coup qui nous frappe. Nous envoyons à sa digne veuve l'expression de notre vive sympathie. Nous pleurons avec elle, avec tous ses amis, le savant, l'homme de bien, l'esprit indépendant et sage en même temps que ferme et résolu, qui nous laisse en pleine lutte et dont le vaillant secours nous manquera désormais. Les plus à plaindre ne sont-ils pas ceux qui restent, qui survivent à leurs affections, à leurs souvenirs, à leurs espérances ?

Paris, 25 novembre 1904.

Julien VINSON.

# ÉTUDES DE GRAMMAIRE PEHLVIE

*(Suite et fin)*

---

La forme [illegible] *ōm*, pazend *-om*, parsi [illegible], de la première personne du singulier ne s'explique pas étymologiquement; elle se rencontre seulement dans quelques textes, presque exclusivement les plus modernes. Le changement de *a* en *o* se trouve dans certains mots sans que l'on puisse savoir s'il répond à un changement réel dans la prononciation; c'est ainsi que l'on trouve [illegible] *Rūstōm* à côté de [illegible] *Rūstam;* il arrive très souvent que, même dans l'intérieur des mots, les copistes ajoutent un *vav* qui n'a aucune valeur et qui ne doit même pas être indiqué dans la transcription. Toutefois, il est possible que cette graphie *ōm* corresponde à une prononciation dialectale.

§ 52. Paradigmes de la conjugaison.

Nous prendrons comme exemple le verbe [illegible] *khūr-tan*

Les caractères pehlvis qui se trouvent dans ce travail ont été obligeamment prêtés par l'Imprimerie Nationale.

« manger », dont l'équivalent sémitique est *oshtamūn-tan*[1], pazend *khvar-dan*, parsi خوردن. Le thème de l'aoriste est -[illegible]

A

I. — Temps spéciaux f

Aoriste

| | | Pehlvi iranien | | Pehl |
|---|---|---|---|---|
| | | 1er système | 2e système | 1er système |
| Singulier | 1re pers. | khūr-īm | khūr-am, khūr-ōm | oshtamūn-īm |
| | 2e pers. | khūr-ī | | |
| | 3e pers. | khūr-īt | khūr-ad | oshtamūn-īt |
| Pluriel | 1re pers. | khūr-īm | | |
| | 2e pers. | khūr-īt | | |
| | 3e pers. | khūr-īnd | khūr-and | oshtamūn-īn |

De ce temps se forment : 1° le présent de l'indicatif, par la préfixation de la particule pehlvie [illegible] *hamāī*, pazend *hamé*, parsi et persan همی, persan moderne می.

Ex. : [illegible]

انیری اروم آیگان و ترکان‌چه اوا ایرانکان

. . . [illegible]

. . . اندا فرشکرد همی پیوندد

1. On a vu plus haut, § 41 et 44, que ce verbe, dont la lecture courante est *vashtamūntan*, dérive vraisemblablement d'un shafel de la racine טעם, *שטעם avec la métathèse du *aīn*, soit עשטם ; on pourrait donc transcrire ce verbe *'ashtamūntan* ; je m'en tiendrai dans ces paradigmes à la transcription *oshtamūntan*, d'autant plus qu'on ne saura jamais, ni quelle était la prononciation exacte de ce mot, ni

*khūr-*, sémitique -ܐܟܘܠ *oshtamūn-*, pazend *khvar-*, parsi -خور.

f

és du thème de l'aoriste

Aoriste

| nitique 2e système | Pazend | Parsi |
|---|---|---|
| oshtamūn-am, oshtamūn-ōm | khvar-am, khvar-om, khvar-em | خوروم, خورم |
| htamūn-ī | khvar-aē | خوری |
| oshtamūn-ad | khvar-eṭ, khvar-ed | خورد |
| htamūn-īm | khvar-īm | خوریم |
| htamūn-īt | khvar-éṭ, khvar-éd | خورید |
| oshtamūn-and, | khvar-eñd | خورند |

Pehlvi : *Anīrīh-ī Hrūmākān u Tūrkān-ic lvatā Aīrānīkān ...'ad frashkart hamāī patvandīt;* pazend : *anérī-i Arūmāigā u Turukā-ca awā Érānagā...añdā frashégard hamé paēvañdeṭ*, « l'hostilité des Byzantins et des Turks contre (litt. avec) les Iraniens se prolonge jusqu'à la Résurrection » (*Minokhired*, XXI, § 25-26).

C'est une erreur de traduire, comme on le fait quelquefois, la particule *hamāī* par « toujours »; elle fait partie intégrante des formes du présent de l'indicatif et elle n'a pas de sens indépendant.

même si on le prononçait *vashtamūntan* ou *khūrtan*. C'est pour la même raison que, suivant en cela l'exemple de Haugh, de West et surtout de Darmesteter, j'ai transcrit par *a* toutes les fois que l'on sait pertinemment qu'il n'y a ni *o* ni *i* et que je n'ai pas rendu par *é* ou par quelque chose d'approchant le ܝ du chaldéen.

2° Le futur, par la préposition de la particule [illegible] *barā*, pazend *bé*, parsi به , په , ب.

Ex. : [illegible]

وآن اشوان روان په آواگی سروش اشو

[illegible]

به ودیرد

Pehlvi : *U zak-ī ahlavān ravān pūn āpākīh-ī Srōsh-i ahlav barā vitīrīt ;* pazend : *u ā-i ashōā ruā pa āwāgī-i Srosh ashō bé vadareṭ*, « et ces âmes des saints passeront (le Pont Cinvat) avec l'aide du saint Sraosha » (*Minokhired*, II, § 124).

Autre exemple :

Pehlvi : *mā anshūtā ū cihārpāī man min am barā zarakhūnīnd ;* pazend : *ci mardum u cihārwaē ka ezh māṭ bé zāēnd ;* parsi : چه مردم و چهارپای که از ماد بزایند, « car les hommes et les quadrupèdes qui naissent d'une mère..... » (*Minokhired*, XVI, § 5).

En réalité, il n'existe pas de forme spéciale pour le futur. Il semble que cette lacune de la conjugaison ne gênait point les écrivains du moyen âge, puisqu'ils n'ont pas cherché à la combler. Dans les textes pehlvis écrits, ou tout au moins remaniés à une époque récente, au XV^e et au XVI^e siècle, et plus tard, on trouve quelquefois un décalque de la construction persane *khāham kard* خواهم کرد « je ferai », mais ce n'est là qu'une imitation pure et simple, qui n'engage en rien la langue ancienne. On rencontre dans le *Grand Bundehesh* pehlvi une construction qui indique une tentative pour rendre le futur plus clairement que ne le faisait

la construction de l'aoriste avec la particule *barā*. Ex. : [illegible] *Pūn Dīn yamallūnīt : dūshpātakhshāhīh-i olāshān rōīshā yazbā'ūnīt yahvūntan* « il est dit dans l'Avesta : leur souveraineté maudite prendra fin ». L'équivalent sémitique du verbe *yazbā'ūntan* est *kāmistan*, parsi کامستن (*Pahlavi-Pazend Glossary*, page 13, ligne 3), verbe disparu en persan, et remplacé par کامیدن. La phrase iranienne qui se dissimule sous la phrase pehlvie ci-dessus du *Grand Bundehesh* est donc : *pa Dīn gūyad dūshpātakhshāhīh-i ōshān sar kāmēd būdan*. Il s'en suit que dans cette construction, le futur se formait de l'infinitif du verbe précédé de l'indicatif présent du verbe *kāmistan* « désirer » ; elle a complètement disparu de la langue moderne.

§ 53. Subjonctif présent

| Pehlvi iranien | Pehlvi sémitique | Pazend | Parsi |
|---|---|---|---|
| | Sing. 2e pers. | | |
| ūr-āī, khūr-īh | oshtamūn-āī, oshtamūn-īh | khvar-āī | خورای |
| | Sing. 3e pers. | | |
| khūr-āt | oshtamūn-āt | khvar-āṭ | خوراد |
| | Plur. 3e pers. | | |
| khūr-ānd | oshtamūn-ānd | khvar-āñd | خوراند |

Le subjonctif perse dont dérive le subjonctif du moyen persan, se formait par l'intercalation d'un *-a-* devant les désinences de l'indicatif, d'où par l'allongement de l'*-a-* du thème ; ex. : *kunavāti* « qu'il fasse », d'où la forme *kunât* du moyen persan. Le subjonctif est souvent employé en fonction de l'impératif.

Impératif

| | | Pehlvi iranien | Pehlvi sémitique | Pazend | Par |
|---|---|---|---|---|---|
| Singulier | 1re pers. | khūr-ānī<br>khūr-īnī | oshtamūn-ānī | khvar-ānī | ـانی |
| | 2e pers. | khūr | oshtamūn | khvar | ـ |
| | 3e pers. | khūr-āt | oshtamūn-āt | khvar-āṭ | ـاد |
| Pl. | 2e pers. | khūr-īt | oshtamūn-īt | khvar-īṭ | ـید |

Les deux premières personnes du singulier dérivent des formes perses correspondantes **hvar-āni*, **hvar-a;* la troisième a été simplement empruntée au subjonctif; quant à la seconde du pluriel, elle a été prise à l'aoriste. En persan moderne, à l'exception de la 2e pers. du sing. qui est la racine même du verbe, l'impératif est formé de l'aoriste avec ou sans la préfixation de la particule ب, به.

§ 54. Participes présents

| | Pehlvi iranien | Pehlvi sémitique | Pazend | Par |
|---|---|---|---|---|
| 1° | khūr-ān | oshtamūn-ān | khvar-ān, khvar-ān | ـران |

Ce participe dérive du participe moyen en *-āna* du perse achéménide; à côté de ce participe, le perse en possédait un autre en *-añt*, qui a donné naissance au second participe présent du moyen persan.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 2° | khūr-ant<br>khūr-and | oshtamūn-ant<br>oshtamūn-and | khvar-añd | ـرند |
| 3° | khūr-ant-ak | oshtamūn-ant-ak | khvar-añd-a | ـرنده |

Ce dernier participe dérive du second participe du moyen persan auquel on a ajouté le suffixe *-ak*, qui sert à former les adjectifs dérivés.

Participe futur servant de nom abstrait

khūr-ishn oshtamūn-ishn khvar-ishn, khvar-eshn خورش, خورشن

Substantif verbal employé comme abstrait

khūr-ishn-īh oshtamūn-ishn-īh khva-reshn-ī خورشنی

§ 56. II. — Temps généraux formés du thème du parfait

Infinitif

| Pehlvi iranien | Pehlvi sémitique | Pazend | Parsi |
|---|---|---|---|
| khūr-tan | oshtamūn-tan | khvar-dan | خوردن |

Participes passés

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1° | khūr-t | oshtamūn-t | khvar-ṭ, khvar-d | خورد |
| 2° | khūr-t-ak | oshtamūn-t-ak | khvar-d-a, khvar-d-ah | خورده |

Ce participe tiré du précédent par la suffixation de *-ak*, qui sert à former des adjectifs dérivés, est devenu le participe passif du persan moderne, à l'exclusion de la forme primitive *khūr-t;* dans la langue moderne, ce participe est à la fois actif et passif: il signifie en même temps « ayant mangé » et « mangé ».

§ 56. Système du parfait

Passé indéfini

Le passé indéfini du moyen persan se compose du participe passé conjugué : 1° avec le présent de l'indicatif du verbe être : *hom, hī, hast*, etc., dont l'infinitif est inusité, et dont l'équivalent sémitique est *havā-* (voir § 44) ; 2° avec le présent de l'indicatif du verbe *īstātan* « se tenir, être », inusité en pehlvi et remplacé par la forme sémitique *yakōyamūntan* (voir § 44).

1re forme : le participe passé conjugué avec

| | | Pehlvi iranien | Pehlvi sémitique |
|---|---|---|---|
| Singulier | 1re pers. | khūrthavā-am | oshtamūnt havā-am |
| | 2e pers. | ..... havā-ī | ..... havā-ī |
| | 3e pers. | ... . havā at | ..... havā-at |
| | | ..... havā-ad | ..... .. havā-ad |
| | | .....-īt (a-i-t) | .....-īt (a-i-t) |
| Pluriel | 1re pers. | khūrt havā-īm | oshtamūnt havā-īm |
| | 2e pers. | ..... havā-īt | ..... havā-īt |
| | 3e pers. | ..... havā-and | ..... havā-and |

2e forme : le participe passé conjugué avec

| | | | |
|---|---|---|---|
| Singulier | 1re pers. | khūrt yakōyamūn-am | oshtamūnt yakōyamūn-am |
| | 2e pers. | ..... yakōyamūn-ī | ..... yakōyamūn-ī |
| | 3e pers. | ..... yakōyamūn-īt | ..... yakōyamūn-īt |
| | | ... yakōyamūn-ad | ..... yakōyamūn-ad |
| Pluriel | 1re pers. | khūrt yakōyamūn-īm | oshtamūnt yakōyamūn-īm |
| | 2e pers. | .... yakōyamūn-īt | ..... . . yakōyamūn-īt |
| | 3e pers. | ..... yakoyamūn-and | ..... .. yakōyamūn-and |

e présent de l'indicatif du verbe « être »

| Pazend | Parsi |
|---|---|
| khvarṭ hom, haom, hum | خورد ام , خورد هوم |
| ..... haē, hē, hahē | خوردی , خورد ای , خورد هی |
| ..... hasṭ, hast, héṭ [1] | خورد هید [1] , خورد است , خورد هست |
| khvarṭ hem, hém | خورد ایم , خورد هیم |
| ..... héṭ | خوردید , خورد اید , خورد هید |
| ..... heñd, heñṭ, hañd | خوردند , خورد اند , خورد هند |

e présent de l'indicatif du verbe *īstātan*

| | |
|---|---|
| khvarṭ estom, estōm | خورد ایستم |
| ..... estaē | خورد ایستی |
| ..... esteṭ | خورد ایستد |
| khvarṭ estom, estīm | خورد ایستیم |
| ..... estéṭ | خورد ایستید |
| ..... esteñd | خورد ایستند |

1. Transcription erronée du verbe pehlvi *īt*, « il est, il y a » (voir § 44).

Le passé défini (voir § 57) du persan moderne dérive de la première forme de ce temps; on sait que le présent de l'indicatif du verbe sémitique *havā-* représente les désinences personnelles du persan, autrement dit qu'il correspond à la forme enclitique du verbe substantif iranien : *havā-am* = *am* م, *havā-īm* = *īm* یم, etc.; si dans le premier paradigme, on remplace les différentes formes de *havā-* par leurs équivalents iraniens, on obtient le passé défini du persan moderne :

| | Pehlvi | | Persan | Pehlvi | Persan |
|---|---|---|---|---|---|
| | Singulier | | | Pluriel | |
| 1re pers. | khorthavā-am | = | خوردم | khūrt havā-īm | خوردیم |
| 2e pers. | .....-ī | = | خوردی | .....-īt | خوردید |
| 3e pers. | | | | .....-and | خوردند |

Le passé indéfini du persan moderne est une formation parallèle au premier passé indéfini du moyen persan; il est formé du second participe passé خورده avec les différentes personnes du verbe substantif ام, ای, است, etc. خورده ام ce qui correspondrait à une forme pehlvie *khūrtak havā-am*, — *havā-ī*, etc.

Les formes du passé indéfini du persan moderne se trouvent quelquefois employées dans les textes dits parsis, à la place des formes régulières composées avec le premier participe passé.

## § 57. Passé défini

Le passé défini du moyen persan est une forme impersonnelle du verbe; cette forme est la même pour les deux nombres et les trois personnes; elle est identique au participe passé.

| Pehlvi iranien | Pehlvi sémitique | Pazend | Parsi |
|---|---|---|---|
| khūrt | oshtamūnt | khvard | خورد |

Ex. : *Zartūhasht Dīn dar gīhān ravāk barā kart* « Zoroastre répandit la Loi dans le monde ».

Ex. : *Cīgūn olāshān gabrā yōshdāsar havā-nd, ahlav Aūhrmazd, man nasāī frāj oshtamūnt u kalbā barā vitart ayav anshūtā-ān* « Comme ces hommes-là sont purs, o saint Aūhrmazd, qui mangent de la charogne, des chiens crevés ou des hommes ! »

On a vu plus haut, § 21, qu'il y a eu, dans le passage du perse achéménide au moyen persan, un renversement complet de la construction qui, d'active, devint passive; dans le premier de ces exemples, le mot *kart* semble, au point de vue de la langue moderne, être la troisième personne du singulier du parfait du verbe *kartan* « faire », tandis qu'il est en réalité le participe passif de ce même verbe, et qu'il faut comprendre la phrase *Zartūhasht Dīn dar gīhān . . . ravāk barā kart* « Par Zoroastre, la Loi dans le monde répandue (fut) faite » ; de même, la seconde phrase *olāshān gabrā . . man nasāī frāj oshtamūnt* ... doit se traduire « ces hommes ... que par eux de la charogne (est) mangée ». L'adoption de cette construction passive a réduit toute la déclinaison à l'ablatif et les temps passés au participe passif, ce qui explique pourquoi le parfait et les temps qui en dérivent n'existent qu'en apparence, et n'ont qu'une seule forme pour les trois personnes des deux nombres.

## § 58. Imparfait

L'imparfait se forme du passé défini (§ 57) par la préfixation de la particule [illegible] *hamāī*, pazend *hamé*, *hamē*, parsi همی.

Ex. : [illegible]
*af-am khadītūnt ravān-ī gabrā-1 man pūn shānak-ī asīnīn gōsht min tan hamāī kashīt ʿal khūrtan hamāī yahabūnt* « et je vis (litt. : et par moi vu) l'âme d'un homme à qui l'on arrachait (litt. : que... la chair du corps arrachée) avec un croc de fer la chair du corps et à qui on la donnait (litt. : donnée) à manger. »

## § 59. Conditionnel présent

| Pehlvi iranien | Pehlvi sémitique | Pazend | Parsi |
|---|---|---|---|
| khūrt havā-ī | oshtamūnt havā-ī | khvarṭ haē | خوردی, خورد هی |

Cette forme est d'un emploi restreint, car l'on rencontre assez peu le conditionnel dans les textes ordinaires écrits en moyen persan.

Ex. : [illegible]
*hat li lā yahabūnt havā-ī... jīvāk-i rāmishn dahishnīh* « si je n'avais pas créé un lieu qui donne le plaisir »; *hat li lā ... yahabūnt havā-ī* est rendu dans la traduction persane du Vendidād اگر من نه داد هست.
Cette construction a disparu en persan.

### Conditionnel parfait

| Pehlvi iranien | Pehlvi sémitique | Pazend | Parsi |
|---|---|---|---|
| khūrt yahvūnt havā-ī | oshtamūnt yahvūnt havā-ī | khvarṭ būṭ haē | خورد بودی, خورد بود هی |

## § 60. **Passif**

Le moyen persan a deux manières de former le passif :

1° Il combine le participe passé avec les auxiliaires « être » *ah-*, sémitique -𐭠𐭥 *havā-; bū*, sémitique -𐭥𐭥𐭥 *yahvūn-*, ou avec le verbe *stā-* « se tenir, être », pehlvi *istātan*, pazend *estādan*, parsi ایستادن, dont l'équivalent sémitique est *yakōyamūntan*. Comme on le voit, ce procédé confondait l'actif et le passif, puisque *khūrt havā-am* signifiait en même temps « j'ai mangé » et « je suis mangé ». Le persan moderne s'est tiré de cette difficulté en formant son passif avec le participe passif conjugué avec les différents temps du verbe شدن « aller, devenir ». Ex. : خورده شده باشد « qu'il aie été mangé ». Cette construction est totalement inconnue en moyen persan, quoique le verbe *shūtan* y ait été employé dans le sens d'« aller », comme on le voit par l'emploi fréquent dans les textes de son équivalent sémitique *ozalūntan* ou *'azalūntan* (voir § 44). Il suffira dans le paradigme du passif de donner la première personne du singulier de chacun des temps, la flexion ne portant que sur les thèmes *havā-, yahvūn-* et *yakōyamūn-*, que l'on a déjà vu employés dans la flexion de l'actif, cette flexion ne présente aucune irrégularité.

Les formes du passif que l'on rencontre dans les textes ne permettraient pas d'en dresser un paradigme complet sans risquer des restitutions hasardées. Voici celles que l'on trouve le plus couramment (Cf. West, *Arda Viraf, Glossary*, page 346 et ssq.).

| Pehlvi iranien | Pehlvi sémitique |
|---|---|
| khūrt havā-am | oshtamūnt havā-am |
| ..... yahvūn-am | ..... yahvūn-am |
| ..... yakōyamūn-am | ..... yakōyamūn-am |
| hamāī khūrt havā-am etc. | hamāī oshtamūnt havā-am etc. |
| khūrt yahvūn-t | oshtamūnt yahvūn-t |
| ..... yakōyamūn-āt | ..... yakōyamūn-āt |
| khūrt yakōyamūnāt havā-am | oshtamūnt yakōyamūnāt havā-am |
| khūrt yakōyamūnāt yahvūn-am | oshtamūnt yakōyamūnāt yahvūn-am |
| khūrt havā-ām | oshtamūnt havā-ām |

On conjuguera de même avec les autres auxiliaires, par ex. : hamāī khūrt yahvūn-am, hamāī khūrt yakōyamūn-am.

2° La seconde formation du passif ne se rencontre qu'à la troisième personne du singulier, elle consiste à joindre le présent de l'indicatif du verbe « être », pehlvi sémitique *-īt* (§ 44), pehlvi iranien *-hast*, pazend *-hast* ou *hét*, fausse lecture de *īt*, considéré à tort comme un mot iranien, parsi است, هست ou هید, simple transcription du pazend *hét*, au nom abstrait formé du thème de l'aoriste du verbe, par

sent

| Pazend | Parsi |
|---|---|
| khvarṭ hom, hōm, haom | خورد ام , هوم |
| ..... bom, bōm[1] | خورد بوم |
| ..... estom, estōm, estem | خورد ایستوم , ایستم |
| fait | |
| hamé khvarṭ hom, hōm, haom | همی خورد ام , هوم |
| etc. | etc. |
| défini | |
| khvarṭ būṭ | خورد بود |
| ..... estāṭ | خورد ایستاد |
| indéfini | |
| khvarṭ estāṭ hom, hōm[2], haom | خورد ایستاد ام , هوم |
| parfait | |
| khvarṭ estāṭ bōm, bom | خورد ایستاد بوم |
| jonctif | |
| khvarṭ hām | خورد هام |

l'adjonction du suffixe *-īh*, tel que *khūr-īh*, action de manger, dérivé du verbe *khūr-tan*, ou, en sémitique, *oshtamūn-īh* de *oshtamūn-tan*.

1. Le présent de l'indicatif pazend du verbe *būṭan* est en pazend et en parsi : singulier 1 bōm, bom, بوم ; 2 bāe, baē, بای ; 3 bahōṭ, bahaōd, bahuṭ, bahūt, بهود. Les formes du pluriel sont extrêmement rares dans les textes.

2. Avec les variantes pazendes hum, hūm.

| Pehlvi iranien | Pehlvi sémitique | Pazend | Parsi[1] |
|---|---|---|---|
| khūrīh-īt | oshtamūnīh-īt | khvarī-hasṭ | خوری است |
| khūrīh-ast | oshtamūnīh-ast | .....-hesṭ ou -hest | خوری هست |
| | | .....-héṭ | خوری هید |

Cette construction, d'un emploi très restreint en moyen persan, a complètement disparu dans le persan moderne qui

| | | Pehlvi iranien |
|---|---|---|
| Ex. : Verbe simple | [illegible] | khūr-tan « manger » |
| Causal | [illegible] | khūr-īn-ītan « faire manger » |

2° En ajoutant la syllabe *-ān-* au thème de l'aoriste et en donnant au thème ainsi formé la désinance d'infinitif pehlvi *-ītan,* pazend *-īdan*, parsi یدن.

| Ex. : | Pehlvi iranien | Pehlvi sémitique | Pazend | Parsi |
|---|---|---|---|---|
| [illegible] | khūr-ān-ītan | oshtamūn-ān-ītan | khvar-ān-īdan | خورانیدن |

Les verbes ainsi formés suivent la conjugaison des verbes en *-ītan* (§ 47.)

Le second procédé est plus moderne que le premier, il appartient plutôt au persan actuel qu'au moyen persan, et il est même probable que dans les passages où on le ren-

1. Ces formes sont en partie rétablies d'après les formes : pehlvi *frīpīh-ast* « il a été trompé », pazend *brehīnih-est*, parsi برهین هست, que l'on trouve dans le *Minokhired* (Cf. J. Darmesteter, *Études Iraniennes*, t. I, p. 236). *Frīpihast* n'est pas à décomposer en *frīpī-hast*, car il n'existe pas en pehlvi de forme *frīpī-*, mais seulement *frīpīh*, abstrait de *frīp*, persan فریب « action de tromper », du verbe *firīftan* فریفتن.

forme son passif uniquement à l'aide du participe passif conjugué avec les différents temps du verbe شدن « devenir ».

§ 61. Causal

Le causal se forme de deux manières en moyen persan :

1° En ajoutant la syllabe *-īn-*, au thème de l'aoriste et en donnant au thème du causal ainsi obtenu la terminaison d'infinitif, pehlvi *-ītan*, pazend *-īdan*, parsi يدن.

| Pehlvi sémitique | Pazend | Parsi |
|---|---|---|
| oshtamūn-tan | khvar-dan | خوردن |
| oshtamūn-īn-ītan | khvar-īn-īdan | خورينيدن |

contre, il a été introduit par les copistes à une époque relativement récente, à la place du causal ancien en *-īn-ītan*.

§ 62. Dénominatifs

Les dénominatifs, c'est-à-dire les verbes dérivés d'un substantif, se forment par le même procédé que le premier causal (§ 61).

Ex. : *rām* « plaisir », pazend *rām*, parsi رام, dénominatif pehlvi *rām-īn-ītan*, pazend *rām-īn-īdan*, parsi رامينيدن.

Ces verbes suivent également la conjugaison des verbes en *-ītan* (§ 47).

§ 63. Mots invariables

1° Prépositions :

« Autour », se dit *pīrāmūn*, pehlvi , pazend *pérāmūn* ou *perāmūn*, parsi et persan پيرامون.

Ex. : [illegible]

و وینارشن البرز پیرامون کیهان

Pehlvi : *u vīnārishn-i Albōrj pīrāmūn-ī gīhān;* pazend : *u vīnārashn-i Alburz pérāmūn-(i) gēhā* « et l'arrangement de l'Alborj autour du monde » (*Minokhired*, LVII, 13.)

« Avec » se disait *pa* en moyen persan, mais on ne trouve jamais cette particule qui est toujours remplacée par son équivalent sémitique [illegible], qu'on lit généralement *pūn*, mais qu'il vaudrait mieux lire *paʿan*, le *vav* médial représentant le *aïn* de l'araméen פען. « Avec » se dit en pazend *pa*, pehlvi iranien [illegible], parsi پـه, پـا, پ, بـه, ب. On trouvera des exemples de cette particule au paragraphe de la déclinaison (§ 11).

Elle dérive du perse *upā;* il faut bien distinguer en persan moderne la préposition ب *ba*, qui vient de *upā*, de la préposition ب *ba*, qui entre dans la conjugaison des verbes, qui est *bé* en pazend et dont on ne trouve jamais en pehlvi que l'équivalent sémitique *barā*, et enfin de la préposition ب *ba*, qui a pour équivalent sémitique *ol* et mieux *ʿal* et qui signifie « vers ».

« Dans » se dit en pehlvi [illegible] *andar*, en pazend *añdar* (avec les variantes *ñdar*, *iñdar*), en parsi et en persan moderne اندر. L'équivalent sémitique de ce mot est [illegible] qu'on lit d'après la tradition *dar* ou *andar*, mais qu'il faut vraisemblablement lire *baïn*; on trouvera l'étymologie et des exemples de cette particule au paragraphe de la déclinaison (§ 11).

Cette préposition dérive du perse *antar*, zend *añtare* « entre ».

« Derrière » se dit *pas* en moyen persan, pehlvi [illegible], pazend *pas*, parsi et persan پس ; cette préposition est peu employée en pehlvi et elle est généralement remplacée par les mots sémitiques [illegible], [illegible] *akhar* et [illegible] *bātar*.

Ex. : [illegible]

وش پس پاده فراه و اناى كونه كونه

[illegible]

پدش كنند

Pehlvi : *apash akhar pātfrās u anākīh-ī gūnak gūnak patash ʿabadūnand ;* pazend : *vash pas pādafrāh u anāī-i gūna gūna padash kuneñd* « et après cela ils lui infligent (litt. : ils font sur lui) des châtiments et des souffrances de toutes les sortes » (*Mīnokhired*, VII, 26.)

*pas* dérive de la préposition perse *pasā* « derrière » ; *akhar* est l'araméen אחור, l'hébreu אחר, l'arabe اخر ; [illegible] *bātar* est l'araméen בתר.

§ 64. « Sur, au-dessus de » est en pehlvi [illegible] *azbar* ou [illegible] *azpar*, pazend *azhvar* [avec les variantes *ezhvar*, *azhavar*, *azhtchar* (écrit *ažčar*), *awawar*, dont les deux dernières sont des fautes de lecture], parsi ازور, persan زبر et quelquefois زور.

Ex. : [illegible]

بـه خويشكارى و پاد هيزوانى ازور هر تس

Pehlvi : *barā khvēshkārīh u pāt hūzvānīh azpar kulā man-*

*dūm;* pazend : *bé khvéshkāri u pāṭ hizvānī azhvar har this* « mais la vertu et la réserve en paroles par-dessus toute chose » (*Minokhired*, II, § 92.)

Cette particule dérive de *haca* « de » + *upairi* « dessus, sur »; il n'est point exact de dire qu'elle est formée de *az* et de *bar*, qui sont deux particules persanes dérivées respectivement de *haca* et de *upairi;* si cela était, en effet, on n'aurait que la forme *azbar* et non *azpar*, qui ne peut s'expliquer que par *haca* + *upairi*.

« Devant » se dit *pīsh*, *pēsh*, pehlvi [illegible], pazend *pésh* et *pesh*, parsi et persan پیش ; cette préposition est peu employée en pehlvi et elle est généralement remplacée par son équivalent sémitique [illegible] *li-ʿaïn* qu'on lit ordinairement à tort *levīn*.

Ex. : [illegible]

اگر اداناى يا وستارى و دشاكاهى را

[illegible]

كناهى جهت اكن پيش دستوران و وهان په

[illegible]

پتت بهوت

Pehlvi : *u hat adānīh ayav vastārīh u dūshākāsīh rāī vināS-1 djahīt adīn li-ʿaïn-ī dastōbarān u shapīrān pūn pītīt yahvūnīt;* pazend : *u agar adānāī ayāō vastārī u dushāgāhī rā gunāhé tchahiṭ aigin pésh-i dastūrā u vehā pa patit bahōṭ* « et si par ignorance, ou par inconstance, ou par mauvaise instruction, un crime arrive, alors on fait (litt. il y a) pénitence devant les destours et les gens justes » (*Minokhired*, LII, § 17).

*pīsh* vient du perse *patish*, zend *paitisha*, qui ont le même sens ; ليعين, que nous lisons *li-ʿaïn*, se compose de la préposition sémitique *li-*, araméen et hébreu ל, arabe ل et du mot *ʿaïn*, qui dans toutes les langues sémitiques signifie « œil » ; *li-ʿaïn* signifie donc littéralement « à l'œil ». Les langues sémitiques connaissent plusieurs constructions du même genre ; c'est ainsi que pour exprimer « devant », l'arabe dit بين يديه, litt. : « entre ses mains ».

« Excepté » se dit en moyen persan *djūt*, pehlvi *djūīt*, pazend *djaṭ*, *djuṭ*, parsi جُد. Cette préposition se fait suivre de l'*i-* de relation, car elle est un ancien substantif, ou se construit avec la préposition *ezh*, pehlvi *min*.

Ex. : اکوو ڈارڈ ڈارڈ ۱۳۳ ۱۳۳ ۱۳۳ ۱۳۳ ۱۳۳ ۱۳۳ ۱۳۳ ۱۳۳

و آن دروند روان جد از پاده فراه بودن

Pehlvi : *u zak darvand ravān djūt min pātafrās būtan ;* pazend : *u ā-i darvañd ruā djaṭ ezh pādafrāh būdan* « et celui qui a une âme maudite, être sans châtiment... (*Minokhired*, XL, § 32).

Cette particule qui est encore employée en moyen persan au sens adjectival de « différent, séparé, distinct » (*Minokhired*, I, § 38 ; 42, § 9) dérive du mot perse **yuta-* « séparé » ; on ne la trouve en persan moderne que sous la forme جدا, qui dérive d'un adjectif perse **yutā-ka*, pehlvi *djūtāk*, qui a également le sens de « séparé, distinct » et qui est formé avec le suffixe adjectival habituel *-ka*.

« Hors de, de » se dit *azh* en moyen persan, pehlvi ازک, ازم, pazend *ezh*, *ez*, *az*, *azh*, parsi اچ, اج, اژ, از, persan از. Cette

particule n'est jamais employée en pehlvi, où l'on ne trouve que son équivalent sémitique מן *min*. On en trouvera des exemples au paragraphe de la déclinaison (§ 11).

*azh* est le perse *hacā* « de » (sanskrit *saca*), מן *min* est l'araméen et l'hébreu מן, arabe من.

« A l'extérieur de » se dit *bīrūn*, pehlvi ۱ولا, pazend *bérūn*, *bīrūn*, parsi et persan بیرون, برون. Cette particule se fait suivre du *ya* d'unité, car elle est manifestement encore, comme d'ailleurs en persan moderne, un substantif.

« A l'intérieur de » est en pehlvi ۱ولاس *andarūn* et ۱ولا *darūn*, pazend *añdarūn* et *darūn*, parsi et persan اندرون et درون.

Ex. : Pehlvi : *āsmān u zamīk u āv u apārīk kulā mā andarūn-i āsmān...* ; pazend : *āsmān u zamī u āw u awaré har tchi añdarun āsmān...* ; parsi : آسمان و زمی و آو و اوری هر چه اندرون آسمان « le ciel et la terre, et l'eau et toutes les autres choses qui sont dans le ciel » (*Minokhired*, XLIV, § 8).

Ces deux mots s'emploient toujours avec le *ya* d'unité, car ce sont primitivement des substantifs ; c'est à tort que, dans l'exemple ci-dessus, le pazend n'a pas marqué cet *i* ; ils dérivent de *andar* et de *dar* par l'adjonction du suffixe *-ūn* que l'on trouve dans *īt-ūn*.

« Au milieu de, entre » se dit *mīyān*, pehlvi ۱۳ىم, ۱۳ىدم, pazend *myān*, *miā*, *miñ* [pour *mi(a)ñ*] et *maān*, parsi et persan میان.

Ex. : [illegible]

خر سه پای میان زره ورکش استید

Pehlvi : *khamrâ-ī sī* (3) *pāī mīyān-i zarah-ī Varkash yatī-būnīt;* pazend : *khar-i se pāē miān zreh-i Varkash esteṭ* « l'âne aux trois pieds se tient dans la mer Varkash (Vouru-kasha) » (*Minokhired*, LXII, § 26).

Ce mot exige après lui le *ya* d'unité, car il est en réalité, tant en moyen persan qu'en persan moderne, un substantif dérivé du perse *maidhyāna* « le milieu, la partie médiane ».

« Près de » se dit : 1° *nazd*, pehlvi [illegible], pazend *nazd*, parsi et persan نزد, suivi du *ya* d'unité; — 2° *nazdīk*, pehlvi [illegible], pazend *nazdīk*, parsi et persan نزديك, suivi également du *ya* d'unité. Le premier de ces deux mots dérive du perse-zend *nazda* « proche », le second de *nazdīka*, qui a le même sens, et qui dérive du premier par l'adjonction du suffixe adjectival *-īka*.

« Sous » se dit *azīr*, pehlvi [illegible], pazend *azér*, *ázhér*, parsi ازير, زير, persan زير, suivi du *ya* d'unité.

Ex. : [illegible]

آويچه نهانی ازير زمی خورشيد نکرشن کردن

Pehlvi : *myā-ci-ī nīhānīk azīr-i zamīk khūrshīt nikīrishn kartan;* pazend : *āwitcha-i nihānī azér zamī khvarshéṭ nigereshn kardan* « et le soleil regarde les eaux cachées (qui se trouvent) sous la terre » (*Minokhired*, LVII, § 17).

Cette particule dérive d'une forme perse parallèle au zend *adhairi*, et mieux à *adhairyāṭ* « sous » (J. Darmesteter, *Études Iraniennes*, t. I, p. 243).

§ 66. « Sur » se dit *apar*, pehlvi [illegible], pazend *awar*, *avar*, *war*, *bar*, parsi اور, ابر et بر, persan بر. Cette particule n'est jamais employée en pehlvi, où l'on ne trouve que son équivalent sémitique [illegible] *madam*.

Ex. : [illegible]

وچه آنِ اور هر کس و هر تس پادشاه

Pehlvi : *u mā zak-ī madam kulā īsh u kulā mandūm pātakhshah;* pazend : *u tchi ā-i awar har ks u har this pādishāh* « et qui (est celui qui est) souverain sur toute personne et sur toute chose ? » (*Minokhired*, XLVII, § 3).

*apar* dérive du perse *upariy;* l'étymologie du mot sémitique *madam* n'est pas claire.

« Vers, sur » se dit en moyen persan *pat-*, pehlvi [illegible], pazend *pad*, parsi et persan بد ; cette particule n'est jamais employée qu'avec le pronom suffixe *-ash* de la troisième personne du singulier.

Ex. : [illegible]

ددیگر که مان آتشان پدش کنند

Pehlvi : *datīgar man mān-ī ātāshān pat-ash ʿabadūnand ;* pazend : *dadīgar ke mān-i ātashā pad-ash kuneñd* « en second lieu (là) que on fait sur elle (la terre) la maison des feux (c'est-à-dire des pyrées) » (*Minokhired*, V, § 5).

Cette préposition qui dérive du perse *pati* « contre, vers » (zend *paiti*), est devenue بَ en persan moderne par suite de la chute régulière du *-d*; le *d* reparait seulement quand cette

particule ب précède le pronom personnel de la troisième personne او ; on dit بدو « à lui » et non باو.

« A cause de » se dit *rāī*, pazend *rā*, parsi et persan را; voir à la déclinaison, § 10, *c*.

§ 67. Conjonctions

« Comme » se dit en pehlvi *cīgūn* (*tchīgūn*) [illegible], pazend *cuñ* (*tchuñ*), parsi et persan چون, dans lequel l'*u* est bref quoiqu'il soit marqué par le *vav*.

Ex. : [illegible]

و وجر و دایستان و آئین و بود چون اژ اویژه

[illegible]

وه دینِ مازدیسنان پیدا

Pehlvi : *u vicir u dātistān u aīvīn u bōd cīgūn min avījak vēh dīn-i Mazdistān padtāk...* ; pazend *u vazar u dāēstā u āīn u bōd cuñ ezh awīzha veh dīn-i Mazdayasnā pédā* « et l'opinion, le jugement, la manière d'être et le sentiment comme il est visible d'après la bonne loi des Mazdéens » (*Minokhired*, XXXI, § 6).

*cīgūn* est composé du thème interrogatif *ci-* « lequel » et du substantif *guna* (zend *gaona*) « manière, sorte », *cuñ* du parsi et چون du persan sont la contraction de *cigūn ;* ce mot a encore dans beaucoup de passages le sens interrogatif. On comparera les formes persanes چگونه , چه‌گونه qui sont composées d'une façon identique.

« Et » s'exprime de trois façons différentes en moyen persan :

1° par *u*, pehlvi ا, pazend *u*, parsi et persan و.

Ex. : Pehlvi : *u vicir u dātistān u aīvīn u bōd...* ; pazend : *u vazar u dāēstān u āīn u bod...* ; parsi : و وجر و دایستان و آئین و بود « et l'opinion, et le jugement, et la manière d'être, et le sentiment... (*Minokhired*, XXXI, § 6).

2° par چ *-ci*, *-ic* ajouté après le mot, pazend *-ca* (*tcha*, *-ica* (*itcha*), parsi چه, یچه.

Ex. : [illegible] آهرمن‌یچه و دوان اوی مرد ویش فریونـد و او [illegible] دوژخ نیند

Pehlvi : *Aharman-ci u shēdā-ān olā gabrā vēsh firīpēnd u 'al dūshahū gazalūn-a(n)d* ; pazend : *Aharman-ica u devā ōi mard vésh frévineñd u ō dōzhakh nīēñd* « Ahriman et les démons séduisent cet homme davantage et le conduisent en enfer (*Minokhired*, LVII, § 22).

Cette formation a complètement disparu du persan moderne.

3° par la combinaison des deux premiers procédés, pehlvi ا—چ *ū—ci*, pazend *u—ca*, parsi و—چه.

Ex. : [illegible] و کشتاسپ‌چه و زرتشت و کیومرد و اوری [illegible] ایشان که از وهیشت بهـر اویرتر

Pehlvi : *u Vishtāsp-ci u Zartūhasht u Gāyōkmart u apārīk olāshān man min vahisht bahar avīrtar...;* pazend : *u Gushtāspa-ca u Zarathusht u Gayōmard u avaré ēshā ke ezh vahésht bahar avīrtar...* « et Vishtasp, et Zoroastre, et Gayomart, et ceux-là, les autres, qui (ont obtenu) du paradis une part plus élevée » (*Minokhired,* LVII, § 20).

La conjonction *u* dérive du perse *utā* « et » ; *ci, ca, ic* est l'enclitique bien connue des langues indo-européennes, perse, zend et sanscrit *ca*, grec τε, latin *que*.

§ 68. « Jusqu'à ce que » est en moyen persan *andāk*, pehlvi [illegible], pazend *añdā* avec la variante *ñdā*, parsi اندا, persan moderne تا. Ce mot n'est jamais employé en pehlvi où l'on ne rencontre que son équivalent sémitique [illegible], qu'on lit généralement *ōd* ou *vad*, mais qu'il vaut mieux lire *ʿad*, le *vav* initial représentant le *ʿaïn* de l'araméen et hébreu עד.

Ex. : [illegible]

و این چه پیدا که نُه هزار سالِ فرشکرد اندا

[illegible]

رست آخیز و تن پسین

Pehlvi : *u danā-ic padtāk aīgh 9 × 1000 (nuh-hazār) shant-ī frashkart ʿad ristākhīz u tan-ī pasīn...* ; pazend : *u īñ-ca pédā ku nuh hazār sāl-i frashégard añdā rist ākhézh u tan-i pasīn...* « et ceci aussi est visible (par l'Avesta) que neuf mille années de frashkart (la période de la vie matérielle du monde) (se passeront) jusqu'à la Résurrection et l'Existence future des corps » (*Minokhired*, LVII, § 31).

Le *Pahlavi Pazend Glossary*, page 18, ligne 7, donne l'équivalence *ʿad* = *tā*, mais cette dernière forme n'est que la transcription du mot persan moderne تا. Sur l'étymologie probable de cette conjonction, voir J. Darmesteter, *Études Iraniennes*, t. I. p. 247.

« Ou » est en pehlvi [illegible] *ayav*, pazend *ayāō* ou *ayāo*, parsi et persan یا.

Ex. : [illegible]

وهمکونه پـدیره مـاه و آتش وهرام یـا اتش

و [illegible]

آدرو بـامـداد و نیم روز

Pehlvi : *u hamgūnak patīrak māh u ātāsh-i Vahrām ayav ātāsh-ī ātarūk bāmdāt u nīmrūj ;* pazend : *u hamgūna padīra māh u ātash-i Vahrām ayāo ātash-i ādarō bāmdāṭ u nīmrōzh* « et semblablement, ce qui regarde la lune, le feu Bahram ou le feu qui flambe, l'aurore et le midi[1] » (*Minokhired*, LIII, § 5).

La lecture *ayūp* doit être rejetée, car la lecture *ayav*, *ayāv* est prouvée par le *Pahlavi Pazend Glossary* qui donne [illegible] = [illegible] ; dans *a-y-u-p*, *u-p* ne représente en réalité que la semi-voyelle *v*; le *p* est écrit après le *vav* seulement pour indiquer que ce *vav* est à lire comme consonne, c'est-à-dire *v*,

1. West traduit : and similarly, facing the moon and the fire-tempel, or the fire in the fire-tempel, morning and noon... ; le sanskrit est : *ityevaṁ sammukhaṁ candrasya, agneshca Baharāmasya atha agneshca ādaroyasya, pratyūshe, madhyahni...*, ce qui ne détermine pas le sens exact du pehlvi [illegible] *ātarūk*.

et non comme voyelle, c'est-à-dire *u*. De même, dans certains cas, la graphie *u-b* n'a pas d'autre valeur; c'est ainsi que le perse **rvan*, zend (*u*)*rvan*, persan روان, s'écrit en pehlvi *r-u-b-a-n*, qui est une forme impossible, et qui doit, en réalité, se lire *ravān* ; de même *kh-u-s-r-u-b* est une graphie pour *Khōsrav*, zend *Husrava*, persan خسرو.

L'origine de cette conjonction est obscure, elle semble être un composé de *vā* (Voir J. Darmesteter, *Études Iraniennes*, t. I, p. 246).

§ 69. « Quand » se dit en moyen persan *ké*, pehlvi ود, pazend *ke*, *ku*, parsi et persan که. Ce mot n'est jamais employé en pehlvi où l'on trouve seulement l'équivalent sémitique [illegible] *amat*.

Ex. : [illegible]

که او آن فراج مد هوم وم دید آن

[illegible]

ودردگان روان

Pehlvi : *amat ʿal tamman frāj mat havā-am af-am khadītūnt zak vitartakān ravān;* pazend : *ku ōi ān firāzh maṭ hom uam dīṭ ā vadardagā ruā* « quand je fus arrivé en cet endroit, je vis les âmes des morts » (*Arda Viraf*, IV, §§ 8 et 9).

L'origine du persan *ké* a été donnée plus haut (voir § 34); *amat* est l'araméen אימתי, אימת, מתי, syriaque אמתי, mandéen עמתי (=אמתי), hébreu מתי, arabe مَتَى. La forme primitive de cette conjonction était [illegible] *aīmat* que l'on trouve dans le *Pahlavi Pazend Glossary*, page 18, ligne 6; elle correspond parfaitement à l'araméen אימת et on ne doit pas par

conséquent la lire *admat*. Il est à supposer que אימתי est composé de מתי = arabe متى plus la particule אי qui se retrouve dans le mot arabe ايا lequel, dans certains cas, sert de support aux pronoms suffixes quand on veut les mettre en relief dans la phrase (voir § 21, note). Pour exprimer « quand », le persan moderne emploie la conjonction چون, qui en moyen persan n'a jamais que le sens de « comme »; c'est pourquoi le *Pahlavi Pazend Glossary* donne l'équivalence *tchūn* = *tchīgūn* = *amat*.

« Que » se dit en moyen persan *ké* ود, pazend *ka, ke, ku,* parsi کو, که, persan کی, که; cette particule n'est jamais employée en pehlvi où l'on ne trouve que son équivalent sémitique *man* (voir § 34).

« Si » est en pehlvi ادگر *agar*, اکر *akar*, pazend *agar*, parsi et persan اگر.

Cette conjonction n'est jamais employée en pehlvi où l'on ne rencontre que son équivalent sémitique هت *hat* ou *at*.

Ex. : [illegible]

و اکر پرکست اندر یزدان مینیوان و گیتیان و مردمان

[illegible]

و گاوان و کوسپندان وسگان و سگ سردکان

Pehlvi : *u hat pargast andar yazdān-ī mīnōyān u gītiyān u anshūtā-ān u stōrān u tōrā-ān u gōspandān u kalbān u kalbā sartakān;* pazend : *u agar pargast añdar yazdã-i mainyuã u géthyã u mardumã u gāvã u gōspeñdã u sagã u sag sardagã* « s'il arrive parmi les Izeds (esprits) célestes et terrestres et les

hommes, et les bêtes de somme, et les taureaux, et les moutons, et les chiens et les espèces de chiens » (*Minokhired*, LIII, § 7).

*agar*, dont la forme primitive est *akar* et probablement même *hakar*, dérive du perse *ha-karam* (cf. sanscrit *sa-kṛt*) « une fois » (J. Darmesteter, *Études Iraniennes*, t. I, p. 245); *at* ou *hat* est le sassanide ; l'étymologie de ce mot est obscure, il n'y a guère que l'arabe حَتَّى qu'on puisse songer à en rapprocher, quoique le sens de ce dernier mot « jusqu'à » soit assez éloigné de celui du pehlvi *hat*.

§ 70. Conjonctions composées

*anā rāī aīgh*, pazend *é rā ku*, parsi *ē-rā-ké* « à cause que »;

*min anā rāī aīgh*, pazend *ezh é rā ku*, parsi ازیراکه, persan زیراکه « à cause de cela que ».

§ 71. Adverbes

Adverbes de modalité

Négation

La négation est en pehlvi *né*, pazend *né*, *na*, parsi نی, نه, persan moderne نه, ن. Le mot pehlvi *nē* ne se rencontre jamais dans les textes et il n'est donné que par le *Pahlavi Pazend Glossary* (p. 8, l. 1), on trouve seulement l'équivalent sémitique *lā*.

La négation *né*, parsi نی, dérive de la forme perse *naiy*, zend *nōiṭ*, sanskrit *nēt*, tandis que la forme *na*, parsi نه, dérive certainement de *na* que l'on n'a pas rencontré en perse,

mais dont l'existence est prouvée par le zend et sanskrit *na* et le latin *nĕ*[1]; *lā* est l'araméen et hébreu לא, l'arabe لا.

La négation prohibitive est en moyen persan *mā*, pehlvi [illegible], pazend *mā*, parsi et persan ما. Le mot *mā* ne se rencontre jamais dans les textes pehlvis et l'on ne trouve que l'équivalent sémitique [illegible] *al;* cette négation est donnée sous sa forme pehlvi-iranienne par le *Pahlavi Pazend Glossary*, p. 18, l. 11.

Ex. : [illegible]

وم اوی سروش اشو وآتر یزد خواهشن کرد

[illegible]

کوم ایدر ما برید و اواز ورديد

Pehlvi : *af-am ʿal Srōsh ahlav u Ātar izat khvahishn kart aīgh-am litamman al yadrānīt u li-akhar vartīt;* pazend : *v-am ōi Srōsh ashō u ātar īzaṭ khvāhishn kard ku-m aédar mā baréṭ u awāzh vartéṭ* « et par moi (fut) demandé à Srosh le saint et à l'Ized Atar, à savoir, ne me portez pas vers cet endroit-là et retournez en arrière » (*Arda Viraf*, LIII, §§ 7, 8).

*al* est l'araméen אל, l'arabe ال.

§ 72. Adverbes de comparaison

« Également, aussi, de même » se dit *ham*, pehlvi [illegible], pazend *ham*, parsi et persan هم, dérivé de l'adverbe perse **hamam* « ensemble ». Cf. le zend *hama* « le même », le sanscrit *sama*, le grec ὅμοιος.

De cet adverbe sont dérivés : *pūn ham* « ensemble », pa-

1. J. Darmesteter, *Études Iraniennes*, t. I, p. 250.

zend *pa ham*, parsi پهم, هم ; et le composé, pehlvi *hamītūn* « de la même manière », pazend *hamédūn*, parsi همیدون (Cf. le suivant).

« Ainsi » se dit en pehlvi *ītūn*, pazend *édūn*, avec les variantes *édum*, *édhūn*, *édhum*, *édūñ*, parsi ایدون et ایدوم. Cet adverbe a complètement disparu de la langue moderne, il dérive du pronom démonstratif *aēta-* avec le suffixe *-vana*, soit **aēta-vana* (J. Darmesteter, *Études Iraniennes*, tome I, p. 280). Les formes pazendes *ēdum*, *ēdhum* et le parsi ایدوم sont des corruptions graphiques de *ītūn* qui n'ont pas d'étymologie réelle.

L'adverbe d'interrogation est en pehlvi *cīgūn* (*tchīgūn*), en pazend *cūñ* (*tchūñ*), *cuñ*, en parsi چون (voir § 67).

§ 73. Adverbes de temps

« Jamais » est en pehlvi *akar-ic*, *hargīsh*, en pazend *hargizhitcha* (avec les variantes *hargezhitcha*, *hargezhtcha*, *hargizitcha*, *hargitchitcha*, *hargatchitcha*), parsi هرگزچه, persan هرگز.

Ex. : هورمزد نیکی کامه و هرگزچه انای نه پدیرد و نه شیهد

Pehlvi : *Aūhrmazd nīvakīh kāmak u akar-ic anākīh lā makbulūnīt u lā madammūnīt ;* pazend : *Hōrmezd nékī kāma u hargizhitcha anāī né padīréṭ u né shīhéṭ* « Aūhrmazd est ayant le désir du bien, ja-

mais il n'admet le mal et il ne le pense point » (*Minokhired*, VIII, § 22).

On remarque dans le pazend *hargiz*, dont on trouve un décalque dans la forme pehlvie *hargīzh*, à côté de la forme primitive *akar-ic*, l'interversion de *r*, comme dans *tcharkh* « roue », persan چرخ, dérivé du zend *tchakhra*.

« Toujours, continuellement » s'exprime par همواره *hamāī*, pazend *hamé*, *hamê*, parsi همی, persan همی et می.

On a vu au chapitre du verbe (§ 52 et 58) le rôle que joue cette particule dans la conjugaison du moyen persan et du persan moderne.

« Maintenant » est en pehlvi 𐭥𐭥𐭩 *nūn*, pazend *nuñ*, *nūñ*, parsi نون ; ce mot est très rarement employé en pehlvi où l'on trouve généralement son équivalent sémitique 𐭥𐭥𐭩 qu'on lit ordinairement *kūn*.

*nūn* est le zend *nū*, grec νῦν ; cet adverbe a disparu du persan moderne ; toutefois on le trouve encore en composition dans کنون et اکنون, qui sont formés de *nūn* avec la conjonction *ké* « que ». کنون signifie en réalité « que maintenant » ; *kūn*, qu'il vaudrait mieux lire *ka'an*, le *vav* médial représentant le *'aïn* sémitique, est le chaldéen כען.

« Hier » est en pehlvi 𐭠𐭡𐭥 *paran*, en pazend *parān*, en parsi et en persan پرن ; cf. پدرندوش « la nuit d'hier, hier au soir ». Cet adverbe dérive probablement du perse *paranam* « précédemment ». S'il n'y avait pas les formes *parān* et پرن on pourrait lire le pehlvi *parvan* et le rapprocher du zend *paurvanya* « antérieur ».

« Toujours » se dit en pehlvi [illegible] *hamīshak*, pazend *hamésha*, parsi et persan همیشه.

Les prépositions *pīsh*, *li-ʿaïn* (§ 64) s'emploient également comme adverbes dans le sens de « devant, au devant ».

§ 74. Adverbes de lieu

« A l'intérieur » se dit *andarūn;* « à l'extérieur » se dit *bīrūn;* « autour » se dit *pīrāmūn;* « au-dessus » se dit *azbar*, mots dont la dérivation a été indiquée plus haut (§ 64 et 65).

« En bas » se dit en pehlvi [illegible] *frōt*, pazend *frōṭ*, parsi فرود, persan moderne فرو et فرود ; on trouvera dans les *Études Iraniennes* de J. Darmesteter, t. II, p. 154, l'étymologie de cet adverbe.

« En haut » est [illegible] *bālāī*, pazend *bālāī*, parsi بالای ; cet adverbe est en réalité un substantif qui a changé d'attribution.

« En avant » se dit en pehlvi [illegible] *frāj*, pazend *frāzh* et *frāz*, parsi فراژ, فراز, فراچ, فراج, en persan فراز, qui est quelquefois employé dans les transcriptions parsies.

« Loin » est [illegible] *dūr* en pehlvi, en pazend *dūr*, *dur*, en parsi et en persan دور ; cet adverbe est quelquefois remplacé par le sémitique [illegible], qui semble être une transformation de [illegible] *rahīk*, araméen רחיק.

« Près » se dit *nazd* et *nazdīk*, dont l'étymologie a été indiquée plus haut (§ 65).

E. Blochet.

# ESQUISSE DE L'HISTOIRE
DE LA
# LITTÉRATURE INDO-EUROPÉENNE
(SUITE[1])

## CHAPITRE V

### APPENDICE

**Série de réflexions éparses sur le développement de la littérature indo-européenne dans ses rapports avec la logique et la rhétorique.**

1. — Les premiers jugements, qui ne sont qu'une autre forme des premières dénominations, peuvent être considérés aussi comme les premiers *lieux communs*. Exemples : 1° Le soleil, — au sens étymologique « le brillant » = le jugement qu'exprime l'assertion : « le soleil brille » ou « est brillant ». 2° La terre, — au sens étymologique « la sèche » = l'assertion « la terre est sèche ».

Dans les deux cas, le fait que le soleil brille et cet autre que la terre est sèche sont d'expérience générale et constituent des lieux communs évidents.

1. Voir les numéros de la *Revue* du 15 juillet et du 15 octobre 1903 et du 15 janvier 1904.

Il n'en est pas moins vrai que la généralisation qui consiste à attribuer sans restriction la qualité d'être brillant au soleil, d'être sèche à la terre etc., n'est que conventionnelle et diffère de la réalité, le soleil ayant des taches qui l'empêchent d'être absolument brillant, et la terre pouvant être humide et par conséquent non tout à fait sèche.

Il résulte de ces observations que des jugements comme ceux qu'expriment les phrases : « le soleil est le taché » et « la terre (la sèche) est humide » (le brillant), impliquent contradiction.

Tous les jugements — lieux communs encourent la même critique, attendu que nul objet qualifié (le soleil, la terre etc.) et dénommé par une de ses qualités (être brillant, être sec, etc.), — ce qui est de procédé constant, — ne s'identifie avec la qualité servant à sa dénomination ; le soleil, en effet, n'est pas seulement brillant, la terre n'est pas seulement sèche, mais celui-là et celle-ci comportent ou peuvent comporter d'autres qualités, différentes de celle qui a servi à les dénommer ; ajoutons que cette différence peut aller jusqu'à la contradiction.

Par là, le lieu commun peut se doubler d'un paradoxe ; c'est ce qui aurait lieu, si l'on appelait le soleil le taché, la terre, l'humide, etc. A cet égard donc, le paradoxe peut être considéré comme le complément d'un lieu commun.

Ces analyses préalables sont nécessaires à qui-

conque prend à tâche de distinguer entre les différentes formes littéraires du jugement et d'éviter les erreurs qui résultent de leur indétermination.

L'énoncé de tout lieu commun nécessite, pour l'expression de la vérité ou du réel, l'indication de son complément paradoxal. Faute de cette précaution, on court le risque de ne faire voir qu'une face de la vérité. La véritable éloquence, — celle qui vise à démontrer à l'aide des meilleures preuves, — a donc pour principal condition de dégager le lieu commun du paradoxe consécutif.

2. — Les lieux communs peuvent toujours servir de qu'il implique véhicule à l'erreur et au mensonge.

3. — Tout lieu commun implique une équivoque.

4. — Les lieux communs, loin d'être comme les axiomes géométriques l'expression d'une vérité absolue, contiennent toujours une part d'erreur.

5. — Les politiciens édifient leurs théories et leurs actes sur des lieux communs de droit public. — Différence à certains égards du politicien et de l'homme d'État : le premier, soit qu'il parle, soit qu'il agisse, use et abuse du lieu commun ; le second s'instruit sans cesse aux leçons de l'expérience.

6. — Les esprits étroits sont obstinés parce qu'ils ne voient qu'une face du lieu commun.

Les esprits larges sont irrésolus parce qu'ils tiennent

compte des exceptions qu'enveloppe tout jugement général.

7. — Le lieu commun est à la base de la rhétorique considérée comme l'art de s'exercer à parler sur le général, afin de savoir plus tard parler sur le particulier.

Parler sur le particulier et sur le réel, c'est le fait de l'orateur Démosthène ; parler sur le général ou développer des lieux communs, appartient au rhéteur Isocrate.

Les sophistes sont des rhéteurs restés à la rhétorique l'Éloge d'Hélène) et qui l'ont cultivée pour elle-même.

Le rhéteur parle pour parler, entendons pour ne rien dire, puisque les généralités sur lesquelles il discourt sont des abstractions qui ne répondent exactement à rien de réel.

8. — Les rhéteurs, les sophistes et les casuistes usent des lieux communs comme s'il s'agissait de règles sans exception ; alors qu'en un certain sens, tous les cas particuliers sont à l'état d'exception ou de variantes eu égard aux généralités.

9. — L'orateur expose le vrai, ou les réalités, en vue d'en tirer des leçons à l'adresse de ses auditeurs.

Le rhéteur n'expose sciemment qu'une des faces des lieux communs qui sont l'étoffe de son éloquence.

Le sophiste, ou le casuiste, plaide indifféremment

le pour ou le contre en s'appuyant selon les circonstances sur l'une ou l'autre face des lieux communs.

10. — Plaider le pour et le contre, comme le faisaient les sophistes de l'antiquité, implique l'emploi sous entendu des lieux communs, ou des jugements généraux, si facilement contradictoires entre eux. Rapprocher, pour en avoir la preuve, les maximes telles que « *audaces Fortuna juvat* », et « la Prudence est la mère de la sûreté ». —A l'encontre des jugements particuliers, qui ne permettent pas d'hésiter entre l'affirmation et la négation, toute affirmation reposant sur un lieu commun est susceptible de contradiction parce que toute généralisation laisse place à des exceptions.

11. — Les lieux communs particulièrement autorisés sous le nom de règles telles que « il faut obéir à ses parents » peuvent être considérés ou bien comme stricts, et c'est ce qui caractérise la morale des jansénistes, ou bien plutôt avec les exceptions qu'ils comportent (il faut obéir à ses parents, à moins qu'ils ne commandent le mal) comme le font les casuistes en général et tout particulièrement les Jésuites.

Adoucir la règle en s'autorisant des exceptions qu'elle comporte, telle est en général la méthode des Jésuites.

Le probabilisme des Jésuites repose en entier sur la latitude de conscience que permet l'alternative impliquée dans tout lieu commun. La preuve en res-

sort de ce passage, entre autres, des *Provinciales* (I, 6, p. 127, édition Havet) :

« Et encore que le commandement du supérieur soit juste, cela ne vous oblige pas de lui obéir : *car il n'est pas juste de tout point et en toutes manières*, mais seulement probablement ; et ainsi vous n'êtes engagé que probablement à lui obéir, et vous en êtes probablement dégagé. »

13. — Le nom de genre est *le nom commun* des choses qui se ressemblent essentiellement et dont on se sert à titre d'étiquette provisoire pour en désigner le groupe.

Rien n'étant *précisément* commun entre les individus ou les objets d'un même genre, on voit d'un coup d'œil l'erreur impliquée par le fait de leur donner un nom commun qui ne saurait être vrai (c'est-à-dire adéquat au dénommé) que par convention tacite.

14. — Locke, — *Essai sur l'Entendement*, III, 5, 32 :

« Dans toute la question des genres et des espèces, le genre qui est plus compréhensif que l'espèce, n'est qu'une conception partielle de ce qui est dans l'espèce, et celle-ci n'est qu'une idée partielle de ce qu'on rencontre dans chaque individu. »

15. — *Principes logiques*, Destutt de Tracy (1817) :

P. 78 : « Il fallait tout simplement prendre (à propos du syllogisme) l'inverse de la marche ancienne, voir la source de toute vérité dans les faits particuliers et les idées générales renfermées dans les idées particulières, dire nettement que les maximes générales ne sont la vraie cause d'aucune con-

naissance, et que l'on ne doit tout au plus s'en servir, encore après s'être bien assuré de leur justesse, que comme d'un moyen abrégé pour arriver à quelques conséquences qu'elles renferment dans leur extension. C'aurait été la porter dans la théorie de la rénovation tant désirée par Bacon... »

16. — Est-il besoin de dire que le mépris des faits est le mépris de la science? A moins qu'on n'appelle science une intuition *a priori* qui dominerait la science des faits ou la réalité.

17. — La philologie pousse l'analyse jusqu'à la détermination des faits les plus particuliers et elle acquiert ainsi toute sa valeur comme base scientifique ou point de départ de la science.

18. — La raison est l'expression de la science et profite, en progressant elle-même, de tous les progrès de celle-ci. — La raison qui jugeait l'antiquité il y a un siècle, est-elle semblable à celle d'aujourd'hui dans son application au même objet?

19. — Le grand défaut de l'œuvre politique et législative des assemblées de la Révolution française vient de ce qu'elles se sont inspirées des formules classiques de l'antiquité sans vérifier si elles s'adaptaient aux circonstances actuelles. La lettre a prévalu sur l'esprit; la tradition l'a emporté sur l'expérimentation, — d'où le caractère chimérique et l'absence de valeur pratique de bien des théories qui soulevèrent alors d'autant plus d'enthousiasme qu'elles étaient

moins étudiées et moins soumises au contrôle préalable de la froide raison.

20. — Aristote, dans sa *Rhétorique*, n'a guère considéré l'art qu'au point de vue pratique, c'est-à-dire. dans son application directe à la persuasion ;est-ce pour cela qu'il se tait sur des sophistes qui parlaient plutôt pour amuser que pour convaincre ?

21. — Par définition, les *généralités* sont des lieux communs, c'est-à-dire des jugements s'appliquant, comme les noms communs eux-mêmes, à tous les individus d'un même *genre*.

22. — Quand je raisonne sur une figure géométrique, je suis sûr d'être en situation de ne pas me tromper, puisque les conditions de l'objet sur lequel je raisonne sont déterminées et fixes. Quand je raisonne sur une figure abstraite. comme celle du juste, qui n'existe qu'à l'état de type conventionnel, ou dont il y a autant de variantes typiques que d'individus qualifiés justes, je ne puis manquer de me tromper si je ne fais intervenir les conditions qui sont susceptibles de différencier à l'infini le type du juste.

23. — Il y a deux sortes de mythologie : 1° la mythologie auto-plastique, pourrait-on dire, d'origine inconsciente et caractérisée surtout par le fait que l'étymologie du nom des types mythiques qui la constituent est le plus souvent ignorée ou obscure; exemples : *Indra*, Ἀπόλλων, *Saturnus*, etc.; 2° La

mythologie allégorique qui personnifie des abstractions à l'aide d'un mot qui reste en même temps nom commun et qui conserve un sens étymologique bien déterminé ; exemples : Δικ*ή*, Τυχ*ή*, *Justitia*, *Fortuna*, etc.

24. — Ces deux manières d'être du mythe reposent sur une base commune : dans l'un et l'autre cas, le procédé originel a été le même et a consisté dans le fait d'attacher au mot la conception d'une figure imaginaire.

Ce lien initial qui apparente les deux procédés explique que le développement mutuel de l'un et de l'autre présente les plus grandes analogies, et qu'à côté de l'*Iliade*, de l'*Odyssée*, de l'*Énéide*, etc. (genre mythique pur), se rangent à cet égard le *Roman de la Rose*, la *Reine des Fées* et même la *Henriade* (mythique allégorique).

25. — Par l'effet même des conditions logiques du langage, tout mot abstrait est susceptible de donner naissance à une allégorie mythique. Le juste, au sens abstrait, par exemple, est un type ou un mythe, puisqu'il n'y a pas deux justes (au sens concret) qui se ressemblent complètement. Même observation en ce qui regarde la *justice* ou la chose du juste : à ce point de vue, il y a autant de justices que de justes.

26. — L'expression générale est tout à la fois l'antécédent de l'allégorie mythique et du lieu commun ;

exemple : « le juste (le genre constitué par l'ensemble des hommes justes) n'est pas toujours heureux. » — Le lieu commun disparaît avec le caractère général du mot sur lequel il s'appuie : « le juste Socrate n'a pas toujours été heureux. »

27. — Pour apprécier à sa valeur l'éloquence de Bossuet, il suffit de comparer le style de ses oraisons funèbres à celui du Panégyrique de Trajan.

28. — La rhétorique d'école fait profession de parler pour ne rien dire, et c'est pour cela qu'elle est si profondément ennuyeuse et froide.

29. — La critique de Laharpe suppose des règles, et les règles supposent des genres dont il importe de déterminer et d'observer les règles. D'où un principe de contrainte et d'imitation qui est le contraire de l'originalité ou de l'invention géniale.

La critique de Taine et de Sainte-Beuve repose sur l'influence de circonstances toujours nouvelles qui modifient individuellement les genres et dont le développement et l'enchaînement constituent l'histoire littéraire et ses leçons.

Le dernier mot de la doctrine classique de Laharpe est l'imitation, comme le dernier mot de la critique historique et évolutive de Taine et de Sainte-Beuve est l'invention conditionnée par l'observation, c'est-à-dire par les circonstances qui diffèrent d'individu à individu.

30. — Si l'abstrait est sec, terne et froid, c'est qu'il noie le détail dans les généralités et que, sans détails, le style est sans diversité et par là sans intérêt.

31. — Picavet — *Idéologues*, 273 :

Chateaubriand avait fait la poétique de la religion chrétienne et soutenu... que l'analyse est la mort de l'imagination et des beaux-arts...

« Cabanis (*Lettre sur les poèmes d'Homère*) fait la poétique de la philosophie et soutient qu'Homère n'a été un grand poète que parce qu'il a étudié l'homme en philosophe ; que l'analyse est la muse du poète, du sculpteur, du peintre et du musicien, comme le guide du savant et du philosophe : que les progrès de la philosophie auront pour conséquences de nouveaux progrès dans les beaux-arts. »

Cabanis a tout à fait raison s'il a voulu dire que l'observation et la description précises des choses se confondent en dernier ressort avec l'analyse scientifique.

32. — Chateaubriand, *Génie du Christianisme* :

« Nécessairement l'incrédulité introduit l'esprit raisauveur les définitions abstraites, le style scientifique et avec lui le néologisme, choses mortelles au goût et à l'éloquence. »

C'est dire qu'autre chose est l'illusion poétique et autre chose la réalité expérimentale.

33. — Le burlesque même, s'il repose comme dans le *Roman comique* sur des observations bien faites, est intéressant, à l'encontre des fades généralisations auxquelles se complaît Mlle de Scudéry, si mortellement ennuyeuse.

34. — Le style académique ou le style noble réalise, en commun avec le style classique, le culte des généralités. Le *Télémaque* de Fénelon est le chef-d'œuvre de ces genres réunis, c'est-à-dire de la prose dite poétique.

35. — La fausseté du style noble tient à ce qu'il tend sans cesse à substituer la désignation des genres qui sont des abstractions à celle des individus seules réalités véritables. Exemple :

« Le cheval... ce noble animal. » Tous les chevaux ne méritent pas d'être qualifiés de nobles au sens où l'entend l'auteur. Pour rentrer dans la vérité, il faudrait dire, en remplaçant le général par le particulier : « beaucoup de chevaux sont de nobles animaux.»

36. — La rhétorique d'école s'est perpétuée sous l'empire romain dans les exercices de déclamation du genre de ceux que nous font connaître les *Controverses* de Sénèque le père, les conférences de Dion Chrysostome et des autres rhéteurs de l'époque et les Panégyriques des empereurs, à commencer par celui de Trajan prononcé par Pline le jeune.

Après une longue éclipse, le genre a refleuri dans l'éloquence académique si fort en honneur auprès des classiques du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle.

37. — Dans les temps modernes la fausse éloquence est surtout le legs de l'antiquité classique.

En France, elle ne prend tout son essor avec Balzac, Sarrazin, Voiture, etc., qu'une fois que la Renaissance a porté ses principaux fruits. Rabelais et Montaigne ont échappé à cette funeste influence parce qu'ils sont venus trop tôt, et surtout parce qu'ils avaient mieux à dire qu'à paraphraser les lieux communs de l'ancienne rhétorique.

38. — Exemple de style académique (Buffon. — *Discours de réception à l'Académie*) :

« Dans le lointain, quelle autre scène de grands objets! le Génie de la France, qui parle à Richelieu, et lui dicte à la fois l'art d'éclairer les hommes et de faire régner les rois; la Justice et la Science qui conduisent Séguier et l'élèvent de concert à la première place de leurs tribunaux; la Victoire qui s'avance à grands pas et précède le char triomphal de nos rois, où Louis le Grand, assis sur des trophées, d'une main donne la paix aux nations vaincues, et de l'autre rassemble dans ce palais les Muses dispersées. Et près de moi, Messieurs, quel autre objet intéressant! la Religion en pleurs qui vient emprunter l'organe de l'Éloquence pour exprimer sa douleur et semble m'accuser de suspendre trop longtemps vos regrets sur une perte que nous devons tous ressentir avec elle. »

39. — Ch. Benoit. — *Sophismes politiques de ce temps*, (*Revue Bleue*, XLVII, p. 35) :

D'après Bentham « il y a les préjugés fondés sur l'*esprit simpliste*, autrement dit sur la disposition naturelle chez la plupart des hommes à n'envisager les choses que sous un seul angle, dans un seul jour et par une seule face. Et derrière l'*esprit simpliste*, il y a encore l'*esprit classique* dont

les ravages sont incalculables, né de l'enseignement universitaire qui, superposé à l'enseignement des Jésuites, lui-même superposé à l'enseignement du moyen-âge, et se corrompant au long des siècles, distribué par égales portions à des cervelles inégales, a laissé après lui, dans des millions de têtes, comme des dépôts de fausse science ou de demi-science. »

40. — L. Dumont.— *Revue scientifique* du 22 juin 1872.

« Quand renoncerons-nous à cette éducation de style qui nous habitue à prendre des phrases pour des pensées, à confondre l'éloquence avec la vérité?... Nous avons tous été plus ou moins élevés suivant cette métaphysique *a priori* qui autorise à tout déduire, en matière morale, des idées de sa raison, et à attribuer par conséquent une valeur absolue à un idéal qui n'est jamais qu'une résultante personnelle. »

41. — Un fait bien caractéristique distingue la méthode du moraliste anglais Johnson de celle de notre La Bruyère :

Chez le premier, tous les portraits s'accommodent à l'étiquette qui les désigne : Vagulus, Bluster Nugjaculus, etc.

Chez le second le plus souvent les caractères ont la diversité de la nature et ne sauraient se classer sans une dénomination qui leur suffise et leur convienne : Théodote et Antagoras sont Thédote et Antagoras, — des originaux et non pas des personnages de convention et sans réalité objective.

50. — S. Johnson. *The Numbler*. II, 229 :

« Telle est la manière de vivre du squire Bluster (Brutal).

C'est un homme aux mains duquel la Fortune avait placé généreusement les moyens d'être heureux, mais qui les a détournés de leur fin par la perversité de son esprit. Il est riche sans que personne s'attache à ses pas; il est somptueux sans quelqu'un autour de lui qui en soit témoin; il est de bonne naissance sans avoir de relations, et l'influence qu'il possède ne lui a pas valu de dignité. Ses voisins le tiennent pour une brute; ses tenanciers redoutent son oppression; et il n'a que le sombre plaisir de constater qu'il suscite autant de crainte que d'aversion. »

## RÉSUMÉ

Chez les Indo-Européens, la littérature, sous la forme primitive de l'hymne, a pour base l'observation et la description du culte du feu, ou du sacrifice.

De l'hymne sont nés, en même temps que la mythologie, l'épopée et le drame.

Pour des raisons qui ont été dites, les récits mythiques de l'épopée et les dialogues mythiques du drame ont pour acteurs ou protagonistes des personnages généraux, typiques ou conventionnels et par conséquent dépourvus de réalité véritable.

Tout ce qui dépend de la tradition mythique dans les trois formes initiales de la littérature (hymne, épopée, drame) porte le même cachet de généralité et par là constitue le genre classique lequel est tout en généralisations.

Parallèlement à celui-ci et comme suite à la des-

cription directe, dès les premiers hymnes, de l'aspect réel des éléments du sacrifice isolés ou combinés, s'est développé le genre réaliste, ou la peinture littéraire du réel.

Dans l'antiquité, ce genre s'est manifesté surtout au moyen de l'élégie, de la comédie, de la satire etc.

Des deux traditions et malgré la réaction classique de la Renaissance, la première, que rien ne saurait rajeunir, est toujours allée en s'épuisant, alors qu'on peut dire de la seconde : *Vires acquirit eundo.*

La forme réaliste de la littérature a passé, au XIX^e^ siècle, par la transition du romantisme qui diffère du réalisme proprement dit en ce qu'il a fait la part trop belle à l'imagination, c'est-à-dire à l'observation de seconde main.

Le romantisme peut être considéré comme une étape du réalisme.

Observer est la devise commune de la littérature réaliste et de la science.

Par le réalisme, la littérature tend de plus en plus à s'identifier à la science dont elle est destinée, selon toute vraisemblance, à devenir l'expression adéquate.

Paul Regnaud.

---

# DOCUMENTS ARABES DU SOUDAN

PAR

LE Dr DECORSE ET GAUDEFROY-DEMOMBYNES

---

Au cours de la mission dite Chari-Tchad, qui de 1901 à 1903 a étudié les régions situées au Sud et à l'Est du grand lac soudanais, le docteur Decorse, aide-major des troupes coloniales, a pu recueillir divers documents linguistiques qu'il semble utile de publier. Nous commençons ici par les documents en langue arabe.

Le premier d'entre eux, dont nous possédons le texte en caractères arabes, a été écrit pour le Dr Decorse par l'un des compagnons de Rabah, Fekih Ahmed; il relate les étapes du conquérant et celles de son fils Fadel Allah, depuis Dèm Ziber jusqu'à la fin de la puissance rabiste. — Le second est le récit de la bataille de Niellim, que le Dr Decorse a transcrit de la bouche du fils de Rabah, Nièbè. — Le même personnage a raconté au Dr Decorse les entrevues de de Bèhagle avec Rabah et les circonstances de sa mort. — C'est aussi sous forme de transcription en caractères français, que l'explorateur a rapporté une chanson de guerre des soldats de Rabah; j'espère réussir à en rétablir le

texte. — Enfin cette publication sera complétée par un vocabulaire succinct du dialecte arabe du bas Chari, qui suffira pour en montrer le caractère nettement oriental.

## I

*Itinéraire de Rabah et de son fils Fadel Allah, depuis son départ du Bahr el Ghazal jusqu'à la fin de l'empire rabiste*[1].

بسم الله الرحمن الرحيم

من حضرة خروج رابح من البلـد من اول نزوله بي ديم
مبيوا سن واحد وسن واحد بي والشكوا وخريب واحد
بي ديم شك بي دار بور سن واحد وبي ديم دار سن
[وا]حـد بي ديم الريب سن واحد نزل ديم كنـد سن
واحد الداوس مع بننار بي ديم كار سن واحد بي دار
دك سن واحد نزل بي ديم ماموز سن واحد بي ديم
بك سن واحد الداوس مع ودّاى بي ديم بحر بَلَ خريب
واحد بي ديم ككشش خريب واحد بي كربج خريب
واثنين بي دنز خريب واحد بي ديم امبَنْدَاى سن واحد

1. L'orthographe de ce document a été scrupuleusement respectée.

بي دار كرش سن واحد نزل اندام تم خريب واحد
مشوا بي مروا الداوس مع قورک نزل بُسُوا خريب واحد
بي بَنْلَمَ الداوس [مع] قورنک نزل منجب ثلاث اشهر
بعد قاموا من منجب نزلوا لقن من لقن نزلوا جلب من
جاب نزلوا هَمُجَ الدوس مع محمد طاهر قا[م] من همج
نزلوا بي القَّلَ من القلي نزلوا أَمْهَبْيُوا الدوس مع هاشم
قاموا من امهبيوا نزلوا بي دكوا تم خريب واحد مشوا
الداوس مع شار نزلوا بي كُجُبَ من كُجُبَ مشوا الدوس
مع ابقنطور رجع الامير نزل دكوا ثم سبع خربب قاموا
نزل القمج فضلل الدوس مع حيات رابح قام رجع لدكو
وبعد ذلک رجع رجع من دكوا نزل كَوِي من كوى نزل
كدک من كدک نزل كليسم من كليسم نزل مدب من
مدب نزا[ل] بكمن من بكمن نزل منجب من منجب نزل
عنج من عنج نزل بلجنر من بلجنر نزل بكلم من بكلم
نزا[ل] مندوا من مندوا نزل لبن من لبن نزل بسوا من
بسوا نزل صرو من صروا نزل ملت من ملت نزل دمتر من

دمتر نز[ل] كنوا من كنوا نزل منتى الـدوس مع قورك
والنصر رجع نزل كنوا الدوس مع كمسير بعد [د]اوسهم مع
كميسر رجع نزل دكوى تم شهر واحد بضلل مشوا لقلبى
الـدوس مع مون من قلبى رجع نزل لقن من لقن
مشوا لكسرى الـدوس مع النصرى رجع نزل لقن رابح
جاوا من دكوا نزل كسور الـدوس بي كسر رابح التوفى
بي كسرى فضلل قـام من لقن نزل دكوا من دكوى نزل
القمرك الـدوس مع النصرى من القمرق نزل اشـك
الدوس مع النصرى من اشك نزل بي د[ار] جبيرل من
دار جبيرل نزل كلب تم خريب واحد من كلم نزل شبق
الدوس مع ناس شبق من شبق نزل مرق من مرق نزل
برقم من برقم نزل ميدقر من ميدقر نزل دكوى من دكو
نزل انقلل الدوس مع قربى رجع من قربى نزل برقم من
برقم نز[ل] كونز من كونز الدوس مع النصر ان بركج روح
نزل بلرف من بـل‌رف نزل البجر هنا معلم زي من معلم
زي نزل كُونِى الـدوس كونى تم اربع شهر قـام من كونى

نزل برقم عيد روح دكوا نزل تم شهر الـدوس مع النصر
عيد مات بضلل نزل كجب من كجب الـدوس مع بضلل
اتوب الرحمة محمد خرج بي دار الكرد الكرد داوس

---

*Au nom de Dieu, clément, miséricordieux*

Sortie vénérable de Rabeh hors du pays. D'abord sa résidence fut à Dim Mafiwa pendant une année ; une année à Wachchigoua; et une saison à Dim Chakka; au Darfour, une année; à Dim Dar, une année; à Dim er Rif, une année. Il s'installa à Dim Gounda une année : guerre avec Bananân; à Dim Karé, une année; à Dar Kouka, une année. Il s'installa à Dim Mâsouna, une année; à Dim Boukka, une année : guerre avec le Wadaï; à Dim Bahr Bala, une saison; à Dim Kaga Chèch, une saison; à Grébindjé, deux saisons; à Denzé, une saison; à Dim M' Bandaï, une année; à Dar Korbol, une année. Il s'installa à N'dano, où il fut une saison. Ils marchent sur Sarwa : guerre avec Gaourang. Il s'installe à Bousso une saison; à Bañlama : guerre avec Gaourang. Il réside à Mandjafa trois mois. Ensuite, ils se mettent en marche de Mandjafa et ils s'installent à Logone. De Logone, ils s'installent à Djilba. De Djilbâ ils s'installent à Hamjé : guerre avec Mohammed Taher. Ils partent de Hamjé et s'installent à N'gala. De N'gala, ils s'installent à Am Habio. Guerre avec Hachem. Ils partent de Am Habio, ils s'installent à Dikoa et y restent une saison. Ils s'en vont. Guerre avec Char. Ils s'installent à Gadjébo. De Gadjébo ils s'en vont : guerre avec Abou Qantour. L'émir revient : il s'installe à

Dikoa et y reste sept saisons. Ils partent. Il s'installe à el Gamadj : Fadel Allah (en) guerre avec Hayatou. Rabeh part : il revient à Dikoa. Ensuite, il revient de Dikoa. Il s'installe à Gawa; de Gawa, il s'établit à Kodégé; de Kodégé, il s'établit à Klissem; de Klissem, il s'établit à Modobo; de Modobo, il s'établit à Bougouman; de Bougouman, il s'établit à Mandjafa; de Mandjafa, il s'établit à Andjia; de Andjia, il s'établit à Baledjnéré; de Baledjnéré, il s'établit à Bañlama; de Bañlama, il s'établit à Mondo; de Mondo, il s'établit à Logone ; de Logone, il s'établit à Bousso ; de Bousso, il s'établit à Sarwa; de Sarwa, il s'établit à Miltou; de Miltou, il s'établit à Damter; de Damter, il s'établit à Kouno; de Kouno, il s'établit à (la) montagne. Combat avec Gaourang et les chrétiens. Il revient s'établir à Kuno. Combat avec (le) Commissaire. Après leur combat avec (le) Commissaire, il revient et s'établit à Dikoa, où il passe un mois. Fadel Allah s'en va à Goulféi : combat avec Çoun (?) De Goulféi, il revient; il s'installe à Logone. De Logone, il va à Kousri : combat avec les chrétiens ; il revient s'établir à Logone. — Rabeh arrive de Dikoa et campe à Kousri : combat de Kousri; Rabeh meurt à Kousri.

Fadel Allah quitte Logone et s'établit à Dikoa. De Dikoa, il campe au Gomerghou : combat avec les chrétiens. Du Gomerghou, il campe à Ichchégué : combat avec les chrétiens. D'Ichchégué il campe à Dar Djibrel (? ; de Dar Djibrel, il campe à Kilba ; là, un mois. De Kilba, il campe à Chibaq : combat avec les gens de Chibaq. De Chibaq, il campe à Marghi; de Marghi, il campe à Bourgouma. De Bourgouma, il campe à Maïdougouri ; de Maïdougouri, il campe à Dikoa; de Dikoa, il campe à Ngala : combat avec Guerbaye. Il laisse Guerbaye et revient camper à Bourgouma; de Bourgouma, il campe à Kounézi ; de Kounézi, combat avec les chrétiens de Berkedj. Il s'en va : il campe à Bella-

raba; de Bellaraba, il campe sur le fleuve, où est Ma'allem Zi. De Ma'allem Zi, il campe à Kouni; guerre avec Kouni : là quatre mois. Il part de Kouni et s'installe à Bourgouma; il retourne à Dikoa et y campe un mois : guerre avec les chrétiens. Fadel Allah commence à mourir (*sic*) ; il campe à Gudjba; de Gudjba, combat avec (les chrétiens); Fadel Allah meurt; la miséricorde (de Dieu soit sur lui!). Mohammed sort dans le pays Kirdi : combat.

*Notes*

Ce récit a été remis au Dr. Decorse par un personnage qui était connu à Fort-Archambault sous le nom de Hamed le tailleur, et auquel son instruction, un peu supérieure à celle de ses concitoyens, a gagné le titre de Fakih Hamed. Transporté actuellement à Fort-Lamy, cet individu qui paraît avoir été le secrétaire de l'un des lieutenants de Rabeh et qui serait d'origine djellaba, c'est-à-dire nilotique, n'est âgé que d'une trentaine d'années et ne saurait avoir de souvenirs personnels sur les premières campagnes. Il est donc très probable que la première partie de l'itinéraire, rapportée d'après les récits qu'Hamed avait entendus dans l'entourage de Rabeh, contient des lacunes et des interversions; il n'a pas été possible au Dr. Decorse de contrôler par des renseignements complémentaires ce document, qui lui a été remis peu de temps avant son départ. Nous avons essayé de le reconstituer, soit à l'aide des cartes bien incomplètes, qui sont actuellement à la disposition du public, soit avec des renseignements écrits ou verbaux, dont nous indiquerons l'origine au cours de ces notes, qui ne contiennent que les explications strictement nécessaires à la lecture du texte.

Les principales sources écrites que nous avons consultées sont : le Bulletin du Comité de l'Afrique française de 1898 à 1902; — le livre de Gentil : *la Chûte de l'Empire de Rabah*

(Paris, 1902) ; — le très intéressant ouvrage de von Oppenheim : *Rabeh und die Tschadgebiete* (Berlin, 1902) ; — et enfin la première partie d'un remarquable travail inédit du capitaine Julien, intitulé : *Historique des États Senoussiens*, qui nous a été d'un grand secours pour l'histoire de Rabah jusqu'à la conquête de Bornou : j'en dois la communication à M. Terrier, secrétaire général du Comité de l'Afrique française, qui avait bien voulu m'en signaler le grand intérêt. — Le volume de M. Dujarric : *la Vie du sultan Rabah* (Paris, 1902), ne nous a été d'aucune utilité.

Il n'existe pas de carte complète de la région Chari-Tchad : la carte des îles du Tchad que vient de publier le colonel Destenave est un document très important, mais elle ne renferme pas les pays traversés par l'itinéraire de Rabeh. Il serait désirable que la carte du bas Chari dressée sous la direction du commandant Largeau fût publiée prochainement. — Nous devons nous contenter de renvoyer le lecteur à la feuille Haut-Oubanghi-Chari de l'atlas de Paul Pelet, et à l'intéressant croquis du capitaine Bézu, publié par la Revue de Géographie (juillet 1903) avec un article du colonel Destenave.

On sait comment Zobéir Pacha, gouverneur du Bahr le Ghazal, appelé au Caire pour présenter ses hommages au Khédive, y fut retenu prisonnier. Son fils Soleiman chercha à maintenir à son profit le pouvoir que son père avait créé, et à se conserver une capitale à Dim Ziber ; abandonné par Rabeh et par plusieurs autres lieutenants de son père, il fut vaincu et tué par l'italien Gessi-Pacha, que le Khédive avait investi des fonctions de gouverneur du Bahr el Ghazal. Les débris de ses troupes se débandèrent ; les uns prirent du service dans les troupes égyptiennes, d'autres allèrent rejoindre Rabeh qui, dès cette époque, se trouva, selon les

renseignements recueillis par M. le capitaine Julien, à la tête de huit « bannières[1] », comptant chacune de 120 à 130 fusils. Nommé sultan par ses soldats, Rabeh commence en l'année 1879 sa carrière de conquérant, dont nous allons essayer de suivre les étapes.

Il nous a été impossible de déterminer l'emplacement de *Dàm Mefiwa* (?) ou *Mafiou* (?).

Il en est autrement du poste de *Wachchigoua* où notre document indique que Rabeh passa une année. Von Oppenheim (l. c. p. 16) dit en effet que Rabeh établit sa première zeriba (campement entouré d'un fossé et d'une défense de fascines) dans le massif montagneux des *Mandjiat* ou *Dar Manga*, situé au nord-ouest de *Dim Ziber ;* les cartes placent en ce point un mont *Tchghigoua* (carte de Marchand) qui paraît bien être notre *Wachchigoua*. — Poussant alors une pointe vers le Nord, Rabeh fit une razzia au *Darfour*, jusqu'à *Chakka* (*Dèm Chek*).

Von Oppenheim (l. c. p. 17) qui ne parle point de l'expédition du Darfour, place à cette date la grande campagne, que Rabeh dirigea vers le Sud, et qui a été racontée par les agents Belges de l'État du Congo et rapportée par eux à une époque voisine de l'année où Rabeh quitta Dèm Ziber[2]. On peut admettre que c'est durant cette période que le conquérant s'établit dans les deux postes de *Dèm Dar* et *Dèm er Rif* énumérés par notre itinéraire. D'une part, ce dernier mot pourrait être une forme corrompue de Rafaï, que Von Oppenheim, en général bien informé, considère comme ayant été l'un des adversaires de Rabeh dans cette campagne.

1. *Birek*, ou plus exactement *bairaq*, بايراق ou بيراق, grand étendard dont le pied, terminé par une pique de fer, se fiche en terre (Dict. turc de Barbier de Meynard).

2. Wauters, *Mouvement géographique*, 1899, n° 44.

En outre, la date que les sources belges lui assignent (1883-84), concorde parfaitement avec celle de notre itinéraire. Je dois ajouter pourtant que, pour le capitaine Julien, la campagne du Dar Bauda est un simple épisode des razzias qui remplirent la première année du sultanat de Rabeh (1879) ; et qu'aussi il résulte des renseignements qu'a bien voulu me fournir M. Superville que la campagne de Rabeh n'a laissé aucune trace dans la mémoire des indigènes du Dar Banda, ni même dans celle du Sultan actuel qui est le propre fils de Bangesso, vaincu par Rabeh, selon les sources belges.

C'est ensuite qu'il importe de placer un séjour de Rabeh à l'est du Kouti, soit dans l'hivernage de 1879, selon le capitaine Julien, soit vers 1884 selon von Oppenheim, corroboré par notre texte. Il semble qu'on peut suivre les indications du capitaine Julien, qui après avoir fait traverser à Rabeh le *Gounda*, le montre hivernant (en 1879) à *Chān*, qu'un déplacement de points diacritiques permettrait de lire dans notre texte, au lieu de l'énigmatique *Bananān*.

C'est là que Rabeh établit son *dim* pendant plusieurs années, selon le capitaine Julien : ce point devint ensuite la capitale du Kouti, quand Rabeh en donne le commandement à Mohammed es Senoussi (1890). — C'est dans la région du Kouti, sur les bords de l'*Aouk* ou *Ba Karè*, qu'il faut chercher le *Dim Karè* de notre itinéraire. M. Bruel, administrateur du Chari, veut bien m'indiquer qu'il a retrouvé dans la basse vallée de l'Aouk, un important campement de Rabeh. qui pourrait être ce poste ou celui de Denzé, dont il sera question plus loin.

C'est de là que Rabeh entreprit au Wadaï une campagne que le capitaine Julien place en 1886, en lui assignant un itinéraire qui ne concorde nullement avec celui que donne notre document, mais qui, par la précision de ses détails paraît devoir lui être préféré. On pourrait admettre d'ailleurs

que les troupes de Rabeh se soient avancées en plusieurs corps distincts et par des voies différentes. Quoi qu'il en soit, notre itinéraire désigne nettement *Kouka* (Dar Rounga), puis un point qui ne semble pas pouvoir être *Mahsouma* du Wadaï[1], tel qu'il est marqué sur les cartes (12° lat.), et enfin *Boukka*, où la bataille aurait eu lieu.

Après cette expédition, Rabeh revint au Chari, qu'il remonta vers le Sud. La présence des voyelles ne permet point de lire *Bahr Bol* pour le premier nom de notre itinéraire, et il ne parait pas possible de situer actuellement *Bahr Bala*. *Dèm Kaga Chèch* (?) correspond a l'un des innombrables Kaga répandus au pays banda. Enfin le mot suivant pouvait être lu *Krébedjé*, en se rappelant que c'est là un nom de chef et qu'il pouvait être resté dans le souvenir de Fakih Ahmed, sans qu'il voulût désigner par ce mot le poste actuel de Krébedjé; les renseignements recueillis par M. Bruel, administrateur du Chari et par le Dr Decorse, confirmaient la présence de Rabeh dans la région située au nord-est de Krébedjé. Mais le capitaine Julien précise ce point en un « village de *Gribindje* près de la tête du Gribingui ». — De là, remontant vers le nord, Rabeh suit la rive gauche du Chari, et traversant ce fleuve et le Ba-Karé, vient camper à *Denzé*, au nord-est de Fort-Archambault. D'après le capitaine Julien, le séjour à Gribindje, la marche le long du Chari et l'arrivée à Denzé sont antérieurs à la campagne du Wadaï que nous venons de raconter : selon lui, Rabeh serait revenu à Denzé après cette guerre et aurait suivi ensuite une route qui s'accorde avec celle de notre itinéraire. Le récit du capitaine Julien concorde d'ailleurs plus exactement que notre itinéraire avec les renseignements que M. Bruel a bien

1. Le capitaine Julien place en 1890 une expédition de Rabeh « sur le Bahr er Robo (Ma'moun) », qui pourrait correspondre à notre itinéraire, où l'on pourrait lire Mâmoun. Tout cela est fort incertain.

voulu me fournir : suivant des rapports locaux provenant de deux sources différentes, Rabeh aurait descendu le Chari, sur la rive droite selon les uns, sur la rive gauche selon les autres, aurait passé au Kouti, y aurait séjourné trois ans et aurait ensuite repassé le fleuve pour pénétrer dans le Dar-Sara. Le récit du capitaine Julien complique et précise en même temps ces faits en plaçant en 1888 un nouveau séjour de Rabeh à Denzé ; les importants événements politiques qui ont lieu alors et que l'on lira dans l'ouvrage du capitaine Julien sont une garantie sérieuse de l'authenticité de cette nouvelle étape du conquérant.

Notre itinéraire, plus simpliste, conduit Rabeh à *Dim M'bandaï*, puis à *Dar Korbol* (Boum) et à *M'dam :* il est d'accord d'ailleurs sur ces points avec les renseignements de M. Bruel et avec le récit du capitaine Julien. (1890-91.)

Notre itinéraire, comme le récit du capitaine Julien, est muet sur la razzia que Rabeh fit chez les Soumraï, trois années avant le passage de Maistre, c'est-à-dire vers 1889. M. Bruel me signale ce fait sur lequel il a des renseignements de première source, l'un des hommes qui l'accompagnaient dans sa tournée chez les Soumraï ayant été fait prisonnier dans la razzia de Rabeh : elle s'était terminée par un soulèvement général du pays et par un échec complet du conquérant qui perdit la moitié de ses hommes.

C'est de M'dam que Rabeh surveilla l'assassinat de Crampel (avril 1891) ; c'est au même point qu'il apprend l'exploration de Maistre (1892)[1].

En 1892, il va prendre ses quartiers d'hivernage à *Bousso* sur le Chari, où il prépare la guerre avec le Baghirmi. Elle éclate en 1893, et c'est autour de *Bañlama* et de *Mandjafa* ou Maïnhafa que la lutte a lieu en 1893 et 1894, Gaourang,

1. Julien, *l. c.*, p. 15 du manuscrit.

sultan du Baghirmi, est vaincu et se réfugie dans le Bas Chari, puis au Wadaï (Julien).

Rabeh se tourne alors vers le Bornou ; il s'empare de Karnak-Logone, où il est rejoint par Hayatou, prétendant au trône du Sokoto ; le sultan du Bornou, Hachem, que Rabeh avait endormi jusque-là par des promesses et des serments, se décida, trop tard, à envoyer contre l'envahisseur des troupes commandées par Mala Kérim et Mohammed Taher ; elles furent complètement vaincues par Rabeh qui s'était avancé à *Gilba* ou *Djilbé*, à un jour de Karnak-Logone sur la route de Dikoa, puis à *Hamjé*, entre Dikoa et N'gala[1].

La capitale du Bornou, Kouka, était découverte : Rabah y marcha sans retard par la route de *N'gala*. Le sultan Hachem, venu enfin en personne à sa rencontre, est vaincu en un point des bords du Tchad, que notre itinéraire appelle *Am habiou* (Ang habio des cartes) et que le capitaine Julien désigne sous le nom de *Oum Habisse*. — Rabah s'empare sans coup férir de Kouka qu'il détruit de fond en comble, et vient installer sa capitale à *Dikoa*. Notre itinéraire mentionne d'un mot la lutte qu'il eut à soutenir contre Abou Kiari, qui venait d'assassiner et de remplacer son oncle Hachem, sultan du Bornou ; il l'appelle *Char*, ce qui se rapproche de l'orthographe du capitaine Julien, qui l'appelle *Cheikh Tchari :* on sait que l'écriture arabe n'a pas le *tch*, dont le son n'existe pas dans les mots d'origine arabe.

Notre itinéraire note ensuite la bataille que Rabeh dut livrer à *Gadjébo*, à l'ouest de Dikoa, contre un chef religieux nommé *Abou Qantour*, sur lequel le capitaine Julien donne des renseignements fort intéressants, qu'il serait utile de compléter et de publier. — A la fin de 1894, Rabeh rentrait à *Dikoa*.

1. Julien, p. 19 ; von Oppenheim, p. 43 s.

Il semble qu'il s'agisse ensuite de la campagne que Fadel Allah, fils aîné de Rabeh, dirigea contre le sultan de Zinder, qui réussit à ne point payer à l'envahisseur le tribut de vassalité qu'il devait au sultan du Bornou ; on peut croire que le *Gamadj* est le produit d'une confusion entre Gumel et Khadidja, dans des petites principautés dont Fadel Allah eut à combattre les chefs. [Von Oppenheim, p. 75 s.] (1896-1897). — Peut-être ce mot *el Gamadj* se rapporte-t-il au contraire à la lutte contre Hayaton, ou plutôt contre son fils, qui est ensuite indiqué par l'itinéraire et qui eut lieu en 1897 (Von Oppenheim, l. c.); à moins que ce ne soit goumâka, sur le Tchad. Depuis deux années, Rabah jouissait paisiblement de l'empire qu'il avait formé et rêvait d'autres conquêtes, quand il apprit l'arrivée des Français sur le Chari[1].

Le 15 juin 1899, le lieutenant de vaisseau Bretonnet entrait à Kouno. Rabeh, bien informé, avait déjà quitté Dikoa et remontait le Chari par une série d'étapes dont notre document fournit l'énumération complète : *Gawa*, *Kodégé*, *Kléssem*, *Modobo*, *Bougouman*, *Mandjafa*, *Andjia*, *Baléidjnéré*, *Bañlama*, *Mondo*, *Lafana*, *Bousso*, *Saroua*, *Milltou*, *Damter* et enfin *Kouno*, tous points bien connus et portés sur les cartes.

En apprenant l'arrivée de Rabeh, Bretonnet fit évacuer Kouno et vint s'établir avec Gaourang sur des collines situées au sud-ouest de Kouno, dans le pays des Niéllim ; ces collines qu'on appelle d'ordinaire Togbao, d'après le nom du chef qui commandait alors cette région, dominent le cours du Chari et présentent une excellente position défensive, dont Bretonnet s'exagéra la solidité, tout en méconnaissant les forces de son adversaire. On sait comment toute la petite

1. Pour cette période, où notre itinéraire est facile à établir, nous renvoyons au Bulletin du Comité de l'Afrique française, aux chapitres VIII[e] et IX[e] de von Oppenheim, et surtout au livre de Gentil.

troupe française fut écrasée par l'armée de Rabeh le 17 juillet 1899. C'est la journée que notre itinéraire désigne sous le nom de « combat avec Gaourang et les chrétiens ». Il semble bien que le mot qui désigne l'étape de Rabeh avant la bataille, soit une simple déformation du mot « montagne », qui désigne d'ordinaire ce point.

Après le combat, Rabeh revint à *Kouno*. Il fut attaqué par Gentil, qui ne put réussir à emporter la ville le 27 octobre 1899[1], mais infligea à Rabeh une sanglante défaite qui lui fit comprendre la nécessité d'évacuer la ville, sans attendre que le commissaire français ait rallié ses renforts. Tandis qu'un convoi de blessés descendait le Chari, Rabeh et ses troupes se concentraient à Miltou[2], regagnaient Logone par le Bahr er Regig et rentraient à *Dikoa*[3]. Notre texte dit qu'il n'y passa qu'un mois, ce qui n'a rien d'invraisemblable, puisqu'on le retrouve dès le mois d'avril à la tête de son armée reconstituée à Kousri.

Cependant cette armée allait se briser devant les forces réunies de la Mission Saharienne, de la Mission de l'Afrique Centrale et de la Mission du Chari. En effet, Joalland et Meynier arrivaient devant *Goulféi*, le 10 décembre 1899; ils y étaient rejoints le 24 février 1900, par Foureau et Lamy. Fadel Allah y était arrivé, peu auparavant, avec six cents fusils et avait livré quelques escarmouches à Meynier[4]. Il semble que c'est à ces combats que notre texte fait allusion en parlant de la guerre avec *Çoun* ou *Moun:* la lecture de ce mot est incertaine.

D'après le récit de Gentil, Fadel Allah apprenant que Lamy venait le 3 mars d'enlever Kousri au chef de bannière

1. Gentil, *op. cit.*, p. 139 suiv.
2. Von Oppenheim, p. 100.
3. Gentil, p. 169.
4. Gentil, p. 192.

Capsoul, serait parti de Goulféi pour venir camper à 5 kilomètres sud-est de Kousri « sans qu'on s'en doutât[1]. Notre texte, si nous en comprenons bien les indications laconiques, explique comment Fadel Allah, venant du nord, abordait cependant Kousri par le Sud : d'après lui en effet, Fadel Allah, après les combats de Goulféi, s'était replié sur Logone pour surveiller la marche de Gentil, tout en resserrant ses communications avec Rabeh. De là, il venait de remonter tout à coup vers le Nord, et il cherchait, le 9 mars, à surprendre dans une embuscade les lieutenants Rondeney et de Thézillat. C'est ce fait d'armes que notre texte appelle « combat avec les chrétiens ».

Ayant échoué dans sa tentative, il revint reprendre à Logone son poste d'observation, prêt à attaquer Gentil s'il voyait que ses forces étaient suffisantes[2]. Notre texte est d'accord avec les renseignements fournis par Gentil d'après la correspondance de Fadel Allah et de Rabeh, qu'il serait important de publier. C'est, d'autre part, la présence de Fadel Allah à Logone qui donnait lieu aux bruits qu'on apportait à Lamy sur une marche de Rabeh vers cette ville.

Cependant Rabeh avait quitté Dikoa et était venu construire un camp à Lakhta, à six kilomètres nord-ouest de Kousri. Il y était vaincu et tué le 22 avril, après qu'une dernière attaque désespérée de ses fidèles faisait périr dans leur victoire le commandant Lamy et le capitaine de Cointet[3].

Fadel Allah apprit la mort de son père à *Logone* qu'il n'avait pas quittée et où se ralliaient à lui les fuyards de son armée. Les éclaireurs de la colonne Reibell partis de Kousri, le 25 avril, trouvèrent la ville évacuée : Fadel Allah s'était retiré à Dikoa, pour y rejoindre son frère Niébé. Le 27, la

1. Gentil, p. 192 ; von Oppenheim, p. 108.
2. Gentil, p. 201 et 202.
3. Gentil, p. 211 s.; von Oppenheim, p. 109.

colonne française marchait sur Dikoa : là encore Fadel Allah s'était retiré sans combattre. Le commissaire Gentil lança aussitôt à sa poursuite une colonne commandée par le capitaine Reibell, qui surprit Fadel Allah, le 2 mai 1900, en un point du *Gomerghou* appelé Degemba, et la rejeta en désordre vers le Sud. Un second combat, qu'indique notre itinéraire, bouscula Fadel Allah à *Ichchégué* où il commençait la construction d'un camp fortifié ; mais les vainqueurs, surmenés par une semaine de marches forcées et par deux combats, durent renoncer à continuer la poursuite ; l'ennemi put se retirer vers le Sud.

Dr Decorse et Gaudefroy-Demombynes.

*(A suivre.)*

---

# NOTES

## Pour servir à l'Histoire de la Littérature tamoule

Il se publie, depuis trois ans, à Ernakulan, dans l'État de Cochin, sous l'habile et intelligente direction du savant C.-V. Subrahmanya Aiyar, B. A., un très intéressant journal trimestriel, *The Malabar Quarterly Review*, dont chaque numéro contient une centaine de pages. On y trouve des articles remarquables sur la littérature, le langage, l'histoire, le folk-lore, l'ethnographie, du sud de l'Inde et en particulier du Malabar. Dans le numéro de mars 1904, le pandit K. B. Ramanâtha-Aiyar m'a fait l'honneur de rendre compte de mes *Légendes Bouddhistes et Djaïnas*, 1900, 2 vol. in-12 (p. 1-5). Un autre savant du pays, S. Krishnaswamy-Aiyangar, s'est appuyé sur ce compte rendu pour critiquer quelques-unes de mes opinions, dans le numéro de février (p. 156-163). Ce numéro m'ayant été très aimablement envoyé, j'ai écrit la réponse suivante qui a été accueillie avec empressement et qui a été publiée aux p. 307-310 du numéro de septembre :

" I must first thank M. S. Krishnaswamy Aiyangar for his kindness in refering to my *Buddhist and Jaina Legends* in his article published in the *Malabar Quarterly Review*. But, as he discusses some opinions of

mine, I beg leave to answer briefly, at least as regards the two masterpieces of Tamil litterature, *Manimêgalei* and *Silappadigâram*. I an inclined to believe that those two works are not contemporary; the second appears to me the earlier of the two, and if I am permitted to say so, the genuiner one. I am convinced that the *Manimêgalei* was written is a Buddhist monastery, probably somewhere in the Coromandel Coart, perhaps at Caveripatam or Negapatam, at the time in which a Buddhist invasion took place, an historical event recorded in the *Vâdavûrarpurâṇam*. The argument based on the omission of the work in the *Virasojiyam* is, I confess, of slight value, but better ones can be invoked.

Both in *Silappadigâram* and *Manimêgalei* a verse from Tiruvalluvar's *Kural* is introduced, exactly the same in both, namely the fifth verse of the sixth chapter; and it was concluded from this fact that both works were posterior to the *Kural*. But we must point out that the verse is quoted in full, with only one word more, the adjective *peru*, for the sake of the metre, in the very text of the *Manimêgalei* (chapter XXIII, l. 19-ro) and the author is styled in the foblowing line *poyyilpulavar*, a poet without falseness. In the *Silappadigâram*, the quotation, less perfect, occurs in an additional *Veṇba* to chapter XXIII, a verse which was probably not written by the author himself. It was evidently added by an early editor, commentator or

copyist; the fact it is explained in the old *Arumpadavurei* does not prove its genuineness. We know what varitions are te be observed in the various manuscript copies of old works : lines or verses omitted, chapters more or less numerous, titles changed, etc. For example, an old copy of the *Manimêgalei* has special titles for all the chapters, which are called *pâṭṭu* (a song) and not *kadei* (a tale). It may be observed here that, while three commentarics have been written on the *Silappadigâram*, of which one and a half have been preserved, no commentary whatever on the *Manimêgalei* has been forthcoming.

Moreover, if ve compare the two works, we cannot fail to observe several discrepancies which are highly suggestive. In the *Manimêgalei*, every chapter and the preface end with the word *éna* (sayiag). In the *Silappadigâram*, twenty one chapter only end so. The whole of *Manimêgalei* is written in one and the same poetical metre, the *agaval*; the other work, *Silappadigâram*, has various metres and exhibits varions interesting hymns, songs and dancing airs, a few *venbas*, and even some prose passages. Its style is harder and more difficult. The *Manimêgalei* evidently appears te he written in a more easy style. The latter too is more religious and devotional, the former perhaps more laic and worldly. Finally, the *Manimêgalei* is undoubtedly a Buddhist legend; the *Silappadigâram* claims to be of a jaina type.

These remarks and other, for exemple the fact that in the *Manimêgalei* the chola country and places of Buddhist worship only are spoken of, while in the *Silappadigâram* the three classical Tamil Kingdoms are concerned, must render most doubtful the hypothesis of the two poems being contemporany and companion works. The *Silappadigâram* is more elaborate, the *Manimêgalei* more flueat and simple.

According to tradition, the former was written by Ilanko, a young Chera prince, who became an ascetic, and the latter by his friend Sâttân, a wealthy merchant of Madura. One may feel surprised that a member of the royal family of Vanji should have taken to friend a merchant of Madura in another country often at war with his own, and that they should have anything to do with each other after the prince had renounced the world.

I am not disposed to place much reliance on tamil literary traditions, inasmuch as many of them seem without any real foundation and must be considered to be fanciful. I have been also struck by the fact that most of the names of old authors, commentators and editors, are not evidently personal names, but mere surnames : *Tolkâppiyar* ' is ' the old poet ', *Tiruvalluvar* ' the holy saint ', *Ilanko-Adigal* ' the young lord ', *Nachin'ârkkiyâr* ' the one who is kind to those who despise him ', *Parimêlajagar*

' the superior beautiful one ', *Kâkkeippâḍin'igâr* ' the sweet crow-singer ", etc.

Do not all these arguments or remarks throw doubts on the traditional opinions ?

At what times, however, have the two works been written ? The name of a King of Ceylon, Gajabahu, which occurs in the *Silappadigâram*, has been considered as affording an indication of the date of the poem, and two kings of this name who lived in the second and eleventh centuries A. D. have been pointed to as being possibly contemporaneous with the author. The one, however, appears to be too early and the other too late. M. Krishnaswamy thinks that tamil literary activity coincided with the flourishing period of the Pallavas reign, namely from the fifth to the eighth century A. D ; but if so, why are all tamil traditions fonnded only on the existence of the three Kingdoms of Pandiya, Chola and Chera ? The Pallava Kingdom is spoken of in the *Chintamani*, it is true, but in a strange and legendary manner.

In South India no written documents in a written language have been found anterior to the fourth or fifth century A. D. Such documents are either copper-plate, grants or inscriptions on the walls of churches. The earliest ones are in simple prose, and when an eulogistic part occurs, it is in Sanskrit verse, the tamil part being merely official and adminis-

trative ; this is the case with the Pallava grants. In the latest, and especially in the Chola grants, the eulogistic part is in Tamil verse, and in the primitive metre, the *agaval.*

No trace whatever of an old tamil writiug has been found, and the *vaṭṭejuttu* itself is undoubtedly derived from the northern alphabets. This is unquestionably proved by the order of the letters, the vocalizing system, the confusion of short and long *e* and *o*, the analogy of *k*, *s*, *t*, *p*, *m*, *r*, etc.

For the reasons stated above. I can hardly admit that tamil literary age has begun before the seventh century A. D. I am of opinion that there were five periods in it, *viz.* first, a period of essays, pamphlets, short poems ; secondly, a period in which the jainas predominated ; thirdly, a period which saw at the same time the struggle between the Saivas and the Jainas and in which the Buddhist came from Ceylon ; fourthly, a period in which the Saivas were the undisputed masters ; fifthly, a period is which appeared the Vaishnavas. We may add a sixth one, from the coming of the Europeans up to the present days and my hypothesis will not appear baseless that Tamil remained long spoken but not written and cultivated; after the northern invasion of the Aryans, it was preserved in hamlets and villages while the Brahmans and soldiers settled in cities ; there were speaking *prâkrits* but nsed sanskrit as their

official language. Gradually their intercourse with the native population became more intimate and they learned to speak tamil and were slowly led to write it. If I were asked about dates, I would indicate for the above periods the sixth or seventh, eighth, ninth, tenth, fifteenth and sixteenth centuries.

I am well aware that all this is uncertain and doubtful ; the problem will only be solved as future discoveries offer supplementary information. I hope, nevertheless, that my opinion will not be entirely overthrown by facts, I must now request the readers to excuse my temerity, and my bad English (it is not my native tougue). Whatever be the language or the style, a writer may be perdoned when he endeavours, as I do, to let Europeans know and study many things which deserve to be known and have till now been much neglected.

Julien Vinson.

Paris, July 19th, 1904.

# BIBLIOGRAPHIE BASQUE

M. E.-S. Dodgson a écrit au journal de Bilbao *el noticiero* deux lettres intéressantes qui ont été publiées les 13 et 26 septembre 1904.

Dans la première, il annonce qu'il a découvert à Legazpi, le 20 août précédent, un exemplaire peut-être unique d'une édition inconnue d'un petit ouvrage du père A. Cardaberaz. Il comprend 114 p. (in-18?) et son titre est ainsi conçu : « J. H. S. — DOTRINA CRISTIANA. — EDO CRISTIÑAU Dotrinea, bere Declaraciño laburragaz : Itande, ta eranzuerac-gaz, Aita Astete-ren Libruchoric aterea. AZQUENEAN ARI men salvacioraco bear direan gauzaren batzuc, GUCIA CURA JAUN, ta Escola Maisuai Jesusen Compañiaco Aita Agustin Cardaberaz-ec ofrecietan ta dediquetan deutse. » (s. l. ni d.) Ce qui signifie : « Dotrina Cristiana, ou la doctrine chrétienne, avec sa brève déclaration ; extrait du petit livre du p. Astete, avec les demandes et les réponses. A la fin, quelques-unes des choses qui sont nécessaires pour le salut des âmes. Le tout offert et dédié, par le p. Augustin Cardabenaz de la Compagnie de Jésus, aux seigneurs curés et aux maîtres d'école. »

M. J.-M. de Bernaola, de Durango, a fait observer qu'à la p. 101 on trouve une note disant que « l'an passé, notre roi a pris pour patronne, dans toute l'Espagne, la Vierge Marie dans sa conception immaculée, avec la bénédiction et les indulgences du S. Père ». Or, cette déclaration de patronage est de 1761. Ce livre aurait donc été écrit en 1762 et imprimé la même année, probablement, dit M. Dodgson, à Pampelune par Antonio Castilla, l'éditeur ordinaire du p. Cardaberaz.

Il s'agit de la traduction, en biscayen, du Catéchisme d'Astete dont j'ai parlé, dans ma *Bibliographie* aux n^os 62-73, p. 185-192.

Dans sa seconde lettre, M. Dodgson rapporte que le même M. Bernaola lui a envoyé une note relative aux œuvres du frère Jean Zumarraga, originaire de Durango, évêque et archevêque de Mexico au XV^e siècle. Sur un feuillet blanc qui est à la fin d'un des ouvrages de Zumarraga, *Monumenta ordinis minorum*, impr. gotique, de Salamanque, 1506) une main contemporaine, ou à peu près, a écrit : « Yo fulana de tal lugar de mi propia y libre voluntad hago voto y prometo a dios todo poderoso y a la bienaventurada Virgen Sta Maria y al bienaventurado Sanct Francisco y á todos los Sanctos y Sanctas de la corte del cielo y á ti padre de goardar todo el tiempo de mi vida la Regla tercera de Sanct Francisco de los hermanos y hermanas dicha de la providencia por el señor papa

Nicolao quarto dada y otorgada y el señor papa Sisto quarto confirmada y aprovada viviendo en observancia sin pecado y en castidad. Dicat Recipiens si observaberis ego promitto tibi vitan eternan (*sic*). Ni N. neure borondate gustirean votou (*ou* voton) egitendot eta prometietan dot Jaungoicoari ta andra dona Maria Virgineari eta Sant Francisco Santuari eta cerucu Sanctu eta Sancta custiai ta zuri aita goardaetaco e Reguela tercera Sanct Franciscuaren ordeacoa providenciacoa ayta Sanctu Nicolao langarrenaren emona eta otorgaduba eta ayta Sanctu Sixto langarrenaren aprovadua ta confirmadua bici izaiteco obèdencian eta pobrezan eta castidadean au guardadu badaguizu nic prometietan deusut gure Jaunaren Regnua. »

Ce texte basque, traduction de l'espagnol qui précède, est un des plus anciens que l'on possède, s'il est réellement du commencement du XVI^e siècle. Il est en biscayen. M. Dodgson fait remarquer l'orthographe *custiai* « à tous » pour *guztiai* ; je ne crois pas qu'il faille rien en conclure, car celui ou celle qui a écrit ces lignes ne se préoccupait évidemment pas de la régularité de l'orthographe.

J. V.

# BIBLIOGRAPHIE

*South Indian Inscriptions*, t. III, part. II. Inscriptions of Virarajendra I, Kulottunga-chola I, Vikrama-chola and Kulottunga-chola III. Edited and translated by E. Hultzsch... *Madras*, Government press, 1903; in-4°, (iv) p. et p. 125-219, et une planche.

M. le Dr E. Hultzsch vient d'accepter la chaire de Sanskrit à l'Université de Halle ; si nous nous réjouissons, pour les études indiennes, de son retour en Europe, nous ne sommes pas sans quelques appréhensions au sujet de l'avenir de l'épigraphie dravidienne. C'est pourquoi nous avons accueilli avec une joie plus vive que jamais, le nouveau fascicule de sa belle publication sur les inscriptions du Sud de l'Inde.

Ce fascicule est entièrement consacré aux rois Sôja, c'est-à-dire à celui des grands royaumes tamouls qui a duré le plus longtemps, après avoir absorbé les autres. M. Hultzsch en complète et en établit la liste dynastique, du IXe siècle au XIIIe. Nous y remarquons deux périodes où les rois se succèdent rapidement et très nombreux, au milieu du IXe et du Xe siècle. La première est une période de trouble, correspondant à

l'invasion de Kṛṣṇa III, roi Calukya, connu dans le pays tamoul sous le nom de Kannaradêva. La seconde a suivi la mort de Vikrama-Sôja, fils du grand Kulôttunga I, qui était d'ailleurs aussi une sorte d'intrus, car, issu des Calukyas par son père, il n'appartenait à la dynastie sôja que par sa mère, fille de Râjêndra I (1011-12), et par sa femme, arrière-petite-fille du même monarque.

Au point de vue littéraire et linguistique, les quatre princes dont M. Hultzsch publie aujourd'hui des inscriptions, offrent cette particularité intéressante, que la formule eulogistique, initiale de leurs actes, n'est pas unique, comme celles de leurs prédécesseurs ; ainsi pour Kulôttunga I, dont le règne paraît avoir duré quarante-neuf ans (de 1070 à 1118), il y a jusqu'à quatre formules différentes. Ces formules sont, naturellement, en tamoul et en vers. Ce fait tend à confirmer l'hypothèse que le XI^e siècle marque pour ainsi dire l'apogée de la littérature tamoule.

Au sujet de l'appui que peuvent se prêter l'épigraphie et la littérature, le passage suivant de M. Hultzsch est plein d'intérêt. Il rappelle (p. 197), que M. Burnell a été le premier à appeler l'attention sur la vieille grammaire *Vîrasôjiyam* qui, au point de vue de l'histoire litttéraire, fournit une base certaine. Composée par un bouddhiste, Buddhamitra, elle est accompagnée d'un commentaire explicatif par Perundêvanâr, un des écrivains tamouls les plus connus, élève de

l'auteur. M. Burnell supposait que l'ouvrage empruntait son nom de l'un de ceux de Kulôttunga I et qu'il avait dû par conséquent. être composé de 1070 à 1118. Mais un savant indien, Venkayya, a fait observer que le texte même parle d'un Sôja Vîrarâjêndra comme du « patron » de l'auteur. Dans le commentaire, les premiers mots de la formule de Râjêndra I sont cités comme exemple d'une sorte de mètre, et il y est parlé aussi des batailles de Koppam et de Kûḍalçangamam, qui ont été gagnées par Vîrarâjêndra, un roi dont le règne a commencé en 1062-3 et n'a duré que huit années tout au plus. Or, une autre inscription donne à ce roi le titre de Vîraçôja. Il est donc probable que la grammaire de Buddhamitra date de 1065 environ.

J'ajoute que le pandit Venkayya a été désigné pour remplir, au moins provisoirement, l'emploi laissé vacant par M. Hultzsch. Il vient de publier le rapport sur les travaux exécutés par le service épigraphique en 1902-1903.

Julien Vinson.

---

Vinson (Julien). *Manuel de la langue tamoule*, (grammaire, texte, vocabulaire). *Paris*, Imprimerie Nationale, 1903, in-8°, xlvj-240 p. (Bibliothèque de l'École des Langues Orientales vivantes, tome Ier).

Ce qui a amené l'auteur à publier une grammaire

tamoule, il nous le raconte lui-même dans sa savante préface : pendant sa jeunesse il avait été instruit dans l'Inde, par d'habiles connaisseurs de langues indigènes, en tamoul, télinga et sanskrit, et déjà, en 1861, il avait commencé à réunir des matériaux pour une grammaire tamoule. Ses fonctions de professeur à l'Institut oriental de Paris, lui firent un devoir d'écrire une grammaire de la langue vivante qu'il était appelé à enseigner. Mais il se proposa pour objet, non seulement de présenter un auxiliaire pour l'étude pratique rapide du tamoul, semblable à la plupart des vingt et plus grammaires tamoules existantes, mais de faire pénétrer l'étudiant dans l'intelligence scientifique du commencement et du développement de la langue et le conduire ainsi de lui-même à une connaissance complète de cette langue. Le livre écrit dans un style courant et clair, présente, après une remarquable introduction sur l'histoire de la langue et de la littérature tamoule, trois parties, savoir : I. construction des mots et des phrases (1. phonétique, 2. formations nominales, 3. formations verbales et quelques notions de Syntaxe) ; II. des morceaux d'étude en prose et en vers tamouls, écrits en différents caractères, gros, fins et même archaïques ; III. un vocabulaire, puis un appendice comprenant la traduction de quelques-uns des textes, des notions de prosodie, l'indication des sources. Ce qui distingue la grammaire, c'est l'ordonnancement suffisamment complet des matériaux

grammaticaux de règles, formes et exemples, l'abondance des observations de linguistique comparée et des remarques historiques, l'explication de plusieurs problèmes que la grammaire tamoule propose au chercheur.

Cependant, l'usage du livre est rendu très difficile et compliqué, par l'absence d'une disposition claire et d'une exposition schématique du riche matériel. Les deux dialectes de la langue tamoule, le soi-disant « haut tamoul », la langue poétique, et le tamoul populaire, les formes anciennes et modernes, sont ici réunies presque sans distinction et fréquemment mélangées, l'une avec l'autre, de sorte qu'un commençant, auquel cependant le livre est destiné, doit se trouver déconcerté. La proposition que la limite entre ces deux dialectes est « extrêmement incertaine » (p. XXXV), n'est pas soutenable, car les auteurs de bonnes grammaires tamoules, comme Beschi, Graul et Pope, ont fait la preuve que l'on peut à bon droit mettre à part la langue du peuple tamoul, et le *Nannùl*, l'ouvrage classique parmi les grammaires indigènes, est essentiellement un exposé du haut tamoul.

Le commençant regrettera aussi avec peine l'absence d'une exposition schématique des paradigmes de la déclinaison et de la conjugaison, et aussi que les formes des adjectifs, des adverbes et des pronoms ne soient pas traitées séparément, quoique les grammai-

riens indigènes les confondent d'ordinaire avec les formes nominales.

Il n'est pas exact de désigner comme substantives (p. 131) les formes participiales du verbe négatif, *â*, *âmal*, *âdu* ou d'assigner au gérondif incertain du passé le sens du présent (p. 128).

Le Dr Graul n'est pas mort en 1858 (p. XXXI), mais en 1864.

Le texte a été corrigé avec une remarquable sévérité; nous n'avons remarqué qu'un petit nombre de fautes d'impression, comme par ex. p. 71 *nâḷin'* pour *nâvin'*.

Pour celui qui connaît la langue tamoule, cette grammaire renferme tant de choses intéressantes et instructives, que même là où il ne peut donner son assentiment à l'auteur, comme par exemple dans l'assertion que le verbe dravidien n'a eu primitivement que deux temps, un passé et un aoriste, ce qui ne s'accorde que très difficilement avec la grammaire tamoule, elle jette pourtant tant de rayons dans les parties obscures de l'édifice de cette langue, que l'on doit adresser à l'auteur des remercîments pour son travail, en exprimant le vœu qu'il puisse lui être accordé de publier une seconde édition qui, par une plus grande conformité avec la méthode des grammaires européennes, une ordonnance schématique du matériel, et l'addition d'un index des sujets, en facilitera l'usage.

R. Handmann.

(*Litterarisches Centralblatt*, 1er oct. 1904, col. 1337-8).

Il m'a paru bon de traduire cet article, au lieu de le reproduire en original, parce que je voudrais y répondre, brièvement d'ailleurs. Mais je dois auparavant remercier M. Handmann de sa bienveillance et de son amabilité.

Les trois principaux reproches qu'il m'adresse sont de n'avoir pas distingué les deux dialectes, vulgaire et poétique ; — de n'avoir pas suivi le plan ordinaire des grammaires européennes et de n'avoir pas donné de tableaux de conjugaison et de déclinaison ; — enfin d'avoir émis quelques hypothèses hasardeuses, par exemple celle qui n'accorde au verbe dravidien primitif que deux temps, un passé et un aoriste.

Sur le premier point, je ne puis passer condamnation. Je répète de nouveau que les limites qui séparent les deux soi-disant dialectes sont très incertaines. Il y a évidemment des formes que le vulgaire n'emploie pas ; mais, dans les ouvrages modernes en prose et même dans la conversation courante, on rencontre fréquemment des expressions inexplicables sans une connaissance complète de la langue. L'autorité de Beschi, de Graul et de Pope ne suffit pas à me convaincre et ne saurait prévaloir contre les faits. C'est d'ailleurs Beschi qui a inventé cette distinction, avec cet esprit de systématisation propre aux Théologiens et particulièrement aux Jésuites. Des plus anciens textes

poétiques au langage actuel du peuple le plus illettré, l'évolution est continue et je ne vois pas où il y aurait lieu de tracer une ligne de séparation.

Quant au plan, au cadre que j'ai adopté, c'est à dessein que je ne me sois pas conformé au système ordinaire. Le tamoul est une langue agglutinante et j'estime que les langues de cette forme doivent être étudiées d'une façon particulière. On ne peut pas apprendre le tamoul comme on apprend le latin ou le grec, l'espagnol ou l'allemand. Je reconnais volontiers l'utilité des tableaux, mais j'estime que l'élève aura plus d'avantages à les faire lui-même ; il retiendra mieux ainsi ce qui lui aura coûté quelque effort. Mon résumé des p. 217-219 devra d'ailleurs être aux commençants d'un grand secours.

La proposition que le verbe dravidien n'avait primitivement que deux temps est-elle vraiment en opposition avec la grammaire tamoule ? Le rôle du futur y est si complexe, et celui du présent si effacé, leur valeur temporelle si peu précise que les différences formelles seules font la principale distinction. Or, j'ai montré par des exemples nombreux et caractéristiques que les formes du présent et du futur se rattachent historiquement les uns aux autres et que toutes les deux se rapportent à un type primitif caractérisé par l'explosive gutturo-palatale, tandis que le passé est caractérisé par la dentale. Or, les gutturales et les dentales sont certainement les plus stables et les plus précises des explosives.

Je profite de l'occasion pour indiquer quelques *corrigenda* importants à mon livre :

| | | |
|---|---|---|
| p. xxvii, | l. 17 | 10 novembre 1864 |
| xliii, note 2, | l. 13 | kathâ-sarit |
| 29, | 25 | பதேசித் |
| 30, | 3 | *v* est euphonique |
| 71, | l. dern. | நாவின் |
| 73, | 5 | *Sindâmaṇi* |
| 79, | 1 | cet autre |
| 97, | 15 | பதினைந்து |
| 98, | 21 | இலட்சம் |
| 102, | 19 | இருவேம் |
| 103, note 2, | | Châh-'Alam |
| 128, | l. 2 | devant aller |
| | 3 | aille |
| 134, | 4 | *ajuṅguvad'* |
| 154, | 16 | les variations |
| 157, | 7 | போது |
| 159, | 17 | முண்டாய் |
| | 23 | செட்டி |
| 161, | 1 | தடிபி |
| | 28 | விப்பார்த்தான் |
| 162, | 10 | ன்றுதி |
| | 14 | டத்திற் |
| | 19 | ர்த்து |

| | | |
|---|---|---|
| 163, | l. 5 | பார்த்த |
| | 8 | லாமோபோவெ |
| 164, | 4 | வாத்மா |
| 165, | 3 | லேக்கார |
| 166, | 11 | லடைப்பட் |
| | 24 | வொருநரி |
| 167, | l. dern. | தொட்டுப் |
| 172, | 5 | யிருக்கிற |
| 173, | 13 | ப்பார்ச்ச |
| | 20 | அதின் |
| 177, | 4 | ப்பத்தா |
| 182, | 17 | கலரன |
| 198, col. 2, l. 21 | | *çûṭṭu* |
| 199, col. 2, l. 23 | | (h.) *çôḍu* جوڈا . جوڑا |
| 202, col. 2, l. 12-13 | | intercalez : |
| | | தெலுங்கு *téluṅgu*, télinga |
| | | தேவரீர் *tévarîr*, vous qui êtes dieu, votre divinité |
| 207, col. 1, l. 22 | | ajoutez : |
| | | [ou *puṁs*], mâle, homme |
| 210, col. 2, l. 20 | | அபுதுல் |
| 230, | l. 17 | *viruttam* (sk. *vṛtta*) « mètre syllabique » |

J. V.

*Zeitschrift der Vergleichende Sprachforchung.* — Von E. Kuhn und W. Schulze. Gütersloh, C. Bertelsmann, 1904 (livr. 3 du tome XXXIX, XIX de la nouvelle série), in-8°, p. 265-500.

Se compose de quatre articles très intéressants : 1° les éléments vieux-germaniques des idiomes des Balkans, par Richard Loewe (p. 265-334); 2° l'arménien et les langues voisines, par Holger Pedersen (p. 334-485 ; 3° Prothèse, par Jos. Schrijnen (p. 485-489); et 4° la question de l'accusatif avec l'infinitif, par Fritz Wolff (p. 490-500).

---

*Transactions of the Canadian Institute.* Toronto, 1904, gr. in-8° (n° 15, mars, t. VII, part. 3), p. 425-552).

Je signalerai (p. 517-534) un article du Rév. Père A.-G. Morice, des Oblats de Marie, sur « les Nahanes et leur langage », avec des photogravures représentant « un medicine man » et « des femmes en costume de danse ».

Les Nahanes sont une des moins importantes des vingt tribus de la famille Déné. Leur langage est aussi l'un des plus pauvres et des moins compliqués. Le vocabulaire est très mélangé. La grammaire, conforme à celle des tribus congénères, a conservé le duel. On y conjugue les nombres deux, trois et quatre, c'est-à-

dire qu'on peut dire en une seule expression formelle : « nous sommes deux, vous êtes trois, ils sont quatre, etc. » L'accent est très marqué et accompagné d'une intonation que le P. Morice indique par une notation musicale : la phrase commencerait en *fa*, puis finirait à *do* et redescendrait graduellement. Tout cela serait à revoir de très près.

J. V.

---

*Bulletin du parler français au Canada.* Québec, 1904 (tome III, n^os^ 1, 2, 3), 100 p. gr. in-8°.

On y trouve, outre la suite du *lexique canadien-français*, des *sarclures*, *glanures*, *anglicismes*, *questions et réponses*, d'intéressants articles sur *le genre des noms communs* et *le superlatif dans le parler populaire* (M. Rivard), *Cartouche et Mandrin au Canada* (Mgr. Laflamme), *des questions de grammaire*, *la poésie en province*, etc., etc.

---

# VARIA

## I. A qui le tour?

*Nos bons traducteurs. — Morgue anglaise... américaine... allemande... etc.*

Telle est la phrase extraite d'un conte de deux humoristes frères, paru, il y a deux ans dans un grand quotidien :

Le début du repas fut un peu froid. C'était bien la morgue anglaise. On ne s'amusait pas à lancer des boulettes mie de pain à ses voisins.

L'humour est un article particulièrement apprécié des hommes du Nord. Nos humoristes sont très traduits en Angleterre. Le *London Magazine*, dans le numéro de ce mois-ci, sous le titre de rubrique : « *Ruthless Stories* by Max and Alex Fischer », donnait à ses lecteurs, ce conte, illustré par René Bull.

Voici comment il traduisit la phrase en question :

*This was doubtless the american style. No one jerked.*

Ce qui veut dire : « C'était bien la morgue Américaine. On ne s'amusait pas à... »

Or, voici qu'un journal de New-York, que dirige un humoriste célèbre dans les deux continents, emprunta au *London Magazine* la susdite traduction. Il n'y fit qu'une insignifiante retouche. « *The american* style » était devenu « *The german style* ». Lisez : C'était bien la nonchalance allemande !

Que nous voudrions voir la traduction de ce conte dans une feuille berlinoise !

## II. François Coppée à Batz

*L'académicien au musée des costumes. — Bizarre épithalame*

On nous écrit de Batz :

M. François Coppée, dont la personnalité est si connue, s'est

trouvé dernièrement l'hôte de la charmante station balnéaire de Batz.

Comme tout visiteur de marque et qui tient à sa réputation littéraire autant que politique, M. François Coppée a cru devoir faire visite au musée des anciens costumes existant à Batz et y laisser sur le registre mis à la disposition des visiteurs, le curieux épithalame suivant, dont nous garantissons l'absolue authenticité :

Je suis heureux d'avoir vu le musée de Batz,
La Bretagne mettra la République à bas.

M. François Coppée a tenu à prouver en la circonstance qu'il a la foi robuste du breton qu'il n'est pas. Pour la galerie, c'est d'un bel effet!

Mais nous ne savons vraiment guère que penser de l'académicien qui se dépense ainsi en frais d'une élucubration aussi inutile que... peu académique.

(*Le Petit Phare* (de la Loire), 8 septembre 1904).

Le Musée dont il s'agit, fort intéressant, est une entreprise particulière. Il a été fondé par une habitante du pays, M^lle^ Adèle Pichon, qui est aujourd'hui, nous a-t-on dit, religieuse en Corse.

Le distique (?) de Coppée est daté du 26 août 1904.

Un autre visiteur, le 3 octobre suivant, a écrit sur le registre ce qui suit :

François Coppée, un jour, chanta la République :
*Le mobile breton* se croyait très roublard !
Aujourd'hui *le passant*, gâteux, veule, asthmatique,
Expectore des vers que maint patriotard
Proclamera très beaux et grands comme l'empire :
Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire !

## III. Parenté du sanskrit et des langues européennes entrevue au XVI^e^ siècle

*Lettere di Filippo Sassetti* sopra i suoi viaggi nelle Indie orien-

tali dal 1578 al 1588. *Torino*, tip. dell' oratorio di S. Franc. di Sales, 1871, pet, in-8°, xij-255 p.

P. 123-136, XX, A. Piettro Vettori, a Firenze : « tanto è diversa la loro lingua da quella, nella quale è la loro scienza, che ad imparar là pongono 6 anni di tempo : avvegnachi non facciano come gli Ebrei, che insegnono la lingua delle leggi á figliuoli loro, come á insegna pra noi parlare á papagalli; ma costero hanno la grammatica e se ne removo. La lingua in fè è dilettevole, e di bel suono, per li molti elementi ch'egli hanno fino a 53 ; de' quali tutti rendono ragione, facendoli nascere tutti da diversi movimenti della bocca e della lingua. Traducono nella loro facilmente tutti i concetti nostri, e stimano che noi non possiano fare il medesimo de' loro nella lingua nostra, per mancare della metà degli elementi, o più. E' il vero che a proferire le parole loro con li loro suoni ed accenti (che à quelle che é vogliono dare) si ha molta difficultà; e stimo che ne sta causa in gran parto la differente temperatura della lingua, perchè mangiando questi ad ogni ora quella foglia d'erba tanta excellente, che domandano *Betle*, che è astringente, e dissecativa in gran maniera, con quel frutto, che domandano *areca*, che anticamente chiamavasi *Avellana indica*, e con gesso tutto mescolato, hanno consequentemente la lingua e la bocca asciutta e veloce, e noi pe'l contrario... di Coccino, à 17 di gennaio, 1585 » (p. 129-130),

P. 242-247. XXXII. A Bernardo Davanzati, a Firenze : « Sono scritte le loro scienze tutte in una lingua, che domandano *Sanicata*, che vuol dire ben articolata ; nella quale non ci ha memoria quando fusse parlata, con avere (como io dico) memorie antichissime. Imparanla come noi la Greca e la Latina, e vi pongono molto maggior tempo, chè in 6 o 7 anni re ne fanno padroni ; ed ha la lingua d'oggi molte cose communi con quella, nella quale sono molti di nostri nomi, e particolarmente de' numeri il 6, 7, 8 e 9, Dio, serpe, ed altri assai... (s. d.) »

L'éditeur, M. Vincenzo Lanfranchi. ajoute à cette dernière lettre la note suivante : « Della lingua *sanicata* o *sanscrata* già fece parola il Sassetti nella lettera XX a Pietro Vettori. Lo studio comparativo di questo antichissimo linguaggio diede ai

nostri tempi consolanti risultamenti; e raffermo sopratutto la verità del racconto Mosaico sulla unica origine della famiglia umana. Del che non á meraviglia ; perchè, come observa C. Boucheron a tal proposito nella vita del F. Tom. Caluso *promiscuus sermo promiscuae populorum originis testis est.* »

Philippe Sassetti, né à Florence, fils aîné de J.-B. Sassetti et de Marguerite de Gondi, baptisé le 26 septembre 1540, destiné au commerce, il l'abandonna pour se livrer avec ardeur aux études littéraires et scientifiques, mais la mort d'un frère l'obligea de se remettre aux affaires. L'insuccès de ses entreprises le conduisit à Séville et de là à Lisbonne en 1578; de là, il passa aux Indes en 1581. Il y vécut à Cochin et à Goa, faisant le commerce des épices; la maladie l'enleva en septembre 1558. Ses lettres ont été publiées pour la première fois à Florence, en 1858.

J. V.

---

*Le Propriétaire-Gérant,*
E. Guilmoto.

---

*Chalon-s.-Saône. - Imprimerie Française et Orientale, E. BERTRAND*

LES

# LANGUES INDO-EUPOPÉENNES

(SUITE)

---

Ce tableau ne comprend pas énumérativement toutes les langues de la famille; beaucoup ont d'ailleurs disparu et ne nous sont guère connues, par exemple celle des Scythes, qui était probablement un idiome éranien : le nom Anacharsis s'explique par le sanskrit *anagha-rchi* « le sage parfait ». Au quatrième livre de ses *Histoires*, Hérodote nous a conservé deux mots scythes; il dit en effet qu'en langue scythe on appelle *arimaspous* des hommes à un seul œil, de *arima* « un », et *spou* « œil »; or, on a rapproché *arima* du zend *airima* « solitude » (d'où ἔρημος, ἠρεμία), et *spou* de *spas* (lat. *spectare*) « regarder ». Dans une comédie d'Aristophane, *Thesmophoriazousai*, figure un archer scythe qui prononce constamment *t* pour θ, *k* pour χ et *p* pour φ (ἔκω pour ἔχω « j'ai »; τυγάτριον pour θυγάτριον « jeune fille »; πωνὴ pour φωνὴ « voix »; κεπαλὴ pour κεφαλὴ « tête »), ce qui montre à la fois et que les Scythes ne connaissent pas les aspirées et que les Grecs prononçaient le φ comme un *p* aspiré.

Mais, puisque les langues indo-européennes sont très nombreuses, qu'elles sont de différentes époques et qu'elles se rattachent à un tronc commun, on peut les comparer à un arbre extrêmement ramifié et on doit se demander par quels groupements secondaires, par quelles branches principales, les ramifications extrêmes sont reliées à la souche unique. Les linguistiques, les ethnographes, les historiens, se sont préoccupés du problème et ont présenté des solutions différentes. Les uns, comme Pictet, voient dans l'indien, l'éranien, le grec, l'italique, le slave, le celte, le latin, autant de branches indépendantes et ne réunissent que le lithuanien et le slave en un rameau secondaire commun. D'autres admettent deux bifurcations principales, l'orientale subdivisée en indien et éranien, et l'occidentale partagée en trois branches : celle du nord, comprenant le germanique et le letto-slave ramifié ensuite en lettique et en slave; celle de l'ouest, comprenant le celte ; et celle du sud, comprenant le grec et l'italique. D'autres, comme Fr. Müller, rapprochent le celte du gréco-italique. D'autres, comme M. Th. Fick, qui a composé un dictionnaire de la langue indo-européenne commune, trouvent en Europe quatre subdivisions primaires : nord-orientale (letto-slave), nord-occidentale (germanique), sud-orientale (italo-grecque) et sud-occidentale (celte); pour eux, le latin est plus rapproché du grec que du celte. Schleicher, au contraire, rapportait le latin au celte : il divi-

sait la famille aryenne en deux grands rameaux dont le plus septentrional réunissait le germanique, le lithuanien et le slave et dont le plus méridional groupait les cinq autres congénères, partagés d'ailleurs d'une part en arique, c'est-à-dire en indo-éranien, et en gréco-italo-celtique de l'autre, le grec ayant d'ailleurs bifurqué avant la séparation du latin et du celte.

Ces propositions, ces théories ont été contestées par des linguistes de premier ordre et notamment par MM. Johann Schmidt et Abel Hovelacque. Ils ont fait observer que la langue indo-européenne primitive a été évidemment parlée d'abord sur un territoire très restreint, qui s'est agrandi lentement au fur et à mesure que la population augmentait; qu'en même temps, par son éparpillement sur une aire plus étendue, le langage a perdu son unité et a éprouvé des variations locales de plus en plus importantes, où il faut chercher le germe des dialectes postérieurs et des idiomes modernes ; puis sont survenus, pour des causes que nous ignorons, ces grands mouvements migratoires qui ont emporté vers l'est et vers l'ouest des tribus tout entières qui ont dû franchir par étapes successives des espaces considérables, en butte aux intempéries des climats, aux accidents de terrain, à l'hostilité des occupants du sol, et qui se sont enfin fixées dans des régions diverses où leurs idiomes ont achevé de prendre des caractères particuliers, suivant les circonstances locales. Il y avait d'ailleurs entre

chacune de ces peuplades des affinités ou des différences de langage proportionnelles aux différences des temps et des distances, les idiomes de l'est et ceux de l'ouest ayant conservé le moins grand nombre de traits communs.

La reconstitution de ces divers états et de l'état général primitif est une œuvre au surplus fort délicate ; en se déplaçant, les membres d'une tribu se trouvent sujets à des changements de climats, à des conditions de vie nouvelles ; ils peuvent rencontrer des populations diversement organisées dont le contact, quel qu'il soit, exerce une influence plus ou moins énergique.

Au fond de toute langue qui est parlée dans une région où plusieurs peuples ont successivement vécu, il y a des éléments d'origine inconnue qui proviennent évidemment d'anciens habitants du pays. Ces éléments sont des mots d'usage plus ou moins courant qui se sont transmis d'âge en âge avec leur prononciation parfois contraire aux lois phonétiques de l'idiome vivant. Les historiens de l'antiquité classique nous ont conservé des noms de peuples européens qui sont ou les premiers Aryens ou les prédécesseurs des Aryens : Sicanes, Ligures, Ibères, etc. Il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de se prononcer. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'en principe à chaque race doit correspondre une langue différente, car chaque race avait sa langue particulière,

puisque le langage est une des caractéristiques essentielles d'une race. Mais il y a eu de bonne heure tant de croisements, tant de mélanges, tant de substitutions lentes, que les langues et les races ne se correspondent plus aujourd'hui. Les Basques, par exemple, n'ont absolument d'original que leur remarquable idiome et l'anthropologie n'a pu encore retrouver dans les types variés qu'ils présentent leur type anthropologique normal.

Les indications de la paléontologie sont, si j'ose m'exprimer ainsi, plutôt quantitatives que qualitatives. Dans son admirable ouvrage, *Formation de la nation française*, publiée en 1897, notre regretté collègue G. de Mortillet montre qu'il y a eu, en France, aux âges préhistoriques, quatre races successives, dont les deux premières étaient dolichocéphales et les deux suivantes brachycéphales; les premières étaient autochtones, les autres venaient de régions lointaines. La première, du type néanderthaloïde, vivait à l'époque glaciaire et se servait de pierre taillées; la seconde, celle de Langerie, habitait dans les grottes et polissait ses instruments de pierre. Quant aux deux peuples envahisseurs, les plus anciens apportèrent, avec des armes perfectionnées, le culte des morts; les seconds connaissaient la métallurgie et savaient travailler le bronze. Si ces derniers étaient des Celtes, comme on peut raisonnablement le supposer, qu'étaient les autres? quelles langues parlaient-ils? C'est ici qu'intervient l'hypo-

thèse ibérienne, celle qui prétend retrouver chez les Basques un type dolichocéphale spécial qui serait celui des Ibères, habitants antiques de toute l'Europe occidentale ; d'autre parlent des Ligures... Mais comment justifier et vérifier ces suppositions ? Les parentés linguistiques résultent surtout des analogies ou des identités grammaticales, car les vocabulaires n'ont de valeur démonstrative qu'après les grammaires et quand ils confirment leurs indications.

D'ailleurs, l'étude des mots n'est pas aussi aisée qu'elle parait l'être au premier abord; les mots en effet n'ont jamais eu nulle part de significations absolues. Réfléchissez seulement au sens des mots français ordinaires, même ceux qui intéressent les actes les plus communs, les objets les plus précis ; on ne les emploie pas partout de la même façon, et les divers synonymes ont des acceptions souvent très différentes. Pour les bien comprendre et pour les traduire dans une autre langue, il faut connaître l'état mental des gens qui les emploient. Je m'occupe en ce moment de refaire la traduction de vieux poèmes du sud de l'Inde et je suis frappé des inexactitudes qu'ont commises de bonne foi les traducteurs d'il y a cinquante ans. Jugeant des autres par eux-mêmes, prêtant au Indiens les idées européennes, ils emploient, en matière philosophique par exemple, des expressions qui ne rendent pas du tout le sens véritable des mots hindous.

La philosophie indienne est essentiellement maté-

rialiste, car son grand dieu suprême, où tout être vivant aspire à s'absorber, n'est autre chose que la substance universelle ; et pour les sages de l'Inde, le mal c'est l'existence à l'état individuel et isolé. Il s'ensuit que notre mot « âme » n'a pas son correspondant exact dans leurs langues et qu'il est préférable de dire : « la vie, l'existence, l'être ». Un autre exemple du danger de ces assimilations de mots : on a discuté dernièrement la question de l'écriture chez les Dravidiens. Les alphabets dont ils se servent actuellement sont empruntés aux écritures du nord qui viennent elles-mêmes du système graphique des Sémites. Mais les Dravidiens, qui prétendent à une civilisation antique, spontanée, très complète, affirment qu'ils avaient développé une abondante littérature nationale, et ils donnent les titres, traditionnellement conservés mais discutables, de beaucoup d'ouvrages qu'on n'a jamais retrouvés ; il disent qu'ils savaient écrire bien longtemps avant notre ère ; ils produisent, à l'appui de leur prétention, une liste de mots originaux ayant le sens de « livre, écriture, stylet, lettre ». Mais, si nous examinons ces mots de près, que constatons-nous ? que les mots « livre » signifient soit « traité, guide, direction, fil », soit « recueil », soit « paquet » (et l'on sait que les livres dravidiens sont proprement formés de feuilles de *palmier* réunies en paquets), toutes acceptions secondaires et relativement récentes ; — que « écriture » est proprement « peinture,

dessin, signal » ; que « stylet » est « fer, pointe » ; — que « lettre » est surtout « marque, signe, dessin ». Rien de tout cela ne saurait prouver la réalité de l'hypothèse.

Ces raisonnements ont le même défaut que les arguments très employés par les politiciens ou les conservateurs à outrance lorsqu'ils invoquent l'opinion probable, s'il avait vécu de nos jours, de tel grand homme du temps passé. Que diraient, que feraient, que penseraient Voltaire, Rousseau, Diderot, Rabelais, Montaigne ? Il est vraisemblable que s'ils avaient eu notre éducation, s'ils avaient été au courant des découvertes récentes, s'ils avaient connu l'état de la société contemporaine, leurs mentalités auraient évolué comme les nôtres et qu'ils seraient arrivés à un autre courant d'idées que celui où ils ont vécu. C'est un jeu puéril que de conclure d'une situation à une autre, ou de juger d'une époque par les habitudes ou les préjugés d'une époque différente. Tout est relatif en ce monde et il est très exact que ce qui est la vérité en deçà des montagnes peut être une erreur au delà.

Les sciences anthropologiques, et la linguistique en particulier, n'existaient pas il y a un siècle ; et par conséquent leurs conclusions ou leurs propositions échappent aux critiques inspirées par l'esprit de ce temps-là. Pour se rendre compte de l'importance de ces sciences quant à l'histoire de l'humanité, il suffit de se reporter à la conférence magistrale par laquelle

Broca, le 15 novembre 1876, inaugurait les Cours de l'École d'Anthropologie. Il montrait que l'Anthropologie, la science intégrale de l'homme, a besoin du concours de beaucoup d'autres sciences, de l'anatomie, de la médecine, de la statistique, de l'ethnographie, en ce qui concerne l'homme actuel ; de l'ethnologie et de l'histoire, pour ce qui a rapport à l'évolution des individus et des races ; de la linguistique, de la paléontologie, de l'archéologie préhistorique, quand on veut remonter aux origines, aux époques primitives. La science du langage est d'une extrême importance, ce qui ne saurait surprendre d'ailleurs puisque, et l'on ne saurait trop le répéter, le langage est la véritable caractéristique de l'homme, le signe absolu qui le distingue de l'animal. A l'origine, la race et la langue étaient exactement concomitantes, en ce sens que chaque race avait sa langue propre ; mais dans la suite des temps, il n'en a plus été ainsi, car des races ont disparu laissant leurs langues à d'autres peuples, et au contraire, des peuples ont parlé successivement plusieurs langues. C'est ce qu'Hovelacque a parfaitement démontré dans son mémoire *Langues, races, nationalités*. Ce qu'on peut admettre néanmoins, c'est que l'existence d'un idiome indépendant montre qu'il a existé une race particulière qui primitivement parlait seule cet idiome.

Ainsi, nous sommes certains, et nous pouvons affirmer, qu'il a existé une race indo-européenne, mais

nous ne pouvons affirmer que tous ceux qui parlent aujourd'hui une langue, un dialecte, un patois indo-européen, appartenaient à une seule et même race. C'est pourquoi, si la reconstruction de l'état primitif du langage est relativement facile, il est extrêmement délicat de rechercher quels peuples ont été rencontrés et ont pu exercer une influence. L'analyse minutieuse du vocabulaire fait connaître l'état de développement des Aryens avant leur séparation et elle fait voir comment certaines expressions ont été formées plus tard chez chacune de leurs tribus isolées. Nous avons vu tout à l'heure que le futur des verbes était exprimé au moyen d'auxiliaires différents dans l'Inde, en Grèce, en Italie, en Allemagne ; ce qui permet de croire que l'Indo-Européen commun ignorait ce temps. J'ai déjà fait remarquer plusieurs fois que, chez tous les peuples, l'idée temporelle est surtout manifestée par le passé, seul temps qui soit naturellement compris et connu, car le présent même échappe à l'observation ; à une période postérieure s'est formé en temps secondaire différent du passé, indiquant une période incomplète, vague et indéterminée et qui est parfaitement désignée sous le nom d'*aoriste*, c'est-à-dire « sans heure ». J'ai montré l'imperfection du *duratif* des Sémites à côté de leur parfait si précis, et on a observé que cette forme a pris le sens du passé absolu chez les Assyriens. Les Dravidiens ont une conjugaison où le futur est très vague et où le présent est de formation manifestement

secondaire. Les Basques semblent bien avoir plutôt un présent qu'un passé car leur passé a surtout le sens de notre imparfait, mais leurs deux temps ne diffèrent que par la position de l'élément personnel sujet, préfixé ou suffixé à la racine, et il a pu y avoir une évolution fonctionnelle ; d'ailleurs la forme normale du radical basque est le participe passé.

Quant au vocabulaire proprement dit, nous voyons par exemple que le nom de nombre « mille » n'a pas chez les Aryens de forme primitive unique, qu'il en est de même pour beaucoup de noms d'animaux, d'arbres ou de métaux, pour les jours de la semaine ; et il y a là matière à des observations fort intéressantes. L'idée qui a présidé à la dérivation de certains mots est éminnement instructive. Mais d'où viennent les mots d'emprunt ? L'immense aire géographique parcourue par les Aryens devait contenir un grand nombre de tribus humaines différentes, et je ne crois pas pour ma part que certains peuples comme les Ibères ou les Ligures aient jamais occupé un grand espace territorial. De ce qu'il existe aujourd'hui, dans un coin des Pyrénées, une langue extrêmement intéressante et certainement antérieure aux idiomes indo-européens, en a-t-on le droit de conclure que le basque représente le langage antique des Ibères et que ces Ibères formaient jadis une race unique habitant tout l'ouest de l'Europe méridionale ? Je ne le pense pas. L'homme est sorti de l'animalité sur plus

d'un point du globe et à des époques différentes ; chaque groupe humain, très peu nombreux et très misérable, a développé un idiome particulier très rudimentaire. Les jargons des tribus voisines ont dû certainement se mêler et se confondre, mais ce fait n'a pu se produire que sur une surface territoriale restreinte, petit à petit, et sous l'action lente de la concurrence vitale, du contact fréquent ou continu. Les déplacements, les migrations, n'ont pas dû être si fréquents qu'on serait tenté de le croire et beaucoup de peuplades ont dû périr entièrement avec leurs langues non seulement sous les coups des envahisseurs, mais par l'effet de cataclysmes naturels ou par suite de leur propre faiblesse. Dans ces conditions, qui oserait se prononcer avec certitude sur les types anthropologiques de l'Europe et comment veut-on que l'anthropologie proprement dite, que l'anatomie anthropologique, puisse, à elle seule, donner la solution de ces problèmes de race ?

On comprend donc que ceux qui ont cherché à établir l'origine des Aryens se soient surtout appuyés sur des arguments linguistiques. Mais là encore le défaut de méthode, les hypothèses préconçues, les étymologies aventureuses, ont trop souvent amené des conclusions incertaines. Un savant allemand, M. O. Schrader, partage les Aryens en deux grands groupes suivant qu'ils expriment le nombre *cent* par un mot à initiale dure dont la première syllabe est nasalisée, *kentvm*, ou par

un mot à initiale douce, sans nasalisation, *satam ;* le premier groupe comprendrait les Grecs, les Italiens. les Germains, les Celtes, et le second serait formé des Indiens, des Eraniens, de Lettes, des Slaves, des Arméniens, des Illyriens et des Thraces. Mais un seul mot peut-il suffire à établir un classement et à échafauder une théorie?

On a supposé pendant longtemps que le berceau primitif des Indo-Européens se trouvait dans l'Asie centrale et que, de là, ils s'étaient successivement et lentement dispersés, quelques-uns au sud-est vers l'Inde et la Perse, beaucoup d'autres à l'ouest. On s'est avisé ensuite que le point d'origine devait être plus occidental, en Europe même. Un ouvrage important qui vient de paraître, *l'Origine delle Indo-Europei*, par M. E. de Michelis, place cet habitat originel entre le Danube au sud-ouest, les Carpathes au nord et le Dniepr à l'est.

C'est là que seraient formés les proto-Aryens qui seraient rentrés en Asie par la Russie (au nord de la mer Caspienne), par le pays des Kirghizes, par le Turkestan et la Bactriane : rentrés, dit-on, et non entrés, car ces proto-Aryens descendraient de Mongoloïdes venus d'Asie à une époque très antérieure. M. de Michelis rappelle que, d'après Sergi, les brachycéphales seraient arrivés d'Asie vers la fin de l'époque néolithique et que, suivant Taylor, on trouve en Europe deux types brachycépales : le plus ancien, celui

des Lapons, des Ligures, des Basques, et un plus moderne, celui des Aryens et des Finnois ; le premier proviendrait des brachycéphales des périodes quaternaires néolithiques. M. de Michelis, lui, expose qu'au milieu des dolichocéphales de l'Europe antique, il y eut plusieurs types brachycéphales, notamment en France, en Suisse, dans les Balkans ; ils augmentèrent d'importance, se multiplièrent, se répandirent au loin, se mêlèrent à d'autres et finirent par produire le type celtique ; ces brachycéphales étaient des Mongols, originaires d'Asie. Les proto-Aryens se sont donc développés des Mongols, mais ils résultent de la combinaison d'au moins deux types différents ; et M. de Michelis conclut que la constitution d'un type anthropologique est une chose et que la constitution d'un langage en est une autre, sans qu'il y ait entre les deux une corrélation nécessaire. Il croit d'ailleurs à une parenté antique entre les Aryens et les Finnois, même au point de vue linguistique, car les uns et les autres, dit-il, parlent des langues agglutinantes et le finnois est aussi flexionnel.

Nous ne pouvons souscrire à ces conclusions. D'abord, le Finnois ou finlandais n'est point une langue à flexion, et, si les langues ougro-finnoises sont agglutinantes, elles le sont à un degré bien différent de l'aryanisme ; c'est une question de plus ou de moins, d'âge relatif. Mais M. de Michelis se laisse facilement entraîner aux hypothèses sur le terrain linguistique ; il regarde,

par exemple, comme établie, grâce aux travaux de MM. Gèze, Gabelentz et Giacomino, la parenté du basque et du berbère, du copte, de l'égyptien ; or rien n'est plus contestable, et parmi les travaux dont le basque a été l'objet depuis ces dernières années, il n'en est pas de plus insuffisants que ceux de M. Gèze, de plus absurdes que ceux de M. Gabelentz et de plus fantaisistes que ceux de M. Giacomino : des rapprochements hasardés et des étymologies aventureuses n'ont jamais rien prouvé.

M. de Michelis appuie d'ailleurs ses théories d'arguments empruntés surtout à la linguistique ; ainsi, une des raisons qu'il invoque pour apparenter les proto-Aryens aux brachycéphales européens descendus des Mongoloïdes, c'est l'existence en sanskrit, en grec, en latin, en gotique, d'un même mot dont la forme générale est *ayas*, qui paraît avoir eu le sens de « métal », et qui s'applique proprement au « bronze ». L'argument est ingénieux, mais s'il peut servir à prouver que les Aryens, avant leur dispersion, en étaient arrivés à savoir préparer le bronze, il ne démontre pas qu'ils avaient ou non tel ou tel caractère anthropologique. L'hypothèse d'une transformation de Mongols par des croisements, des alliances ou des mélanges n'a rien d'inadmissible en soi, mais, comme les langues mongoles sont absolument et radicalement différentes des langues aryennes et qu'elles ne peuvent pas provenir de la même source, il est certain qu'il a

existé deux races différentes parlant chacune uniquement une des deux langues. Par conséquent, si les proto-Aryens ne sont que des Mongoloïdes transformés, les brachycéphales qui, par leur fusion avec eux, ont amené cette transformation étaient déjà des Aryens parlant une langue aryenne. La race aryenne n'a donc pu prendre naissance en Europe à l'époque où cette race mixte se serait formée. Il est vrai qu'il faut distinguer les Mongols et les Mongoloïdes ; des peuples mongoloïdes peuvent avoir en propre une langue aryenne alors que les Mongols purs parlaient le chinois primitif ; mais, dans ce cas, il ne serait pas exact de dire que l'aryanisme est originaire de l'Europe, fût-ce de l'Europe orientale.

Ici, comme ailleurs, comme partout, on ne saurait rien proposer, rien discuter, rien conclure sans la méthode, sans la seule et vraie méthode, celle de l'observation et de l'expérience, celle qui procède par déductions, qui ne tient compte que des faits réels et de leurs conséquences naturelles. Il ne s'agit pas de construire un édifice superbe où tout plaise au regard, où tout réponde aux désirs les plus exigeants ; il faut avant tout s'assurer que la construction s'élève sur un terrain ferme, qu'elle n'est pas exposée à s'effondrer au moindre souffle du vent ou sous les pieds des visiteurs. Si nous étudions avec ardeur ces questions d'origine, d'évolution, de transformations, de progrès, ce n'est pas uniquement pour augmenter la somme

de nos connaissances; c'est surtout pour préparer les événements de demain, pour trouver des indications sur la marche de la Société, pour chercher en quelque sorte la loi qui préside au développement des peuples. Le grand linguiste allemand dont j'ai plusieurs fois prononcé le nom aujourd'hui aimait à proférer cette sentence, un peu rude en sa forme peut-être mais très profonde: *das werden zu verstehen, sollen wir das gewordene erkennen* « pour comprendre le devenir, nous devons bien connaître le devenu ». Si cette concision sévère paraît obscure et choque notre délicatesse, je citerai une phrase, bien française celle-là, qui exprime la même idée sous une forme toute littéraire ; elle sert d'épigraphe à un livre peu connu, une *Histoire de la Pologne*, par le marquis de Noailles. Ce descendant d'une de ces vieilles familles auxquelles les aspirations de la démocratie sont habituellement étrangères et pour qui les traditions sont plus chères que les améliorations et les réformes, n'a pas craint d'écrire au frontispice de son livre : « C'est en s'appuyant sur le passé que l'esprit humain parvient à soulever le fardeau de l'avenir ».

J. Vinson.

---

# DOCUMENTS ARABES DU SOUDAN

PAR

LE Dr DECORSE ET GAUDEFROY-DEMOMBYNES

---

Nous n'avons recueilli aucun renseignement sur les points d'étape que signale ensuite notre itinéraire : *Dar Djirel*, ou Djebirel, ou Djibrel est inconnu ; *Kilba* est signalé par Von Oppenheim (p. 126) comme un petit État païen du sud-ouest du Mandara, vaincu par un corps de rabistes sous le commandement de Hawa, sœur de Fadel Allah et veuve d'Hayatou. — *Chibaq* paraît bien être un point de la même région, appelé Kibak sur les cartes ; nous n'avons aucun renseignement sur la lutte que Fadel Allah eut à soutenir contre les gens de ce pays. — Le *Margi* est la région située à l'ouest du Mandara ; Fadel Allah renonçait donc à s'enfoncer vers le Sud, en s'apercevant qu'il n'était plus poursuivi, et il choisissait comme point d'appui et de concentration de ses forces *Bergama* ou *Bourgouma*, d'où il pouvait surveiller les événements du Bornou.

Ils lui permirent bientôt de rentrer en scène. En juin 1900, Gentil avait dû enlever le trône du Bornou à Omar Sanda qui se montrait fort mal dévoué à la France, et il l'avait remplacé par son frère Guerbaye qui, avec des intentions meilleures, paraissait capable de reconstituer l'ancien empire bornouan. Fadel Allah lança aussitôt sur lui ses troupes reconstituées, et par *Maidougouri* atteignit rapidement

*Dikoa*. A *N'gala*, il fit subir à Guerbaye une déroute complète qui le rejeta sur le Kanem[1]. — Enorgueilli de ce succès rapide, il se tourna vers les Français et réclama au capitaine Robillot les biens de son père enlevés à Kousri ; le capitaine fit répondre à Fadel Allah de venir le voir à Fort Lamy ; le fils de Rabah donna l'ordre de couper la tête aux trois envoyés de Robillot. Celui-ci se lança aussitôt sur Fadel Allah, qu'il mit en déroute, le 2 février 1901, et qu'il rejeta dans la colonie anglaise de la Nigeria. Ce sont quelques étapes de cette campagne que retrace notre itinéraire : *Bergama*, *Konézi* ou Konéri ; « le combat avec les chrétiens de Berkedje » est le raid de Robillot ; nous ignorons quel est le nom qui y apparait. *Bellaraba* est connu ; il n'en est pas de même de *Ma'allem Zi* et de *Kouni*, avec qui Fadel Allah aurait eu à combattre. Il rentre enfin pour la troisième fois dans son quartier général de *Bergama*. C'est à cette période de la campagne que se rapportent les négociations de Fadel Allah avec les agents anglais (juin 1901) ; c'est à Bergama qu'il reçut le major Mac Klintock et le lieutenant Mac Gregor[2].

Sans attendre le résultat de ces négociations, Fadel Allah, apprenant que Guerbaye avait repris possession du trône du Bornou, reprit la route du Nord et s'empara de *Dikoa*, d'où il chassa Guerbaye. Le colonel Destenave qui venait d'arriver, le 18 juillet 1901, à Fort Lamy, se mit aussitôt en marche sur Dikoa, qu'il trouva évacuée par les rabistes le 11 août.

1. Gentil, *Empire de Rabah*, p. 264 ; von Oppenheim, p. 121. — De Maïdougouri à N'gala s'ouvre la route naturelle formée par la vallée d'une rivière qui tombe au Tchad. la Komadougou : voy. Barth., t. II, p. 446.

2. On trouvera des renseignements sur ces événements dans von Oppenheim, p. 123 suiv., et dans le Bulletin du Com. Af. fr. de 1901, not. p. 333 s. et 387 s. — Au cours de sa belle exploration de la Benoué-Logone, le capitaine Löller signale la présence de Fadel Allah aux monts Mendiff le 2 juin 1901 (Com. Afr. fr. 1902. Supp. p. 124).

L'un des officiers lancés à la poursuite de Fadel Allah, le capitaine Dangeville[1], sut retrouver sa trace, et après une belle marche le surprit à *Goudjba*, en territoire anglais : Fadel Allah périt dans le combat, et deux jours après, Niébé, perdu dans le pays infidèle (*Kirdi*) où les fugitifs étaient reçus à coups de flèches par les habitants, se rendit au capitaine français[2].

1. Le commandant Dangeville vient de mourir à Tlemcen, où il était officier d'ordonnance du général Delanneau. — Goudjba est sur la route de Kano à Oudji (Maidougour), à cinq jours de marche de ce dernier point (Barth., t. II. p. 452).
2. Destenave, Rev. Géog. juillet 1907, p. 6.

*Addenda*. P. 11 l. 9 suiv. Dans le mot *Bala*, la première voyelle est entre *o* et *a*. — l. 23. *Dendjé* chez les Saras, au sud du lac Iro, à l'est des Kaba de Simmé.

## II

### Le combat de Nyellim
(17 juillet 1899)

Ce document, comme le suivant, a été fourni de vive voix au Dr Decorse par Niébé, fils de Rabah interné à Fort Sibut (Krébedjé). Il eût été désirable de le donner sous une transcription précise ; mais le Dr Decorse qui sut s'improviser arabisant et recueillir si utilement des renseignements linguistiques, ne pouvait atteindre du premier coup à l'exactitude minutieuse que l'on peut gagner seulement par une longue expérience; il a été nécessaire de reproduire sans changements appréciables la forme qu'il avait adoptée. Il semble donc dangereux de hasarder, à propos de ces textes, des observations grammaticales sur le dialecte arabe du Soudan oriental; celles qu'il paraît possible de tenter seront présentées, avec le vocabulaire, dans la seconde partie de ce petit travail. On se contentera ici des indications nécessaires à la compréhension du texte.

On doit dire cependant que ces spécimens de l'arabe soudanais appartiennent à la langue la plus courante, telle que la parlent les nègres en adaptant la morphologie arabe à leur syntaxe et à leur phonétique maternelle; il est probable que l'aspect des dialectes arabes varie selon les différences qui existent entre les idiomes nègres locaux. Certains personnages, certains groupes d'hommes, parlent certainement un arabe plus pur : M. le commandant Largeau a bien voulu nous indiquer que Gaourang, souverain du Baghirmi, qui a

étudié au Wadaï, est l'un de ces délicats. Mais cette pureté relative du langage est-elle due aux études que certaines personnes ont poursuivies dans les sciences musulmanes, et se rapproche-t-elle de la langue du Coran et de celle de la littérature orthodoxe, qui est une langue morte; ou se trouve-t-on en présence d'un dialecte bédouin vivant, encore employé par des tribus du Soudan ; c'est ce qu'une étude plus approfondie des dialectes arabes de cette région pourra seule nous apprendre. La présente publication n'a pour but que d'attirer l'attention sur ces questions, qui restent à résoudre.

Gemmĕna[1] min Kuno fögger. Arai doha missil da ; djina fi hadjer ; 'ötman, 'Abd el Qāder, Kuradj, Sultan Arba', éni Babeker, ana, Talahatu, Kabsur, Fekih Hamed Kebir, It, Haméden, Chékh Dahab, 'Arab, Amir Yusuf, Fekih Hamed Saṛir, 'Abdullah.

Hadjer nās 'ötman sabah ; anin munchaq, ana, Fekih Hamed Kebir ; 'Arab garib 'adil. Ṛanna : djah la Illah ; gunna : Allah akbar fi michirikin ; djahad el michirikin fi Allah. Dausuna ; naçar mata ; mudfah chilna. Gaurang 'arrat ; haurin Bagirmi chilna.

Itta ma' akhuk, machina fi harba ; kan harba dja, ma'a tigiri, tedaus sawa, tumut sawa. Kan al muala ma qatelek tunçur tegbel sawa. Fi l ān tkhāf, bilhe machina ma sawa, 'arret. Khallān.

*Traduction*

Nous partîmes de Kouno à l'aurore ; le soleil du matin, comme maintenant, quand nous arrivâmes à la montagne :

1. Dans les conditions où ces textes sont publiés, il n'y a pas à chercher la précision des sons. G et s sont toujours durs ; q est le qaf et k, le kef ; u = ou ; ' est 'ain et ṛ = ṛain.

Othman, 'Abd el Qader, Kouradj, Sultan Arba', ici Babeker, moi, Talahatou, Kabsour, Fekih Ahmed Kebir, It, Hameden, Cheikh Dahab, Rabah, Amir Yousouf, Fekih Ahmed Seghir, 'Abdoullah. Voici la montagne : les gens d''Othman étaient à l'est ; nous au pied, c'est-à-dire moi et Fekih Ahmed Kebir ; Rabah juste au milieu. Nous chantâmes l'intercession de Dieu ; nous dîmes : « Allah est le plus grand contre les chrétiens. Fais la guerre sainte aux chrétiens dans le chemin de Dieu. » Nous nous battîmes. Les chrétiens moururent. Nous prîmes les canons. Gaourang s'enfuit. Nous prîmes les femmes des Barmas.

Toi et ton frère, on marche au combat ; quand vient la bataille, tu cours avec lui, tu te bats ensemble, tu meurs ensemble. Si le Seigneur ne te fait pas mourir, tu es vainqueur, tu marches en avant ensemble. Quand tu as peur, alors on ne va pas ensemble : tu te sauves.

C'est fini.

*Notes*

Ce court récit se rapporte, comme on le voit, à la bataille des Nyellim ; il nous apprend seulement les noms des chefs rabistes qui y prirent part et nous donne des indications stratégiques vagues. Le texte n'est pas nettement établi ; nous le donnons avec hésitation.

Nous avons rappelé précédemment (p. 14) que Bretonnet, accompagné de Gaourang, fut écrasé le 17 juillet 1899 par l'armée de Rabah sur la montagne dite de Togbao, où il s'était fortifié. Gentil a donné à la page 302 de *la Chute de Rabah*, un croquis du terrain de la bataille, auquel nous renvoyons.

L. 1 : Les formes *gemmena*, *fögger*, *missilda* avec leur redoublement, donneront lieu à des observations. — *Min*

est la prononciation orientale et classique : notamment Spitta-bey : *Grammatik des arabischen Dialektes von Aegypten*, p. 166; Reinhardt, *Arabisches Dialekt von 'Oman and Zanzibar*, p. 101 ; etc.

L. 2 : *Hadjer* au sens de montagne; *éni* nous paraît signifier *ici :* Niébé mime le combat.

L. 2 suiv. : Les chefs, dont les noms sont donnés ici, sont connus pour la plupart.

*'ötman* est 'Othman Cheikho ou Wachekho, Djellabi d'origine, compatriote et familier de Rabah; à partir de la campagne du Baghirmi, il commandait la 10e bannière ou « bairak » de l'armée. A Kouno, bien que sa bannière eût suivi Fakih Ahmed Kebir, il était resté auprès de Rabah, et il commandait, le 27 octobre 1899, les troupes qui, postées sur les bords du Chari, répondaient au feu de la canonnière de Gentil ; blessé par un obus du canon-revolver, il fut porté par ses hommes sous un arbre où un second obus le tua[1].

*Abd el Qader* est sans doute le neveu de Gaourang que le capitaine Julien nomme comme chef de la 18e bannière depuis la campagne de Kouno ; il ne la cite point cependant parmi les chefs présents au combat des Nyellim.

*Kouradj* nous est inconnu. *Sultan Arba* nous paraît devoir désigner un chef d'auxiliaire.

*Ba Baker* ou *Abou Bakar*, fils d'Arbab, d'origine djellaba, faisait partie, comme Rabah, de l'entourage de Zobéïr; il le rejoignit dès qu'il se fut séparé de Soleiman et commanda dès le début la seconde bannière de l'armée. Principal lieutenant de Rabah, c'est lui qui après la défaite de Hachem, roi du Bornou, conduisit les troupes chargées de le poursuivre; de même qu'après le combat des Nyellim, il fut chargé de surveiller les mouvements de Gaourang fugitif. Blessé

1. Gentil, *l. c.*, pp. 156 et 290; von Oppenheim, p. 57 ; Julien, *États Senoussiens*, pp. 18, 70, 77 et 80.

dans le tata de Kouno, le 27 octobre 1889, il mourut le 14 novembre à Mandjafa, des suites de sa blessure[1].

*Talahata*, ou Tala'tou, est un Haoussa dont le nom apparaît pour la première fois au combat des Nyellim ; il commandait la 23e bannière au combat de Kouno. Resté à Logone avec Fadel Allah, bien que sa bannière fût à Kousri, il n'assista pas à la défaite de Rabah[2].

*Kabsour*, ou Capsoul, ou Abou Kapsoul était un esclave Kreich, élevé par Rabah. Dès la campagne du Baghirmi, il commandait la 12e bannière de l'armée, et c'est à sa tête qu'il assistait au combat de Kouno. Il prit part à l'embuscade, qu'après la prise de Kousri par le commandant Lamy, Fadel Allah tendit au lieutenant Rondeney et qui se termina par la défaite de Fadel Allah et la mort de Capsoul (9 mars 1900)[3].

*Fekih Hamed Kebir*, Djellabi comme Rabah, fut l'un de ses premiers compagnons. On le trouve, pour la première fois à Kouno, chef d'une bannière, la 25e. Il n'assista pas cependant au combat : sur l'ordre de Rabah, il avait quitté la ville à la tête de sept bannières, pour empêcher la jonction de Gaourang avec Gentil. Au moment de la bataille de Kousri, il était resté avec Niébé à Dikoa, dont il était gouverneur. Il se fit tuer à Deguemba, où voyant ses deux fils tomber à ses côtés, il se jeta sur les baïonnettes des tirailleurs (2 mai 1900)[4].

*'It*, Ith, Ide est un Tayaché qui dès le début des campagnes de Rabah, commandait la 5e bannière. Il fit constamment partie des troupes laissées sous le commandement

1. Julien, pp. 4, 16, 18, 20, 70, 84; Gentil. pp. 138 et 161 ; von Oppenheim, p. 57.
2. Julien, pp. 70 et 89.
3. Julien, pp. 18, 70, 85; Gentil, p. 192 ; von Oppenheim, p. 57.
4. Julien, pp. 6, 70, 76, 80; Comité Af. franc. 1901 Rens. p. 20.

de Fadel Allah à Dikoa, puis à Logone : c'est ainsi qu'il n'assista ni au combat de Kouno, ni à celui de Kousri. Il fut tué devant Dikoa dans un combat singulier avec le lieutenant Dupertuis, le 11 août 1901[1].

*Hameden*, ou Hamadène, Taâyché du Darfour, commandait la 3e bannière à Kouno. Il était absent du combat, ayant accompagné Fekih Ahmed Kebir dans son mouvement contre Gaourang; il fut tué à Kousri avec Rabah[2].

*Chekhdahab*, ou Chekh el Dahab, arabe Salamât, commandant de la 11e bannière depuis la campagne du Baghirmi, faisait partie à Kouno de la colonne de Fekih Ahmed Kebir, mais était avec Rabah à Kousrî[3].

*Amir Youssouf* Mandarati, originaire du Mandara, dirigeait à la bataille de Nyellim l'une des deux bannières de la garde de Rabah; devenu chef de la 27e bannière, il assista au combat de Kouno et fut tué à Kousri[4].

*Fekih Ahmed Seghir*, d'origine arabe, beau-père de Niébé, commandait la 15e bannière à Kouno, où il empêcha Rabah de faire une sortie. Il était à Logone avec Fadel Allah au moment de la bataille de Kousri[5].

*Abdoullah*, ou Fekih Abdellahi, est signalé par Julien (p. 53) comme chef d'une bannière de la garde au combat de Nyellim.

L. 6 : *sabah* = orient; — *anin* nous paraît être le pluriel en *in* de *ana*.

Bien que la rédaction de ce passage soit fort étrange, on peut comprendre les faits de la façon suivante :

Les hommes de 'Othman Cheikho furent placés au point 4

1. Julien, pp. 4, 16, 18, 69 ; von Oppenheim, p. 58 ; Com. Af. franc. 1902, p. 84 ; Destenave, in Rev. Géog. juillet 1903, p. 6.
2. Julien, pp. 69, 77 et 85.
3. Julien, pp. 18, 77 et 89 ; von Oppenheim, p. 58.
4. Julien, pp. 53, 70 et 89.
5. Julien, pp. 70, 80 et 89.

du croquis de Gentil (p. 302), sur le bord du Chari, faisant face aux deux collines, que Bretonnet, Braun et Martin occupaient avec deux pièces de canon et trente hommes. Niébé et Fekih Ahmed Kebir faisaient face aux deux sommets principaux A et B, que tenaient Gaourang avec ses Baguirmiens, et Durand-Autier, avec dix hommes et une pièce de 4 ; c'est le point 3 du croquis de Gentil. Rabah était resté au centre et poussait l'attaque contre Bretonnet. Le rôle de Niébé et de Fekih Ahmed fut fort important, si les indications qui précèdent sont exactes : en effet, ce sont eux qui, s'emparant du défilé 1, commencèrent sur Bretonnet un feu plongeant, qui rendit la situation désespérée, et tuèrent Durand-Autier au moment où il tentait de faire retraite. — Cette manière de comprendre les indications du texte ne concorde pas exactement avec le récit du capitaine Julien (p. 51), qui place Rabah à l'extrême droite de son armée.

L. 7 : nous ne sommes nullement sûr de *djah la Illah*.

L. 8 : *gunna* est l'assimilation bien connue pour *gulna:* v. not. Marçais : *le dialecte arabe de Tlemcen*, p. 27. L'Arabie connaît *ginna*, in Socin et Stumme : *Diwan aus Central-arabien*, p. 201. — *Michirikin*, en admettant l'existence du second *i* (*chi*), peut-être bien léger, peut s'expliquer, d'un côté, par la propension des nègres à n'avoir que des syllabes ouvertes, et d'un autre, par le goût de l'harmonie vocalique. *Michruq* et beaucoup d'autres formes verbales en *mi*, existent not. dans le dialecte de Zanzibar; Reinhardt : *op. cit.*, p. 167.

L. 9 : *dausuna:* « ils nous offrirent le combat ». Cette expression est comprise au Maghreb, au sens de « se prendre de querelle avec quelqu'un », « en venir aux mains avec lui ». Le sens primitif est « fouler aux pieds » ; mais celui de « combat, razzia » est littéraire, bien qu'il ne se trouve pas dans les dictionnaires courants. Le Lisan el 'Arab dit

en effet (t. VII, p. 393) : « On dit : l'ennemi a fait une incursion dans telle tribu ; il l'a visitée, fouillée et foulée aux pieds, جاسوم وحاسوم وداسوم, pour exprimer que l'ennemi a tué les hommes de la tribu, a fouillé les habitations et les a pillées. »

L. 9 : *mudfa'* pour *midfa'* est bien connu : v. not. Landberg : *Hadramaut*, p. 424. — *chal*, *ichil* est très employé au sens d'ôter, enlever, prendre, en Orient et même au Maghreb. Voy. Kampfmeyer, in *Mittheilungen des Seminars für Orientalische Sprachen*, t. II, 1897. 2e partie, p. 160, en Choa et en Wadayen.

L. 10 : *'arrat* est le régulier *'arrada* : conf. Kampfmeyer, *l. c.*, en Choa, courir = 'aret. Il est rare au Maghreb; à Tlemcen, les femmes disent *'arrêt luh*, « cours après lui, attrape-le. »

L. 11 : *itta:* l'emploi de ce pronom isolément, comme un appel, explique l'assimilation de l'*n* et du *t;* la voyelle initiale s'en trouve encore abrégée et baisse d'un ton : d'ailleurs, l'arabe oriental connaît *inté :* conf. Socin et Stumme, *l. c.*, p. 92. — nous croyons qu'il faut comprendre *machina*, comme le français vulgaire « on s'est bien amusé », pour « nous nous sommes bien amusés », mais il faudrait d'autres exemples.

L. 17 : *Kan* = si : conf. Stumme : *Grammatik des tunisischen Arabisch*. p. 142 ; Socin et Stumme : *Centralarabien*, p. 88 ; Reinhardt, *l. c.*, p. 123, etc. — *tigiri*, *tumut*, *tunçur*, *tegbel*, nous paraissent s'expliquer aisément par l'harmonie vocalique : conf. l. 8 supra. Conf. Spitta, *l. c.*, p. 202.

L. 20 : *bilhe* = *beynama ?*

L. 21 : *khallan* = *khallini*, « laisse-moi », « c'est fini », « c'est tout ». Conf. Stumme, *l. c.*, p. 142, etc.

## III

### De Béhagle et Rabah.

Wöqt hua dja, sow lu tabur, dju addakhal ; el'Arab djuha, Salam el'Arab. 'Arab khātab fi ferach ; wones ma' l'Arab ; zubbaṭ kullhu ga'idin. Gal et tordjman ta'li. Kelem Musa Béhagle. « Djit be aman walla duas ? » Musa Béhagle gāl : « tallah wahit, waman wahit. » 'Arab : « Aman lek wahit. » Agam, salam. Musa Béhagle agam foq. 'Arab agam foq. Salam l'Arab. 'Arab gāl Djubara : « Weddi M. B. fi bètak. » Djubara wadda Musa Béhagle fi bèthu. Sowluh bèt semeh. M. B. — Ga'ad 'asker, kullu ga'idin khalas. Djubara dja, gāl : « asow ana bèt khalas. » Chal loh gemeh, bed djedad u djedad, ris, dihin, leben ; chāl u weddi Musa Béhagle. M. B. gāl : « semeh, gul l 'Arab bark Allah lèh ». Djubara gamma ; dja l'Arab ; gāl : « M. B. gāl : bark Allah lèh ; fi da » amān ; ana luh bedaura. » 'Arab gāl : « ṛanim weddi, Dju- » bara, l'asker M. B. Da haga an 'asker ; gul : hada ana » 'Arab djibet l'asker ; khalli yakul. » Djubara waddah l M. B. Gāl : « Chekel akel djibet da an ita, M. B. ; ṛanim » ana djabu an 'asker. » M. B. gāl : « Semeh ! » 'Arab sow aman ketir bilhè. — Ambakir duhur 'Arab nādi Fadel Allah, Mohammed Niébé, Feqih Hamed Kebir, Feqih Hamed Seṛir : « Chilu sunun an fil u rich an na'am, weddu l M. B. » Mongulé arba' an rich an na'am weddi l M. B. — M. B. gāl : « semeh, bark Allah léh fi l 'Arab. Da chekel ana M.B. » nedaura. » Gemmena, djina l 'Arab : « M. B. gal : semeh, » semeh, semeh. » U l 'Arab gāl : « Khalas. » 'Arab gāl :

« semeh ». 'Arab gāl : « amchiu fi bèt. » Anin gammena, machiu fi bèt.

Regödna yum taláta ; M. B. chāl maktub an addar. Djā l'Arab ; fertakha l mektub ; garab 'Arab : gāl : « Na'am lek » Dikoa, Nguruna, Gulfèi, Marwa, Kussuri, Lugun ; ana » nedaura dār dā ané. » 'Arab gāl : « Lechiunu? » Gāl : « Dar » neqsim usuṭ ; min Kussuri sabah anéi ; min Dikoa lèk, » 'Arab. » 'Arab gāl : « Echunu? » Gāl : « Dār da ana » nedaura. » 'Arab gāl : « Lala ! » 'Arab gāl : « Dar da ana » tarabouta. Kifènhu negsim dar ma'g da? Itta, M. B., » tembedur aman? Gennim ma'i ; chukel tudur kulluh » ana 'Arab ne'tik ; ne'tik dār tegenim fuguh. Nosow » suq ma' k ; illé tudur negsim dār ana 'Arab, abet. Da » missilda nās dār bahasuni ; hakèdeda kèkèfènu sultan » tinen begenim fi dar, ma fi ! » M. B. gāl : « Lala ! Kan » itta, 'Arab, itta abet ma tichil dar dagu, kan itta radji, an » ichil dar da minnaka. » 'Arab gāl : « Lala ! itta djit be » aman ; ma djit be kalam fasih. Itta kelem da missilda ma » semeh ! » M. B. gām, dja fi ferach an 'Arab ; ga'ad fogoh ; masak 'Arab min idenhe. 'Arab gāl : « Lala ! Itta djit aman » wahit, Allah wahit ; ma nenséi chekel fasih lek, M. B. » M. B. gāl : « Lala ! ille nugum mud dara ! » 'Arab gāl l 'asker : « Agurbu M.B.! » « Weddi fi bèt Djubara, arbu- » tuh ! Doggu fogho mukiha. Amchiu, djubu 'asker » M. B. ; djubu sunduq an M. B. » Djābu khalas. Djābu sunduq khalas ; doso fi bèt el mal. Kalam khalas.

Naçar kull mut khalas. Gauranga djara fi gèchi. Mudfa', zerat chilna ; bundugia kullèh chilna ; 'asker kulluh mutu, khalas Musa Samba Sal, tinèin. Regödna fi hadjer arba'. Gemmena ; mechina fi Kuno : wéselna fi bèt Gaurang. Regödna yum arba' : wuddna djuab fi Dikoa. Gulna : naçara matu khalas : Gaurang 'arret fi gèchi. M. B., 'Arab sow djuab le Fadel Allah,

gāl : « M. B., aqtuluh. » Fadel agam fi bèt Djubara : « Djub M. B. » Fadel gāl : « M. B. » Gāl : « Na'am : — » Addau, abui djab waraga ; gāl nöqtulek. » Gāl : Abui « gāl, Kan ichil ichahada, ma nöqtulek. » M. B. gāl : « Ma nechil ichahada. » Fadel Allah gāl : « Weddu » M. B. Wedduh ssuq, alluguh foq. » Bornu djabu habil ; 'Arab rabotu M. B. fi ragabtha ; alloguh fi hateb. Rebothu ; M B. māt khalas. Bornu dju kelem Fadel Allah gāl : « M. B. mata khalas. » Fadel Allah gāl Bornu : Amchiu, « weddu M. B. ; adufunuh be'id. »

*Traduction*

Quand il arriva, on lui fit accueil solennel ; il entra ; Rabah était dans la cour. Il alla saluer Rabah, qui tenait audience ; il se présenta à lui, devant tous les chefs assis. Rabah fit venir l'interprète, et dit à M. de Béhagle : « Viens-tu avec la paix ou avec la guerre ? — Par Dieu seul, dit M. B., c'est avec la paix seule. — Alors, dit Rabah, que la paix seule soit à toi. » Il se leva et salua. M. B. se leva et Rabah aussi ; et il salua Rabah, qui dit à Djoubara : « Emmène M. B. dans ta maison ». Djoubara emmena M. B. dans sa maison, et il lui donna une bonne maison. Ses hommes étaient là ; ils étaient tous là. Djoubara vint et dit : « Je vais lui faire, moi, une installation ; voilà ! » Il lui apporta du blé, des œufs, des poulets, du riz, de la graisse, du lait ; il en apporta et le donna à M. B. « C'est bien, dit M. B. ; va dire merci à » Rabah. » Djoubara s'est levé ; il est allé trouver Rabah et il lui a dit : « M. B. a dit : Remercie-le ; c'est bien là la paix ; » je suis très satisfait de lui. — Djoubara, dit Rabah, porte » un mouton aux hommes de M. B. C'est pour les hommes. » Dis-leur que moi, Rabah, je l'envoie à ses hommes ; fais-les » manger. » Djoubara le porta à M. B., en disant : « Mange

» les provisions ; je les ai apportées pour toi ; le mouton, je » l'ai apporté pour tes hommes. — C'est bien, dit M. B. » Rabah lui fit beaucoup de bien.

Le lendemain, à midi, Rabah fit venir Fadel Allah, Mohammed Niébé, Feqih Hamed Kebir, Feqih Hamed Saghaïr : « Prenez des défenses d'éléphant et des plumes » d'autruche ; portez-les à M. B. » On porte quatre sacs de plumes d'autruches à M. B. — M. B. dit : « C'est bien ; » merci pour cela à Rabah. Moi, M. B., je suis très content de cela. » Nous nous levons ; nous allons trouver Rabah : M. B. a dit : c'est bien, bien, bien. » Rabah dit : « Allez- » vous en chez-vous. » Nous nous sommes levés et nous sommes allés chez nous.

Nous avons passé comme cela trois jours. M. B. a pris une carte du pays et a été trouver Rabah ; il a déplié la carte ; il s'est approché de Rabah et il lui a dit : « Voilà ! tu as Dikoa, » Ngourounou, Goulféi, Marwa, Koussouri, Logone : moi, » je veux tous ces pays-là pour moi. — Pour qui cela, dit » Rabah. — Le pays, dit-il, je le partage au milieu ; à l'est » de Koussouri, c'est à moi ; à partir de Dikoa, c'est à toi, » Rabah. — Pourquoi cela, dit Rabah. — Ce pays-là, dit-il, » je le veux. — Mais non, dit Rabah ; ce pays-là, c'est ma » terre ! Pourquoi partagerais-je le pays avec toi. Toi, M. B., » veux-tu la paix ? Viens razzier avec moi ; tout ce que tu » souhaiteras de Rabah, je te le donnerai ; je te donnerai le » pays que tu conquèreras ; j'y ferai avec toi un marché, » mais que moi, Rabah, je partage le pays, jamais. Si c'est » comme cela, les gens de ce pays se fâcheront contre moi ; » alors tu t'arrangeras avec eux, toi, M. B. Voyons ! Com- » ment y aurait-il deux souverains dans un même pays ? Ja- » mais ! — Non, dit M. B., si toi, Rabah, tu ne veux pas me » donner ce pays-là, si tu refuses, je te le prendrai ce pays-là. — » Non, dit Rabah, tu es venu avec la paix ; tu n'es pas venu

» avec de mauvaises paroles ; et des paroles comme celles-là » ne sont pas bonnes. » Alors M. B. se lève; il va au tapis où Rabah est assis ; il s'assied au-dessus de lui ; il prend Rabah par les mains. « Non, dit Rabah. Tu es venu avec la paix » seule, par Dieu seul ; j'oublierai ta méchante action, M. B. » Non, dit M. B.; à moins que j'aie le pays. » Rabah, alors, dit aux soldats : « Emparez-vous de M. B. ; emmenez-le dans » la maison de Djoubara, et attachez-le ; mettez-lui des fers. » Allez ! Amenez les hommes de M. B. ; apportez ses ba- » gages ! » Ils apportèrent tout ; ils apportèrent tous les bagages ; on les mit dans le trésor. C'est tout.

(Au combat de Nyellim), tous les chrétiens étaient morts. Gaourang avait fui avec son armée. Nous prîmes les canons, les cartouches ; nous prîmes tous les fusils ; tous les soldats étaient morts, sauf M. Samba Sal et deux autres. Nous restâmes quatre jours ; puis nous partîmes pour Kouno; nous arrivâmes dans la maison de Gaourang. Nous restâmes quatre jours. Alors, nous envoyons une lettre à Dikoa. Nous disons : « Les chrétiens sont morts tous ; Gaourang a fui avec » son armée. » Quant à M. B., Rabah fait une lettre à Fadel Allah, où il lui dit : « Pour M. B., tuez-le ! » - Fadel Allah s'en va à la maison de Djoubara : « Amène M. B.! » Fadel Allah dit : « M. B. ! — Voilà, dit M. B.— Ils m'ont apporté » une lettre de mon père qui dit que je te tue. Mon père à » dit : S'il veut se faire musulman, je ne te tuerai pas. — Je » ne me ferai pas musulman, dit M. B.— Emmenez M. B., » dit Fadel Allah, emmenez-le sur le marché et pendez-le ! » Les Bornouans apportèrent une corde ; les Arabes attachèrent M. B. par le cou et le pendirent à une pièce de bois. Ils l'accrochèrent : M. B. mourut. Les Bornouans vinrent dire à Fadel Allah : « M. B. est mort. » Fadel Allah dit aux Bornouans : « Allez ! Emportez M. B. Enterrez-le bien loin » d'ici ! »

*Notes*

Ce récit n'est pas un document historique sûr : il a été fait à un officier français, avec le désir de pallier le crime, en expliquant tout au moins l'arrestation. Il a cependant un certain accent de vérité ; on y sent du respect pour le courage du prisonnier. Il semble qu'on peut penser que s'il ne dit pas toute la vérité, le peu qu'il dit est à peu près vrai. Le capitaine Julien a recueilli sur ces événements des renseignements du plus grand intérêt ; M. Terrier, secrétaire général du Comité de l'Afrique Française, a bien voulu nous communiquer ce travail, rédigé d'après le récit d'un témoin oculaire ; M. le capitaine Julien ajoute qu'il a fait subsidiairement appel au souvenir de Niébé. Nous ne nous croyons pas le droit d'emprunter au capitaine Julien autre chose que l'indication des dates des événements.

On sait que M. de Béhagle, chargé d'une mission commerciale au Tchad, crut possible d'entrer en relations avec Rabah et ne craignit pas de se confier à 'Othman Cheikho, gouverneur de Kousri. Avec une faible escorte, il arriva à Dikoa, à la cour de Rabah, le 27 mars 1899.

L. 1. *sow :* c'est la seconde forme de سوى, qui équivaut, au point de vue du sens, à صنع et فعل ; v. le Mohit el Mohit, cité par Dozy. C'est la troisième forme ساوى qui est usitée avec cette acception en Maghreb.

L. 3. *weness* est أنس, conjugué comme un verbe assimilé ; — *zubbat :* les officiers de l'entourage de Rabah, chefs de bairak. = ضبّاط.

L. 9. *Djubara* est un Djellabi, compatriote de Rabah et l'un des compagnons de la première heure ; chef de la

17e bannière, il habitait à Dikoa une maison située en face du palais du sultan ; il prit part à la bataille de Kousri[1].

L. 17. *bedaura. be* est la particule du dialecte égyptien ; v. Spitta-bey, *l. c.*, p. 208.

L. 4. *am bakir*, le lendemain : conf. Kampfmeyer, *l. c.*, p. 162.

L. 5. Fadel Allah était le fils aîné de Rabah, et frère germain de Niébé ; leur mère Fatouma, convaincue d'adultère, avait été exécutée par ordre de son mari, à Gribindje, avant la conquête du Bornou. — Fadel Allah commandait l'une des bannières de l'armée ; mais son père le chargeait volontiers d'expéditions où il commandait une véritable armée : c'est ainsi qu'il fut chargé de poursuivre le sultan de Bornou, Hachem, et qu'occupé d'opérations militaires spéciales, et tenu, pour ainsi dire, en réserve par son père, il n'assista à aucun des grands combats avec les Français : Nyellim, Kouno, Kousri. Nous avons rappelé, à propos du premier de ces textes, la campagne que Fadel Allah conduisit contre les Français et à laquelle le capitaine Dangeville mit fin à Goudjba. — Il a été déjà question des autres personnages[2].

L. 15. Le capitaine Julien place cette scène le 15 avril 1899 (*l. c.*, p. 6).

L. 18. Ngourounou est au nord-ouest de Dikoa ; Marwa est au sud-est du Bornou, en pays Mousgou, sur le parallèle de Kousso ; les autres villes ont été déjà citées dans notre petit texte : « itinéraire de Rabah ».

Le 18. *lächiunu, echunu, kifenu.* Ces expressions seront à examiner avec soin, quand on sera sûr de leur prononciation : nous croyons qu'il faudrait orthographier, *lächiyunu, achunu* et *kifänu.* Elle sont d'ailleurs déjà connues, notamment en tu-

1. Julien, *États Senoussiens*, p. 89 ; id. *mém. sur de Béhagle*, p. 5.
2. Julien. *États Senoussiens*. p. 5 ; v. aussi *supra*. p. 23 s.

nisien, qui a *achnūa*, *lächnua* et *kifenhuwa* (Stumme. *Tunis*. pp. 119 et 120). Le marocain *achenhua* et *laïch* (Lerchundi : *Rudimentos del arabe vulgar* (2e éd., pp. 148 et 154); le tlemcénien ne connaît *achenhū*, *achnū*, que dans la bouche des juifs (Marçais, *l. c.*, p. 174); le bagdadien a *chinu* (*Central-arabien*, III, p. 101). Il est admis, depuis Nöldeke (Wien. Zeit. Kunde Morg. 1894, t. VIII, p. 268), que l'*u* de ces expressions est la trace du tanouin dans أَيْ شَيْءٍ. Le *lächiyunu* de notre texte est conforme à cette théorie : il garde, comme le *chinu* bagdadien, une trace de la voyelle *i* de شَيْ suivi d'un *u* qui doit être faible et commandé par l'harmonie vocalique. Mais le *n* de *kifänu* nous paraît à expliquer autrement.

L. 5. *bedur* paraît être ici la métatèse de *arada*-أَرَادَ.

L. 9. *abet* ne garde point, comme dans d'autres dialectes, la trace du tanouin de *abadan*.

L. 10. *Hakédeda* est une déformation pour *hakkakda* : conf. Stumme : *Tunis*, p. 140.

L. 4. *bèt el mal*. Rabah avait créé autour de lui tous les organes d'un empire musulman : on connaît le rôle du *beit el mal*, du trésor public, où entrent notamment le butin et le produit des confiscations.

L. 6. Le narrateur, pour expliquer la mort de de Béhagle, reprend son récit à la fin du combat de Nyellim.

L. 10. Trois tirailleurs blessés survécurent seuls au combat de Nyellim. L'un d'eux, le sergent Samba Sall, après une conversation dramatique avec Rabah, réussit à s'échapper et rejoignit Gentil au village de Gaoura sur le Chari, le 15 août 1899. Les deux autres sénégalais furent mis à mort par ordre de Rabah [1].

L. 16. M. de Béhagle mourut le 15 août 1899 ; il fut enterré

1. Gentil, *l. c.*, p. 123, 130, 131 ; Julien, *Senoussi*, p. 59 et suiv.

sur la route de Sokoto, dans un puits, qui fut aussitôt comblé. Un monument a été élevé à Dikoa par le colonel Destenave, en souvenir de ce meurtre et de la vengeance qu'en tirèrent les Français[1].

1. Julien, *de Béhagle*, p. 11; Bull. Com. Af. fr. 1902, p. 86, où l'on trouvera des détails sur la découverte du corps de l'explorateur par le colonel Destenave.

---

Nous avons renoncé à publier la chanson des soldats de Rabah, annoncée à la page 1, l'état du texte ne permettant pas d'en donner une interprétation suffisante.

---

# VOCABULAIRE[1]

## A

**Abeille** : *nahala ;* nahal W.

**Abîmer** : *fesed ;* part. p. *telef.*

**Abruti** : *hawan ; ṭais* = طايش.

**Aborigènes** : *siyâd bled , siyâd dar.*

**Acheter** : *chra ;* aor. *nechri, ichri ;* imp. *echri ;* chereta C. ; nachiri nebi W.[2].

**Affaires** : *cheyel ;* (vêtements): *kumam*[3].

**Agenouiller** (s') : na bourouq W. (1re p. s. prés.).

**Aider** : *sa'ad.*

**Aigle** : *'agab.*

**Aiguille** : *ibre* W.

**Aile** : *djinh*[4].

**Aimer** : je t'aime : nabarek. neridak W.

**Aisne** : *roufa'*[5].

**Ainsi** : *hakêkeda.*

**Aisselle** : *abat.*

**Ajouter** : imp. *zid.*

**Aller** : *mcha, mchina ;* aor.

1. Les mots en italique sont ceux qui ont été recueillis par le Dr. Decorse ; on a inséré dans le vocabulaire, en caractères ordinaires (Ch = Choa, W = Wadaï), les mots publiés par Kœlle et reproduits et étudiés par Kampfmeyer dans les Mitt. Seminars für Orient. Spr. zu Berlin, 1899, 2e part., p. 148 suiv., travail qui sera désigné ici par Kam. Les renseignements fournis ne permettent pas de noter l'accent avec certitude : on y a renoncé. La transcription est celle qui a été indiquée plus haut (p. 118), voir aussi ci-dessous, p. . — Les annotations portent sur les documents nouveaux : on n'a pas reproduit celles de Kam. ; les transcriptions s'imposent en général sans qu'il soit nécessaire de les indiquer. D'autres expressions, au contraire, n'ont pu être expliquées. — 2. Nachiri nebi de Kam. est : faire le commerce. — 3. Sans doute قُمَام, au sens de قَمَاش : tous deux signifient balayures, restes. — 4. Cette prononciation, qu'on entend parfois au Maghreb, n'est pas classique : Mohammed et Tounsi (trad. Perron) donnent pour le Wadaï *djenah* (p. 420). — 5. رُفَع (oriental).

*nemchi, yemchi*, imp. *emchi;* je vais : machet C., ana mächi W.

**Ami** : *çaheb; refig;* sahib W.

**Ancien** : *gedim.*

**Ane** : *homar*[1].

**Année** : *sana.*

**Antilope** : *amraï*[2].

**Appeler** : *nada;* imp. *nadi;* s'appeler : *tesm.* banada C., ninade W. (j' appelle).

**Apporter** : aor. *nedjib, idjib;* imp. *djib; reddi;* ... à : ... *lè.*

**Après** : *ba'd.*

**Araignée** : *abu chabech;* am nuchab W[3].

**Arbre** : *chedder*, chedar C. et W; grand arbre : *chedder ṭawil.*

**Arc** : nobäl W[4].

**Armée** : *gèch.*

**Arrêter** : *agaf;* arrête : *agif, ardja;* wagaft C., ana negif W. (je m'arrête) ; *dell*, aor *ndell;* arrêtons-nous ici : *ndellu hini*[4].

**Arriver** : *usel, uselt, uselna;* aor. *nusel;* imp. *usel.*

(s')**asseoir** : *ga'ad;* aor. *nag'od;* imp. ag'od ; je m'assieds : gaat C., nagoad W.

**Assez** : *khalas;* c'est assez : *kafa.*

**Assiette** : *tasa, sèniè.*

**Atre** : *ladaï.*

**Attacher** : *rebeṭ;* part. p. *marbuṭ;* — attachez-le : *arbutha.*

**Attraper** (un poisson) : karapta C., nagurob W.

**Aujourd'hui** : açbaht C., alyom W.

**Aurore** : *fögger.*

**Aussi** : *thani.*

**Autant** : *gedd, methel.*

**Autour** : *idur;* autour de : *'ala.*

**Autrefois** : *zaman dè; fi zaman.*

**Autruche** : *na'am.*

**Aveugle** *'amian.*

1. Sur la prononciation du kesra en o, voy. notamment Wallin in Zeit. Morg. Gesell., t. XII, p. 668. — 2. مارية ? = antilope blanche. — 3. ابو شبث = ام نُشَّاب. Les deux verbes نشب = شبث signifient « s'accrocher, se coller à ». Au Wadaï, il semble bien qu'il faut lire نشّاب, « flèche, dard ». Belot donne شَبَث pour « araignée » : Dozy n'a que « mille pieds ». — 4. On dirait volontiers ظلّ, « être à l'ombre, s'arrêter à l'ombre » ; mais est-ce bien l'origine de *dalla* « rester » que Tallqvist note in *Arab. Sprichwörter und Spiele*, p. 33, n° 41, l. 2. Socin (Diwan Centralarab. intr. p. 149) indique l'emploi de *dalla* comme inchoatif pour « continuer à faire » : *dalla yemchi* « il continua à marcher ».

## B

**Bague** : *khātem.*
**Baigner (se)** : *berred* (1re p. s. pr.) kasalt C., nilbaratW.
**Baisser** : *nezzel.*
**Balayer** : *gucha*[1].
**Barbe** : *degen.*
**Battre** : *degg ;* il a battu sa femme : *degg martha*[2].
**Beau** : *semèh.*
**Beaucoup** : *kathir.*
**Bec** : *guddum :* gros-bec (oiseau) : *tyuka*[3].
**Bélier** : kabch W.
**Bengali** : *tintin.*
**Berge** : *karko*[4].
**Beurre** : *dihin*, samin, dehen W.
**Bien** : c'est bien : *zëïn ;* subst. afi C., afia W.
**Bientôt** : *garib.*
**Blanc** : *abiod ;* abiar C., abiat W.; homme blanc : ahammar W.
**Blé** : *gemèh.*
**Bœuf** : *bagar*, C. et W.
**Boire** : *chreb ;* aor. *nechreb, ychreb;* imp. *achreb*, 1re p. s. pr. bechireb W., nachirab W.
**Bois** : *hatab, chedder ;* hadab W.
**Boîte** : *kos, amurtaya*[5].
**Bon** : *semèh ;* zéin, samha C.; zen W.
**Boubou** : *ferda*[6].
**Bottes** : *djizem.*
**Bouc** : bise W.
**Bouche** : *khachim*[7] ; khachim C. et W.

1. قش. — 2. Le C. Largeau signale cette forme comme d'un emploi constant; il est du reste très maghrébin. Et Tounsi donne même la seconde forme : *daggugu-ho:* « assommez-le ». — 3. Kanem. — 4. Faut-il penser à غرق ? V. Dozy à cette racine. غريق الصحرا : le fonds du désert (Stumme Trip. Beduinenlieder, p. 69, v. 179). V. aussi كرخ in Dozy. — 5. كوس ou كوز ? voy. Dozy. C'est non une jarre en terre, mais une petite boite en fer. — Le second désigne une boite en peau, où les femmes mettent la graisse : مغطاية ?? — 6. فردة : voy. Dozy et ses références. — 7. خشم signifie « nez » en arabe classique, et il a conservé ce sens dans certains dialectes maghrébins et orientaux (voy. Dozy) : tunisien *khchêm.* Dozy a indiqué déjà qu'il a, au Soudan, le sens de bouche, notamment dans l'expression خشم الكلام donnée par Barth. Kamp., p. 168, renvoie à Nachtigal, III, 227, qui dit : « Le sultan du Wadaï s'entretient avec les envoyés par l'intermédiaire de ses deux interprètes, *khochem el kelām*, qui, d'après une

**Boucle** : hurta[1]; (d'oreille) : fada-rial W.
**Bouclier** : *bela ?*
**Bouillir** : faire bouillir : *ṛalla;* bouillant : *ṛal.*
**Bouteille** : *gazaz*[2].
**Bouton** : *zerār*[3].
**Bracelet** : *suwor;* — de cuivre : *ambèliè, kirdi;* — de pied : *khalkhal;* dinlids W.
**Branche** : *werchal ?*
**Bras** : *ḍera'*; edag C., droa W.
**Brebis** : taurié C.? nadje W.
**Briquet** : *zenat.*
**Briser** : *kasser;* part. p. *mokassar;* il a été brisé en miettes : *têtkasser.*
**Brousse** : *khala.*
**Brûlé** : *maharug.*
**Buffle** : *djamus.*

## C

**Cacher** : *lebbed*[4].
**Cadeau** : *salām.*
**Cadenas** : *tabl.*
**Caisse** : *çandug.*
**Calebasse** : *gara'* C. et W; calebasse entière avec un trou : *bokhsa*[5].
**Calotte** : *tagil.*
**Caméléon** : *ibrèdjoki;* héribé W.
**Camp** : *giger;* camp fortifié : *karnak, dordor*[6].
**Canaille** : *fāsel.*
**Canard** : *amkilili.*
**Canne** : oud W.
**Canon** : mudfah.
**Canot** : margab W.
**Capable** : *geder.*
**Capsule** : *qabsur*[7].
**Captif** : *'abid, khadem, regig;* ébid C., abid W.
**Carquois** : turbach W.
**Carte** : la carte du pays *mektub an addar.*
**Cartouche** : *seref*[8].
**Case** : *bêt;* biat C., bêt W.
**Casser** : 1re p. s. pr. kasarta C., nagsir W.
**Causer** : (être cause de) : aor. *idjib;* — (s'entretenir avec) :

coutume ancienne, doivent appartenir aux tribus des Eregat et des Mahariya et être des *fuqaha* », plur. de *faqih* « juriste, savant ».

1. خُرْتة. — 2. قزازة. *Gazaz fadda :* timbale en métal dont se servent les Européens. — 3. زرّ, pl. أزرار. — 4. لبّد. Boctor donne لبد pour « se blottir ». On dit aussi au Maghreb *rah lâbed* « il s'est caché ». — 5. قرعة ; بخش « percer d'un trou »?? — 6. *Giger* m'est inconnu; *karnak* paraît être kotoko; دوردور = muraille. — 7. Capsule. Voy. suprà, p. . — 8. ظرف, exact. : étui de métal.

*wones ;* (bavarder) : *hedji ;* je suis venu causer : *djit nehedji*[1].

**Ceinture** : *ser*[2].

**Certainement** : *çahih.*

**Chaîne** : *zauzir.*

**Chaînette** : *sersir.*

**Chaleur** (du soleil) : *harraya.*

**Chameau** : *djemel.*

**Chanter** : *ranna, rannit ;* aor. *neranni ;* imp. *ranni.*

**Chapeau** : (de bédouin à grands bords)[3] : *fangè ?* — djakoya C., dagié W.

**Charbon** : *fehham ;* djamur W.

**Chat** : bise W.

**Chaud** : *sekhan. hammi, harr ;* il fait chaud : *el wata harr ;* hami C.; wodsa W.

**Chauffer** : *hamma ;* part. p. *mohammi.*

**Chaussure** : *markub ; mest*[4].

**Chauve** : *aslah*[5].

**Chauve-souris** : *wadwad*[6] ; abergeb W.

**Chef** : *soultan, amir, kebir ;* chiah C., soldan W.

**Chemin** : *derib.*

**Chemise** : khalag C., khalak W[7].

**Cher** : trop cher : *gasi.*

**Chercher** : aor. *nekas ; imp. kus*[8] ; *fettech ;* aller chercher : *djab.*

**Cheval** : *djaad ;* djanga C., hosân W.

**Cheveux** : *cha'ar ; suf,* C. et W.

**Cheville** : *kirkimè ?*

**Chèvre** : *ranem ;* anam C.; neze W.

**Chien** : kalb C. et W.; (de fusil) : *djawat.*

**Chier** : *fourar.*

**Chrétien** : *michirikin, navar, neçara.*

**Ciel** : djenag C., aldjenna W.

**Circoncire** : *tehara, dè'hara.*

**Cire** : *chem*[9].

**Clairon** : *brudji.*

**Colère** : en colère : *za'lân ;* je suis très en colère contre lui : *ana za'lan foghu kathir*[9].

1. هجا ; أنس, « plaisanter, blaguer ». — 2. أزر ? — 3. مظلّ. — 4. مست, mot turc d'origine persane, « demi-botte, chausson de cuir mou non fendu par dessus lequel on porte une autre chaussure » (Barbier de Meynard, dict. turc. (Voy. Dozy). — 5. اسلخ. — 6. وطواط. — 7. Kam. p. 213. خلق pl. خلقان est peu usité au sens de vêtements; voy. Dozy. Barth, III, 338, dit que Masséña du Bagirmi est un grand marché de ces chemises que les indigènes appellent *bol.* — 8. قسّ. — 9. زعلان, voy. Dozy.

**Collier** : *murdjan* (corail).
**Combattre** : *dus.*
**Combien** : *kam.*
**Comme** : *methel, missil;* comme cela : *methel da.*
**Commencer** : *bda ;* aor. *ybda;* imp. *abda.*
**Comment** : *ke, kef.*
**Concubine** : *serria.*
**Conduire** : *wadda;* imp. *weddi, weddu.*
**Connaître** : *'aref;* part. p. *ma'ruf.*
**Contre**. *'ala.*
**Coquilles** : *karkar*, *gergur*[1].
**Corbeau** : *'arab.*
**Corde** : *habil* W.
**Corne** : *gern.*
**Côte** : *dulu ;* saf W.
**Côté** : *çof, chaga;* (flanc) : *kilerè ?;* à côté de : *garib;* de côté, de profil : *awedj ;* (mettre à côté de la cible) : *awedj ;* de l'autre côté de la rivière : *moqta' el bahr.*
**Coton** : gatun W.
**Cou** : *regaba ; ragaba* C. et W.
**Coucher** (se) : *reged, regged ;* je suis couché : bargut C., nargud W.
**Coude** : *ku'*, kubag C., zinda W[2].

1. Ce mot peut être à rapprocher de كركور, monceaux de pierres, si fréquents dans l'Afrique du Nord et particulièrement au Maroc. Voy. *Doutté : Les tas de pierres*, Alger, 1903. On sait le rôle important des nègres dans les pratiques magiques de l'Afrique du Nord : voy. not. Andrews : la fontaine des génies. Alger, 1904. — 2. Les expressions relevées par Kam. dans Kœlle lui avaient semblé d'une explication difficile (p. 211) : l'indication du Dr. Decorse ajoute à la confusion. Il faut accepter ces dénominations, tout en précisant leur sens exact, autant qu'il est possible. — زند paraît désigner le cubitus ou le radius ; الزندان sont les deux os de l'avant-bras ; mais le sens de poignet est dans tous les dictionnaires : le sens de coude m'est inconnu. — Pour كوع au sens de *coude*, Dozy indique deux sources, not. Boctor : Harder le donne comme arabe vulgaire, dans son *deutsch-arabisches Hand-Wörterbuch*, auquel ont collaboré les répétiteurs indigènes du Séminaire des Langues Orientales de Berlin. Beaussier donne pour : كاع « os du coup de pied », et Kasimirski pour كاع et كوع « os de la cheville ». Il résulte cependant du

**Coudée** : *ḍera'*.
**Coudre** : 1re p. s. pr. khayata C., nakhayit W.
**Couffin** : *bokoya ?*
**Couper** : *gaçç;* aor. *negoçç, tegoçç;* imp. *guçç;* part. pass. magçuçu; 1re p. s. pr. gadahta C., nagda W.
**Courir** : *djra;* aor. *tidjri, yidjri; adjiri;* 1re p. s. p. : aret C.; nadjiri W.
**Courant** : *chellāla.*
**Courroie** : *sèr*[4].
**Couteau** : *sekin; sakin* C. et W.
**Couvercle** : (de pot) : *tabag.*
**Couvrir** (un pot) : 1re p. s. pr. sadeta C., nakhatil W.
**Cracher** : *bezakh.*
**Crapaud** : *kindikindi ?;* dèfdè W.
**Crétin** : *mabun*[2].
**Crier** : *eyid*[3]*; kelem fog; korarag ?*
**Crochet** : *kundjara*[4].
**Crocodile** : tumsa W.
**Croire** : *ḍann;* je crois qu'il ne viendra pas : *ḍenni ma yèdji.*
**Crosse** de fusil : *kurnap*[5].
**Cru** : *lèï*[6].
**Cruche** : *dullang ?*

Lisan el Arab X, 192, que ces mots désignent des parties du poignet : الكوع désignerait les os qui sont à la base du pouce et à l'extrémité du radius : الكاع serait les os qui sont à la base du petit doigt et à l'extrémité du cubitus; d'après une autre version du Lisan الكوع serait les premiers, et الكرسوع les seconds. Il y a donc une véritable déformation du sens pour arriver à celui de coude. — Le *kúbag* donné en Choa par Kam. est évidemment كعبك « ton coude »; la même liste donne *kābu* en Adrar : or, كعب est l'os de la cheville, du cou de pied. Le sens de coude doit être apparu par une similitude d'origine et de sens avec كوع ; tous deux signifient les os de l'articulation des membres supérieurs et inférieurs, ce qui est fort explicable. La confusion avec زند, et ensuite avec مرفق « coude », est moins naturelle.

1. أزر. — 2. مهبول ? — 3. عيّط. — 4. خنجر. — 5. كرنيفة. — 6. نىّ.

**Cuiller** : *mukurafa*, *kurul*, *mihara*[1].

**Cuisses** : *urq*[2], nusag C.· gaïmé W.

**Cuire** : 1re p. s. pr. basut C., natubukh W.

**Cuivre** : *uchas*.

## D

**Dans** : *fi*.

**Danser** : *li'b ;* je ne danse pas: maunalab munkar[3].

**Déchirer** : *cherreg ;* aor. *icherig ;* part. pass. *mochreg*.

**Datte** : tamar W.

**Dedans** : *fi*, *dakhel*, *djua*.

**Dehors** : *barra*.

**Delà** (au) : *fuq*.

**Demain** : *ambaker ;* bukura C., ambakir W.

**Demander** : *worri ;* prés. anida C., nadba W.; demande-lui : *worri lèh*.

**Démolir** : *ferteh*.

**Dent** : *sunun ;* sunōn C., sin W[4].

**Derrière** : *warra*.

**Dès** : *min*.

**Descendre** : *nezel*.

**Dessous** : *tèht*.

**Dessus** : *foq*.

**Devant** : *geddām*.

**Diable** : chétān C., ibilis, séitān W.

**Diarrhée** : *cebeb*.

**Dieu** : alla C. et W.

**Difficile** : *gāsi*, *ma hayin*.

**Dire** : *gāl :* aor. *negul, tegul, yègul ;* imp. *gul*.

**Disperser** : *chett*[5].

**Doigt** : *açabè'* ;asab C.,osba W.

**Donner** : *'āta ;* aor. *nā'ti*, yā'ti ; imp. *ā'ti ;* part. pass.

1. مغرفة ; peut-être français *cuiller ; mèhara* est la coquille d'une espèce d'unio. — 2. ورك qui signifie *hanche*, est aussi donné par Bocton au sens de *cuisse*. — Kam. explique *nusag* par نَصّ الساق ; c'est quelque chose comme نَصَك, d'après les indications données ici sur l'interrogatoire, d'où est sorti le vocabulaire. — 3. Kam. a évidemment vu que le Wadaï était une explication : « je ne danse pas parce que ce n'est pas convenable. » — 4. Le vocabulaire de Kœlle donne, pour ce mot comme pour quelques autres, une forme qui s'explique par les conditions dans lesquelles le vocabulaire a été recueilli ; *sunonag*, c'est *tes dents*, celles que l'interrogateur montre pour obtenir de l'indigène le renseignement cherché ; puis il montre la bouche d'une troisième personne et l'indigène dit *sunonah : ses dents*. Kam. paraît hésiter à y voir le pluriel : on comprend bien cependant que la notion du pluriel soit ici dominante ; on verra qu'elle l'est même dans d'autres cas, où l'explication physique ne suffit plus. — 4. سِنّ.

*ma'ti;* je te donne : *na'tek;* adedak W.; donne-moi : *djib iléy.*

**Dormir** : *nam;* pr. *inum;* nenum W.; imp. *num.*

**Doucement** : *bechéich.*

**Douleur** : *wagi'a.*

**Doux** : *helu.*

**Droit** (tout) : haadag C.

**Dur** : *gawi;* viande dure : *laham qâbis.*

## E

**Eau** : *mè;* almi C.

**Échanger** : *beddel.*

**Écorce** : *grifè*[1].

**Écouter** : *sma'.*

**Écrire** : *keteb; nekteb;* part. pass. *mektub.*

**Éléphant** : fil W.

**Emporter** : *wedda; nweddi;* imp. *weddu.*

**Emprisonner** : *habes;* pr. *nehibs.*

**Encre** : dowaê W.

**Enfant** : *aled;* petit enfant : *merdu'*[2].

**Enfer** : nara layama C.; djahannama W.

**Enfoncer** : *dakhkhal;* part. pass. *modakhkhal.*

**Ensemble** : *djem'in; sawa sawa.*

**Ensuite** : *mb'ad*[3].

**Entendre** : prés. sumahta C.; nasma W.

**Enterrer** : imp. pl. *adufunu.*

**Entre** : *bên.*

**Épaule** : *kètif;* kidfag C.; kitif W.

**Épine** : *chuk.*

**Esclave** : *'abid, regig;* femme *khadem;* W.

**Est** : *çabah.*

**Éteindre** le feu : *qtel nar.*

**Étoupe** : *nnun?*

**Étranger** : dêfan W.

**Étroit** : *daïg.*

**Éventail** : *adjadja.*

**Excepté** : *illa.*

## F

**Face** : en face : *geddam, mqabl*[4]; face à face : *geddam;* de face : *'adil;* subst. *widjah.*

1. قرفة : panarabe ; voy. not. pour le Soudan Burckhardt, p. 295.

— 2. مرضوع ; il y a d'ailleurs hésitation sur la transcription de ce mot. — 3. من بعد. — 4. من قبل.

**Fâcher** (se) : *redeb.*
**Facile** : *hagin.*
**Faible** : *daïf, gawi ma fi.*
**Faire** : *sawè ;* imp. *so*[1].
**Falloir** : il faut : *la budda.*
**Famille** : *'ayal.*
**Farine** : *dęgig.*
**Fatigué** : *ta'ban ;* je suis fatigué : *'iyit*[2].
**Femme** : *mra ;* mara C. et W. ; pl. *hawin*[3].
**Fer** : *hadid* W. ; les fers : *gèd ;* djintsir W.
**Ferme** : zar, zara C. ; zar W.
**Fermer** : *sedd.*
**Fesses** : *djaba'*[4].
**Feu** : nar C. et W.
**Feuilles** : *worej ;* hawan C., hachich W.
**Ficelle** : *habil.*
**Fil** : *khed ;* W.
**Fille** : *binèya ;* biti W. ; jeune fille : banat, bit C. ; binèya W.
**Fils** : *aled ;* woladi W.
**Finir** : *khallas ;* c'est fini : *khelas.*
**Flèche** : nochab W.
**Foie** : *kibdè.*
**Fois** : *merra ;* une fois : *merra wahed ;* deux fois : *mertin ;* trois fois : *merrat tlata ;* etc. ; — chaque fois : *kullu khatra.*
**Force** : *gawa.*
**Forêt** : kadade W.
**Forgeron** : *haddādi.*
**Fort** : *gawi chaddid.*
**Fouetter** (un enfant) : katal C., nadurob (1re p. pr.) W.
**Fourmi** : *nèmlè.*
**Frapper** : *dreb ;* aor, *nedreb, tedreb, yidreb ;* imp *adreb ;* il frappe : *yidugg.*
**Frère** : *akhu ;* C. et W.
**Froid** : subst. *berd ;* adj. sagid. C. ; sage W.
**Front** : *djapa'*[5] ; wudjak C.
**Fuir** : *'arred ;* 2e pers. *'arrett ; djaru.*
**Fumée** : *dakhkhan ;* dokhan W.
**Fusil** : *bandugèya ;* bundega C., bindeg W.

## G

**Gale** : djarab W.
**Garçon** (jeune) : walad C. et W.
**Genou** : rukubda[6], rukuba C. ; rugba W.
**Gens** : *nas, nas denia.*

1. — ساوى, maghribin. — 2. اعيت. — 3. Peut-être حورين, pluriel régulier de حور, considéré comme un singulier. — 4. جباعة. — 5. جبهة. — 6. Probablement رقبة ذا, *ce genou*, conformément aux indications données ci-dessus, p. 44, note 4.

**Glouton** : ragib C.
**Grand** : *kebir*, *tawil ;* kabiri C. ; kabir W. ;
**Grand'père** : radjil chaïb C. ; djedag W. ;
**Grand-mère** : aya kabir C., djideta W.
**Gras** : *semin*.
**Guêpe** : dogban W.
**Guerre** : *harba ;* hazi W. ; faire la guerre : *dawas*.

## H

**Hache** : *fās ;* fasa C.
**Hacher** : *gatta*[c].
**Haie** : *zeriba*.
**Haricot** : *lubia*, W.
**Haut** : *ṭawil*.
**Herbe** : *gech* [1].
**Hibou** : *anguqum* [2].
**Hier** : *amich ;* umbakar C., amis W.
**Hippopotame** : *ngirinti*, *nguratu* [3].
**Hirondelle** : *amdjerari* [4].
**Homme** : *radjel*, *nadem* [5], radjil C. et W. *nās*.
**Hors** : *barra*.
**Houe** : kadanka C., djaraï W.
**Hyène** : *marfein* [6].

## I

**Ici** : *hini*.
**Imbécile** : *mahdjoun* [7].
**Instant** : *sa'a ;* à l'instant : *fi sa'a*.
**Insulter** : *ayyār*.
**Interprète** : *tordjman*.
**Ivoire** : *sinn ;* sin al fil W.

1. قش : voy. Dozy et not. Burckhardt : Nubie. — 2. ام قويقة qui est donné par Gasselin, dict. fr. arabe. Voy. aussi Dozy à قاق et قويقة ; la nasale finale est peut-être déterminée par la forme générale du mot. — 3. Probablement bornouan. — 4. Sans doute ام جراري « l'oiseau qui accompagne les labours » ; « *djarāry*, instruments qui tiennent lieu de charrue pour les labours », Moh. et Toun., p. 380. Voy. ci-dessous *houe*. — 5. بن ادم. — 6. ام العرفين « la bête aux deux crinières » ; j'ignore cette expression, qui est d'ailleurs préférable au nom bien connu de la hyène العرفاء, « celle qui a une crinière » ; car la hyène a deux crinières érectiles, l'une sur la tête et l'autre au milieu du dos. —7 معجون. La forme connue est عجبان.

## J

**Jamais** : *abadan*, *abet*.
**Jambe** : *sāq ;* ridjil C. et W.
**Jaune** : *açfar*.
**Jeter** : *zugla*[1] : jette-çà dehors : *azugla da barra*.
**Joue** : *chidiq*.
**Jouer** : badalal C. ; (à un jeu de hasard) : *gamar ;* je ne joue pas : maunalab W.
**Jour** : *daha*, *yam ;* chamich C., nahar W.
**Jumelle** : (lunette) ; *nadara*.
**Jument** : faras W.
**Jurer** : *halef*.
**Jusque** : *hatta*.

*(A suivre.)*

Dr Decorse et Gaudefroy-Demombynes.

1. Peut-être استلقى.

# Θυμός ET LA FAMILLE

Θυμός est pour θυν-ϝος et le sens premier de ce mot important est « agitation, ardeur, échauffement » ; — d'où « ardeur intellectuelle, passion, irritation, désir » ; — d'où enfin « l'âme (ou l'esprit) » considérée comme le siège des passions. — Les rapprochements suivants ne laisseront pas de doute à cet égard : sansc. *dhūmas* pour **dhūn-vas* « l'agitée, l'échauffée », d'où « la fumée » en tant que chose agitée ; *dhūp-as* (*dhūp*, variante radicale de *dhūn-v*), même sens ; lat. *fūmus* pour **dhvūn-vus* (**dhfūn-vus*), même sens ; θῦμα pour θυν-ϝα, fait d'échauffer, de brûler, d'offrir une victime en sacrifice ; θύμος, au sens de « thym », plante qui a du *fumet*, qui est odoriférante (cf. θύμβρα pour θυν-ϝ-ρ-α « sariette, plante odoriférante ») ; — sansc. *dhūn-is*, « agité, tumultueux, bruyant, » d'où *dhūn-oti* « s'agiter vivement, s'ébranler, ébranler, se mouvoir avec ardeur » ; *dhāv-ati* pour* *dhā(n)-v-ati* « s'agiter, couler, courir » ; zend *dvan* « s'envoler, s'élancer » ; *dvaṇ-man* et *dhun-man* « nuage (en tant que vapeur diffuse) » (cf. sansc. et zend *tamas* « obscurité », pour *tan-vas*), θύν-ω « s'agiter, s'élancer avec impétuosité », (cf. rad. sansc. *dhvas* au sens de « jaillir », cf. aussi zend *thās-u* « rapide »), rad. sansc. *tveš* dans *tveš-as*

« vif, ardent, impétueux ». — θύ-ω pour *θυνς-, *θυς-, *θυ(σ)-ω « s'agiter, s'élancer », d'où « être ardent, échauffer, s'échauffer, brûler, offrir un sacrifice sur un autel »; θυμέλη pour *θυν-ϝελ-η « autel »; θύελλα pour *θύ(νσ)ελλ α « ouragan, tempête » (cf. τυφῶν); θυί-ω rad. *θυινς « s'agiter avec ardeur »; θυία (*θυινσ-α) « thuya », arbre odoriférant (qui a du fumet), θύος (*θυνς-ος) « bois odoriférant »; θοάζ-ω pour θο(νσ)-αζω (radical, élargi à l'aide du suffixe αζ) « mouvoir avec rapidité »; θέω pour θεν-ϝω « courir » (cf. sansc. rad. *dhā(n)-v*, m. s.), θοὸς (*θονσ-ϝος) « rapide »[1].

All. *staub* (cf. rad. sansc. *dhūp* dans *dhūp-as* « la poussière (l'agitée) »; vieux nord. *stybba* « fumée »; all. *stube* « poêle, chambre chaude » (cf. fr. *étuve*, *étouffer*); all. *duft* « odeur, vapeur, fumet »; *dumpf* « obscur » (enveloppé de poussière, de fumée), etc.; *dampf* « vapeur, fumée », cf. angl. *steam* m. s.; all. *stob-ern* « suivre à la piste, au fumet »; all. *dämmern* « s'obscurcir »; angl. *damp* « vapeur, moiteur »; angl. *dim* « obscur »; gr. τύφ-ος « fumée, vapeur » (cf. rad. sansc. *dhūp*); τύφ-ω « fumer, enfumer »; τυφ-ῶν « tour-

1. Les radicaux zends *thwās* pour **thwāks* « habile », dans *thwāsa* « rapide », aussi « ciel nébuleux » (cf. sansc. *nabhas*, même sens), et *thwaks* dans *thwakš-a* « agité, ardent » (cf. sansc. *daks-as* « actif » d'où « habile »), permettent de restituer une finale primitive (commune à l'ensemble des radicaux de cette famille), *nx*, d'où **dhwanx*, et avec des variations régulières *ns*, *n*, *s*, d'où, par exemple, en gr. θυν dans θύν-ω, θυς dans θύ(σ)-ω, etc. D'autre part, la réduction possible du groupe *nc* à *m* (sansc. *dhūmas* pour **dhūn-cus*, etc.), a été amplement démontrée au § 145 du 1er volume de ma *Grammaire comparée du grec et du latin*.

billon, ouragan, agitation (de l'air) ; » τυφλὸς (*τυφ-'λ-ος) « obscur, aveugle » ; sansc. *tap-as* « chaleur » ; zend rad. *tap*, *taf* « échauffer » ; lat. *temp-us*, *temp-estas* « tempête, ouragan, mauvais temps, intempérie », d'où « temps, saison, manière d'être en général de la température » (cf. τυφ-ῶν); *tep-o* « échauffer » ; lat. *temp-'l-um*, au sens premier d' « autel » (cf. surtout θυμέλη) et peut-être τέμενος (τεν-ϝενος) « lieu consacré » ; rad. slave *tep*, au sens de « chaud » ; rad. sl. *tem*, au sens d' « obscurité, etc. »

Paul Regnaud.

# ZEND *AŠA*, SANSCRIT *ṚTA*

Inséparables les uns des autres au point de vue du radical sont les différents termes de la série suivante :

Zend *eredhva, eredva* « haut, droit, qui s'élève verticalement » ; cf. sansc. *ūrdhva*, même sens ;

— *erezav* } « droit » ; cf. sansc. *ṛšva* « haut,
— *erezvan* } droit » ;

— *ereš* « droit » (auprès de *areta*, persan *arta*) ;

— *arš* (en composition) « droit ».

— *aša* pour **assa*, **arsa* « droit » ; cf. sansc. *ṛta* pour **eretva ;* zend *ratav* « juge, juste, m. s.

— *radhvya* « régulier » ; cf. sansc. *ṛtu* et *ṛtviya*, m. s.

Ces rapprochements sont de nature à démontrer que le sansc. *ṛta* n'est pas, comme on l'a dit, un part. passé passif se rattachant au rad. verbal *ar* « aller, envoyer », mais bien une variante synonymique de l'adjectif *ṛsva ;* pour le rapport *ṛšva-ṛta* cf. le rapport analogue en zend *erezvan-eredhva.*

De ce qui précède, nous tirerons la conclusion que le sens primitif de ces mots si importants, zend *aša*, sansc. *ṛta*, est « droit, vertical, élevé », cf. pour ce sens lat. *rectus* « droit » d'où au moral « juste », etc.

A l'origine, *aša-ṛta* sont des épithètes des éléments du sacrifice (*agni*, *soma*) qui se dressent sur l'autel quand a lieu la cérémonie sacrée.

En se plaçant à ce point de vue, l'interprétation liturgique du couple en question est toute à modifier.

P. R.

---

# NOTE SUR LES DÈAVAS ET LES TITANS

## DANS LA MYTHOLOGIE INDO-EUROPÉENNE

Le passage suivant du *Yasna* zend IX, 15 (Darmesteter, tome I, p. 90) : « C'est toi qui fis se cacher sous terre tous les Daêvas, ô Zarathuštra... », suggère vivement l'idée d'un mythe iranien, apparenté au mythe grec des Titans. De part et d'autre il s'agit de dieux primitifs attaqués, vaincus et dépossédés par une seconde génération divine (Zeus, etc.). En Grèce, les Titans, après leur défaite, sont ensevelis sous des montagnes ; sort analogue pour les Daêvas que Zarathuštra oblige à se cacher sous terre et qui désormais, au lieu d'occuper le ciel et d'y jouir des prérogatives divines, tombent au rang des démons avec lesquels ils se confondent. En résumé, les Daêvas sont, comme les Titans, des dieux déchus.

P. R.

# BIBLIOGRAPHIE

L. Arioste. Roland furieux, traduit en vers français par H. Lacoche. *Rome*, *Turin* et *Paris* (1904), 2 vol. in-12, I. 564 p., II. 568 p.

Je ne suis pas l'ennemi des traductions en vers, j'estime au contraire qu'elles peuvent rendre service lorsqu'il s'agit d'un ouvrage écrit en espagnol, en italien, en portugais, en latin même, c'est-à-dire dans une langue et chez un peuple très propres parents des nôtres. Mais encore faut-il que la traduction conserve le plus possible la mesure, la cadence, le rythme et l'allure générale de la poésie originale. C'est pour cela notamment que la traduction de Dante par Ratisbonne m'a toujours paru défectueuse, parce qu'elle remplace la *terza rima* continue par des sixains indépendants. Je ferai un reproche du même genre au *Roland* de M. Lacoche; prenons par exemple la première octave :

Le donne, i cavalier', l'arme, gli amori.
Le cortesie, le audaci imprese, io canto,
Che furo al tempo che passaro i Mori
D'Africa il mare e in Francia nocquer tanto,
Seguendo l'ire e i giovanil' furori
D'Agramante lor re che ci die' vanto
Di vendicat la morte di Trojano
Sopra re Carlo imperator romano.

Voici comment traduit M. Lacoche :

Je chante les amours, les chevaliers, les dames,
Les armes, les tournois, l'honneur, les grandeurs d'âmes,
Que vit la France au temps où les Maures damnés
Lui firent tant de mal, de l'Afrique amenés
Par les fureurs et la juvénile jactance
De leur chef Agramant, se vantant à distance
De venger Trojan mort, en tuant de sa main
Le grand roi Charle, chef de l'Empire romain.

Qu'on remplace l'endécasyllabe par l'alexandrin, c'est tout naturel; mais pourquoi ces rimes plates, alternant régulièrement deux à deux et ne rappelant en rien la triple rime croisée du modèle et les deux vers qui terminent la strophe? Puis, le style n'est pas assez correct, les chevilles un peu trop apparentes, et la traduction pas assez rigoureuse peut-être.

Julien Vinson.

---

L'*Italie antique* (Origines et croyances), par André Lefèvre. *Paris*, F. R. de Rudeval, 1905, in 12, (iv)-516 p.

André Lefèvre, notre ami, notre collaborateur, et, dans une certaine mesure, notre maître, est mort le 16 septembre dernier, dans la plénitude de son intelligence et de sa raison. Mais, avant sa mort, il a eu la satisfaction suprême de tenir entre ses mains ce volume, son dernier ouvrage, qu'il a composé avec amour pendant les trois longues années où un mal impitoyable l'a tenu confiné chez lui, loin de sa chaire.

Il avait remplacé Hovelacque, en 1888, à l'École d'Anthropologie, mais il avait prudemment demandé à ajouter à la linguistique l'ethnographie, expression commode, un peu vague, grâce à laquelle il a pu étendre son enseignement jusqu'à l'histoire médiévale de la France.

L'*Italie antique* fait suite à la *Grèce antique*, aux *Gaulois*, et couronne admirablement la série. Nous y trouvons cette étude attentive, cette observation profonde, ces réflexions logiques, ces rapprochements lumineux, cette correction élégante qui caractérisaient le talent de notre collègue regretté. Mais si ce livre a les qualités de ses devanciers, il a aussi, il faut bien le reconnaître, leurs défauts.

On a souvent reproché à Lefèvre, comme à Letourneau, — et il nous plaît d'associer une fois de plus ces deux noms, — de n'être pas assez au courant du progrès de la science, et, pour employer un néologisme barbare, d'être insuffisamment documenté. J'ai moi-même plusieurs fois constaté que Letourneau, en ce qui concerne l'Inde, avait pris des faits inexacts chez des écrivains sans autorité. De son côté, Lefèvre citait souvent le Vêda d'après la traduction de Langlois, qui n'est qu'un perpétuel à peu près.

La partie linguistique de l'*Italie antique* est trop étendue ou trop incomplète. Elle consiste principalement en quelques pages sur l'étrusque, et un exposé rapide de la grammaire ombrienne. Mais pourquoi ne

pas parler de l'osque, cet idiome si intéressant des Samnites et de la Campanie, qui était encore en usage à Pompéi lors de l'éruption de l'an 79? D'ailleurs, pour l'ombrien, Lefèvre en reste aux études de M. Bréal en 1873. Mais est-ce qu'en linguistique, en trente ans, il ne se fait aucun travail, il ne s'accomplit aucun progrès? Les deux soi-disant dialectes ombriens, ancien et nouveau, ne diffèrent principalement que par le rhotacisme du dernier, et il serait difficile de dire si c'est un fait caractéristique et fondamental, ou si c'est un accident explicable par des circonstances personnelles et locales. La question n'est point encore tranchée.

Julien Vinson.

---

Philéas Lebesgue. L'Au-delà des Grammaires. *Paris*, E. Sansot et Cie, 1904, in-12, 315 p.

Je suis vraiment très embarrassé pour parler de ce livre qui témoigne d'une lecture étendue, d'une science considérable, de profondes méditations ; mais on a peine à suivre la pensée de l'auteur, et on ne voit pas clairement à quoi il prétend conclure. A côté de remarques justes et précises, on trouve un incompréhensible galimathias métaphysique. Il semble que le volume tout entier soit une paraphrase du fameux : « Au commencement était le Verbe », et M. Lebesgue cite avec amour la glose du Faust de Gœthe : *Wort*, *Sinn*, *Kraft*, *That*, que Gérard de Nerval traduit :

« Verbe, Esprit, Force, Action ». Comme on voit bien là la valeur purement relative et variable des mots ! J'aurais traduit : « parole, idée, force, fait ! » Eh! oui, au commencement était le fait, la substance, l'être matériel !

J. V.

---

*Les héros de Richard Wagner*, par Stéphane Valot ; préface de Paul Regnaud. *Paris*, Fischbacher, 1903, pet. in-8°, xiv-132 p.

L'autorité de M. Paul Regnaud ajoute à l'intérêt déjà puissant de cette étude, où l'auteur retrouve sous des légendes, musicalement illustrées par Wagner, les vieux concepts de la mythologie indo-européenne. Tannhæuser, Lohengrin, Sigfried, Brynhild, Kundry, sont autant de personnifications des vieux phénomènes divinisés par l'imagination de nos ancêtres. M. Valot pense, comme M. Regnaud, que le point de départ de tout ce développement légendaire est le feu sacré et la libation qui l'entretient. On peut ne pas partager ces opinions, mais on n'en lira pas moins avec fruit cet excellent travail, consciencieux et bien écrit.

J. V.

---

*The hundreth report* of the british and foreign Bible Society... *London*, 1904, in-8°, xvj-526-(282 p.), un tableau et trois cartes géographiques.

Je ne puis juger ici qu'au point de vue linguistique cette société puissante qui, fondée en 1804, ne distribuait encore en 1810 que cent mille volumes, et qui, en 1903, en a distribué près de six millions. En 1904, elle avait, en dehors de l'Angleterre, 30 agences qui employaient 906 colporteurs. Son budget s'est élevé à 361.911 liv. 11 ch. 6 d. (4.047.789 fr. 35). Par ses soins, la Bible entière, le Nouveau Testament et des portions de ces deux livres ont été traduits en 378 langues, dont huit ne figuraient pas sur les listes antérieures à 1904. L'Inde seule est représentée par 62 idiomes dont plusieurs ont donné lieu à plus d'une traduction : l'Hindi, par exemple, offre huit versions différentes. Merveilleux exemple de ce que peut la foi, l'esprit de suite et l'union.

J. V.

---

*Das lateinische Sprachmaterial* im Wortschatze der deutschen, franzœsischen und englischen Sprache, von Prof. Dr Adolf Hemme. *Leipzig*, Eduard Avenarius, 1904, in-4°, xviij p. et 1236 col. (dédoublées à partir de la 1055e).

L'auteur, directeur de l'École royale supérieure de Hanovre, a voulu faire un livre utile aux étudiants qui cherchent à se rendre compte des choses. Il a donc composé un dictionnaire latin méthodique, donnant les significations principales des mots, avec leurs traductions ou leurs correspondants en allemand,

en français et en anglais. Il y a joint plusieurs index intéressants : mots latins difficiles à trouver (car les composés et les dérivés sont groupés sous les primitifs), mots latins-allemands empruntés, mots allemands non apparentés au latin, vocabulaire français, vocabulaire anglais, vocabulaire italien, espagnol et portugais.

L'ouvrage est intéressant, commode, bien fait et fort bien imprimé. Il a sa place marquée dans toutes les bibliothèques de travail.

J. V.

---

*Zeitschrift zur vergleichenden Sprachforschung*... von E. Kuhn et W. Schulze. Band XXXIX (n. f. XIX), 4e livr. *Gütersloh*, C. Bertelmann, 1905, in-8°, p. 502-612.

Très intéressant volume, qui contient : 1° *Die altarmenische Præposition end*, par Fr. N. Finck ; 2° *Wortgeschichtliche Miscellen*, par Paul Kretschmer ; 3° *Ein griechisches Auslautsgesetz*, par Hugo Ehrlich ; 4° *Zur griechischen Prosodie*, par H. Ehrlich ; 5° *Die vedischen Gerundiva* auf *-ayya* (*ayiya*), par Th. V. Jensen ; 6° *Altgermanische Elemente im Rumænischen?* par W. Meyer-Lubke ; 7° *Miscellen*, par C. C. Utlenbeck; 8° *Miscellanea etymologica*, par A. Zimmermann ; 9° *Ligur*. Porcobera (nom de fleuve), par Magnus Oscen ; 10° *Restwœrter*, par Ed. Hermann ; 11° Δέλτα αἰδοῖον γυναικεῖον. *Kakophonie*, par W. Schulze.

A propos de cette dernière note, je rappellerai l'épigramme d'Ausone, *Eunus Syriscus*, où plusieurs lettres de l'alphabet grec jouent un rôle très... libertin. J'attirerai également l'attention sur les comparaisons classiques tamoules :

« La partie visible des organes du sexe (féminin) sera, avec une source, une feuille de multipliant, une roue pleine, la plate-forme circulaire d'un char entouré de pavillons d'or, un serpent subtil, un petit éventail rond qui ombrage la terre, une couronne ; — au lieu du *pudendum muliebre*, préfère (dire) la corne du pied d'un cerf (*Uvamâna-sangraha*, par Tiruvêngaḍeiyâr, str. 12).

« Deux bambous sont les bras ; une cruche, le ventre; un tourbillon d'eau, le nombril ; une pierre précieuse rouge, un large éventail, un char, un serpent, l'organe visible... (*Ratna Curukkam, de Pugajêndi*, str. 27). J. V.

---

*Bulletin du parler français au Canada*. Décembre 1904 à février 1905. *Québec*, Université Laval, in-8°, p. 101-196.

Cet intéressant journal continue sa vigoureuse campagne. On trouve, dans les trois numéros annoncés ci-dessus, outre les documents ordinaires (rapports, discours, procès-verbaux de séance), la suite du *Lexique Canadien-Français*, des *Glanures*, des *Sar-*

*clures*, des *Anglicismes*, des *Questions et réponses*, et de nouveaux articles : *La nationalisation de la Littérature canadienne*, par l'abbé Camille Roy ; *la poésie en province* : Louis Tiercelin, par A. R. C.; *le parler français à l'école*, par l'abbé V. F. Jutras; *la prononciation romaine du latin*, par l'adjutor Rivard ; *noms sauvages : étymologie*, par Eug. Rouillard.

---

# VARIA

## I. L'argot des Juifs de Bordeaux

Ch. Monselet, en 1886, citait les mots suivants :

*jamar*, âne.
*mamru*, méchant.
*jaram*, fin.
*goye*, chrétien, pl. *goyim*.
*gnagne*, imbécile.
*majadero*, vantard.
*pezado*, capable.
*jaquette*, bavard, qui parle toujours.
*du manhot*, de la monnaie.
*jarguer*, empaumer.
*marguit*.
*zola*, putain.
*marmelou*.

## II. Une énigme de l'alphabet anglais

We rule the world, we letters five;
We rule the world, we do;
But must the letters three contrive
To rule the letters two.

Les mots sont *but* et *wz* (beauty, wise head).

## III. L'argot de Saint-Cyr

On cite cette phrase : « J'ai piqué un mini en pendu, pour ne pas l'avoir potassé, et je serai sec de cornard dimanche, à moins de galette », c'est-à-dire « J'ai eu une très mauvaise note en dessin, pour ne pas l'avoir travaillé, et je serai privé de sortie dimanche, à moins de sortie générale ».

## IV Vers décadents

*Avatar du Bouddha*

L'azur incandescent de la métamorphose
Rayonne chastement en plaisirs et douleurs,
Et l'ascète, au travers des passives souleurs,
Se distille, immanent, dans sa métempsycose.

Néant qui devient tout, tout qui n'est nulle chose,
Ver fécond, fruit ombreux jamais issu de fleurs,
Esprit matériel et rêves faits de pleurs :
C'est le problème entier de l'inactive cause.

Dans le creuset vibrant, vers l'infini pistil,
Ondule avec transport l'invisible étamine,
Car l'abîme est sondé par le concret subtil.

Les gestes des cinq sens que la nuit examine
Par leur vain devenir ont ravivé la mine
Et de l'éther neigeux sort l'être volatil.

*Bagnères-de-Bigorre, 18 septembre 1891.*

---

*Le Propriétaire-Gérant,*
E. Guilmoto.

---

Chalon-s.-Saône. - Imprimerie Française et Orientale, E. BERTRAND

# CONFÉRENCES DE LINGUISTIQUE[1]

## Les divers buts de l'Étude du Langage

En remontant dans cette chaire où tant de voix éloquentes se sont fait entendre, en me retrouvant dans cette salle où ont eu lieu de si intéressantes discussions, j'éprouve un profond sentiment de tristesse, car je constate une fois de plus les vides que la mort impitoyable fait chaque année dans nos rangs. Depuis moins d'un mois, deux des membres les plus éminents de la Société d'Anthropologie ont succombé au mal qui les avait pris il y a de longs jours déjà, l'un à notre porte, André Lefèvre, l'autre bien loin de nous, par-delà les mers, Girard de Rialle. Ce qu'était Lefèvre, je n'essaierai pas de vous le dire : vous avez tous sans doute suivi son cours, écouté ses leçons qu'il faisait avec un talent si sûr, avec une ampleur si magistrale : c'était un de ces hommes auxquels on succède, mais qu'on ne remplace pas. Girard de Rialle, lui, était pour moi un ami plus ancien encore; nous avons collaboré pendant de longues années à cette *Revue de Linguistique* dont il m'a laissé la direc-

1. *École d'Anthropologie*, 12 décembre 1904.

tion et qui a la prétention de suivre étroitement les voies de la science moderne. Il avait été, comme Hovelacque, l'élève de Chavée et son disciple dévoué. Il avait fait de la linguistique méthodique et il avait fait de l'enseignement. L'un des premiers, il prit rang dans cette vaillante phalange de jeunes travailleurs qui inaugurèrent en 1869 les cours libres de la salle Gerson, préparant ainsi cet enseignement autonome et indépendant que réalise si bien pour sa part notre École d'Anthropologie.

Dans une notice que je viens d'écrire à propos de ces pertes irréparables, je dis que les plus à plaindre sont ceux qui restent, qui survivent à leurs affections, à leurs espérances, à leurs souvenirs. J'entends par là, non qu'ils ne conservent pas la mémoire du passé, mais qu'ils voient peu à peu l'oubli se faire autour d'eux sur tout ce qu'ils ont aimé, sur tous ceux avec qui ils ont combattu et qui préparaient avec eux le triomphe de la bonne cause.

De nouveaux venus sont entrés dans l'arène, qui tous ne valent pas ceux dont ils occupent la place ; la tâche qu'on leur a laissée est plus facile, aussi méconnaissent-ils souvent le mérite de leurs prédécesseurs ; aussi entreprennent-ils parfois, un peu témérairement, une besogne à laquelle ils sont insuffisamment préparés et devant laquelle nous hésitions et nous reculions naguère. En matière d'enseignement, par exemple, nous assistons à une éclosion de professeurs

improvisés dont les uns croient faire merveille en transportant dans la chaire les habitudes du journalisme et en compilant hâtivement et au hasard de la journée les travaux des spécialistes ; dont les autres font une leçon comme ils écriraient un ouvrage dogmatique de longue haleine.

Il faut d'ailleurs distinguer deux sortes d'enseignements, l'un plus artistique et plus littéraire, celui relatif aux études historiques ou ethnographiques par exemple qui peut consister en lectures définitivement rédigées, l'autre essentiellement de propagande et d'initiation, qui ne peut se faire que par des explications improvisées, de façon à suivre l'attention des auditeurs, à se préciser, se développer ou se restreindre, selon qu'il deviendra nécessaire : celui-ci est une communion de tous les instants entre le professeur et ses élèves ; on s'habitue vite à saisir et à deviner les impressions et les pensées du public, mais cela n'est possible que si la préparation préalable n'a été que générale et peut se prêter aux exigences de la leçon orale. André Lefèvre, qui, de la linguistique, avait passé, par l'ethnographie, à l'histoire, avait adopté naturellement le premier système ; faisant de la linguistique, c'est-à-dire de la science pure, j'ai dû m'en tenir au second, fort d'ailleurs d'une expérience personnelle de vingt-six ans.

C'est que la linguistique est une science très complexe qui se rattache à d'autres études dont elle diffère

à la fois par son but, par sa méthode, par son objet. Il faut distinguer, en effet, entre le linguiste proprement dit, le philologue, l'amateur qui veut surtout parler et écrire, le grammairien, le traducteur, l'interprète, le statisticien.

Le linguiste n'a aucun intérêt direct et ne vise à aucun but pratique. Il regarde les langues comme des produits naturels de l'organisme humain et il se propose de les étudier en elles-mêmes, d'en distinguer les divers éléments, de découvrir les lois de leurs formations et de leurs développements, de dresser le tableau de leurs vocabulaires, d'analyser leurs systèmes grammaticaux, de préciser les sons et les bruits qui forment leurs matériels rudimentaires et d'arriver par là à les classer dans la série générale des langues. Il donne ainsi à l'anthropologie un moyen de se rendre compte des phases variées de l'évolution humaine suivant les temps, les climats, les races, etc.

Pour rappeler la comparaison de Schleicher, le linguiste est un naturaliste, un botaniste, tandis que le philologue est un jardinier. Celui-ci se préoccupe surtout du côté extérieur, objectif des choses ; il les étudie dans leur rôle social, dans leur utilité pratique, dans leur fonctionnement quotidien. Le philologue fait l'historique des locutions, non pas quant à leur composition intime, mais quant à leur rapport avec la société contemporaine ; il attache une grande importance à la littérature : la philologie est, avant tout, une

science historique. Le philologue d'ailleurs se confond souvent avec l'amateur de langues; le public attache d'ordinaire à ce mot le sens de « celui qui connaît plusieurs langues », oubliant que la philologie comporte essentiellement une étude comparative, c'est-à-dire la critique. On peut savoir écrire et parler plusieurs langues sans être ni linguiste ni philologue, comme on peut être collectionneur sans avoir la moindre notion scientifique. On cite un certain nombre de personnages qui parlaient couramment dix, vingt, trente idiomes différents ; cela prouve simplement qu'ils avaient une bonne mémoire et une certaine facilité naturelle. Je lisais dernièrement l'histoire de je ne sais plus quel cardinal auquel M. Antoine d'Abbadie reprochait de n'avoir pas compris le basque dans son bagage linguistique. Piqué au vif, le prélat se procura une grammaire et, à une seconde visite de son interlocuteur, lui proféra, tant bien que mal, quelques phrases basques, en déclarant que c'était difficile et mal commode. M. d'Abbadie, lui-même, qui parlait français, anglais, basque et éthiopien, n'avait aucune connaissance régulière et méthodique de ces langues. C'est d'ailleurs le cas de la plupart de ces prétendus philologues.

Tout autre est le rôle du grammairien; il a besoin de comprendre ou plutôt de faire comprendre la raison des choses : il n'a pas pour but de savoir, mais d'enseigner. Il est en quelque sorte un initiateur, mais

ceux auxquels il s'adresse ne lui demandent que de leur faciliter l'usage pratique d'un idiome étranger. C'est pourquoi il est amené le plus souvent à chercher des procédés empiriques pour venir en aide à la mémoire, à employer des formules pour ainsi dire mécaniques, à énoncer des règles souvent trop peu précises et arbitraires. Le grammairien peut être linguiste, mais il ne l'est pas d'ordinaire, parce qu'il se heurte à des habitudes prises, à des procédés traditionnels, à des routines invétérées. Le grammairien fait par exemple conjuguer ainsi qu'il suit le futur anglais : *I shall come, he will come* ou *I will come, he shall come*, ce qui paraît fort irrégulier. Le linguiste expliquerait que *will* veut dire « vouloir » et *shall* « devoir », que la volonté de la première personne fait le devoir des deux autres et qu'en retour son devoir est déterminé par la volonté de celles-ci : on se rend compte par là que les deux auxiliaires forment deux futurs, un spontané et volontaire, un d'obligation passive, et que leurs fonctions s'échangent, si j'ose m'exprimer ainsi, de la première à la seconde ou à la troisième personne.

Le grammairien est souvent doublé d'un statisticien qui peut être aussi linguiste. Ce n'est point une chose aisée que de déterminer les limites exactes, géographiques et démographiques, des divers idiomes, d'en dénombrer les dialectes, les variétés, les patois et d'évaluer même approximativement le nombre des gens qui les parlent. Je suis heureux d'avoir à citer, à

ce propos, le nom d'un savant contemporain, d'un anglais, à la fois linguiste et grammairien, qui a dirigé le service du recensement linguistique de 1901 dans l'Inde, d'une manière remarquable. Le résultat de ce travail minutieux et gigantesque sera résumé en seize volumes in-folio, dont six ont déjà paru, œuvre admirable, digne de l'admiration et de la reconnaissance du monde entier. On trouvera dans les seize volumes, dont six seulement ont paru jusqu'à ce jour, publiés par les soins de M. Georges A. Grierson, un spécimen de chacune des 247 langues de l'Inde accompagné d'une traduction aussi exacte et aussi littérale que possible.

Ces traductions ont été faites pour la plupart par des interprètes, mais elles ont été révisées par des hommes de science. Il y a d'ailleurs entre le traducteur et l'interprète une différence analogue à celle qui distingue le linguiste du philologue. L'interprète sert d'intermédiaire immédiat entre deux personnes qui parlent deux langues différentes ; il doit transmettre exactement et fidèlement à chacun la pensée de l'autre; il faut donc qu'il sache également bien les deux langues, qu'il les ait longuement pratiquées, qu'il ne puisse pas être embarrassé par des expressions nouvelles ou des tournures particulières; il faut qu'il ait l'esprit prompt et la parole précise et rapide. Aussi, quand un interprète doit écrire, il devient un traducteur.

Le traducteur a surtout un rôle littéraire à remplir. Il doit faire connaître aux amateurs d'un pays les productions littéraires d'un autre. Il peut et doit prendre son temps pour mener son travail à bonne fin. Il doit, comme l'interprète, connaître à fond les deux langues, mais ce qui importe surtout c'est qu'il se préoccupe principalement de celle qu'il veut traduire. Nous nous trouvons à ce propos en face de deux écoles ; l'ancienne qui vise moins à l'exactitude des détails qu'à la correction, la nouvelle qui sacrifierait au contraire la forme au fond. Celle-ci est évidemment la plus raisonnable, à condition qu'elle ne devienne pas inintelligible par un excès de fidélité. Il est bon qu'on conserve le plus possible de la forme du livre étranger qu'on traduit, mais il suffit qu'on sente que ce livre n'a pas été pensé, n'a pas été écrit en français, par exemple, et l'exactitude ne doit choquer ni le goût, ni la grammaire, ni la syntaxe. Il n'y a pas bien longtemps qu'on comprend ainsi le rôle du traducteur. Il y a cinquante ou soixante ans seulement, un traducteur se croyait obligé de faire de belles phrases, de belles périodes ; il prenait le sens général d'un paragraphe, l'habillait de mots élégants et d'épithètes sonores, abrégeait ou prolongeait les phrases, les divisait ou les réunissait à sa fantaisie. Des exemples comparatifs feront mieux comprendre les deux systèmes.

Prenez une de ces anciennes traductions d'Horace,

d'Homère, de Virgile, qui étaient les plus appréciées il y a un siècle environ, vous serez surpris de voir combien elles s'éloignent du texte. Certes, le sens général est conservé, mais ni les phrases, ni le style, ni les expressions mêmes ne se correspondent. Le procédé est fort simple : on prend, de loin en loin, un mot caractéristique qu'on rend aussi exactement que possible, et autour duquel on paraphrase ou on abrège le texte donné. Les traductions européennes des poètes orientaux sont entre autres un modèle du genre. Ainsi, mon illustre prédécesseur à l'École des langues orientales, M. Garcin de Tassy, qui, pendant plus de cinquante ans, a enseigné l'hindoustani, a traduit un grand nombre d'ouvrages arabes, persans, indiens ; ses traductions sont absolument exactes, mais l'étudiant n'en peut tirer aucun secours pour la lecture des originaux. Un petit poème contre les poètes ignorants, par exemple, commence ainsi :

*Çuhbatên jab thìn tò yih fann-i charif*
*kasb kartê jin ki taba'ên thîn latif*
*thì mumayyì darmiyàn inçâf thà*

« Lorsqu'il y avait des Sociétés, où ceux qui avaient l'esprit délicat étudiaient l'art supérieur, il y avait du discernement, il y avait de l'impartialité ». M. Garcin de Tassy avait traduit : « Il fut un temps où les jeunes gens qu'une imagination brûlante, un esprit fécond, rendaient propres à la poésie, venaient étudier, sous les plus habiles maîtres, les règles de ce bel art, se

former à l'école du goût. A cette époque, le public avait un discernement exquis ; son impartiale justice servait », etc.

Barthélemy, dans sa *Némésis*, a voulu tourner en ridicule le procédé quand il cite le vers célèbre :

*En queis consevimus agros*

et qu'il écrit au-dessous : « Voilà pour quelles gens nous payons le budget ! (traduction de Delille) ». J'ai vu sur le quai, il y a quelques jours, un vieux recueil de morceaux grecs et latins accompagnés d'une traduction française ; il comprenait, entre autres jolis poèmes, le *pervigilium Veneris*, ce chant du IIIe siècle, qu'on a attribué à Catulle, où viennent plusieurs fois, comme un refrain, ces deux vers :

*Cras amet qui nunquam amavit :*
*Quique amavit cras amet !*

que le traducteur a rendus à peu près ainsi qu'il suit (je cite de mémoire) : « Laissez-vous prendre aux flammes de l'amour, vous dont le cœur n'a jamais battu ; et vous, tendres amants, hâtez-vous de renouer vos chaînes relâchées ». On a cité dernièrement, dans un journal de Paris, une adaptation allemande des chansons de Bérenger. Le couplet :

Messieurs, lorsqu'en vain notre sphère
Du bonheur cherche le chemin,
Honneur au fou qui ferait faire
Un rêve heureux au genre humain !

y est devenu : « Messieurs, si vers la juste vérité —

le monde ne sait trouver le chemin ; — honneur au fou qui ombrera — l'humanité d'un rêve magique ». Il y a mieux ; on m'a affirmé qu'un traducteur antérieur avait, pour ménager sans doute la pudeur de ses compatriotes, transformé le refrain bien connu :

Combien je regrette
Mon bras si dodu,
Ma jambe bien faite
Et le temps perdu.

en ceci : « Ce fut vers l'âge de quinze ans que mon cœur s'ouvrit aux premières effluves de l'amour ». Je crois qu'on peut s'arrêter là ; je ne parle pas, bien entendu, des traductions inexactes faites par des ignorants, comme celui qui avait expliqué « le bien-être général » par « qu'il est bien d'être général » ou comme cet écolier qui, dans un thème espagnol bâclé à coup de dictionnaire, avait fait d' « un verre de bière » — « une vitre de cercueil ».

Que doit donc être aujourd'hui une bonne traduction ? Elle doit être simplement une image exacte et précise du modèle, en conserver les traits principaux, les expressions caractéristiques, l'allure générale, en rendre fidèlement le sens dans un style suffisamment correct, mais laissant voir cependant que ce qu'on traduit a été pensé dans une autre langue. Prenons par exemple une fable arabe de Loqman : *maratun marratan kâna lahû dajâjatun tabîzu fi kull yaumin baizata fizzatin* ; mot à mot : « une-femme une-fois

était à-elle une-poule elle-pondait dans tout jour un-œuf en-argent »; nous mettrons : « Une femme avait une poule qui pondait chaque jour un œuf d'argent » : il est inutile de conserver l'adverbe « une fois » qui se trouve compris dans le verbe impersonnel : « il y avait ». Le premier vers du *Paradis perdu* de Milton :

*Of man's first disobedience*

offre un idiotisme qu'il faut indiquer en disant « la première des désobéissances de l'homme » et non « la première désobéissance ». Il y a de même une petite difficulté au commencement du *DonQuichotte* : « *En un lugar de la Mancha, de cuyo nombre no quiero acordarme...* » : que veut dire ici *quiero?* La traduction serait « je veux » ; mais, si l'on se souvient que *quiero* est aussi « j'aime », on traduira : « Dans un village de la Manche dont il ne me plaît pas de me rappeler le nom... ». Et le fameux *Quos ego* si bien imité par le « Je devrais te... » de Racine ? Enfin, permettez-moi de vous remettre sous les yeux les vers admirables par lesquels Juvénal commence sa sixième satire :

*Credo pudicitiam Saturno rege moratam*
*In terris, visamque diu, quum frigida parvas*
*Praeberet spelunca domos, ignemque, laremque,*
*Et pecus, et dominos communi clauderet umbra ;*
*Silvestrem montana torum quum sterneret uxor*
*Frondibus et culmo vicinarumque ferarum*

*Pellibus, haud similis tibi, Cynthia, nec tibi, cujus*
*Turbavit nitidos exstinctus passer ocellos ;*
*Sed potanda ferens infantibus ubera magnis*
*Et saepe horridior glandem ructante marito.*

Que d'idées exprimées en peu de mots, que de nuances ! J'essaierai pourtant de les rendre par la traduction suivante : « La pudeur, sans doute, habitait sur la terre à l'époque de Saturne et elle y persista longtemps, alors qu'une froide grotte offrait aux hommes un étroit asile et confondait dans la profondeur de son ombre le foyer, les dieux domestiques, les maîtres et les troupeaux. La femme, inculte, étendait sur le sol une couche rustique formée de feuillage, d'herbes sèches, et de peaux de ces bêtes féroces dont on redoutait le voisinage ; elle ne te ressemblait point, Cynthie ; elle ne te ressemblait point, toi dont les jolis yeux se voilaient de larmes pour la mort d'un passereau ; mais elle allait hardiment, offrant encore ses mamelles fécondes à ses enfants déjà grands, plus sauvage peut-être que son époux dont les digestions pénibles laissaient voir les glands qu'il dévorait ».

C'est en faisant des travaux de ce genre qu'on s'aperçoit du peu de précision de la signification des mots, et par conséquent de l'insuffisance et de l'imperfection des dictionnaires. Un mot ne vaut guère que par la phrase dont il fait partie. La grammaire elle-même n'a rien d'absolu et nous pourrions citer bien des exemples d'apparentes incorrections ; ainsi, n'en-

tend-on pas dire fréquemment : « demain, je vais à Versailles ; hier, en me promenant, je rencontre un de mes vieux amis » ? Aussi est-ce une tâche fort difficile que celle de relever le vocabulaire complet d'une langue. Outre ce que j'appellerais volontiers l'inconsistance de signification, il y a des variétés d'emploi et il y a surtout les tournures et les expressions locales, même dans les idiomes cultivés et littéraires, dans le langage des gens du monde. Car le parler populaire est extrêmement variable, non seulement d'une région à une autre, mais encore d'un village au village voisin. En basque, par exemple, les noms des objets les plus usuels ne sont souvent pas les mêmes à deux ou trois kilomètres de distance. Que de choses intéressantes à ce point de vue n'observent pas les voyageurs rien que sur le territoire de la France ? A Bayonne, on se met « en fenêtre » ; en Vendée, on chemine « contre » son camarade ; dans le Mâconnais, on va « vers » ses amis ; ailleurs, on accuse d'un méfait « quelqu'un plus » c'est-à-dire « une autre personne ». La liste des mots spéciaux serait encore plus longue : les *équebilles* « détritus » de Lyon, le *loquet* « passe-partout » d'Angoulême, le *préconiseur* « crieur public » de Moulins qui est à Nantes un *publicateur*, la *galitre* « boue épaisse » de l'Allier, etc. L'ouest, à ce propos, donnerait lieu à de nombreuses remarques : on dit, à Nantes, *renverser* pour « vomir » ; on y appelle *délivres* les détritus du

ménage et on y appelle *courantin* le petit clerc d'une étude. En Vendée, un crabe devient *un chancre* et l'on dit *vire* pour « vis » ; une vieille femme dira : « *quand j'étais blanche* » et non pas « quand j'étais petite fille » ; j'ai noté cette phrase d'une plainte portée devant le juge de paix de Challans, en 1870 : *sa tore a mangé le retard de mon affiage*, qu'il faut traduire : « sa génisse a mangé le regain de mon pré ». Dans la Gironde, une grive s'appelle un *tourd* (turdus) et les beaux-pères ont des *nores* (nurus) « belles-filles ». Balzac nous a parlé des « disettes », c'est-à-dire des cancans, d'Issoudun. A Toulon, j'ai vu, à l'entrée d'une église, une note manuscrite priant d'*accompagner* la porte en la refermant ; à Grenoble, un garçon de café m'a indiqué une boîte aux lettres *au pied* de la place ; ailleurs, une jeune fille s'est blessée en *abordant* un battant de porte. Je ne saurais prolonger ces citations ; elles suffiront pour montrer la richesse et la variabilité du langage. Et qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit ici ni d'argot ni de patois. C'est du français courant, régulier, ordinaire. L'argot est une façon de parler essentiellement conventionnelle, et il y a deux sortes d'argot, l'un qui comprend un ensemble de termes propres aux gens d'une même industrie, d'une même profession ; l'autre est un langage secret et fantaisiste, plus intéressant, au point de vue de sa formation et de ses usages, que le premier. L'argot des voleurs, et des criminels, *la langue verte*, abonde en

expressions ingénieuses et imagées : *mirette* « œil », *palpitant* « cœur », *raisiné* « sang », *pante* « un homme quelconque », *toquante* « montre », pour ne rappeler que les plus connues. Quant au patois, c'est proprement le langage spontané, grossier, incorrect, des gens illetrés d'un certain pays. Le patois a sa place marquée dans le développement linguistique, tandis que l'argot est une formation latérale, parallèle, indépendante. C'est comme une production accidentelle, comme une de ces pousses irrégulières qu'un accident fait venir sur les branches d'un arbre, en dehors de la ramification normale.

Le patois, au contraire, est à la base du développement linguistique; c'est, pour ainsi dire, l'atome pour qui le dialecte représente la molécule organique. Les dialectes se groupent pour former un idiome, une langue distincte dans la famille dont elle fait partie. Quant aux familles, irréductibles entre elles, elles ne se rapprochent les unes des autres que par leur aspect extérieur, leurs formes, leur système grammatical adéquat évidemment au développement mental des hommes qui parlent les langues qu'elles comprennent.

J'ai montré, dans les leçons prédédentes, qu'au fond de toutes les langues sont des racines *monosyllabiques*, et que, dans certaines familles, ces racines sont purement vocaliques ou formées de consonnes, deux au plus, groupées de différentes façons autour d'une voyelle. Cette forme de racines est déjà un caractère

distinctif. Mais la grande et essentielle distinction est dans la façon dont se comportent les racines pour exprimer les relations. Le but principal du langage, en effet, est de rendre exactement la pensée ; or, la pensée, développée en phrases, en propositions, part d'une impression, d'un sentiment, d'une conception, qui peut se manifester de diverses manières. En d'autres termes, l'idée significative peut prendre plusieurs formes et le mot formé doit toujours exprimer deux choses, la *signification*, et la *relation* extérieure suivant le temps ou l'espace. Dans tous les systèmes linguistiques que nous connaissons, les relations s'expriment de l'une ou l'autre des deux façons suivantes : par un groupement de racines ou par une modification sonore de la racine significative. Le premier système est général, et il s'observe dans toutes les langues connues, mais dans quelques-unes d'entre elles les racines ainsi affectées à l'expression des relations extérieures gardent leur indépendance, leur forme sonore, leur signification originelle ; dans la plupart des autres, elles sont réduites à l'état d'enclitiques, de syllabes accessoires, altérées dans leur prononciation, et sans signification propre. Imaginons, par exemple, que pour rendre cette idée : « sur la montagne », on ait dit : « montagne surface », que pour « dans la forêt », on ait dit : « forêt maison » ; on comprend que les deux mots « surface » et « maison » étant employés ainsi accessoirement, servilement, les hommes qui en fai-

saient usage, attachant plus d'importance aux mots significatifs qu'à ceux de relations, aient assez vite oublié la nature et le sens propre de ces derniers qui sont devenus ainsi plus sujets à des altérations phonétiques. Au bout de quelque temps, on arriverait donc à dire quelque chose comme *montagne-sace* et *forêt-son* ; les altérations d'ailleurs sont d'autant plus rapidement produites qu'il s'agit de racines monosyllabiques. C'est pourquoi on divise les langues connues en *monosyllabiques* où les mots sont formés de racines indépendantes, simplement juxtaposées, et en *polysyllabiques* où les mots sont formés d'une racine significative et de racines de relations pour ainsi dire fondues avec la racine significative. Les premières langues sont appelées aussi *isolantes* et les secondes *agglutinantes*.

Mais, parmi celles-ci, plusieurs ont trouvé un procédé meilleur encore pour l'expression des relations ; de même que la pensée est une, ils en ont unifié l'expression, marquant le changement d'état, la relation nouvelle, par une variation de forme, de prononciation, comme par exemple lorsqu'en français le présent *je fais* devient *je fis* pour indiquer le passé. Ce procédé s'appelle la *flexion* et les langues qui l'emploient sont dites langues *à flexion* ou langues *flexionnelles*. Il n'y a pas de langue flexionnelle qui ne soit en même temps agglutinante et l'on voit que de l'isolement à l'agglutination, il n'y a qu'une question de

temps, de degré, de *processus* naturel. C'est pourquoi nous affirmons que tous les idiomes humains sont destinés normalement à passer par ces trois états; que les idiomes flexionnels ont été jadis simplement agglutinants, que les idiomes agglutinants ont commencé par être monosyllabiques. L'évolution s'est arrêtée au moment où les langues sont entrées dans la vie historique, c'est-à-dire au moment où elles n'ont plus vécu spontanément, où leur développement naturel s'est arrêté, où la convention, le raisonnement, l'analogie, l'imitation sont venus changer leurs conditions d'existence. La dérivation, dès lors, ne s'est plus opérée par les racines mais par d'autres mots déjà formés, par composition. Et j'ai fait remarquer à ce point de vue que seules les langues à flexion et les langues isolantes sont arrivées d'elles-mêmes à la vie historique, tandis que les langues agglutinantes n'y sont entrées que lorsqu'elles se sont trouvées en contact avec des idiomes d'une autre forme.

Nous avons ensuite passé en revue les divers groupes linguistiques. Les familles *isolantes* ou *monosyllabiques* offrent pour type principal le *chinois*, cet idiome si remarquable par son système graphique qui comprend à ce qu'il paraît quarante mille caractères différents. A ce propos, nous avons remarqué qu'il a existé, chez les divers peuples, trois espèces d'écriture : l'écriture synthétique qui procède directement du

dessin et qui représente figurativement des idées, des actes, des faits, puis des mots; l'écriture analytique qui représente des sons et qui se subdivise en syllabique et phonétique. La première est une réduction du système figuratif: on a pris les signes, non plus pour leur forme mais pour leur prononciation partielle ou complète et alors ils se sont vite altérés; la seconde écrit les consonnes et est une sorte de sténographie où les voyelles sont quelquefois indiquées par des signes accessoires ou bien elle écrit séparément les voyelles et les consonnes. Du premier au dernier, ces alphabets vont en se simplifiant de plus en plus. Les quarante mille caractères chinois, classés dans les dictionnaires sous 214 types ou *clefs* différentes, sont les uns purement figuratifs (ceux qui représentent des objets matériels), les autres composés (par exemple, *larme* formé de *œil* et *eau* ou *forêt* formé de *montagne* et *arbre*); les autres métaphoriques (*épouse* formé de *main* et *balai*); les autres purement conventionnels. Ils ont beaucoup varié de formes depuis l'invention de l'écriture et leur prononciation a aussi varié, de même que la langue a évolué dans sa prononciation courante. A côté du chinois, nous avons vu qu'il y a d'autres idiomes monosyllabiques: l'*annamite*, le *siamois*, le *birman*, le *tibétain*, et plusieurs autres moins importants sur les confins de l'Inde himalayenne, entre autres le *Khasia* qu'a étudié Abel Hovelacque et où l'on croit voir un commencement d'agglutination. Les

langues isolantes et les langues à flexion seules d'ailleurs ont développé une écriture ; c'est tout naturel, puisque ce sont les seules qui sont arrivées d'elles-mêmes à la vie historique.

Les langues agglutinantes, dont le développement formel a été arrêté par leur rencontre avec un idiome d'une autre forme, occupent la plus grande partie du globe. Les familles en sont très nombreuses et elles offrent une grande variété de types morphologiques correspondant à des âges et à des mentalités extrêmement variables. Les unes ont une grammaire très rudimentaire et une dérivation très simple ; les autres ont une grammaire très compliquée et une dérivation très abondante. Elles sont ou simplement agglutinantes comme le tamoul et les autres langues du sud de l'Inde, ou *incorporantes*, comme le hongrois et le finlandais, ou *polysynthétiques* à des degrés divers, comme le basque et les langues sauvages de l'Amérique ; par exemple, on dira, en tamoul, *un-gir-ên'* « manger-aujourd'hui-moi », c'est-à-dire « je mange », en hongrois *latlak* « je te vois », en basque *sagarno* « cidre » pour *sagar-arno* « pomme-vin », en chéroqui *takungkalâ* « je lave mes vêtements », etc. On peut énumérer au moins une trentaine de familles des langues agglutinantes : en Afrique, celles des Hottentôts, des Bochimans, des nègres, des peuples du sud de l'équateur, du Sénégal, de la Nubie ; en Océanie, celles des Négritos, des Papous, des Australiens, des Maléo-polynésiens de

Madagascar à la Malaisie; en Asie, celles des Japonais, des Coréens, des Dravidiens et des Kolariens de l'Inde, des Mandchous, des Mongols, des Turcs, des Ougro-finnois; celles des Basques, des Géorgiens, des Canadiens, des Mexicains, des Incas, des Carabes, etc. Comme on le voit, les unes occupent une aire géographique très considérable, tandis que les autres sont parlées sur un territoire extrêmement restreint. Les partisans de l'unité primitive du genre humain n'ont pas manqué de comparer, de rapprocher, d'unifier tous ces idiomes et d'en faire une seule famille ; c'est ce qu'on a appelé la théorie *tourainenne*. Nous ne nous attarderons pas à la discuter.

On a de même, et surtout pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la science, essayé d'apparenter toutes les langue *flexionnelles*. Il y a longtemps que des amateurs fantaisistes et passionnés ont démontré que toutes les langues viennent de l'hébreu ; il y a eu aussi des travailleurs très convaincus pour affirmer que la terre n'est pas ronde et qu'elle ne tourne pas autour du soleil. Ici, pourtant, la diversité originelle est évidente même pour un observateur superficiel.

Les idiomes flexionnels forment deux groupes, deux familles, manifestement incompatibles l'une avec l'autre : les langues *indo-européennes* et les langues *sémitiques*.

Ces dernières seraient plus exactement nommées *syro-arabes*; elles comprennent trois sous-divisions, celle

du Nord (araméo-assyrien) qui est formé du chaldéen, du syriaque, de l'assyrien antique ; celle du Centre (chananéen) formé de l'hébreu et du phénicien auquel se rattache le vieux punique de Carthage ; et celle du Sud (arabe) formé, avec l'arabe proprement dit, des idiomes de l'Abyssinie. L'arabe est peut-être le mieux conservé de tous et celui qui présente le type le plus caractéristique ; il est agglutinant et incorporant : *qatalturmûhu* « vous l'avez tué », *aʿtânîka* « il t'a donné à moi », mais il est avant tout hautement flexionnel : *qatala* « il a tué » *'aqtala* « il a fait tuer », *qutila* « il a été tué », *maqtûl* « tué », etc. ; *hakama* « il a jugé », *hâkim* « juge », *hakîm* « sage », *hukm* « ordre », *tahakkum* « autorité », *mahkamat* « tribunal », etc. On rattache aux langues sémitiques les langues du nord de l'Afrique, plus exactement nommées *Libyennes* (ancien égyptien, copte, éthiopien, kabyle, berbère) qui sont surtout agglutinantes.

La flexion, dans les langues indo-européennes, est beaucoup moins employée et d'une façon toute différente. Un seul exemple suffira : le grec *tithêmi* et *tithemai*. Nous avons étudié sommairement, l'an dernier, les principales branches de l'Indo-Européen, l'indien, l'éranien, le slave, le lituanien, le gothique, le grec, l'italique, le celte, et nous continuerons cette étude pendant ce mois. Il nous restera à examiner de plus près la formation et la situation actuelle des idiomes dérivés qui nous intéressent plus directement, les

idiomes romans ou néo-latins : l'italien, l'espagnol, le portugais, le romain, le roumanche, le provençal et le français que nous aurons ensuite à étudier d'une façon plus minutieuse et plus détaillée.

C'est qu'en effet nous procédons directement des Latins qui ont eux-mêmes reçu leur éducation des Grecs. André Lefèvre, dans son dernier ouvrage, l'*Italie antique*, qu'il a eu la satisfaction de voir terminé avant de mourir, le fait magistralement voir : « la fusion entre la puissance romaine et le génie hellénique », dit-il, « a été trop tardive pour fonder un organisme solide et vivace. Mais Rome, élève d'une Grèce et d'un Orient corrompus, n'en a pas moins été l'initiatrice et la maîtresse des nations occidentales... Athènes et Rome, du fond de leur passé, ont éclairé l'avenir... » Oui, l'histoire et l'évolution de l'Europe moderne ont leur base dans l'Italie, dans la Grèce antiques, et aussi, nous ne devons pas l'oublier, dans l'Inde. Ces trois pays ont contribué, par leurs caractères, par leurs habitudes, par leurs croyances, à la formation de notre civilisation actuelle. Là où la Grèce apportait le sentiment de l'art, Rome mettait de la force et l'Inde ajoutait l'idéal ; quand la Grèce exprimait une espérance, l'Italie éprouvait de l'amour et l'Inde concevait la foi ; la première gardait avec soin ses traditions que la seconde transformait par une rénovation féconde, source du progrès auquel la troisième avait de tout temps aspiré. Aux pieds de l'Olympe, on aimait la

science ; le long des Apennins, on se livrait au travail infatigable ; à l'abri de l'Himâlaya on trouvait la liberté sous les vaines formules d'une hiérarchie autoritaire ; et si, sur les rives de l'archipel hellénique, la fraternité a pris naissance, les côtes de l'Italie ont produit l'égalité, tandis que des rivages de l'océan indien, où la théocratie et le despotisme arrivaient à leur comble, est sorti, avec le développement du bouddhisme, le principe révolutionnaire, la protestation des opprimés, la première affirmation du droit individuel, du devoir social, de la justice !

Julien Vinson.

*P.-S.* — La dernière conférence de cet hiver a eu lieu le 16 janvier 1905. M. Julien Vinson a terminé ainsi :

« Vous voyez qu'il y a encore bien des choses à dire et qu'il y aurait matière à bien des leçons. Mais je ne sais si nous pourrons les faire ; ce serait en tout cas dans d'autres conditions. La linguistique est une science trop importante pour n'en faire l'objet que de conférences pour ainsi dire secondaires. La mort, malheureusement attendue, de notre ami regretté, André Lefèvre, a rendu vacante une chaire à laquelle la rubrique « linguistique » était attachée ; il m'a paru que c'était l'occasion naturelle de rétablir la chaire de linguistique telle qu'elle avait été créée à la fondation de l'École d'Anthropologie, il va y avoir vingt-neuf ans bientôt. Si le Comité d'administration

de l'École accueille ma demande, je continuerai ces leçons d'une façon plus large et plus précise. Dans le cas contraire, elles devront être interrompues : ce serait pour moi une question de convenance et de dignité. Lorsqu'on a derrière soi de longues années de recherches et d'études ; lorsqu'on a acquis une expérience déjà longue de l'enseignement ; lorsqu'on occupe une position relativement élevée dans l'enseignement public ; lorsqu'on compte parmi les spécialistes de l'Europe et même du monde ; on ne saurait continuer à être confondu avec des débutants, et qu'on me permette le mot, des apprentis. On ne saurait consentir à s'éclipser au second rang, quand on croit avoir sa place marquée au premier.

« Je le regretterais, certes, non pour vous qui trouverez toujours ici des savants de premier ordre, des professeurs éminents ou des amateurs consciencieux pour exposer devant vous les résultats, les découvertes et les progrès de la science. Mais je le regretterais pour moi, parce qu'on ne renonce pas de gaieté de cœur à des projets, à des illusions, si l'on veut, qu'on a longtemps considérés comme d'un accomplissement facile ; et parce qu'il est rare de rencontrer un auditoire aussi sympathique, aussi intelligent, aussi supérieur. Je le regretterais aussi pour l'École d'Anthropologie, parce que la linguistique, qui est une des branches la plus importante de l'Anthropologie, ne saurait disparaître du programme de cette École où

d'autres sciences, moins importantes peut-être, sont largement représentées. Il n'y a en France, aujourd'hui, aucune chaire de linguistique générale, et sa place est vraiment ici où l'enseignement est absolument libre et indépendant. Quant à moi, s'il y a lieu, je cesserai ces leçons avec regret sans doute, mais sans colère, sans récrimination, sans amertume ; j'aurai toujours l'amour de ces trois choses, qui auront été la passion de ma jeunesse, le souci de mon âge mûr, et qui seront encore la consolation de ma vieillesse, qui m'ont adouci bien des heures pénibles et ont doublé la joie de mes jours heureux : la science, le travail et la liberté. »

La chaire de linguistique n'a pas été créée.

---

# SCIENCE, CRITIQUE ET VANITÉ

M. Antoine d'Abbadie d'Arrast, membre de l'Institut et du Bureau des longitudes, connu par ses voyages en Abyssinie vers la fin du règne de Louis-Philippe, mort en 1897 à l'âge de 87 ans, a légué à l'Académie des Sciences sa fortune, son château-observatoire et sa bibliothèque. L'Académie, un peu embarrassée des collections basques, a eu l'heureuse inspiration de les déposer à la Bibliothèque Nationale. Le Conservateur des manuscrits, l'éminent M. Omont, a bien voulu me demander de prêter mon concours à ses employés pour le classement des manuscrits basques. J'ai profité de l'occasion pour jeter un coup d'œil sur la collection tout entière.

J'ai constaté ce dont je me doutais déjà, à savoir que M. d'Abbadie était un collectionneur de hasard et qu'il n'était pas bibliophile. Il empilait en désordre, dans des cartons, des pièces ramassées un peu partout, sans ordre et sans soins, pliant et tordant des documents de grandes dimensions, laissant les coins repliés ou déchirés, ne distinguant pas des morceaux anciens et rares d'autres très modernes et très communs. Tel ouvrage manuscrit, formé de plusieurs

cahiers séparés, s'est trouvé distribué entre plusieurs cartons. Quant aux livres, il suffira d'indiquer quelques faits caractéristiques. Un exemplaire, incomplet et en très mauvais état, d'un livre ancien et fort rare, où beaucoup de feuillets avaient perdu leurs chiffres de numérotation, a été remis au relieur en désordre, sans instructions, sans indications spéciales ; aussi le volume est-il fort joli, mais les pages se suivent à l'aventure en un fouillis inextricable. D'un autre ouvrage, qu'il est difficile de rencontrer complet, M. d'Abbadie m'avait donné deux exemplaires, l'un en feuilles sans vignettes, l'autre dans sa reliure primitive avec les cinq vignettes originales, et, comme disent les libraires, à l'état de neuf ; il en avait gardé deux dans les mêmes conditions, mais celui en feuilles a été trop rogné en queue et en gouttière, et l'autre, qui a reçu une reliure moderne de paroissien, a une vignette de moins (celle du livre III). Dans aucun des ouvrages incomplets qui ont été reliés, on n'a songé à remplacer les feuillets manquants par des pages blanches. La collection comprend quelques ouvrages rares qui ont été payés fort cher ; mais il y manque beaucoup de livres relativement communs qu'il eût été facile de se procurer dans le pays même. Enfin, j'ai souvent entendu M. d'Abbadie se plaindre que les livres reliés par les grands relieurs français ne s'ouvrent pas bien !... En ceci d'ailleurs, M. d'Abbadie n'était que l'écho du prince L.-L. Bonaparte qui, lui, était plus bibliophile,

mais avec des manies et des habitudes particulières.

Dans les papiers de M. d'Abbadie, j'ai parcouru, avec un intérêt spécial, les lettres, relatives aux choses basques, qu'il avait conservées depuis une cinquantaine d'années environ. Plusieurs sont accompagnées des réponses de M. d'Abbadie, copiées à l'eau. J'ai retenu celles du prince L.-L. Bonaparte, de M. l'abbé Inchauspe, de M. le capitaine Duvoisin, de M. W. Webster, et de quelques autres basquisants. Dans plusieurs de ces lettres, mon nom est mentionné, accompagné d'appréciations intéressantes ; je ne juge utile de signaler ici que celles du prince Bonaparte, de M. Duvoisin et de M. d'Abbadie ; elles sont à citer comme caractéristiques d'un état d'esprit, et elles offrent matière à réflexions au sujet de la méthode.

Ce fut le 12 octobre 1866 que je pris possession de l'emploi de Garde Général des Forêts à Bayonne. Je venais de passer à Nancy deux années, pendant lesquelles j'avais fait quelques excursions en Lorraine, en Alsace et en Allemagne. De 1852 à 1861, j'avais fait toute mon éducation dans l'Inde où j'avais appris l'anglais et les langues du pays. Il y avait là, on le voit, des raisons suffisantes pour développer une vocation linguistique ! Aussi, à peine étais-je arrivé à Bayonne que je commençai à étudier le basque et l'espagnol, le basque surtout. Le premier livre que j'eus entre les mains fut le *Verbe basque* de M. l'abbé

Inchauspe, volume énorme, mal commode, bien propre à rebuter l'étudiant. Pour me rendre la tâche plus aisée, on me prêta l'*Arte* de Larramendi et la *Grammaire* de Harriet ! J'étais heureusement en plein pays basque où mes fonctions m'obligeaient à des courses fréquentes et j'appris beaucoup plus par mes *intercourses* avec les gens du pays que par les livres. Je m'en étais procuré, du reste, de meilleurs : à la Bibliothèque de la Ville, j'avais trouvé le *Manuel* de Fl. Lécluse, et, par une annonce de librairie, j'avais connu l'*Essai* de M. van Eys. Un an après mon arrivée à Bayonne, j'écrivis un article qui parut, en avril 1868, dans la *Revue de Linguistique* sous ce titre : « Coup d'œil sur l'étude de la langue basque ».

La publication de ce travail eut pour moi, entre autres choses, des conséquences importantes. En août 1868, je reçus la visite de M. van Eys qui venait passer deux mois à Guéthary et à Zarauz. En janvier 1869, le prince L.-L. Bonaparte envoya une note à la *Revue* et me fit remettre, par l'intermédiaire de M. Francisque Michel, un exemplaire de sa brochure *Langue basque et langues finnoises ;* il vint à Saint-Jean-de-Luz peu de temps après et je l'y vis plusieurs fois, presque toujours en présence, qu'on me pardonne l'expression, de ses deux acolytes, MM. Duvoisin et Inchauspe. Dès la première conversation, je vis que nous ne travaillions ni de la même façon, ni dans le même but.

MM. Duvoisin et Inchauspe, comme d'autres Basques studieux, n'étaient pas linguistes. Ils ne se proposaient pas de chercher à reconstituer l'état ancien de la langue et d'en étudier l'évolution ; ils ne se préoccupaient que des faits actuels, du sens et de l'emploi des mots, du style, de l'arrangement des phrases, de la déclinaison et de la conjugaison ; tout au plus, allaient-ils jusqu'à proposer des étymologies plus ou moins plausibles. C'étaient simplement des grammairiens. Je dois dire que leurs relations avec le prince leur avaient fait beaucoup de jaloux parmi leurs compatriotes qui, d'ailleurs, contestaient volontiers leur compétence et leur autorité : nul n'est prophète dans son pays.

Quant au prince Bonaparte, il était, lui, linguiste, et il avait fait quelques études comparatives sur différents idiomes. Mais il avait étudié presque uniquement les langues modernes de l'Europe et les langues ougro-finnoises. Il avait le travail long et pénible, et se perdait souvent dans le détail minutieux, dans l'analyse et la recherche des dialectes et des variétés. Son style, en français du moins, était diffus, verbeux, parfois incorrect et souvent obscur. Sa pensée même paraissait d'ordinaire peu précise. Lorsqu'il publia le premier volume, le seul qui ait paru, de son *Verbe*, je voulus en faire un compte rendu ; mais j'eus beaucoup de peine à saisir et à exposer sommairement sa théorie au milieu des notes

passablement désordonnées des préliminaires. Je pris le parti de lui soumettre mon résumé ; il me le renvoya corrigé et complété à l'encre rouge, mais quand je l'eus imprimé tel quel, il s'en montra fort mécontent. On sait que cette théorie, absolument fantaisiste et injustifiable, attribue au basque un verbe unique, « avoir », sans radical indépendant, dont la conjugaison est une agglutination de pronoms. Du reste, le livre a pour épigraphe : *In principio erat Verbum !*

Quant à M. d'Abbadie, c'était un amateur dans toute la force du terme. Il avait appris pratiquement quelques langues assez peu connues de l'Abyssinie. Il était d'ailleurs fort infatué de sa personne, de sa position dans le monde scientifique, de sa fortune, et n'était guère aimé de ses compatriotes, car sa charité manquait fréquemment de discrétion et de modestie. Il m'a toujours témoigné beaucoup d'égards, mais il tenait surtout à faire sa cour au cousin de l'Empereur. Clérical intransigeant et réactionnaire féroce, il n'admettait aucune contradiction.

M. l'abbé Inchauspe, modeste et simple d'allures, était au fond extrêmement absolu. M. Duvoisin, esprit obtus et borné, avait été gâté par ce qu'il considérait comme une fortune inouïe ; il était surtout pédant et prétentieux : c'est pourquoi les élèves du Petit Séminaire de Larressore l'avaient surnommé *Loriquet*.

C'est de 1872 à 1878 que je subis plus particulièrement les attaques de ces Messieurs. Ce qu'on me

reprochait surtout c'était de ne pas me prosterner devant le maître, de ne pas me tenir dans la route banale, de discuter, de critiquer et de penser librement en tout.

Les extraits suivants des lettres de la collection d'Abbadie sont éminemment instructifs à cet égard. J'y ajouterai quelques notes explicatives. Les lecteurs de la *Revue* savent que j'ai répondu à ces critiques, à celles du moins qui avaient trait aux choses scientifiques. J'ai été depuis l'objet de bien d'autres critiques, et il doit y avoir encore dans le pays bien des gens qui me regardent comme un ennemi des Basques, comme un « Bascophobe », et cela parce que je n'ai pas voulu admettre que le basque est une langue unique, incomparable, un idiome parfait, merveilleux, philosophique; que les Basques sont les descendants et les représentants directs des Ibères, etc., etc. J'ai dit au contraire, et je le répète, que le basque est une langue comme les autres, parfaitement définie et classée ; qu'elle correspond à une mentalité primitive et à un état de civilisation rudimentaire ; qu'elle est par conséquent fort ancienne et antérieure aux autres idiomes européens ; que les Basques actuels sont une race très mélangée, qu'ils n'ont rien à eux que leur langue, etc., etc.

Le prince Bonaparte écrit le 22 décembre 1871 (à propos des *Études* de M. Bladé) : « M. Vinson fait, lui aussi, beaucoup de mal en France *(sic)* à la linguistique avec ses asser-

tions fondées presque toujours sur des faits qui n'existent pas ou qu'il a le talent de dénaturer en les brodant à sa manière. Il me cite souvent d'une manière générale, mais je ne me considère responsable que des assertions qui se trouvent dans mes éditions », et le 18 mars 1872 : « J'attends avec impatience l'article critique sur M. Bladé par le Monsieur anglais de Saint-Jean-de-Luz[1]. Je suis en correspondance, pour ainsi dire forcée, avec M. Vinson, qui me fatigue beaucoup par ses questions. Il tient beaucoup à connaître mon opinion, mais ce n'est que pour conserver la sienne qui est presque toujours absurde. Si une partie de ce que les Basques ont écrit sur leur langue n'est pas à la hauteur de la science moderne, il n'en est pas moins vrai que ce n'est que chez les auteurs basques que l'on trouve des connaissances sérieuses au point de vue scientifique. Quant à moi-même, je ne dois le peu que je sais, ni aux Francisque Michel, ni aux Charencey, ni aux Vinson, ni aux Bladé, mais aux Zavala, aux Inchauspe, aux Abbadie et Chaho, aux Darrigol qui sont tous Basques ». Enfin, le 9 mai 1872 : « Il est vraiment déplorable pour notre chère langue basque qu'elle se trouve si maltraitée par certains auteurs étrangers qui, avant de l'étudier à fond, se permettent de l'analyser, en induisant en erreur les savants eux-mêmes. De ce nombre est M. Vinson dont les connaissances sur cette malheureuse langue qui ne lui a fait aucun mal, sont on ne peut plus superficielles. Voilà ce que l'abbé Inchauspe m'écrit à son sujet : « Je vous supplie de ne pas vous fatiguer à répondre à M. Vinson. Quand on a affaire à des gens qui ont pour but, non de connaître la vérité, mais de se faire valoir et de se produire[2], c'est peine inutile de discuter. M. Vinson est de ces hommes qui trouvent toujours des raisons pour dé-

1. M. W. Webster.
2. Cela aurait pu être vrai si je n'avais fait que du basque !

fendre leurs opinions et qui ne cèdent jamais ; c'est un esprit étroit, entêté, plein de suffisance, plus pressé de se produire que de s'instruire. Vraiment vous lui faites beaucoup trop d'honneur en discutant avec lui ». Voilà l'opinion de M. Inchauspe sur M. Vinson, opinion qui me paraît être un peu différente de celle que M. Chavée attribue à notre ami commun, vrai modèle de science et de modestie. »

Le 12 avril 1873, il dit encore : « M. Vinson fait beaucoup de mal au basque, puisqu'il prêche l'erreur au lieu de la vérité. On dirait même qu'il n'est pas de bonne foi souvent ; mais, comme le plus souvent il ne comprend pas même ce que les autres écrivent, qu'il confond les modes et les temps, qu'il fait dire aux autres précisément le contraire de ce qu'ils ont écrit, il peut se faire que l'ignorance entre pour beaucoup dans ses assertions. Il a besoin de beaucoup étudier le basque, même le labourdin, et surtout d'adopter des idées plus sérieuses en fait de philosophie linguistique ». Il complète sa pensée de la façon suivante le 9 mai 1873 : « Laissons en paix Vinson avec les autres athées ou communeux. Ce n'est pas lui qui fera avancer la science. Qui dit science dit vérité et la vérité n'est pas du goût de ce Monsieur. »

A la date du 9 juillet, je trouve ceci : « Quant au guide Vinson[1], j'en attends un exemplaire du cap. Duvoisin. Ce pauvre Vinson ! Il mériterait vraiment que quelqu'un châtiât sa vanité, mais aussi, me dis-je quelquefois, faut-il encourager la jeunesse, car, après tout, il pourrait arriver que tel qui n'a dit que des balourdises jusqu'à trente ou quarante ans finisse par dire des choses sensées. Si M. Vinson voulait changer sa méthode et surtout ne pas copier les autres[2], il pourrait bien faire quelque chose d'utile, car il

1. Voyez plus loin une lettre de M. Duvoisin.

2. Le prince Bonaparte, comme tous les gens qui ont le travail difficile, a toujours la hantise du plagiat. Il prêtait de même ses

n'est pas sans connaissances. Mais la vanité, l'envie, et surtout certaines idées de philosophie pétroleuse lui rendront l'amour du vrai insaisissable. Car, après tout, qu'est-ce la science sinon le vrai ? J'ai pris le parti de ne faire la moindre attention à tout ce qu'il nous débite sur le basque, lorsque l'assertion ou l'appréciation vient de lui personnellement. Il n'est vraiment pas en état de comprendre (chose du reste assez difficile) la valeur des lettres et des syllabes constituantes du verbe. Pourquoi donc, en se trompant à chaque instant, parle-t-il de choses qu'il ne connaît pas ? c'est réellement déplorable pour notre chère science ». Et le 26 juillet 1873 : « J'ai reçu le guide attribué à M. Vinson, je ne l'ai pas encore parcouru. Je suis tombé toutefois sur une faute en fait de prononciation comparative. M. Vinson dit que la diphtongue *au* en basque se prononce comme *au* en allemand en *Haus* et *au* espagnol en *baul*. Or, pourquoi parler de l'espagnol que l'on ignore ? Si en effet on connaissait la prononciation espagnole, on saurait que *au* de *baul* ne forme pas diphthongue, car le mot est dissyllabe et on prononce *ba-úl* avec accent tonique sur l'*u*. Il ne manquait pas de mots espagnols ayant *au* diphthongue, tels que *pauta*, *cauto*, etc., etc.

« Que le *ch* labourdin se prononce comme le *ch* allemand dans *nicht*, *mich*, n'est une vérité que dans le pays des chimères. Pauvre langue basque! quel crime as-tu donc commis pour être si maltraitée ? »

Après un intervalle de quatre ans, la campagne recommence. Le prince écrit, le 3 janvier 1877 : « La traduction de l'opuscule de M. Ribáry, par M. Vinson, est une bonne chose sans doute, mais s'il est vrai d'un côté que M. Vinson a bien fait de relever plusieurs erreurs, fort excusables

habitudes aux autres et croyait volontiers qu'on se prétendait infaillible et impeccable.

d'ailleurs, chez M. Ribáry, il n'en est pas moins vrai aussi que M. Vinson a tort, tandis que M. Ribáry a parfaitement raison sur plusieurs autres points. Je me propose, par une petite note, de critiquer les critiques de M. Vinson... » Puis, le 7 février 1877 : « Je m'occupe de l'article Vinson-Ribáry qui ne sera pas long, car bien des erreurs sont les mêmes que celles de M. Hovelacque, que M. Vinson considère comme un maître en fait de basque, puisqu'il le copie assez souvent ». Le 12 février 1877 : « Je travaille beaucoup à mon nouvel article, mais je crois qu'il faudra le diviser en trois parties distinctes qui, du reste, formeront, pour ainsi dire, trois articles séparés. En effet, la première partie, celle à laquelle je travaille et qui est en même temps celle que je voudrais voir imprimée la première, se rapporte à l'avant-propos qui est tout de la *farine Vinson*. Je n'avais pas lu cet avant-propos, mais les erreurs, l'outrecuidance et les calomnies sur mes chers Basques m'ont déterminé à ne pas laisser impuni, cette fois-ci, ce beau Monsieur. J'ai enfin acquis la certitude qu'il est un de ces hommes dangereux qui vous caressent d'une patte et vous égratignent de l'autre. Aussi je ne le ménagerai pas.

» La seconde partie de mon article se rapportera aux corrections et aux notes de M. Vinson à l'ouvrage même de Ribáry, qui n'est pas toujours traité avec justice. La troisième partie, enfin, prendra en considération la partie bibliographique qui est la meilleure.

» Je pense donc que la première partie seule pourra vous être envoyée avant la fin de ce mois. Elle ne sera pas plus longue que mon article sur Irun. Elle servirait en même temps de critique à l'Essai sur la langue basque dont M. Webster fait précéder son nouvel ouvrage. Cet essai n'est qu'un extrait de l'avant-propos que je critique. De sorte que le plus tôt mes remarques paraîtront, le plus

opportunes elles seront. Je crois que l'ouvrage de M. Webster sera très intéressant, mais il aurait dû être précédé d'une manière différente quant à l'essai sur la langue basque ».

Le 14 mars 1877, un mois après : « Mon travail critique prend des proportions effrayantes et cependant je crois nécessaire de développer toutes mes idées au sujet des fausses appréciations de M. Vinson à propos de l'ouvrage de M. Ribáry.»

Cet article, que le prince Bonaparte avait mis près de deux mois à préparer et à écrire, forme 65 petites pages in-octavo. Ce n'était pas d'ailleurs à moi seul qu'il en voulait, car il disait le 19 mars 1877 : « Je reçois à l'instant un petit article, passablement bête, de M. Luchaire sur ma brochure sur le basque d'Irun... il faudra bien un petit mot de réponse à M. Luchaire... Ma réponse sera très courte. »

Après cette correspondance, plutôt familière, nous arrivons, avec M. Duvoisin, à la solemnité importante :

« Bayonne, 24 février 1870.

« Monsieur,

« Celui qui me parle du chant d'Altabiscar ne se doute pas qu'il me donne un coup de verge. Je souffre de cette mystification audacieuse qui a été, dans le temps, présentée sérieusement à l'*Institut historique* ; et des bulletins de cette société, elle est passée dans des ouvrages importants. Le mérite littéraire de ce morceau appartient à M. Garay de Monglave, qui l'a composé en français. Un mien cousin, habitant Paris, a rassemblé tous ses souvenirs d'enfance pour pouvoir traduire en basque l'élucubration de M. de Monglave. Mais il n'a su y mettre ni rime, ni mesure, ni quoi que ce soit rappelant le mètre en aucune manière. Il y a quelque 30 à 60 ans, les Basques aimaient à chanter en chœur un certain air et pour paroles ils prenaient les numératifs un, deux, trois, quatre, cinq, etc., jusqu'à vingt, d'où l'on revenait jusqu'à un. Voilà

ce qui a fourni la première idée du chant d'Altabiscar. Les paroles ajoutées à ce mince canevas n'ont jamais été et ne peuvent pas même être chantées. Tout ce que l'on a dit des versions diverses recueillies dans les Pyrénées est pur mensonge. Voilà l'exacte vérité, car le chant d'Altabiscar fut digne d'être oublié à cause de son origine. »

« Bayonne, 29 juin 1873.

« Il y a à Bayonne deux mauvais journaux, l'*Impartial*, et, le plus détestable des deux, le *Progrès du Sud-Ouest*, celui-ci subventionné dit-on par Duclerc, notre déplorable représentant[1]. Pour n'encourager en aucune façon l'œuvre antisociale à laquelle travaillent ces gens-là, je me garde d'y contribuer par un abonnement. C'est par Mme Lamaignère que j'ai été instruit de la publication à l'imprimerie de l'*Impartial* d'un Manuel nouveau de Conversation basque, œuvre de M. Vinson. Ce M. Vinson est, paraît-il le principal rédacteur de l'*Impartial*, se gardant pourtant de se mettre en évidence par sa signature depuis que ses chefs lui ont recommandé de s'occuper moins de politique et un peu plus d'eaux et forêts.

« Du bureau du *Courrier*, j'ai couru chez Cazals, imprimeur de l'*Impartial*. J'ai acheté le *Guide élémentaire de la Conversation français-basque* (labourdin) qui ne porte pas de nom d'auteur.

« C'est M. Vinson qui est l'auteur du livre, dis-je à Cazals? — Mais non, il en a seulement corrigé les épreuves. »

« Sur ce, j'ouvre le livre et aussitôt je me récrie : « Oui, oui ; c'est Vinson ; j'en suis sûr ! — A quoi l'avez-vous reconnu? me répond Cazals, en souriant. — Eh ! parbleu, un Basque n'aurait pu commettre les fautes qui me tombent sous les yeux. — Avouez pourtant que M. Vinson a bien du mérite d'avoir pu arriver jusque-là.

1. C'est au contraire l'*Impartial* que subventionnait M. Duclerc.

« C'est donc bel et bien ce monsieur qui a commis le Guide élémentaire, in-18, 200 pages, prix 2 fr. — Les pages I-XXXV sont consacrées au titre et à un abrégé de grammaire — 98 p. à la conversation franco-basque — 94 p. à un vocabulaire, puis la table et les corrections. — En somme, cet ouvrage, quoique beaucoup trop court, l'emporte certainement sur ceux de Darthayet et de Fabre qui avaient moins de capacité que de bonne volonté [1]. S'il est trop court, c'est que, pour Cazals, l'affaire se réduit absolument à une question d'argent. — Vinson lui a inspiré une idée qu'il réalisera peut-être, celle de réimprimer à cent exemplaires chacun le Nouveau Testament de Liçarrague et les *Primitiae linguae Vasconum* de D'Etchepare. Il paraît que la Bibliothèque d'Oloron possède un exemplaire de Liçarrague et Cazals compte s'en servir pour la nouvelle édition qu'il projete. Pour D'Etchepare, il veut faire copier l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale. Vinson serait chargé de la correction des épreuves. — Trois fois incapable !... »

Des réponses de M. d'Abbadie, je ne vois à reproduire ici que les suivantes :

« 1876. Juin. 30. — Je remercie V. A. pour les six exemplaires de la brochure sur M. Hovelacque, lequel forme une triade avec M. Vinson et M. Chavée. J'ai donné à ce dernier, en pleine société anthropologique, un démenti aussi net que possible sur ses fausses affirmations à propos du basque. *He pocketed the affront.* Mon estime pour Hovelacque est si bas que je m'étais gardé d'acheter sa *Linguistique :* je viens pourtant de le faire après avoir lu votre brochure et j'ai

1. J'ai toujours déclaré que je n'étais pas l'auteur de ce livre. Le plus intéressant dans les appréciations de M. Duvoisin, c'est qu'elles passent par dessus ma tête pour atteindre un vrai basque, M. l'abbé Darthayet, dont le volume en question n'est qu'un démarquage. C'était en somme une spéculation de librairie.

constaté que H. est aussi fort en langues d'Ethiopie, pardon, il y divague encore un peu plus qu'en basque. Il n'a pas lu les auteurs sérieux et il prend des vessies pour des lanternes. Je me défie donc de tout le reste dans ce volume si dangereux par les erreurs qu'il éparpille dans le public. Il chemine sur ses grands chevaux et son *nous* est d'un tranchant ridicule. Mais l'on ne peut empêcher les sots de jaser et je crois qu'il est utile de répondre même à leurs niaiseries, car elle pourraient prendre racine comme les mauvaises herbes au milieu du blé. »

« Février 9. 1877. — Je tiens M. Hovelacque ou du moins son ami Chavée comme un ignorant et un présomptueux. C'est ce que j'ai fait entendre à ce dernier en séance publique, car il parlait en législateur du basque. »

En ce qui me concerne, je ne citerai que la lettre suivante :

« Février 28. 1877. — J'ai reçu avant-hier le livre de M. Webster[1] que je connais et qui est un très bon homme. Je n'ai pas encore eu le temps d'ouvrir son livre. S'il m'avait consulté, je l'aurais bien engagé à ne pas employer M. Vinson pour sa préface, mais le mal est fait. »

« Mars 11. 1877. — Je suis bien aise de voir châtier M. Vinson, d'autant plus que la correction, quoique sévère, est parfaitement polie. Il a trop de prétentions sur le basque, mais je n'oublie pas qu'il nous rend le service, par ses incartades, de rappeler sur cette langue l'attention des savants. »

« Juin 9. 1877. — Je suis très impatient de lire la discipline méritée que V. A. a infligée à M. Vinson. Il est très discret avec moi quand il me rencontre, mais je le soupçonne

1. Basque Legends.

d'avoir ailleurs la bouche pleine de son savoir, car, autrement *the firm* de Hovelacque et Cie ne le poserait pas comme législateur du basque. Tubino, de Madrid, dit qu'on doit s'incliner devant lui et pour enfler sa grandeur il lui accolle M. van Eys. Il était bien temps de mettre au moins une sourdine à ces rodomontades. »

« Juillet 1. 1877. — P. S. Quand on écrira l'histoire littéraire du basque on mettra Luchaire dans le chapitre des *Faux Basques* avec Vinson, van Eys, Tubino et consorts. »

Qu'ajouter à ces citations? Elles sont assez éloquentes par elles-mêmes et justifient le titre que j'ai donné à cet article : *science, critique et vanité.*

Julien Vinson.

---

# LES SUPERSTITIONS POPULAIRES

## L'ŒUF DE COQ

Quand une fermière bressanne trouve dans le nid de ses poules un œuf de petite taille, affectant parfois une forme très allongée, elle est persuadée que c'est un coq qui l'a pondu et elle se garde bien de le faire couver, dans la crainte de voir éclore un serpent au lieu d'un poussin. Telle est, dans sa forme la plus simple, la légende de l'œuf de coq, car les variantes compliquées sont fort nombreuses et je ne veux mentionner, comme spécimen du genre, que celles dite du « *coqdrille* ».

Donc, les vieilles gens de la Bresse burgensienne croient non seulement que les coqs font des œufs, mais que si ces œufs sont couvés, il en sort un animal fabuleux qui a été affublé du vocable pittoresque de « *coqdrille*[1] ». Cette bête étrange, qui doit descendre

1. Altération de crocodile. — Dans le Revermont (petit chaînon du Jura, à quelques kilomètres de Bourg), on dit « une cocadrille » et l'on prétend que si, par malheur, on ne trouve pas l'œuf de coq, la cocadrille éclôt et va se cacher sous les escaliers. Alors meurent successivement tous les maîtres de la maison jusqu'à la destruction de la bête malfaisante.

en droite ligne de celle du Gévaudan, serait douée, s'il faut en croire certains campagnards, des pouvoirs les plus néfastes. Malheur au toit sous lequel elle verra le jour : la fermière se cassera la jambe ou le chef de famille mourra dans l'année ou bien encore l'incendie détruira sa ferme. C'est donc afin de prévenir ces différents maléfices que les fermières se débarrassent de ce qu'elles croient être des œufs de coq en les jetant dans une mare ou en les donnant à manger au chien de la maison.

Mais, c'est dans la forme citée plus haut que cette légende est la plus répandue. Elle n'est d'ailleurs pas particulière à la Bresse car on la rencontre en Lorraine[1], en Normandie, en Languedoc, chez les montagnards des Cévennes[2], et partout, en un mot, où l'on trouve de la volaille. C'est ainsi qu'ayant eu la curiosité de demander à M. Nicod, administrateur des services civils à Cholon (Cochinchine), si cette curieuse légende existait dans ces pays lointains, mon aimable compatriote m'a répondu affirmativement. Seulement, les Annamites ne vont pas aussi loin que les Bressans et s'ils croient que le coq fait un œuf, ils sont persuadés que cet œuf, mis à couver, demeure stérile. Ils exigent d'ailleurs du coq pondeur une qualité qu'on

1. Dans les Vosges, certains campagnards ont la conviction qu'un œuf pondu le Vendredi-Saint arrête les incendies provoqués par la foudre; qu'il guérit de la fièvre celui qui le mange et qu'il empêche la rage d'éclater.

2. Dans la Lozère, on croit que le coq pond un œuf tous les ans.

rencontre rarement chez les sujets de nos basses-cours : il faut, d'après eux, que ce coq soit gras. « Mais, a-t-on jamais vu un coq gras ? » ajoute judicieusement M. Nicod. Je ne sais si l'on peut trouver cet oiseau rare, à moins toutefois que le coq ne soit un chapon.

On discute depuis fort longtemps sur la genèse de cette légende, et certains auteurs prétendent qu'elle a pris naissance en Europe, au Moyen Age. Cependant, d'après les récentes études de M. Paul Regnaud[1] qui démontre, avec des références irrécusables, que certains de nos contes populaires ont leur source autour des rites du culte indo-européen, on pourrait avec d'autant plus de raison, risquer l'hypothèse que la légende de l'œuf est d'origine hindoue, puisqu'elle existe depuis un temps immémorial en Indo-Chine, au Cambodge, au Laos et que, d'après les naturalistes, le coq est lui-même originaire de l'Inde.

Quoi qu'il en soit, c'est une croyance déjà bien ancienne et bien répandue, ainsi qu'en témoigne la rela-

1. Dans mes *Origines de la tradition et de la religion dans l'Inde et la Grèce*, j'ai essayé de montrer comment d'une manière générale, les contes populaires de l'Orient et de l'Occident ont leur source, sinon dans les hymnes védiques mêmes, du moins dans le fond commun des idées et des textes liturgiques, qui se sont développées dès l'époque dite d'unité, autour des rites du culte indo-européen ou de la religion du feu sacré.

(*Comment naissent les Mythes*), par Paul Regnaud, professeur de sanscrit à la Faculté des lettres de Lyon.

tion suivante tirée des *Chroniques de Bâle*, de Jean Knebel[1] :

De Gallo qui ovavit

Anno domini 1474, die Jovis quarta mensis Augusti, in civitate Basiliensi fuit quidam gallus 11 annorum qui ovavit et produxit ovum longum, qui quidem gallus traditus fuit lictori cum ovo et amputato capite primo, deinde excentratus, in eo fuerunt reperta alia duo ova quæ simul omnia fuerunt combusta prope domum lictoris in monte Carbonum, multis viris et mulieribus præsentibus.

Au XVII^e siècle, cette question passionna tellement les esprits que le médecin danois Thomas Bartholin, disséqua plusieurs coqs accusés d'avoir pondu des œufs et ne trouva dans leur corps aucun organe qui pût faire croire à la possibilité du fait. Puis ces expériences furent reprises par le chirurgien français, La Peyronie. Enfin, au XVIII^e siècle, le célèbre voyageur, botaniste et naturaliste français, Michel Adanson, se basant sur les observations de Thomas Bartholin et de La Peyronie, se donne la peine de réfuter cette croyance populaire en consacrant ces quelques lignes à ce sujet, dans son *Cours d'histoire naturelle* fait en 1772 :

« A l'égard des prétendus œufs de coq sans jaune et qui contiennent, à ce que croit le peuple, un serpent, ce n'est autre chose que le premier produit d'une poule épuisée par sa fécondité même, ou enfin ce ne sont que des œufs impar-

1. Communiqué par M. Louis Siéber, bibliothécaire de l'Université de Bâle, à l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* (1891).

faits dont le jaune aura été crevé dans l'oviducte de la poule, mais qui auront toujours conservé leurs cordons, que les amateurs du merveilleux n'auront pas manqué de prendre pour un serpent. C'est ce que M. de La Peyronie a mis hors de doute par la dissection d'une poule qui pondait de ces œufs; mais ni M. de La Peyronie, ni M. Thomas Bartholin qui ont disséqué de prétendus coqs ovipares ne leur ont trouvé d'œufs, ni d'ovaires, ni aucune partie équivalente. »

En résumé, tous ces savants ont démontré qu'il manque à un coq — même à un coq prétendu pondeur — des ovaires, c'est-à-dire des organes absolument indispensables pour produire des œufs. C'est donc la négation absolue de l'existence du coq ovipare.

Cependant, les démonstrations les plus scientifiques ne prévalent guère contre les préjugés, et bien des gens instruits croient encore à cette singulière légende.

Il paraît même — il n'y a pas bien longtemps de cela — que dans un pensionnat de jeunes filles de la banlieue de Paris, les maîtresses apprenaient à leurs élèves que les coqs pondent des œufs, pas souvent, sans doute, mais enfin quelquefois. Et les maîtresses — on l'assure du moins — étaient convaincues que le fait peut exister !

En Bresse, il y a quelques années, cette croyance avait encore des racines bien vivaces dans l'esprit de nos campagnards.

Je me trouvais à dîner, vers 1895, au milieu d'une

nombreuse compagnie de fermiers et de fermières des environs de Bourg et la conversatiou vint à tomber, je ne sais trop comment, sur les œufs de coq. Je fus stupéfait de constater que la société tout entière, composée d'ailleurs de gens de beaucoup de sens et d'esprit, pût croire encore à cette superstition. Bien plus, comme je soutenais avec quelque véhémence qu'il était impossible à un coq de faire un œuf, mon auditoire me regarda bientôt avec étonnement et m'accorda même sa commisération pour avoir vécu pendant si longtemps en dehors de l'opinion de tout le village.

J'étais donc seul de mon avis et comme je ne voyais pas d'issue à cette discussion qui n'avait déjà que trop duré, je pris le parti de capituler en avouant, qu'après tout, un coq pouvait bien se permettre la fantaisie de faire un œuf de temps en temps ! La plaisanterie leur plut et mes interlocuteurs triomphèrent d'avoir enfin mis un « *velati*[1] » à la raison.

Cependant, comme je les pressais de questions précises, j'ai le souvenir qu'ils se retranchaient toujours derrière le témoignage de parents ou d'amis absents ou décédés. Aucun d'eux ne put m'affirmer l'existence du coq ovipare, pas plus que personne ne put me dire avoir jamais vu un « *coqdrille* ».

— « Mais alors, dis-je à l'un de mes voisins qui était le plus obstiné, pourquoi y croyez-vous ? »

1. Citadin (Celui-ci est généralement considéré comme un hâbleur par les villageois).

— « J'y crois, me répondit-il — et après un moment d'hésitation — j'y crois..... parce ce que j'y crois. »

L'argument était invincible et je me gardai bien de le réfuter.

Cette réponse qui, au premier abord, semble être une naïveté, nous donne cependant, quand on cherche bien à la pénétrer, une idée exacte de l'intellectualité de beaucoup de nos campagnards, intellectualité tout à fait dépourvue de sens critique.

Ainsi, une tradition absurde est transmise de génération en génération : elle est rejetée, il faut bien le reconnaître, par ceux qui ont quelque culture scientifique ; mais les plus nombreux, au lieu d'en contrôler la véracité — alors que la chose est facile dans le cas particulier de l'œuf de coq — préfèrent accepter cette croyance en ne lui cherchant d'autre explication qu'une sorte de phénomène merveilleux.

Toutefois, grâce à cette controverse, je pus obtenir d'une des fermières, qu'elle m'apporterait des œufs de coq et, en effet, je reçus bientôt deux de ces phénomènes.

A l'encontre de l'œuf qui valut au coq de Bâle la peine capitale, ceux-ci n'étaient pas allongés ; ils avaient plutôt une forme arrondie et ressemblaient plutôt à des œufs de pigeon. Je les ouvris, et la première chose qui me frappa fut l'absence presque totale de jaune. Le germe n'existait pas non plus. Le

contenu était donc composé exclusivement d'albumine, traversée elle-même par des ligaments d'un blanc quelque peu opaque, dirigés suivant le grand axe de l'œuf et plusieurs fois repliés sur eux mêmes[1]. La même observation avait été faite quelques années auparavant par un curieux qui poussa plus loin l'expérience. Il donna un de ces œufs à couver. L'œuf ne produisit rien, mais en le cassant, il trouva une sorte de cordon épais formé par les chalazes qui s'étaient durcies sous l'influence de l'incubation. Il est évident qu'une paysanne qui est déjà hantée par l'idée du merveilleux aurait été facilement induite à prendre ce produit bizarre pour un serpent authentique.

Mais aujourd'hui, en Bresse du moins, le coq pondeur se fait rare, et tout dernièrement, comme je demandais à un vieux paysan de me procurer des œufs du chantre de nos basses-cours, comme on disait jadis, il me prit à part et me confia en grand secret qu'il avait fini par reconnaître que les prétendus œufs de coq ne sont rien autre chose que les produits de poulettes non encore fécondées ou de vieilles poules épuisées ou malades.

Malgré ce témoignage, la légende n'est pas morte encore.

Paul Carru.

1. Quelque temps après, M. Parant, pharmacien, m'en remit un autre que lui avait apporté un paysan de Viriat, près Bourg. Cet œuf avait la forme d'une saucisse d'environ huit centimètres de long. Il ne contenait aussi que du blanc.

# UN EMPRUNT DE L'ARGOT AU BASQUE

Il s'agit de *gahisto*, diable, mot basque employé par les malfaiteurs [1]. Lucien Rigaud, qui l'a mentionné le premier, affirme qu'on le trouve dans l'ancien argot, mais il ne nomme pas l'auteur chez lequel il a pris ce renseignement. Toujours est-il que *gahisto* est foncièrement euskarien : « eta hauçaz goiticoa, *gaichtotic* da (Liçarrague, Matthieu, V, 37), et ce qu'*on dit* de plus que ceci, *vient du* malin ; » (la différence d'orthographe n'a ici aucune importance). Aristide Bruant est donc dans l'erreur lorsqu'il déclare [2] : « Les Béarnais qui appellent le hibou *gahus* ont baptisé le diable : *gahisto*. »

Georges Lacombe.

1. Delesalle. Dictionnaire argot-français.
2. Dictionnaire français-argot 1901, p. 162.

# NOTE SUR L'ÉVOLUTION SÉMANTIQUE

des mots grecs et latins dont le sens est celui de « besoin »

---

La signification première du lat. *nec-ess-e* pour **ne(n)c-ess-e* est sensiblement la même que celles du gr. ἀ-νάγκ-η, à savoir « ce qui serre, attache, lien », d'où pour le mot grec « contrainte, obligation (imposée par le destin), destin », — et pour le mot lat. « ce qui oblige, ce qui est nécessaire, ce qui est besoin »; cf. « les radicaux *nex*, dans *nex-us* « lien » et la variante *nect* dans *nect-o* « lier » ; tenir compte aussi de *necess-ar-ius* au sens de « parent », primitivement « attaché », cf. sansc. *bandhu* ami, « attaché, ami, parent », du rad. indo-europ. *bandh*, « attacher, lier ».

L'analogie de la dérivation sémantique autorise à croire que le même rapport existe entre les deux radicaux homonymes : (1°) δες au sens de « lier » dans δέω pour *δεσ-ω, et (2°) δες au sens d'« avoir besoin de » dans δέω pour *δεσ-ω ; le rad. sansc, *das*, au sens de « manquer » prouve du reste que le rad. gr. est bien δες et non δε comme l'indique le Dict. Bailly.

Tout différent est le sens primitif du gr. χρή et la famille) pour *χ'ρη dont l'acception « il faut, il est nécessaire, il est besoin », est en rapport avec celles de χῆρ-ος « vide, privé de, pauvre », χωρ-ίς « séparement », χωρ-έω « se retirer, céder la place, faire défaut », etc.

P. R.

---

# NOTES DE BIBLIOGRAPHIE BASQUE

## Le Livre du P. Materre

Parmi les vieux livres basques les plus intéressants, mais les plus rares et les moins connus, il faut faire une place à part à l'ouvrage d'un Cordelier, le P. Étienne Materre, qui avait habité Bayonne et qui était en 1617, quand le volume parut, Gardien du couvent de la Réole. Intitulé *Doctrina christiana*, cet ouvrage a eu, à ma connaissance, quatre éditions. De la première (Bordeaux, P. de la Court, 1617), il n'est resté aucun exemplaire; de la seconde (Bordeaux, J. Millanges, 1623), la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford possède un exemplaire dont j'ai une copie manuscrite; la troisième, qui a paru à Agen vers 1648, nous est connue par un exemplaire qui faisait partie de la riche collection du prince L.-L. Bonaparte conservée aujourd'hui à Chicago, dans la bibliothèque Newberry.

La quatrième édition est peut-être la plus curieuse. C'est la seule que j'ai vue et j'en connais seulement deux exemplaires, tous deux incomplets, mais se complétant à peu près l'un par l'autre, et qui sont tous

deux entre mes mains en ce moment. Le plus petit et le plus incomplet, qui appartenait au prince L.-L. Bonaparte, m'a été gracieusement confié par la bibliothèque Newberry; l'autre a été mis à ma disposition par le savant collectionneur espagnol, M. Julio de Urquijo, député de Tolosa, qui le doit à l'amabilité de M. l'abbé J.-B. Daranatz, secrétaire de l'évêché de Bayonne : le volume avait été trouvé entre les mains d'un paysan d'Itsassou. Il porte, du reste, à la fin, cet *ex-libris* manuscrit : « Dia S. Mattheo, Evangelta, 40 R^s^. Urteaga 21 de sept. de 1812. ».

L'exemplaire de Chicago a son titre qui est ainsi conçu : « BOUQUETA | LORE DIVINOENA | BERECIAC ETA | DURONEA APEÇAC | T. P. S. V. AITA | *MATERREN LIBURUARI* | *emendatuac.* | Iduquicen Dituelaric Afthe | guztico egunetaco Offici- | cioac ungui Confessaceco | eta errecibitceco molde eder | batequin, bethiereco Kalen | darioarequin. | (3 petits fleurons en deux lignes, 2 et 1) | BAYONAN, | PIARES DUSSARRAT, | Liburu eguilea baithan. | — | *Aprobacionerequin.* » S. d., mais nous verrons qu'il a été imprimé en 1693, probablement à Pau.

C'est un petit volume dont les pages — chiffres de pagination, réclames et signatures compris — mesurent 101^mm^ 5 sur 43^mm^ 5. L'exemplaire de Chicago a 110^mm^ 5 sur 53^mm^ 25; celui d'Itsassou 111^mm^ 5 sur 56^mm^.

D'après l'étude des deux exemplaires, le volume

complet devait se composer de 94-(i)-(xlviij)-461-(lxxxvj). 8 p. ainsi signées :

1° A ij p. 3, B p. 17, C p. 25, D p. 41, E p. 49, etc.; H p. 89; — sauf E qui est signé par trois feuillets, toutes les feuilles le sont par deux ;

2° A2 p. (iij), ē p. (xvij); ī2 p. (xxxv); — A est signé par 2 et 3, ē par 2 et ī par 2, 3 et 4 (l'ī manque au 4);

3° A p. 1, B p. 17, C p. 33, D p. 49, etc.; Hh p. 455; — ces signatures sont fort irrégulières (à noter V4 pour X4);

4° X p. (ij), Y p. (xviij), Z p. (xxxiv), Aa p. (l), Bb p. (lxvj), Cc p. (lxxxij);

5° * p. 1, * ij p. 3, * iij p. 5.

Le verso de (lxxxvj) est blanc, puis vient un feuillet blanc, avant la table. Après la p. 94 des préliminaires chiffrés, il y avait aussi un feuillet blanc.

Voici la collation exacte et complète :

1° *Préliminaires chiffrés :* p. 1 titre, 2 *pensamendv ona* (sept vers commençant par *Herioa, Iugamendua*) et *Consideracino Hvmila* (cinq lignes commençant par *Nondic heldu norat noha*), 3-4 avis au lecteur (IRACURCAILLEARI), 5-6 table des fêtes mobiles (p. 5, 1693-1723; p. 6, 1693-1722); 7-15, kalendarias edo | demboraren contnas tratatua « Traité du calendrier ou du compte du temps » en quatre chapitres (p. 7, 10, 11, 13); 15-16, les quatre temps, *garthac dira;* 17-35, calendrier (en basque); 36, permission épiscopale[1];

1. Cette permission est ainsi conçue : *Permetitcen dugu* |

37, Exercicio | espirituala, avec titres courants : jusqu'à la p. 81, aux versos, *Exercico* (les p. 38, 40, 42, 46, 48 ont *Exercicio*), aux versos *Espirituala*; 38-45, examen général pour la confession ; 45-53, préparation pour la communion; 53-58, dispositions extérieures pour bien communier ; 58-59, Exemple : combien il est mauvais de s'approcher de la Sainte Table avec péché mortel ; 59-60, Réflexion ; 60-61, Considération : combien il est bon[1] d'être dévôt envers le Saint-Sacrement et de le recevoir dignement; 61-63, Discours sur la communion fréquente ; 64-71, Pour demander la grâce de se convertir ; 71-72, Pour demander la grâce de bien mourir ; 72-75, Prière révélée à saint Augustin par le Saint-Esprit[2] ; 75,

Betri Dussarrat Imprimaçaillia | Lore Divinoen Bou- | quetaren imprimat- | cea, eta aita materren | libourouari emendat- | cea, berce cembeit La- | tinesco officio eta Oraci | norequin, Bayonan ha- | cillaren hogoyeta be- | deratcian. 1692. | DE LAMBERT | Vicaire général. — Ce qui signifie : « Nous permettons (à) Pierre Dussarrat, Imprimeur, l'impression du Bouquet des fleurs divines et son addition au livre du père Materre, avec quelques autres prières ou offices en latin. A Bayonne, le 29 novembre 1692. »

1. Le texte porte : *cein ondem;* on trouve de même des *m* au lieu de *n* dans plusieurs livres des XVI^e^ et XVII^e^ siècles; il est probable qu'il n'y a là qu'une lecture mauvaise du compositeur, les auteurs ayant sans doute l'habitude de mettre des *tilde* sur les voyelles pour ne pas écrire les *n*.

2. Le texte dit : *Oracionea San Augustini Espiritu Sainduac revelatua* « prière révélée par le Saint-Esprit à saint Augustin ». On remarquera la forme active *sainduac;* la vraie traduction serait donc : « Prière que le Saint-Esprit a révélée à saint Augustin ».

Prière au grand Saint-Joseph ; 76, Prière à l'ange gardien ; 76-78, Prière pour une femme enceinte ; 78-81, Prière à la sainte Vierge pour les âmes qui sont en Purgatoire (hymne latine *Languentibus in Purgatorio*); 81-86, Complainte de la Vierge (*Stabat mater*); 84-86, chant de joie dans le temps de Pâques (*O filii et filiae*) ; 86-88, Prière pour le Roi (*Exaudiat*, etc.) ; 89-90, Explication (en basque) du psaume Exaudiat; 90-91, Hymne des anges (*Gloria in excelsis*); 91-93, Symbole de Nicée ; 93-94, Hymne (*Verbum supernum prodiens*), suivi d'un bois représentant deux anges qui portent un vase de fleurs. De la page 81 à la page 94, les titres courants suivent le texte. Les pages 81-88, 90-94 sont en latin, sauf les titres ; tout le reste est en basque.

Erreurs de pagination : 5 pour 57 (dans les deux exemplaires), 85 manque dans l'exemplaire d'Itsassou, 54 pour 94 dans l'exemplaire d'Itsassou (celui de Chicago a 4 seulement).

2° *Préliminaires non chiffrés :* p. (i-ij) manque (probablement titre, avec, au verso, division générale de l'ouvrage), (iij-ix) avis du P. Materre aux Basques (*Evscaldunei*), (x-xv) approbations et licences de 1616 et 1617, (xvj-xviij) avis au lecteur (IRACVR CAILLEARI), (xix-xxxiv) calendrier (en latin), (xxxv-xxxvi) Credo, Pater, Ave (en latin), (xxxvij-xli) les dix commandements de Dieu et autres énumérations (en latin), (xlij-xlviij) répons de la Messe (en latin).

La première feuille a les signatures (A), A2, A3 ; de la seconde, il ne reste que ē; de la troisième on a 2 et ī3, puis seulement 4.

Ce qui me fait supposer que les p. (xix-xxxiv), feuillets ē ij à ī, contiennent un calendrier latin, c'est la réclame « IANVARIUS » au verso du feuillet ē. Ces huit feuillets manquent aux deux exemplaires.

Dans l'exemplaire du prince Bonaparte, qui a été au moins deux fois relié, la table a été mise après les préliminaires non chiffrés; mais elle doit être reportée à la fin du volume, comme le prouve la réclame « LEHEN » (premier mot de *lehen partea*, qui commence la p. 1 du texte) au bas du verso de la p. (xlviij).

3° *Texte :* p. 2, première partie, doctrine chrétienne sans explication (en basque) ; p. 24, deuxième partie, doctrine chrétienne par demandes et réponses (en basque); p. 119, titre de la troisième partie, prières diverses à faire à leurs temps ; p. 120, approbation en latin d'Oihard de 1623 ; p. 121 (n. ch.), licence en latin du provincial Grenier (Toulouse, 12 septembre 1623); p. 122 à 261, troisième partie reproduite des antérieures de 1623 et 1648 (?), correspondant aux p. 181-384 de 1623; puis viennent, p. 262-270, litanies du saint corps; p. 271-285, offices du dimanche; p. 286-305, psaumes de la pénitence ; 305-312, litanies des saints ; 312-319, prières, antiennes, réponses; 320-333, complies; 334-340, office de la Trinité pour es dimanches ; 341-346, office du Saint-Esprit pour

le lundi ; 347-353, office de sainte Anne pour le mardi ; 354-359, office de saint Joseph pour le mercredi ; 360-366, office du Saint-Sacrement pour le jeudi ; 367-374, office de la sainte croix pour le vendredi ; 375-382, office de la Conception de la vierge Marie pour le samedi ; 383-444, vêpres et hymnes diverses ; 445-454, office des Morts ; 455-461, litanies, prises de l'Évangile, à Jésus-Christ pour les marins qui marchent dans la mer et pour ceux qui ont des intérêts dans leurs personnes et dans leurs biens ; ensemble, prières à la sainte Vierge et aux autres patrons des marins, 1693[1] ; (p. 455-459, litanies ; 459, *Ave maris stella* [prière à la sainte Vierge pour ceux qui marchent dans les périls de la mer] ; 461, prière aux saints Pierre, André, Jacques, Jean l'Évangéliste, Jean-Baptiste, Vincent, Nicolas, Ermu (?), François, Antoine de Padoue, Bonaventure, Claire, Pierre d'Alcantara et autres patrons des marins, et prières à saint Raphaël, patron des voyageurs.

Erreurs de pagination : 4 pour 34, 260 pour 160, 284 pour 184, 41ɛ pour 413. Les chiffres 122, 136, 141, 273, 281, 289, 290, 293, 298, 299, 303, 306, 307, 310 sont suivis d'un point. Les p. 1 à 48 sont chiffrées en gros chiffres, les p. 49 à la fin en plus

1. *ITXASSOAN DABILCAN* | *marinnellencat, eta hequien* | *pressunetan eta ontassunetan* | *intres duten gustiençat Iesu* | *Christori Lethaguinnac Erangeliotaric hartuac, halaber* | *Virgina Sacratuari, eta berce* | *marinelen Patroin gustici* (sic) *Othoiteac*. 1693.

petits ; 82 et 84 sont en italiques ; le 8 de 138, le 1 de 166 et 217 sont gros.

4° Au verso de la p. 461, la dernière chiffrée, commence la Passion selon saint Mathieu (i-xxv), puis viennent celles selon saint Marc (xxvj-xlvj), saint Luc (xlvj-lxvj), saint Jean (lxvj-lxxix), qui se continue (*post haec autem :* Jean, xix, 38) aux p. (lxxx-lxxxiv) ; après chacun des trois autres évangiles il y avait aussi un appendice plus court. Le volume se termine par l'*Antiphona Sancti Rochi contra pestem*, p. (lxxxv-lxxxvj) ; le verso de (lxxxvj) est blanc ; suit un feuillet blanc ; puis arrive :

5° *La table*, en 8 pages chiffrées, sans titres courants, qui se rapporte seulement aux parties 1, 3 et 4 du volume.

Dans les parties 3 et 4, sont en basques les p. 1-231, 238-239, 240-244, 455-461 ; tout le reste est en latin, avec des titres basques.

L'exemplaire de Chicago est le plus incomplet, mais il n'y manque que des morceaux en latin et il a conservé son titre. C'est un petit volume allongé, très court de marge et très rogné, qui est couvert d'une reliure (seconde) en veau brun foncé, dont le dos a été arraché, sauf un fragment, en haut, à gauche, qui montre que ce dos était ornementé de volutes. Au verso de la couverture a été collé *l'ex-libris* du prince L.-L. Bonaparte, avec au bas, au crayon, le n° 1293. Sous cet *ex-libris* a été écrite, au crayon, cette note :

« Azpeitia, 4 sept. 1856, J^h Artola ». Le volume est en assez bon état, sans déchirure, mais assez sale. Au tiers en bas de la marge latérale, une piqûre de vers très peu importante va du feuillet Z à la fin. Les pages non chiffrées finales ont en bas une large tache qui atteint parfois la dernière ligne du texte, comme si un encrier y avait été répandu il y a longtemps déjà. Aux p. 211-212, la première ligne a au milieu un trou oblong qui paraît le résultat d'une brûlure de cigarette. Il manque à l'exemplaire le feuillet A des préliminaires non chiffrés, les feuillets ē2 à ī2, et les p. 245 à 270, 319 à 390, 393-404 et 451-452; la plupart de ces feuillets, sauf ē2 à ī2, sont représentés par une partie de leur marge intérieure. Le volume ne porte aucun cachet, aucun numéro, aucun signe, aucune note manuscrite. Le titre et les premiers feuillets ont été fortement mouillés. Le fragment restant du feuillet ī2 a la lettre I et une partie du N de INSTITVTIO. L'ordre des feuillets est interverti de 290 à 218. En somme, il n'y manque aucune partie basque.

L'exemplaire de M. de Urquijo, plus grand et en général plus complet, a cependant de plus graves défauts. Il lui manque, outre le titre, un certain nombre de feuillets en basque; il est incomplet des p. 1-2, 89-90, du feuillet blanc après la p. 94, des feuillets (i-ij), (xv-xxxiv), (xlvij-xlviij), 245-252, 289-290, 455-458. Autant que cela a été possible, ces lacunes ont été

complétées par des copies manuscrites que j'ai faites moi-même sur l'exemplaire du prince Bonaparte. Le livre est très sale en plusieurs endroits, trop souvent rogné à la lettre en gouttière; quelques feuillets sont de travers par suite de mauvais pliage, et le chiffre de pagination a été parfois atteint par le ciseau du rogneur. Au dernier feuillet, à la suite de la table, une main espagnole a écrit : « Dia S^t Matheo | Evangelta, 40 R^s | Urteaga 21 de sept. | de 1812 ». Quand il a été remis à M. de Urquijo, le volume était horriblement cartonné en rouge.

En dehors de l'intérêt qu'il offre au point de vue linguistique, ce volume est remarquable parce qu'il porte le nom de Pierre Dussarrat, qui était libraire à Bayonne depuis 1683 environ, et dont la boutique contenait à peu près trois cents volumes lors d'une enquête officielle faite en 1701. Mais Dussarrat n'avait pas d'imprimerie et, ne pouvant évidemment pas s'adresser à Antoine Fauvet, il avait dû faire imprimer le livre dans une autre ville. Je croirais volontiers que le *Bouquet* est sorti des presses de Jean Desbaratz, de Pau. Les caractères, les petits fleurons, sont les mêmes que dans les *Eguia catholicac* de Gasteluçar (1686). La correction typographique laisse beaucoup à désirer, au moins en ce qui concerne le basque. Je remarque que, dans les préliminaires chiffrés qui comprennent l'œuvre personnelle de l'abbé Duronea, il y a des réclames à toutes les pages, excepté dans le

calendrier (p. 17-34); il y en a aussi aux p. 320-461, Les pages de la feuille A et les p. 1 à 316 n'ont pas de titres courants (le chiffre de pagination est au milieu); il y en a au contraire aux pages de la feuille I et aux p. 320 à la fin. Pour des raisons faciles à comprendre, les *k* b. d. c. sont souvent remplacés par des *k* cap. ou pet. cap., parfois d'un corps plus petit; les *ñ* sont quelquefois en romain dans les italiques et souvent on les remplace par *nn*. Sont en petit texte les p. 320 à 461.

Qu'était-ce que cet abbé Duronea? Je n'ai rien trouvé sur son compte; sur le titre du livre, son nom n'est accompagné d'aucun titre. Larramendi trouve son basque inférieur à celui de Materre.

Il est intéressant de donner l'*avis au lecteur* de l'abbé Duronea :

IRACURCAILLEARI

G*Vristinoa considera çaçu eure Salvamenduco eguitecoa cein important den, ecen hau eguiten baduçu erran ahal deça queçu eguiteco gustiac eguinic mundutic particen çarela; parabisua irabazten baduçu gustiac irabasten tuçula bainen ordean cure mainada unguy utciric ere eguitecoac ungui manaiaturic ere. Vmeac pussaturic eta cure munduco dezira gairtoac complituric, Salvameduco eguitecoan artha gabe içan baçara, Deuzic equin eztuçu, eta haren ez eguite az gustiac galdutuçu, hargatic iraçur çaille maitea otoitzten çaitut lore divinoen liburu huntarat maiz çure be-* || *4 ij* || *p. 4* || *guien artiquiceaz ceinetan aurquituco baituçu Nola munduan biei, nola çure cons-*

*cientia examina nola Jainco offensatua apacega eta hunen amudioan sari certaz Jaincoa bere amarequin lauda.*

*Bainen nola arima devota ispiritual qui bihotça entretenitu nahi duçuna espaitu erleac lorearen icusteaz ēztia eguiten, bai ordean çapora tuz ahoán erabiliz hala lore hantaric eztia tiratu nahi dvenac ezta azqui icuztetçan bainen bere bihocceo devotioneaz erausqui behartu çapore hetaric hercecoet progotchu eguiteco manera hunt az avançatuco duçu çure Salvamenduco eguitecoa eta mundu huntan içan onduan loreac, bercean errecebituco duçu hetaric fruictua cein içaren baita Jaincoaz goçatcea. Amen.*

Je crois également intéressant de reproduire les prières spéciales pour les marins (p. 455-461) :

*ITSATSOAN DABILCAN marinnellençat, eta hequien pressunetan eta ontussunetan intres duten gustiençat Jesu Christori Lethaguinnac Evangeliotaric hartuac, halaber Virgina Sacratuari, eta berce marinelen Patroin gustic; Othoitçac, 1693.*

JAuna urrical gaquisquitçu ;
Christo urrical gaquisquitçu ;
Jauna urrical gaquisquitçu ;
Christo adi gaitçatçu ;
Bhristo ençun gaitçatçu ;
Jainco Aita Cerucóa Duçun gutas pietate ;
Seme munduaren erosçaillen, Duçun gutas pietate ;
Jainco Spiritu Saindua. Duçun gutas pietate ;
Trinitate Saindua, Jainco bacoithça. Duçun gutas pietate ;
Jesus Jainco-biciaren semea ;
Jesus itsatsoaren ingurutan passaiatu çarena ;
Jesus Apostoluec uncian erecibitu cintustena ;
Jesus cure Dicipuluac uncirat igaterat erchatu cintuena ;

Jesus chopan cinnaudecena noi seta ordus itsassaco vhin haundibat uncian barna sarthu baitcen;

Jesus Dicipuluec iratçarri cinthustena erraten çarotçutela, naussia duçun gutas compassione;

Jesus Dicipuluei erran dioçutena, ô fede chumetacoac cergatic ikharatu çarete?

Jesus haicei eta itxassoari manatu dioçutena;

Jesus çure manameudues itxassao edertu duçuna;

Jesus itxassoac eta haiceec obeditu çaitustena eta hargatic admiratua içatu çarena;

Jesus uncian jarriric çaudecela gende tropa handibat instruitu duçuna;

Jesus Dicipuluei erran dioçutena, duçuen confidentia ni nais estuçuen ikhararic;

Jesus,Jondoni Petriri erran dioçuna ibilcaite vraren gainnean;

Jesus escua Jondoni Petriri hedatu dioçuna eta ithotcerat cioana salbatu duçuna;

Jesus uncirat cindoacela çure Dicipuluen ikhusterat haicea cessa araci duçuna;

Jesus marinelez adoratua içan çarena erraten çutela, eguias hauda Jaincoaren semea;

Jesus ceinnaren iceneas Dicipuluec sareac etchatu baiteitusten;

Jesus itxassoa iragan duçuna eta çure herrirat ethorri çarena;

Jesus Dicipulei itxassoan aguertu çaiscotena;

Jesus goisgoisean itxas basterrean ikhussi çaitustena;

Jesus gure guidaria;

Jesus gure bicia;

Jesus gure consolationea;

Jesus gure portua eta ihes lekhua;

Jaincoran bildoxala.

℣. Salba catçu çure cerbitçariac. — ℟. Çure baitan esperança dutenei egorroçuc cerutic lagunça.

℣. Adi çaçu Jauna gure orationea. — ℟. Eta gure oihuba ethorbedi çure ganat.

O Jauna salba gaitçatçu çu çare gure aita, Ifernuco miseriasco lekhu hartaric guarda gaitçatçu, eta ceruan eman,seculan es bekhaturic eguiteco,çutas maitatua içatecotz eta çu bethiere maitaceco.

*Virgina Sacratuari othoitça itxassoco perilletan dabiltçanentçat*

Ave Maris Stella

Agur içar nortecoa,
Iaunaren ama mansoa,
Agur virgina chahuba
Ceruco athe dohatçuba!

Gabrielec salutatu,
Çu cinthuen eta deithu,
Gratia gustis bethea,
Iguçu othoi bakhea.

Çuc cinduen evarena,
Erreparatu hobena,
Çuc guri libertatea,
Itçul araci gueurea.

Çuc dieçaguçu lecha,
Hobenen gathe borthitça,
Guibel araci fortunac,
Eta aitcinna ontassunac.

Eracuitx çaçu çarela,
Ama ona eta fidela,
Gure arias semea,
Duçula othoisten cemea.

Virgina pare gabea,
Mansoa eta emea,
Iguçu bihotx emea,
Harequin castitatea.

Çuc iguçu gratia,
Bicitce dugun garbia,
Eta biden segura,
Igan gaitecen cerura.

Han Jesus çure semea,
Ikhus deçagun noblea,
Eta haren compannian,
Goça gaiteçen glorian.

Laudorio Jainco aitari,
Orobat Christo Jaunari,
Spiritu sainduari,
Ohore bera hiruri. Halabiz.

Çure ganat gure ibes lekhura beçala heldugara Virgina Jesus en ama gure beharretan etçatçula othoi mespreça gure othoitçac, bainnan peril gustietaric libra gaitçatçu Virgina gloriosa eta benedicatua.

Iondoni Petri, St Andres, Jondoni Jacube, Joannis Evangelista, Jondoni Jauni Baptista, Jondoni Bichincho, St Nicolas, St Erma, St Franses, St Anthoni Padoacoa, St Bonaventura, saincta Clara, St Piarres Alcantaracoa, eta gaineraco marinnelen Patroin Bereciac fagora gaitçatçube çuen bitartecotassunas gure peril gustietan.

*Saint Raphaël biyaetan dabiltçanen Patroinnari othoitça*

Saint Raphaël, Thobias gastea bere bidetan guidatçen cinduena nahis itxassoco, nahis leitorreco biayetan, othoisten çaitugu arren laguntceas, eta particularqui heriotcean, lurretic cerurat biyaya dohatçu bat eguin decagunçat. Halabiz.

Nous pouvons traduire de la façon suivante :

« *Au lecteur.* — Chrétien, considérez combien est important ce qu'il y a à faire pour votre salut, car si vous faites cela, vous pouvez dire que vous partez du monde après avoir fait tout ce qui est à faire, que vous avez gagné le paradis, vous avez tout gagné, mais même en laissant bien votre ménage et en bien ménageant les choses à faire. Ayant poussé vos enfants et accompli vos mauvais désirs du monde, si vous avez été sans soin dans l'affaire de votre salut, vous n'avez rien fait et, en ne le faisant pas, vous avez tout perdu. C'est pourquoi, cher lecteur, je vous prie de jeter souvent vos yeux sur ce livre de fleurs divines, dans lequel vous trouverez comment vivre dans le monde, comment examiner votre conscience, comment apaiser Dieu offensé, et dans son amour une récompense dont Dieu est à louer avec sa mère. Mais comme, âme dévote qui voulez entretenir spirituellement votre cœur, l'abeille ne fait pas le miel en regardant la fleur, mais en la savourant et la promenant dans sa bouche ; ainsi, il ne suffit pas que celui qui veut tirer le miel de ces fleurs les regarde, mais il doit les épuiser par la dévotion de son cœur pour prendre de ces saveurs et en faire profit. De cette manière, vous avancerez l'affaire de votre salut et, après avoir eu les fleurs dans ce monde-ci, vous en recevrez dans l'autre le fruit qui sera la jouissance de Dieu. Amen. »

*Litanies à Jésus-Crist, tirées de l'Évangile, pour les marins qui marchent dans la mer et pour tous ceux qui ont intérêt dans leurs personnes et dans leurs biens ; ensemble, prières à la sainte Vierge et à tous les autres patrons des marins. 1693.*

Seigneur, ayez pitié de nous ;
Christ, ayez pitié de nous ;
Seigneur, ayez pitié de nous ;

Christ, entendez-nous ;
Christ, écoutez-nous ;
Dieu, père céleste, ayez pitié de nous ;
Fils, rédempteur du monde, ayez pitié de nous ;
Dieu Saint-Esprit, ayez pitié de nous ;
Sainte-Trinité, Dieu unique, ayez pitié de nous ;
Jésus, fils de Dieu vivant ;
Jésus, vous qui vous êtes promené aux environs de la mer ;
Jésus, vous que les Apôtres ont reçu dans la barque ;
Jésus, vous qui avez empêché vos disciples de monter dans la barque ;
Jésus, vous qui êtes demeuré en sommeil jusqu'à ce qu'une grande vague fût entrée dans la barque ;
Jésus, vous que les disciples ont réveillé en disant : Maître, ayez compassion de nous ;
Jésus, vous qui avez dit aux disciples : ô gens de peu de foi, pourquoi tremblez-vous ?
Jésus, vous qui avez commandé aux vents et à la mer ;
Jésus, vous qui par vos commandements avez embelli la mer ;
Jésus, vous à qui la mer et les vents ont obéi et qui avez été admiré pour cela ;
Jésus, vous qui, assis dans la barque, avez instruit une grande troupe de gens ;
Jésus, vous qui avez dit aux disciples : ayez confiance, c'est moi, ne tremblez pas ;
Jésus, vous qui avez dit à saint Pierre : marchez sur l'eau ;
Jésus, vous qui avez tendu la main à saint Pierre et qui l'avez sauvé comme il allait se noyer ;
Jésus, vous qui, allant dans la barque vers les disciples, avez fait cesser le vent ;
Jésus, vous qui avez été adoré des marins qui disaient : en vérité, celui-ci est le fils de Dieu ;

Jésus, vous au nom de qui les disciples on jeté les filets ;
Jésus, vous qui avez traversé la mer et êtes arrivé dans votre pays ;
Jésus, vous qui êtes apparu à vos disciples dans la mer ;
Jésus, vous qu'ils ont vu de très bon matin au bord de la mer ;
Jésus, notre guide ;
Jésus, notre vie ;
Jésus, notre consolation ;
Jésus, notre port et notre refuge ;
Jésus, l'agneau ; — ayez pitié de nous,
℣. Sauvez vos serviteurs. — ℟. Envoyez du ciel le secours à ceux qui ont espéré en vous.
℣. Seigneur, entendez notre prière. — ℟. Et que notre cri vous arrive.
O Seigneur, sauvez nous ; vous êtes notre père ; gardez-nous de l'enfer, ce lieu de misère et placez-nous dans le ciel, pour ne faire jamais de péché, pour être aimé de vous et vous aimer à jamais.

*Prière à la sainte Vierge pour ceux qui marchent dans les périls de la mer*

Salut, étoile du nord, douce mère du Seigneur ; salut vierge pure, porte heureuse du ciel.
Gabriel vous a saluée et appelée pleine de grâce ; donnez-nous la grâce et la paix.
Vous avez réparé la faute d'Ève ; vous nous avez fait revenir notre liberté.
Vous avez lâché la chaîne puissante des péchés, fait reculer les mauvaises fortunes et avancer les biens.
Montrez que vous êtes la mère bonne et fidèle ; et priez en faveur de nous votre fils.
Vierge sans pareille, douce et tendre, donnez-nous un cœur tendre et avec cela la chasteté.

Faites-nous la grâce que nous ayons une vie pure, et un chemin sûr pour que nous montions au ciel.

Que là, nous voyions votre noble fils Jésus et que, dans sa compagnie, nous jouissions dans la gloire.

Louanges à Dieu le père, de même au Seigneur Fils, au Saint-Esprit; le même honneur aux trois. Qu'il soit ainsi!

Nous venons à vous, comme à notre refuge, Vierge, mère de Jésus; ne nous dédaignez pas, de grâce, dans nos besoins, mais délivrez-nous de tous les périls, Vierge glorieuse et bénie.

Saint Pierre, saint André, saint Jacques, saint Jean l'Évangéliste, saint Jean-Baptiste, saint Vincent, saint Nicolas, saint Ermu?, saint François, saint Antoine de Padoue, saint Bonaventure, sainte Claire, saint Pierre d'Alcantara, et autres saints particuliers des marins, favorisez-nous de votre intercession dans tous nos périls.

*Prière à saint Raphaël, patron des voyageurs.*

Saint Raphaël, vous qui avez guidé le jeune Tobie sur ses chemins, dans ses voyages soit de mer, soit de terre ferme, nous vous prions, en conséquence, de nous aider et particulièrement à la mort, afin que nous fassions un heureux voyage de la terre au ciel. Qu'il soit ainsi!.

Julien Vinson.

*P.-S.* — Je reçois, à l'instant, une petite brochure, réimpression d'un article publié dans un journal de Saint-Sébastien, que M. de Urquijo vient de faire paraître à Saint-Jean-de-Luz, et qui est relative à l'ouvrage célèbre du capitaine Jean de Perocheguy. M. de Urquijo a découvert une édition, inconnue, de 1738. Je profite de l'occasion pour faire connaître qu'il y a

deux éditions ou deux réimpressions différentes de 1760, que je distinguerai dans ma *Bibliographie* par les rubriques 53. d et 53. e, le n° 53. b devant être réservé pour l'édition de 1738 et le n° 53. c pour celle in-folio.

Les deux éditions de 1760 ont la même pagination (xxxiij)-105 p., mais, sur le titre, 53. d a à la septième ligne « Francesa », et 53. e « Francia »; — la onzième ligne finit par « DON JUAN » dans 53. d, et par « DON JUAN DE » dans 53. e ; voici du reste les dernières lignes :

53. d ..... DON JUAN | de Perochegui, Theniente-Provincial de Artille- | ria, y Comandante de la este Reyno | de Navarra. | (fleuron). | CON LICENCIA DE LOS SUPERIORES : | — | En Pamplona, en la Imprenta de los *Herederos* | de *Mártinez*. Año 1760.

53. e ..... DON JUAN DE | Perochegui, ..... de Arti- | lleria, ..... la de este | Reyno de Navarra | Segunda (fleuron) Impression. | CON ..... | — | En ..... los *Heredros* de | Mártinez. Año 1760.

Principales différences entre les deux éditions :

| | 53. d | 53. e |
|---|---|---|
| P. (xiv) | Miguel | Miguèl |
| (xix), fin | *Bascon* | *Bas-* |
| 37 | figure sur nuage | fleuron |
| 51 | (réclame) dis | (réclame) des |
| 67 (fin) | lectos | (réclame) lec- |
| 73 (fin) | aver sido | haver[sido |
| 105 | figure sur nuage | fleuron |

J. V.

# BIBLIOGRAPHIE

*Negritos of Zambales*, by William Allen Reed. *Manille*, impr. off., 1904, gr. in-8°, 90 p. et 62 pl.

Je n'ai pas à faire ici des dissertations sur la prise des Philippines par les États-Unis, mais je constate que la science n'y perd rien, bien au contraire... Le présent volume, le second de sa série, est une excellente et instructive contribution à l'anthropologie des Négritos de Zambales, des Nabala de Benguet et des Bataks de Paragua, ainsi qu'à leur ethnographie. Les individus de race mixte sont également étudiés. Nous les voyons dans leurs habitats, leurs types physiques, leurs ornements, leurs vêtements, leur vie domestique et sociale, leurs chasses, leurs jeux, leurs danses. Nous apprenons que le gouvernement espagnol, en 1866 et en 1881, fit quelques tentatives pour s'attacher, pour civiliser et christianiser ces natifs ; mais ces tentatives devinrent lettre morte et se réduisirent à des circulaires administratives.

Le volume se termine par des vocabulaires de cent mots recueillis dans sept régions différentes. Je remarque la confusion entre « mère » et « sœur », « fils » et « fille »; « doigt » dérive de « main »; « bon », « mauvais », « pauvre », « riche », « ma-

lade », se forment d'une racine commune ; la numération est décimale et paraît complète. En somme, la langue est du maléo-polynésien et ne paraît avoir rien d'original.

J. V.

---

*Essay on the Grammar of the Yukaghir Language*, by Waldemar Jochelson (Annals A. V. Acad. Sci. de New-York, vol. XVI, part. II, march 1905) ; in-8°, p. 97-152 et 1 carte.

Le Yukaghir est un des idiomes les plus intéressants de la Sibérie ; le nombre des hommes qui le parlent ne dépasse pas 700 et il diminue de plus en en plus. Il suffit de jeter les yeux sur la carte qui accompagne cette brochure pour se rendre compte de la disparition progressive de cette langue. Les deux dialectes, celui du Tundra au Nord-Ouest, celui du Kolyma au Sud-Est, qui s'étendaient sur une longueur de trente degrés à l'est de la Léna, et sur une largeur de dix à partir des bords de l'Océan, sont réduits à deux groupements minuscules, à l'est de la petite rivière Alaséya vers le 70e degré de latitude, et le long de deux petits affluents du Kolyma, vers les 65 et 64°. M. Jochelson a étudié sur place les deux dialectes du Yukaghir en 1896-1897. Son étude est intéressante et bien faite.

On constate des traces d'harmonie vocalique, quoiqu'aujourd'hui elle ne soit pas observée. Aucun mot

ne peut commencer par *r*, ni par un groupe de consonnes. Les suffixes possessifs ne sont employés qu'à la troisième personne. Le duel qui existait naguère encore ne s'emploie plus. Les noms de nombres simples se réduisent à un, deux, trois et cinq (mais *cinq* signifierait une main). La conjugaison est, comme dans toutes les langues agglutinantes, très compliquée : les voix dérivées sont très nombreuses (réfléchie, passive, causative, réciproque, intensive, durative, itérative) et leurs suffixes peuvent se combiner. On cite des exemples de polysynthétisme. L'étude se termine par un texte original, la description d'un ancien usage, en 135 mots très exactement traduits et analysés.

J. V.

---

*Gramatica araucana*, compoesta par Fr. F.-J. de Augusta, mis. ap... *Valdivia*, impr. J. Lampert, 1903; in-8°, xvj-408 p.

Valdivia! Araucana! deux noms qui me rappellent ma jeunesse et mes études espagnoles, à Karikal, en 1859, car, si j'ai appris pratiquement un peu d'espagnol pendant mon séjour à Bayonne, de 1866 à 1878, j'avais commencé, en 1859, à traduire l'*Araucana* et j'ai mené jusqu'au bout cette œuvre méritoire que j'ai terminée dix ans après. Le long poème d'Ereilla n'est pas toujours d'un intérêt palpitant!... mais, grâce à lui, le vieux Chili m'est connu et les noms de Caupolican, le cacique à la force incomparable, du brave et

généreux Lautaro, de Tucapel une sorte de Tancrède, de la belle Glaura, de la fidèle Guacolda, m'ont depuis longtemps inspiré le désir d'apprendre la langue de l'Arauco. Mais les livres sont rares et je n'ai pu contenter mon envie que lorsque M. R. de la Grasserie publia sa *Grammaire Auca*, dont j'ai rendu compte ici-même (t. XXXII, 1899, p. 269-279). Malheureusement, cet ouvrage laissait fort à désirer, et les critiques de M. Rod. Lenz[1] lui ont, à mes yeux du moins, porté le coup de grâce.

Voici un livre meilleur et fait à coup sûr par une personne compétente, qui a habité le pays, qui parle la langue *mapuche* (c'est le seul nom original qui lui convienne), qui a consulté les anciennes grammaires et qui a pris conseil de M. Lenz. Est-ce à dire que l'ouvrage soit parfait? Certainement non, et bien des choses y témoignent d'une évidente inexpérience linguistique; on a le droit d'exprimer plusieurs *desiderata*. Ainsi les textes donnés p. 335-340 sont des textes traduits et non pas des textes spontanés et ils ne sont pas accompagnés d'une traduction littérale et analytique.

Le fr. de Augusta a divisé sa grammaire en quatre parties : I. Grammaire proprement dite, p. IX ; II. Dérivation, construction et syntaxe, p. 263; III. Textes

1. Critica de la langue auca del Señor Raoul de la Grasserie... *Santiago,* 1898, 21 p. gr. in-8°.

Kritik der langue auca... Eine Warnung für Amerikanisten... *Valparaiso*. 1898, 51 p. in-8°.

à lire, p. 335 ; IV. Vocabulaires, p. 345. Dans son intéressante préface, l'auteur se plaint des procédés encore employés par les conquérants vis-à-vis des naturels du pays, qui en éprouvent un ressentiment caché, mais violent: et c'est là, lui semble-t-il, avec la polygamie, la vente des jeunes filles, et l'indolence naturelle aux Indiens, la cause de leur peu de progrès dans la civilisation.

Le *mapuche* est, comme on pouvait s'y attendre, une langue agglutinante, incorporante, polysynthétique. La distinction des genres n'existe proprement pas. Il y a les trois nombres. Les relations s'expriment par ce qu'on appelle, en sémitique, l'état construit; la possession pronominale est par suite indiquée par des préfixes. La numération, qui est décimale, paraît complète. Un tableau, bien disposé, résume (p. 330-331), en dix-sept colonnes la vaste complexité de la conjugaison : complément direct et indirect, passif, pluralité, duratif, négation, temps, etc. Et, à ce propos, il ne m'est pas possible de ne pas penser à la conjugaison basque dont le *d-erra-ke-o* « il peut le lui dire, le-dire-possibilité-à lui » ou le *n-array-o* « je le suis, moi-suivre-à lui », est formé tout à fait comme le mapuche *ayulafiñ* « je ne l'aime pas » (*ayu-la-fiñ*, aimer-non-lui-moi). La grammaire est divisée en leçons, suivies chacune de phrases avec leurs traductions en regard, ce qui est très utile.

Julien Vinson.

*Twenty-first annual report* of the Bureau of american Ethnology (1899-1900)... by J. W. Powell. *Washington*, gov. pr., 1903; gr. in-4°, xl-360 p. et 69 planches.

*Twenty-second annual report*... (1900-1901)... gr. in-8°, 2 vol., I. xliv-320 p., 82 pl.; II. 372 p., 9 pl.

Outre les rapports proprement dits, ces volumes contiennent de très intéressants mémoires : XXI^e rapport, p. 3-126 : dessins originaux des Hopis indiquant la manière dont ils figurent et représentent leurs divinités dans les cérémonies publiques, par M. Jesse Walter Fewkes (62 pl.) ; — p. 133-339 : Cosmologie iroquoise, texte indien avec double traduction (interlinéaire et correcte), par M. J. N. B. Hewitt (6 pl.) ; = XXII^e rapport : t. I, p. 1-195, travail de deux étés dans les ruines des pueblos, par Jesse Walter Fewkes (70 pl.); — p. 197-305, 2^e article sur les systèmes de calendrier maya, par M. Cyrus Thomas (12 pl. et nombreuses figures dans le texte); — t. II, p. 13-368, le Hako, cérémonie Pawnie, par M^me Alice C. Fletcher (9 planches, fig. dans le texte et musique) avec l'assistance de MM. James R. Murie et Edwin S. Tracy.

Contribution précieuse, ajoutée aux précédentes.

J. V.

# VARIA

## I. L'Empereur Julien l'Apostat

Grâce aux démarches d'un sénateur italien, M. Baracco, les autorités ecclésiastiques diocésaines ont permis de photographier sur place un buste qui se trouve au pignon de la cathédrale d'Acerenza, misérable bourgade d'Apulie.

Lenormant, le savant français, avait signalé ce buste comme étant celui de Julien l'Apostat. Aujourd'hui le doute n'est plus permis. C'est bien le buste de l'empereur païen que les fidèles de l'Apulie vénéraient sous le nom de saint Cassio.

Julien a fait de nombreux miracles.

M. Salomon Reinach a présenté à l'Académie des Inscriptions la photographie de ce buste qui, pris pour un portrait de saint Cassio, surmonte depuis neuf siècles la cathédrale d'Acerenza. L'attribution exacte est confirmée par une inscription.

Il a exprimé le vœu que la ville de Paris obtienne le moulage du monument d'un homme qui a loué Lutèce, son fleuve et son climat.

Cette communication a donné lieu à une intéressante discussion à laquelle ont pris part MM. Saglio, Babelon et Gaston Boissier.

## II. Études et Examens

Entendu à la Faculté de droit (examen de première année), entre un sous-lieutenant du 28e, candidat, et M. Charles Gide, professeur.

M. Gide. — Qu'est-ce que le collectivisme ?

L'Officier. — C'est la destruction de la propriété.

M. Gide. — Donnez-moi quelques noms de collectivistes illustres ?

L'Officier. — Prud'hon.

M. Gide. — Prud'hon, Monsieur, était un peintre... Qu'étaient Fourier, Saint-Simon ?

L'Officier. — Des utopistes.

M. Gide, après la récitation que lui fit le candidat d'un certain nombre de phrases de manuel. — Ici, Monsieur, nous ne faisons pas d'exercices de mémoire.

Connaissez-vous un écrivain collectiviste célèbre ?

L'Officier. — ???

M. Gide. — Qu'est-ce que Karl Marx ?

L'Officier. — C'est un Allemand...

M. Gide. —Assez pour moi, Monsieur.

L'Officier. — Il a écrit des ouvrages socialistes...

L'officier est parti avec ses gants blancs et une boule noire.

## III. Arithmétique et religion

Pour montrer jusqu'à quel point les préjugés de l'enfance peuvent égarer les grands hommes, Laplace cite (essais philosophiques sur les probabilités), entre autres traits curieux, cette illusion de Leibnitz :

« Il crut voir l'image de la création dans son arithmétique binaire, où il n'employait que deux caractères, le zéro et l'unité. Il imagina que l'unité pouvait représenter Dieu, et zéro le néant ; et que l'être suprême avait tiré du néant tous les êtres, comme l'unité avec le zéro exprime tous les nombres dans ce système. Cette idée lui plut tellement qu'il en fit part au jésuite Grimaldi, président du Tribunal des mathématiques à la Chine, dans l'espérance que cet emblème de la création convertirait au christianisme l'empereur d'abord qui aimait particulièrement les sciences. »

(Ch. Redouly, Sur la numération, etc., *Paris*, 51, rue des Postes, 1863, p. 13.)

## IV. Les Basques

Extraits d'Isidore de Séville, *Etym.* IX :

« (107) *Vacca* oppidum fuit iuxta Pyrenaeum, a quo sunt cognominati *Vaccaei*, de quibus creditum dixisse poeta : *lateque vagantes Vaccaei* (Virg, Æn., IV, 42). Hi Pyrenaei iugis peramplam montis habitant solitudinem. Idem et *Vascones*, quasi *Vaccones*, *c* in *s* litteram demutata.

« (108) Quos Cn. Pompeius, edomita Hispania, et ad triumphum redire festinans de Pyrenaei iugis deposuit, et in unum oppidum congregavit. Unde et *Convenarum* urbis nomen accepit.

« (112) *Cantabri*, gens Hispaniae, a vocabulo urbis et Iberi amnis cui insidunt appellati. Horum animus pertinax, et magis ad latrocinandum et ad bellandum, vel ad perpetiendum verbera semper parati. »

---

*Le Propriétaire-Gérant,*
E. Guilmoto.

---

Chalon s.-Saône - Imprimerie Française et Orientale, E. BERTRAND

# UN CATECISMO VASCONGADO DE 1759

Conociamos hasta ahora tres traducciones vascongadas del Catecismo del Padre Astete, hechas en el siglo 18. La de D. Juan de Yrazusta (1742), la atribuida al Padre Larramendi, que no he visto nunca (V. « Essai d'une Bibliographie de la Langue Basque » par M. Julien Vinson) y la del P. Cardaveraz. M. E. S. Dodgson, proponese publicar en breve una reimpresión de esta última.

Accediendo gustoso á la amable invitación de M. Julien Vinson, voy á dar á conocer á los lectores de la « Revue de Linguistique et de Philologie comparée » otra traducción, inedita, de la misma obrita, hecha en 1759 por D. Francisco Antonio de Aguirre, Cura Párroco de Oiquina en aquella época. En una de mis recientes excursiones por el Pais Vascongado, encontré en Vidania (Guipuzcoa) un manuscrito en vascuence que lleva el siguiente título.

« J.✠.S.M.J. | Christavaren Doctrina | Aita Astete, ta bestte | jaquinsu batzuetatic, | bere Contuco aurrenzat, | ateraa, ta Componduzuena, | (alde artaco ondo cequitenen | usariora) Oyquiaco Valleco | Vi-

cario Dn Franco Antonio Agui- | rrec 1759n Urtean. »

El manuscrito en cuestión consta de 64 paginas sin numerar y está encuadernado en pergamino.

Esta traducción fué escrita, segun vemos en el título que acabo de copiar, en 1759 ó sea algunos años despues de la publicación de las de Yrazusta y Larramendi.

Puede con razón suponerse que Don Francisco de Aguirre conocia estas traducciones, puesto que en « Iracurleari adividea » dice hablando de la suya: « au baño obeto ezarriac gure euscaran badira: baña bacoitza aditcen da bere itzquerara ». Además parece probable fuera aficionado á libros vascongados, pues en un ejemplar que adquiri últimamente de los « Discursos de la Antigüedad de la Lengua Cantabra Bascongada... » de Balthasar de Echave (1607), obra hoy rarisima, leo lo signiente, escrito con la misma letra del manuscrito de Aguirre: « De D. Franco Ant° de Aguirre Vic. de Oiquina. »

Por cierto que en el reverso de la pag. 25 de este libro encuentro una nota del mismo Don Francisco, que dice: « Quejase el vascuence de su hijo Garibai, natural de Mondragon » y en la pag. 55 otra, en la que afirma, que existe en la jurisdicción de Mondragon una famosa cueva « ... con cristalizaciones etc. y mucho, y esquisito Bol-armenico ».

Aun cuando las traducciones de Irazusta y Aguirre se siguen á veces casi al pie de la letra, hay muchisimas variantes.

Citaré algunas:

| *Aguirre* | *Irazusta* (ed. 1797) |
|---|---|
| zaizquiguzu | gaizquigutzu |
| dieztegun | diegun |
| zera | cerade |
| otsez | deyez |
| iguzu | eguiguzu |
| jachizan | getsi zan |
| dagozquio | pertenecitcen zaizca |
| dagozquionac | pertenecitcen zaizcanac |
| Jaungoicoari esquerrac | Jaungoicoaren graciaz. |

El orden de las materias tratadas no es el mismo, y en general puede decirse que, el Catecismo de Aguirre es más extenso y completo que el de Yrazusta y sigue menos al pie de la letra al del Padre Astete.

Aguirre escribe siempre cada forma verbal completa, en una sola palabra é Yrazusta en dos : por ej. Aguirre dice « *jachizan* » é Yrazusta (al menos en la edición de 1797) *getsi zan.*

Et señor Don Resurrección Maria de Azkue censura en el *Prologo* de su *Diccionario* Vasco-Español-Francés, una traducción guipuzcoana del catecismo del P. Astete, que contiene la siguiente definición del nombre de Dios :

*Jaun bat infinitamente poderosoa, sabioa, justua, principioa eta fina gauza guztiena.*

La traducción que encontré últimamente y que publico hoy, no está exenta, ciertamente, de barbarismos, pero no cae sine mbargo en tales excesos.

Vease en efecto, como traduce el mismo concepto : *Jaun bat neurri gave ona, podorotsua. jaquinsua,*

*justua, ontasun gucien iturria: gauza gucien assiera, ta iraupena ematen diena, ta acabuena, edo fina.*

Pocos son los datos bibliográficos que he podido recoger acerca del autor de « Christavaren Doctrina ».

En el libro II de finados, de la Parroquia de San Bartolomé del Valle de Oiquina al folio 60 existe la partida signiente :

« El dia veinte y siete de Julio de mil ochocientos y cinco murió en la Casa Vicarial de Oiquina de edad de setenta y siete años cumplidos (habiendo recibido la Santa Uncion) Don Francisco Antonio de Aguirre Vicario de esta parroquia: su cuerpo se enterró dia veinte y ocho en esta parroquia de Oiquina: testó ante Antonio Franco de Echeverria Escribano numeral de la villa de Zumaya y en fé de todo firmé como servidor de dicha Iglesia. Fr. José Antonio de Ezeiza. » No he podido averiguar hasta ahora si Don Francisco de Aguirre era natural de Oiquina: no parece sin embargo probable que lo fuera, pues su nacimiento no consta en los libros de dicha parroquia.

Aparecen en los mismos (de 1717 à 1736) diversas partidas de nacimiento de varios hijos de Antonio Aguirre y Laurenza Beristain y entre ellas la de *Antonio*; pero este nació en 1733. No es por consiguiente, la partida de nacimiento del Parroco de Oiquina.

Don Francisco de Aguirre fué Vicario ó Parroco de Oiquina (la palabra Vicario no significa lo mismo en el pais vasco-español que en el vasco-francés) de 1759 à 1805.

Julio de Urquijo.

# J. ✠ S. M. J.

*Christavaren Doctrina Aita Astete, ta bestte jaquinsu batzuetatic, bere contuco aurrenzat, ateraa, ta componduzuena, (alde artaco ondo cequitenen usariora) Oyquiaco Valleco Vicario Dn Franco Antonio Aguirrec. 1759n urtean.*

## Iracurleari adividea

Nere obligacio pisuari eranzuteco quezcac ta Jaungoicoari emanbearnaizan onezzazco contuac, Ipiñierazodit icasvide au aurrenzat nere experiencia laburrean; aubaño obeto ezarriac gure euscaran badira; baña bacoitza aditcenda bere itzquerara. Ecer servitcenbadizu, valia zaite ta ezperen barcatu nere deseoa, ta nigatic Jaungoicoari escatu.

## Avisoa pecatari gucienzat

1a

Utci ezazu becataria
len baño len becatua
aparta zaite ocassiotic
Ceñean zauden sartua

2a

Izanditeque gaurco gabean
zure oean illtcea;
baita ere biar baño len
Infernuetan sartcea

3a

Larga dizagun vicio aec
Ceñac gauzcaten galduric;
eta escatu Jaungoicoari
barcacioa vertatic

4a

Liburu onetan esatendana
Sinistu eta obratu;
goza dezagun beti gloria
An gaitezen descansatu

## Christau Doctrinaren Sarrera edo Introducioa

Christau fiel gucioc
gaude obligatuac
Gurutcea adoratcera
eta ari devocio izatera:
Cergatic Christoc an
Erredimitu guinduan
gure becatuetatic
ta etsaiaren mendetic:
Argatic zaite jarri
Santiguatcera Sarri
Baita ere ciñatcera
Iru gurutce eguitera

Becoquian lenena
Aoan Bigarrena
bestea bularretan
iru lecu oetan
Becoquian libratceagatic
pensamentu gaiztoetatic
Aoan libratceagatic
itz gaiztoetatic
bularretan libratceagatic
Obra ta gaiztoetatic
Eguizu bada bereala
Esaten dezula onela :

| | |
|---|---|
| Gurutce Santuaren ✝ Siñaleagatic . . . . . | Becoquian |
| Gure ✝ estsaietatic . . . . | Aboan |
| Libragaitzazu ✝ gure Jauna eta Jaungoicoa . . . . . | Bularrean |
| Amen. | |

| | |
|---|---|
| Aitaren, eta Semearen ✝ eta Espiritu Santuaren izenean. Amen. | Becoquitic bularrera<br>Ezquerreco besa<br>burutic escuiecora |

### Aita Gurea ceruetan zaudena :

1ª *Lenengo escaria.* Sanctificatua izan bedi zure izena
2ª Betor zure erreñoa gugana
3ª Eguin bedi zure vorondatea nola Ceruan, ala lurrean
4ª Egun iguzu guri gure egunoroco oguia :
5ª Eta barca zaizquiguzu guri gure Zorrac guc gueren zordunai barcatzen dieztegun becela

6ª Eta ez gaitzatzula utci tentacioan erortcen
7ª Baicic libragaitzatzu gaitzetic. Amen.

### Ave Maria

| | |
|---|---|
| 1ª *Lenengo aldea.* Graciaz betea, Jauna da Zurequin, bedeicatua zera zu andre gucien artean | Sn Gabriel |
| 2ª Eta bedeicatua da zure Sabeleco frutua Jesus | Sta Isabela |
| 3ª Santa Maria Jaungoicoaren Ama; erreguezazu gu becatarioc gatic oraiñ eta gure eriotzaco orduan. Amen. | Eliza Ama Santac |

℣. — Gloria Aitari, eta Semeari, eta Espiritu Santuari.

℟. — Lenzuan becela oraiñ, eta beti dembora gucien demboretan izan dezala. Amen.

### Salve

Erreguina Ama Misericordiazcoa; vicitza : gozotasuna : gure esperanza Salve.

Zure otsez gaude Evaren ume deserrituoc.

Zugana gaude suspirioz eta negarrez, negarrezco valle onetan.

Ea bada andrea, bitarteco, gurea itzuli itzazu gugana zure begui misericordiazco oriec.

Eta deserri onen ondoren eracutsi iguzu Zure sabeleco frutu bedicatu Jesus.

O chit Beraa ! O Piadatsua ! O beti Virgina Maria gozoa !

Erregu ezazu gugatic Jaungoicoaren Ama Santa! Egun gaitean gure Jaun Jesu-Christoren esqueiñien diña. Amen.

CREDOA

Nic sinistendet Jaungoico Aita guciz podorotsu, Ceru, ta lurraren Criadoreagan.

Eta aren seme bacar Jesu Christo gure Jaunagan.

Ceña zan concevitu Espiritu Santuaren obraz eta graciaz Jaiozan Santa Maria Virginagandic :

Padecituzuan Poncio Pilatosen aguinde, edo podorio pean: izanzan gurutceficatua : hilla eta enterratua :

Jachizan Infernuetara : Irugarren egunean piztuzan hillen artetic.

Igozan Ceruetara, ta dago Jarriric Jaungoico Aita guciz podorotsuaren alde escuitic :

Andic etorrico da viciac eta hillac Juzgatcera.

Nic siñistendet Espiritu Santuagan :

Dala Eliza Santa Catholica : Santuen Comunioa.

Becatuen barcacioa.

Araguiaren Erresurreccioa, edo pistutzea.

Eta betico vicitza. Amen.

FEDEAREN ARTICULOAC DIRA AMALAU.

LENENGO ZAZPIAC DAGOZQUIO JAUNGOICOTASUNARI :

BESTE ZAZPIAC JESU CHRISTO GURE JAUN ETA JAUNGOICOAREN GUIZONTASUN SANTUARI.

JAUNGOICOTASUNARI DAGOZQUIONAC DIRA OEC

1ª *Lenengoa :* Siñistea Jaungoico guciz podorotsu bacar bategan.

2ª *Bigarrena:* Siñistea dala Aita.
3ª *Irugarrena :* Siñistea dala Semea.
4ª *Laugarrena :* Siñistea dala Espiritu Santua.
5ª *Bostgarrena :* Siñistea dala Criadorea.
6ª *Seigarrena :* Siñistea dala Salvadorea.
7ª *Zazpigarrena :* Siñistea dala Gloria emallea.

JESU CRISTOREN GUIZONTASUNARI DAGOZQUIONAC DIRA OEC:

1ª *Lenengoa:* Siñistea Jesu Cristo gure Jaun ta Jaungoicoa guizona dan aldetic concevitu izanzala, Espiritu Santuaren obraz, eta graciaz.

2ª *Bigarrena:* Siñistea Jesu Cristo gure Jauna guizona dan aldetic jaiozala Santa Maria Virginagandic, Virgina zala, bere Seme Jesu Cristo jaio baño len, jaiotcean, eta jaioezquero.

3ª *Irugarrena:* Siñistea, Jesu Cristoc guizona dan aldetic, padecitu zuala Passioa, ta Eriotza gu becatarioc salvatcearren.

4ª *Laugarrena:* Siñistea Jesu Cristo guizona dan aldetic jatsizala Limbora, ta andic ateracituala, bere etorreraren beguira edo zai, ceuden guratso Santu, ta justuen Animac.

5ª *Bostgarrena:* Siñistea Jesu Cristo guizona dan aldetic hirugarren egunean erresucitatu, edo piztuzala illen artetic.

6ª *Seigarrena:* Siñistea Jesu Cristo guizona dan aldetic igozala Ceruetara eta dagoala eseriric, Jaungoico Aita guciz podorotsuaren escuitic.

7ª *Zazpigarrena :* Siñistea Jesu Cristo guizona dan

aldetic, Cerutic etorrico dala viciac eta illac juzgatcera, esan naidu: Onai auda viciai betico gloria ematera cerren bere Mandamentu Santuac gordecituen: eta gaiztoai auda illai, betico pena gorde ezcituelaco.

JAUNGOICOAREN LEGUECO MANDAMENTUAC DIRA AMAR LENENGO IRURAC DAGOZQUIO JAUNGOICOAREN ONRRARI; BESTE ZAZPIAC PROXIMOAREN PROVECHUARI.

1ª *Lenengoa:* Jaungoicoa amatcea gauza gucien gañean.

2ª *Bigarrena:* Juramentu alperric ez eguitea Jaungoicoaren icen Santua gaizqui erabilliaz.

3ª *Irugarrena:* Jai egunac santu eguitea.

4ª *Laugarrena:* Gurasoac onratcea.

5ª *Bostgarrena:* Iñor ez hilltcea.

6ª *Seigarrena:* Araguizco pecaturic ez eguitea.

7ª *Zazpigarrena:* Iñori ecer ez ostutcea.

8ª *Zortcigarrena:* Iñori faltso testimonioric ez asmatcea eta guezurric ez esatea.

9ª *Bederetcigarrena:* Iñoren senar edo emazteric ez deseatcea.

10ª *Amargarrena:* Ez guticiatcea iñoren ondasun bidebaguecoric. Amar Mandamentu Santu oec datoz bitara. Lenengoa da, Jaungoicoa amatcea gauza gucien gañean, eta bera servitcea. Bigarrena, gueren proximuac gueroc becela.

ELIZ AMA SANTAREN MANDAMENTUAC DIRA BOST

1ª *Lenengoa:* Igande ta Jaietan Meza ossoa entzutea.
2ª *Bigarrena:* Urtean beiñ guchienaz edolaric confesatcea, edo lenago illtceco peligruric, edo comulgatu bearric badauca.
3ª *Irugarrena:* Pazcua Garizumacoetan comulgatcea.
4ª *Laugarrena:* Eliz Ama Santac aguintcen duanean barautcea.
5ª *Bostgarrena:* Amarrenac, ta Primiciac Jaungoicoaren Elizari ossoro pagatcea.

*Obra misericordiazcoac dira amalau: zazpi espiritualac edo animari dagozquionac, eta zazpi gorporalac edo gorputzari dagozquionac.*

ESPIRITUALAC DIRA OEC:

1ª *Lenengoa:* Ezdaquianari eracustea.
2ª *Bigarrena:* Premian dagoanari conseju ona ematea.
3ª *Irugarrena:* Gaitzqui eguiten duana centzazea edo corregitcea.
4ª *Laugarrena:* Bidebaguecoac edo injuriac barcatcea.
5ª *Bostgarrena:* Tristedagoana alegueratcea, edo consolatcea.
6ª *Seigarrena:* Gueren proximoaren naigabe, eta flaqueciac pacienciarequin eramatea.
7ª *Zaspigarrena:* Illac, eta viciacgatic Jaungoicoari erregutcea.

### Zazpi gorporalac dira oec.

1ª *Lenengoa:* Eriac Visitatcea.
2ª *Bigarrena:* Gotsedanari jaten ematea.
3ª *Irugarrena:* Egarridanari edaaten ematea.
4ª *Laugarrena:* Catiboa errescatatcea.
5ª *Bostgarrena:* Larrugorricoa estalcea.
6ª *Seigarrena:* Peregrinuari ostatu ematea.
7ª *Zazpigarrena:* Illac enteratcea.

### Eliz Ama Santaren Sacramentuac dira zazpi

Lenengo bostac dira premiazcoac edo bearrac artuz; edo deseo izanarequin artceco, ecin artu diranean: eta oec bague ecin salvaditeque iñor, uzten baditu naguitasunez edo mesprecioz: beste azquen biac dira vorondatezcoac.

1ª *Lenengoa:* Bateoa.
2ª *Bigarrena:* Confirmacioa.
3ª *Irrugarrena:* Penitencia edo Confessioa.
4ª *Laugarrena:* Comunioa.
5ª *Bostgarrena:* Oleacioa, edo Extremauncioa.
6ª *Seigarrena:* Ordena.
7ª *Zazpigarrena:* Matrimonioa.

### Confessio Generala

Ni pecataria confessatcen nazaio Jaungoico guciz podorotsuari: Santa Maria beti Virginari: San Miguel Arcangelari: San Juan Bautistari: San Pedro eta San Paulo Apostoluai: Santu gucia: eta zuri Aita, becatu eguindedala gueiegui pensamentuz,

hitzez eta obraz: nere culpaz: nere culpaz: nere culpa guciz andiz. Orregatic escatcendiot Santa Maria beti Virginari, San Miguel Arcangel, San Juan Bautista; San Pedro, eta San Paulo Apostoluai, Santu guciai eta zuri Aita erregutudaguiozula nigatic gure Jaungoico Jaunari. Amen.

### Actu contriciocoa

Nere Jesu Cristo Jauna, Jaungoico eta guizon eguiazcoa; nere Criadore, Aita, eta Erredemtorea; zu cerana izanagatic, ta cergatic amatcenzaitudan beste gauza gucien gañean, damudet viotz gucitic zu ofenditua, cerren añ ona ceran; ta artcendet propositu fermu eguiazcoa becatura ez berriz viurtceco; becatuaren bide edo ocasiotic alde eguiteco: Confessatceco, eta Confessoreac ematendidan penitencia cumplitceco. Escaintcendizut nere vicitza, obra, ta nequeac nere becatuen zorren aldera: ta confiatcen naiz zure Jaungoicozco ontasun eta misericordia neurribaguecoan barcatuco diztazula zure Passio, ta Eriotzaco merecimentuac gatic; ta emango didazula gracia viciera berri bat eguiteco eta cerorren amorio santuan eriotzaco orduraño irauteco. Amen.

### Pecatuen buru, iturri, edo sustraiac dira zazpi

1ª *Lenengoa:* Sobervia.

2ª *Bigarrena:* Avaricia edo Cequentasuna.

3ª *Irugarrena*[1]*:* Luxuria.

1. He respetado siempre la ortografia del ms: y como esta es muy variable, aparece unas veces *hiru*, *Christo*, etc., y otras *Iru*, *Cristo*.

4ª *Laugarrena :* Ira.
5ª *Bostgarrena :* Gula edo gueiegui zalea.
6ª *Seigarrena:* Imbidia.
7ª *Zazpigarrena :* Naguitasuna.

ZAZPI OEN CONTRA DAUDE ZAZPI VERTUTE

Soberviaren contra, humiltasuna.
Avariciaren contra, Liberaltasuna.
Luxuriaren contra, Castidadea edo Garbitasuna.
Iraren contra, Paciencia.
Gularen contra, Templanza.
Imbidiaren contra, Caridadea.
Naguitasunaren contra, Diligencia edo lasterera[1].

ANIMAREN ETSAIAC DIRA IRU

*Lenengoa :* Mundua.
*Bigarrena :* Demonioa.
*Hirugarrena :* Araguia.

ESPIRITU SANTUAREN CONTRACO PECATUAC DIRA SEI:

*Lenengoa :* Animaren Salvacioaz etsicea.
*Bigarrena :* Gairic eguin bague uste salvatcea.
*Hirugarrena :* Egui ezagunaren contra jaiquitcea.
*Laugarrena :* Besteren graciaren imbidia izatea.
*Bostgarrena :* Becatuan gogortcea.
*Seigarrena :* Azqueneco penitencia baguetasuna.

1. No puede negarse que la traducción de este pasaje, es casi tan mala, como la hecha por los Sres Elizondo, Sampere y Hualde. (Vease el Prologo del Dic. Vasco-Español-Francés del Sr. Azkue).

### Jaungoicoari benganza escatcendioen becatuac dira lau

*Lenengoa :* Gogoz eguindaco eriotza.
*Bigarrena :* Naturalezaren contraco pecatu loia.
*Hirugarrena :* Ume zurz, ta alargun pobreac oprimitcea.
*Laugarrena :* Necazari edo bearguilleari bere jornala ez pagatcea.

### Itsutcen gaituen barrungo burrucac dira lau

*Lenengoa :* Potza.
*Bigarrena :* Beldurra.
*Hirugarrena :* Esperantza.
*Laugarrena :* Atiña (?) edo Damua.

### Oracio oneraco gauzac dira lau

*Lenengoa :* Piedadea.
*Bigarrena :* Confiantza.
*Hirugarrena :* Humiltasuna.
*Laugarrena :* Iraupena.

### Vertute theologal edo Jaungoicoarequicoac dira hiru .

*Lenengoa :* Fedea.
*Bigarrena :* Esperantza.
*Hirugarrena :* Caridadea.

### Vertute Cardinalac dira lau

*Lenengoa :* Prudencia.
*Bigarrena :* Justicia.

*Hirugarrena:* Fortaleza.
*Laugarrena :* Templanza.

### Gorputzaren sentiduac dira bost

*Lenengoa :* Beguiaquin ecustea.
*Bigarrena :* Belarriaquin aditcea.
*Hirugarrena:* Abuarequin gusto artcea.
*Laugarrena:* Sudurraquin usaia artcea.
*Bostgarrena:* Escuaquin uquitcea.

### Animaren aalmen edo potenciac dira iru

*Lenengoa:* Memoria edo Gogoa.
*Bigarrena :* Entendimentua edo Centzua.
*Irugarrena:* Vorondatea.

### Azquen gauzac dira lau

*Lenengoa :* Eriotza.
*Bigarrena :* Juicioa.
*Hirugarrena :* Infernua.
*Laugarrena :* Gloria.

### Gorputz gloriosoaren doteac dira lau

*Lenengoa :* Arguitasuna.
*Bigarrena :* Ecinpadeciquizuna.
*Irugarrena :* Agilidadea.
*Laugarrena:* Subtileza.

### Anima gloriatsuaren doteac dira iru

*Lenengoa :* Claridadea, edo Arguitasuna.
*Bigarrena :* Visioa edo Jaungoicoa ecustea.

*Irugarrena :* Comprehensioa edo Jaungoicoa ezagutu edo aditcea.

### Christavaren vicitzaco dempora gucia iru puntutara dator

*Lenengoa :* Obra onac eguin bearditu.
*Bigarrena :* Nequeac padecitu.
*Irugarrena :* Pecatuetatic aldeeguin,

### Iru puntu oec atribuitcenzaie iru persona Divinoai, au da :

Obra onac, Aitari.
Neque, pena, miñ, ta naigabeac eramatea Semeari.
Eta gracia ez pecaturic eguiteco, ta aietatic aldeeguiteco, Espiritu Sanctuari : beragatic beardiegu berai ondo eguiteco gracia escatu.

### Espiritu Santuaren Doaiac dira zazpi

*Lenengoa:* Jaquinduriaco Doaia.
*Bigarrena:* Entendimentuaren Doaia.
*Irugarrena:* Consejuaren Doaia.
*Laugarrena:* Fortalezaren Doaia.
*Bostgarrena:* Jaquinduriaren Doaia.
*Seigarrena:* Piedadearen Doaia.
*Zazpigarrena:* Jaungoicoaren beldurreco Doaia.

### Espiritu Santuaren frutuac dira amavi

*Lenengoa:* Caridadea.
*Bigarrena :* Paquea.
*Irugarrena:* Animoaren Firmeza, edo Longanimidadea.

*Laugarrena:* Benignidadea, edo onguiroa.
*Bostgarrena:* Fedea.
*Seigarrena:* Continencia, edo moderacioa.
*Zazpigarrena:* Espirituco gozotasuna.
*Zortcigarrena:* Paciencia.
*Bederatzigarrena:* Ontasuna.
*Amargarrena:* Biguntasuna.
*Amaicagarrena:* Modestia.
*Amabigarrena:* Castidadea.

### Bienaventuranzac edo Zorionac dira zortci

*Lenengoa:* Zorionecoac espirituz pobre diranac, cerren oena izangodan Ceruetaco Erreinua.

*Bigarrena:* Zorionecoac bigun, edo mansoac, cergatic beretuco duen lurra.

*Irugarrena:* Zorionecoac negarguilleac cerren izangodiran alegueratuac.

*Laugarrena:* Zorionecoac justiciaren gose, ta egarri diranac, cergatic asseac izangodiran.

*Bostgarrena:* Zorionecoac misericordiatsuac, cergatic aec irichi edo alcanzatuco duten misericordia.

*Seigarrena:* Zorionecoac biotz garvidunac, cerren Jaungoicoa icusicoduten.

*Zazpigarrena:* Zorionecoac paqueotsuac, cerren Jaungoicoaren Seme izendatuac izangodiran.

*Zortcigarrena:* Zorionecoac Justiciogatic perseguituac, cerren aena dan Ceruetaco Erreinua.

### Izare edo Mandire Santuco Oracioa

Jaun Jaungoicoa: zure Passioco Siñaleac utciciniz-

quiguzuna Mandire Santu artan, ceñean bildua izanzan zure Gorputz guciz Santua Josef gurutcetic eratsizuanean. Eguin eguiguzu arren, O Jaun guciz Piedadetsua! mesede, zure eriotza, ta obiaren vitartez eramateaz Erresurreccioco gloriara, nun viciceran, eta erreinatcen dezun Aita Jaungoicoarequin Espiritu Santuaren batasunean: Iruroc Jaungoico bat dembora gucien demboran. Amen.

### Becatu arin edo venialac barcatcendira bederatzi gauzaren vitartez

*Lenengoa:* Meza enzuteagatic.
*Bigarrena:* Comulgatceagatic.
*Hirugarrena:* Confessio generalagatic.
*Laugarrena:* Obispoaren bendicioagatic.
*Bostgarrena:* Ur bedeicatuagatic.
*Seigarrena:* Ogui bedeicatuagatic.
*Zazpigarrena:* Aitagurea esateagatic.
*Zortcigarrena:* Sermoia aditceagatic.
*Bederatzigarrena:* Bularreco colpeagatic Jaungoicoari barcatcio escatcendiogula.

### Meza enzutetic ateratcendiran provechu andietatic bost

*Lenengoa:* Anima ta gorputzarenzat gracia gueitcea.
*Bigarrena:* Purgatorioan zordiran penac guchitcea aditcenduanac bere pecatuen damu contricioarequin.
*Hirugarrena:* Bere eguitecoetan ondo irtetea ta Jaungoicoagandic errazago mesedeac logratcea.
*Laugarrena:* Pecatuetatic aldeeguiteco eta vertuteetan acitceco laguntasuna especiala.

*Bostgarrena :* Beatztopa, ta desgracietatic libratceco egun hartan laguntcea edo auxilioa.

### Confessio ona izateco beardiran bost gauzac

*Lenengoa :* Concienciaren examiña.

*Bigarrena :* Becatuen Damua.

*Irugarrena :* Ez berriz becaturatceco propositua.

*Laugarrena:* Becatuac ossoro confessatcea.

*Bostgarrena:* Confessoreac ematen dion penitencia eguiteco gogoa; eta complitcea gueroz.

### Fede, Esperantza, eta Caridadearen Actoac

Nic siñistendet firmero, zu nere Jaungoicoa cerala, Aita Jaungoicoa, Seme Jaungoicoa, eta Espiritu Santu Jaungoicoa hiruroc eguiazco Jaungoico bacar bat; fiñgabe ona, jaquintsua, justua, guciz podorotsua, eta gautza[1] gucien atsiera, eta bucaera.

Siñistendet, Nere Jesu Cristo Jauna, dala Jaungoico, ta guizon eguiazcoa, ta guizontasunean sortua izanduzala Espiritu Santuaren obraz, eta jaiozala Maria Virginagandic: padecitu; ill; eta pizturic Ceruetara igozala; etorricodala Mundua juzgatcera, eta bitartean Aldareco Sacramentu Santuan eguiaz dagoala. Siñistenditut Eliza Ama Santac (ceñean fede eguiazcoa dagoan) Siñist dezadala aguintcendidan gucia, cerren

1. El autor de este catecismo escribió *gautza*, *jaiotzala*, *atsiera*, *utsaia*, *vitcia*, etc., por *gauza*, *jaiozala*, *asiera*, *vicia*, etc.; más adelante él, ú otra persona, corrigió algunas de estas palabras pero no todas: por esta razón aparecen escritas, de diferentes maneras.

berari ala aguertudion berorrec nere Jaungoicoa : eta Fede onetan vici eta hill naidet.

### Actu Esperantzacoa

Esperatcendet zuc nere Jaungoicoa, zure Misericordia fiñgabecoarequin, zure Seme, eta nere erremediatzalle Jesu Christoren merecimentuac gatic, bere Ama Santissima Mariaren bitartecotasun, ta zure graciarequin eguitea asmo artcendedan obra onac gatic, barcatuco ditzquidazula nere becatuac eta emango didazula betico gloria.

### Acto Caridadecoa

Nic amatcenzaitut nere Jaungoicoa nere aaleguin guciaz gauza gucien gañean, cerren zu ceran fiñgabe ona, eta amorio gucien diña. Nere proximo, edo lagun urcoac zugatic maite ditut nere burua besela; eta guciai barcatcendiet viotcetic edocein agravio ta atsecabe, zuri dizudan amorioagatic : baita ere barcacio escantcendiet iñori calteric eguinbadiot, ta prestnago viurtceco.

### Actu Contriciocoaz valia zaite modu onetan

Nere Jaungoicoa! Nere viotz gucitic damudet zu ofenditua, ceralaco ain ona, ta cerren nere anima gucitic maitezaitudan. Gaitz iritci, edo gorrotodiet nere pecatuai eta daucat asmo sendoa ez zu berriz ofenditceco seculan. Vici bedi Jesus! Hill bedi becatua. Misericordia nere Jaungoicoa. Misericordia.

Nere Jaungoicoa: Siñistendet berorregan gueitubeza nere Fedea.

Nere Jaungoicoa Esperatcendet berorregan sendobeza nere esperantza.

Nere Jaungoicoa. Amatcendet nere viotz gucitic iretcequi beza nere viotza berorren amorioan.

Nere Jaungoicoa. Damu det berori ofenditua: gueitubeza gueiago, ta gueiago nic berori ofenditutaco damua.

Emanbezat bere gracia berori servi dezadan mundu onetan, ta gozadezadan eternidadean. Amen!

### Ondo vicita gure pecatuen zorrac pagatceco edo satisfacioraco eguinditzaquegun gauzac dira iru

*Lenengoa:* Barautcea, cergatic barauac ecitcendu araguia, sugetatcendu espirituari, ta exercitatcendu obediencian.

*Bigarrengoa:* Oracio eguin, cerren oracioarequin alabatcenda Jaungoicoa, escatcendiogu, libragaitzala gaitcetic; digula ona, onac izateco, ta baitgaitzala bere vorondate guciz santarequin.

*Irugarrena:* Limosna bacoitzac alduan neurrian; cergatic Limosna misericordiaren onguitebat ceñarequin, erruquiz, ta gogoz estaltcen ditugun lagun urco edo proximuaren premia, ta miseriac.

### Christau Doctrinaren azaldea edo declaracioa, galdetcen, eta eranzuten dala

Galdetcendet. — Norc eguincinduan?

ERANZUTENDET. — Jaungoicoac, Jauna.

G. — Certaraco?

E. — Beraren Majestadea ezagutu, amatu, ta servidezadan mundu onetan ta berarequin beti vicinadin Ceruan.

G. — Gautza sortuai norc ematendie iraupena, edo norc conservatcenditu?

E. — Jaungoicoac berac, Jauna.

G.—Cerua, lurra, eta beste gauzac eguinbaño lenago nun cegoan Jaungoicoa?

E. -- Bera beregan Jauna, oen bearric ez zuala.

G. — Jaungoicoa beti izanduda?

E. — Bai Jauna, ta beti izango ere da; ez asieraric du, ta ez bucaeraric du.

G. — Ta mundua eguinzuanetic izanditu servitzari fielac?

E. — Bai Jauna banacac.

G. — Dituzun gorputz, eta animac badue asieraric?

E. — Bai Jauna Jaungoicoac emana.

G. — Cerequin eguinzuan Jaungoicoac guizonaren gorputza?

E. — Ludurrarequin.

G. — Ta certatic Anima?

E. — Ecerecetic Jauna.

G. — Bat illtcendanean gorputcez ala animaz illtcenda?

E. — Gorputcez; cerren anima ez da illcorra.

G. — Gorputcetic aldeeguitenduanean, nora dijoa Anima?

E. — Ez badauca batere becaturic, ez da ere beca-

tuen zorric dijoa zucen gloriara; baña egon arren Jaungoicoaren gracian bere becatu gucien zorra ez badauca ossoro pagatua dijoa Purgatoriora: eta becatu mortalean badago infernua.

(*A suivre.*)

---

# NOTES

pour servir à

# L'HISTOIRE DE L'INDE FRANÇAISE

---

Les notes qu'on va lire sont extraites en grande partie des papiers de M. P. Margry, ancien Archiviste de la Marine et des Colonies, qui ont été donnés à la Bibliothèque Nationale (Manuscrits, nouvelles acquisitions françaises, nos 9256 à 9510, volumes). Ce patient et habile travailleur avait réuni une masse de documents de tous genres sur les Colonies françaises ; les volumes intéressant l'Inde française portent aujourd'hui les nos 9346-9374, 9429-9433, 9449.

Ceux que je reproduis ci-après sont : 1° le texte de la capitulation de Pondichéry, signée entre le Gouverneur et les Hollandais le 6 septembre 1693 ; 2° une notice sur François Martin et sa famille; 3° un Mémoire sur des troubles survenus à Pondichéry, en 1705, à cause de l'intolérance des Jésuites ; 4° un exposé détaillé de la descendance et de la parenté de Dupleix et de sa femme.

## I. — Prise de Pondichéry par les Hollandais en 1693

### 1° *Articles d'accord touchant la reddition du fort de Pondichéry*

Entre M. François Martin, Directeur Général de la royale Compagnie de France de la coste Coromandel, Bengale, etc., Gouverneur du fort de Pondichéry, appartenant à la dite royale Compagnie, — conjointement Monsieur de la Roche du Vigier, commandant les soldats du roy très chrestien de France et de Navarre qui sont dans ledit fort, — tous deux agissant sous les ordres de sa Majesté et sous les ordres de Messieurs les Directeurs Généraux de la D. Compagnie, d'une part,

Et M. Laurent Pit, Conseiller extraordinaire des Indes, Gouverneur et Directeur de la coste de Coromandel et général des troupes campées autour de la forteresse de Pondichéry, de la part des Hauts et puissants Seigneurs les États-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas et de l'honorable Compagnie des Indes Orientales, — Et le Seigneur Général et Messieurs les Conseillers des dites Indes Orientales, de l'autre part.

Premièrement : Que Monsieur François Martin, Directeur Général, aura à délivrer à M. Pit, général des troupes, ou à ceux qui seront par luy proposés, la forteresse de Pondichéry, dans les mesmes formes

qu'elle se trouve par le présent avec l'artillerie, armes et munitions de guerre, aussy or et argent comptant qui se trouvera dans la dite place, marchandises, provisions et tout ce qui se trouvera dans la dite forteresse appartenant à la dite Compagnie.

2e article : Que toute la garnison estant composée des troupes du Roy et de la royale compagnie de France, avec leurs officiers, et gens de négoce françois, auront à sortir de la place le lendemain dans la matinée de la clôture de ce traité, avec leurs bagages, et la garnison avec leurs armes, mèche allumée, tambour battant, balle en bouche, enseignes déployées, et deux pièces de canon, jusques au bord de la mer, vis-à-vis de la forteresse, où ils les laisseront entre les mains des officiers proposés, et les officiers s'embarqueront avec leurs armes, jusques à l'enseigne, aussy bien que les officiers de négoce lesquels s'embarqueront aussy avec l'espée au costé jusques aux écrivains, et que, quand les derniers soldats de la garnison seront arrivez en Europe et prêts à entrer en France ou autre part estant soubs la domination du Roy, il leur sera fourny toutes leurs armes, à la réserve des deux pièces de canon qu'on ne rendra point ; et que, quand la dite garnison sera au bord de la mer du dit Pondichéry, il leur sera fourny des chaloupes pour les embarquer au mesme temps dans les vaisseaux qui seront prests en rade, sur lesquels ils seront repartis.

3e article : Que toute la susdite garnison ira avec les

navires de la noble Compagnie d'Hollande à Batavia et à Ceylan pour estre embarqués sur les vaisseaux qui partiront pour Europe à la fin de cette année ou au commencement de l'année prochaine, et pour arriver en Europe et en France, sous la conduite de Dieu, dans l'année prochaine, sous la condition que chacun sera bien et duement traité selon sa qualité.

4e article : Qu'on ne fera point de différence entre les nations, lesquels seront tous compris dans la capitulation, sans en arrêter aucun, à la réserve des Européens qui ont déserté du service de Messieurs de la noble Compagnie d'Hollande et qui se pourront trouver dans le dit fort, comme aussy tous les sujets et naturels des États Généraux des Provinces Unies, mais les soldats du pays et les Topas pourront se retirer sans armes où bon leur semblera.

5e article : Qu'après que la garnison sera sortie du dit fort, les officiers ayant administration sur l'artillerie, armes, munitions de guerre, or et argent monnayé, et marchandises, et ce qu'il y aura de surplus, rentreront dans le dit fort pour remettre ce qui se trouvera dans ledit fort dont il sera fait inventaire et signé par eux aux Messieurs qui seront commis pour cet effet, et le tout de bonne foy.

6e article : Qu'en toute fidélité et de bonne foy l'on sera obligé de montrer toutes les mines, fourneaux et artifices qui seront faits tant dedans que dehors la forteresse.

7e article : Que toutes les femmes et enfans des françois qui sont dans les places voisines pourront en toute sûreté rejoindre leurs maris pour passer en Europe, si bon leur semble, ou se retiver où bon leur semblera avec leurs maris, après que l'on se sera enquis de leur qualité et condition sans y comprendre M. Germain, officier de la Compagnie, à qui l'on a donné permission de rester, à cause de sa vieillesse, chargé de famille, et marié à une femme du pays, promettant qu'il ne leur sera fait aucun outrage ni dommage, et qu'en cas qu'il leur arrive quelque chose qu'il leur en fasse faire justice ou restitution.

8e article : Si en cas la paix fut faite en Europe, Messieurs de la Compagnie de Hollande, au sujet du fort de Pondichéry, seront obligez de se comporter suivant les articles du mesme traité de paix, à l'égard du temps spécifiépar la cession d'armes, en ce qui aura été conquis l'un sur l'autre. Mais qu'en tout cas ils ne seront pas obligés de rendre le village de Pondichéry avec ses dépendances pour leur avoir été donné par le seigneur de la terre, suivant le caboul ou firman qu'il leur en a esté déjà donné.

9e article : Que pour se déclarer plus amplement sur le bagage ; avec ce mot de bagage, il est sous-entendu tout ce que les officiers et engagés de la Compagnie auront à eux appartenant, sous condition qu'il n'excédera point et qu'il ne sera point en de trop gros volumes et que tout ira de bonne foy, étant compris

sous le nom de bagage les armes qui appartiendront aux officiers tant du Roy que de la Compagnie sous condition qu'ils le remettront aux officiers des bords, lesquelles armes leur seront rendues en Europe.

10e article : Sur les diverses instances de M. le D. G. Martin pour rester encore un an entier à cette caste ou ailleurs dans les Indes, nous ne lui avons peu accorder comme estant hors de notre pouvoir. Nous l'avons laissé à la volonté et disposition du seigneur Général et Messieurs les Conseillers des Indes à Battavia, mais nous luy accordons, et avons accordé de faire venir Madame son épouse et sa petite fille de Saint-Thomé où elle est à présent avec tous ses coffres et bagages et deux esclaves pour passer en France et que tous les susdits coffres et bagages ne seront point fouillés ni visités, en cas que l'on y aille de bonne foi et soient à elle appartenant et que le tout n'excédera point ny ne sera un gros volume et qu'il sera fourny pour aller chercher les dites hardes au dit Saint-Thomé avec une chaloupe capable de les porter.

11e article : Que dans le tems qu'il faudra partir pour Europe, les Religieux de quelque ordre qu'ils soient et leurs serviteurs s'embarqueront pour Europe, et seront traités de la mesme manière qu'il a été dit cy-devant à l'égard des officiers.

12e article : Que s'il paraît que l'on n'aye pas agy de bonne foy et sincèrement dans tous les articles de cette capitulation et particulièrement à l'égard des

transports des effets nommés dans le 1er et le 5e article; alors la capitulation sera nulle.

13e article : Que tous les susdits articles accordés et permis de part et d'autre seront observés et gardés fidèlement, sans aucune fraude ny artifice, soit par faute d'écriture ny obmission, et que les dits articles seront jurés, confirmés et signés par les dits messieurs nommés dans le titre du dit traité et aussy par les autres officiers de concert autorisés et signés.

Ainsy accordé et convenu dans le cartier général de l'armée hollandoise campée au nord du fort de Pondichéry, le 6e septembre 1693.

Après avoir esté juré et confirmé et signé dans le fort du dit Pondichéry et ensuite dans le camp susdit, le 8e du mois de septembre.

GERMAIN, MARTIN, LA GOUDRAY,
LA ROCHE DU VIGIER, MARTIN,
DURANDER, secrétaire.

Et a esté encore signé par M.

LAURENT PIT, H. VAN DER POEL,
ALANIUS.

2° *François Martin au sieur Deslandes, à Bengal.*

De la rade de Negapatam, le 2 octobre 1693.

Il n'y a pas lieu de résister à la puissance des Hollandais. Vous aurés sçu ce que nous vous avions écrit par notre dernière, de l'arrivée de leur escadre à

la rade de Tegenepatam, de leur retraite ensuite à Neguepatam, et ce que Monsieur de Chalonge y aura adjousté ensuite, suivant l'ordre que nous luy en avons donné. Nos ennemis n'avoient fait que reculer pour mieux sauter, soit en exécution des ordres d'Holande, ainsy qu'on a voulu nous le persuader, ou que l'entreprise ait été résolue au conseil de Batavia, avec des troupes réglées de leur milice, un commandeur, plusieurs officiers, quantité de Boughis, de Macassars. Il leur arriva encore dans le mesme tems des troupes de Ceylon, sous plusieurs officiers, un corps de Chingalas, et ils assembloient pour lors quantité de Lascarins à Neguepatam, pendant que leurs envoyez traitoient avec Ramrajah. Nous avions aussy les notres à Gingy, mais il n'y eut pas lieu de traverser leur négotiation quoyque nous nous engageassions à payer des sommes que nous aurions eu de la peine à fournir dans la suite. Les Brahmens furent gagnés et enfin tout se déclara contre nous.

Leur escadre mouilla le 23 aoust devant Pondichéry ; elle estoit composée de 19 vaisseaux, dont dix estoient de guerre, quelques-uns de 60 pièces et au-delà, le reste de 40 à 54. Les autres navires aussy bien armés, plusieurs bots, demi-bots, doubles chaloupes, des paros et des champannes du pays. Dans le tems, un corps de troupes de guerre d'Europe, suivi de Macassars, de Boughis, de Chingalas, de Lascarins de la terre qui avoient été débarqués à Tegenepatam avec quelques

pièces de campagne, prirent la route de terre. Tout passa à une demi-lieue au large de Pondichéry. Ils furent se camper à un grand quart de lieue nord de la place, au bord de la mer, où le débarquement du reste des troupes, des canons, des munitions et des vivres se devoit faire. Ils n'y perdirent point de tems. Ils avancèrent et le 30e aoust ils avoient déjà élevé une batterie de quelques canons de 18tt de balle à une portée de mousquet du fort. Il y eut ce jour-là une rude escarmouche sur l'après-midy qui dura plus de trois heures. Quelques coups de canon tirés. Elle continua le 31 au matin. Le canon joua de part et d'autre. Il arriva un accident le 13 septembre, qui a bien contribué aux mauvaises suites qui nous sont arrivées depuis. Les Hollandais avoient avancé leur batterie plus proche pendant la nuit de la place. Nous fûmes visiter l'Église des Rév. Pères Jésuites, qui estoit un poste à garder et important pour nous. Il y avoit pour la garder M. de la Comme, lieutenant de marine et capitaine d'une des deux compagnies qui estoit au fort avec 20 françois, 20 rajepoutes et autant de lascarins. Le poste était double de même. Sur l'avis que l'on nous donna qu'il y avoit des ennemis dans des masures proche de là, nous les envoyâmes découvrir. Le canon joua et fit grand feu. Nos gens continuoient à escarmoucher, lorsqu'un boulet de canon tiré de la batterie des Hollandais vint donner sur l'Église des RR. P. où M. de la Comme estoit à

observer le mouvement des uns et des autres. Il en fut frappé à l'épaule gauche qui fut presque entièrement emportée, ce qui ne luy laissa que quatre heures de vie. C'estoit un homme intrépide, et qui pouvait beaucoup par la créance que les soldats avaient en luy. Le sieur de la Corbinaye, lieutenant, fut mis en sa place. Ce malheureux coup fit quitter un bon nombre de lascarins, même des anciens, quelques Rajepoutes. A l'égard des gens du pays qui estoient au service, interprettes, écrivains, vallets, tout s'estoit retiré à l'arrivée de l'escadre. Il ne resta que deux bramens qui ont toujours tenu bon.

Les 2e et 3e furent rudes par le canon des ennemis. Un petit bastion du côté du Nord fut tout ruyné, ainsy que la tour qui en estoit proche : les canons démontés, un feu continuel, on peut dire que les gens de la Compagnie se sont toujours acquittés de leurs devoirs. L'on réparoit la nuit les brèches par des sacs de terre que l'on y mettoit. Cependant, il ne restoit plus que deux pièces de canon à jouer sur les ennemis.

La nuit du 3e au 4e, l'on éleva une batterie de deux pièces au bas de l'Église des RR. PP. Jésuites. Elles tirèrent au matin. Les deux premiers coups donnèrent dans leur batterie avancée. Ils emportèrent cinq ou six de leurs gens, ce qui leur fit prendre la résolution d'enlever le poste de l'Église. Ils firent couler des gens dans les jardins que l'on n'avoit pas eu le tems de claircir. Le sieur de la Corbinaye avoit eu avis ou

soupçon de cette marche. Sur l'avis qu'il en donna au Major, on luy envoya quelques Rajepoutes et le sieur Petavin, qui a fort bien servy dans toutes ces occasions, se mit à la tête de 25 ou 30 autres pour aller à la descouverte. Il trouva les ennemis et après quelques coups tirés, et deux ou trois rajepoutes de tués, il fut forcé de se retirer. Les autres poursuivirent leur pointe. Le sieur de la Corbinaye n'est pas excusable de sa négligence dans ces rencontres. Il sait les ennemis proches, sans faire tenir ses gens sur ses gardes. Ces troupes donnèrent vigoureusement. Le détachement étoit de 150 ou 200 soldats d'Europe, plusieurs françois parmy, et 300 chingalas et Boughis. La première décharge fut rude, tous les gens quittèrent, et avec tant de précipitation, que l'on n'eut pas la précaution de mettre le feu aux mines de l'Église et de la maison. Il est bien vray pourtant qu'un soldat mi le feu à une des mines de l'Église, qui en fut fort incommodé par les brûlures qu'il en receut, mais soit que la mèche fut trop serrée, ou l'entrée de la mine pas assez ouverte, elle ne prit point nonobstant la corne à poudre qu'il y vuyda. Cependant, sur l'avis que nous avions au fort de la marche des Hollandais, il en estoit sorti un détachement de 50 françois, tant soldats que gens de la Compagnie, avec les Rajepoutes, les Lascarins. Si l'on avoit tenu un miserere, le secours arrivoit à tems. Mais les ennemis estoient dedans lorsque l'on en arriva à 40 pas. M. de la Roche Duvigier qui com-

mandoit le détachement des soldats, voulut pourtant donner dedans, mais l'on cria que le feu estoit aux mines. M. J.-B. Martin, avec les gens de la Compagnie, étoit avec luy. Cela les empêcha de donner. Ils estoient exposez au feu des ennemis qui fut grand. Eux, de leur côté, y répondoient. Le canon les buttoit en flanc. Après avoir considéré qu'il n'y avoit pas d'apparence de reprendre le poste, ils se retirèrent au fort. Ce fut un feu continuel de canon et de mousqueterie le reste du jour.

Le soir, l'on auroit pu aisément monter aux deux bastions avec une échelle de huit pieds ; à la tour de mesme ; beaucoup de nos parapets minés, l'Église, les magasins, les bâtiments percés de plusieurs coups de canon ; mais le plus fâcheux, c'est que les soldats perdirent entièrement le cœur. Il fallut même tenir tout le jour un sergent au guichet avec la sentinelle pour les empêcher de s'enfuir. Sur les huit heures du soir, l'on fut reconnaistre les postes du dehors où les Rajepoutes et les Lascarins estoient en garde. L'on n'en trouva pas un, tout était fuy, en sorte qu'il ne nous restoit qu'un capitaine de ceux-cy et deux soldats, deux mores et trois Rajepoutes. Il étoit facile aux ennemis de nous abismer en 24 heures. Nous prîmes la résolution la nuit de traiter.

Dès le matin du 5e, l'on battit la chamade. L'on y répondit par plusieurs décharges de mousqueterie, ce qui fit retirer nos gens ; nous envoyâmes ensuite un

homme au camp avec une lettre pour M. Laurens Pit. Il y fut receu. L'on y répondit. Permission d'envoier des otages. M. J.-B. Martin y fut avec M. de Flacourt. L'on nous envoya à la place un capitaine d'infanterie et un lieutenant. Les conditions d'abord furent rudes et, à vous dire la vérité, nous étions dans un état à recevoir les articles que l'on auroit voulu nous imposer. Il ne nous restoit qu'un coup de désespoir, à nous perdre et en perdant de nos ennemis; nous crûmes pourtant que ce n'étoit pas rendre un grand service au Roy et à la Compagnie. M. de la Roche fut au camp, les choses adoucies et le traité fut conclut à des conditions honorables. Nous vous en envoyons copie. Nous avons lieu jusques à présent (de nous louer) du traitement qu'on nous fesoit. Il n'y a que le retour en France à quoy on nous a engagés dont nous pouvons nous plaindre. Mais l'on s'excuse sur les ordres que l'on a de Batavia. Il y auroit bien d'autres circonstances à vous informer, mais nous ne sommes pas bien en état de réfléchir sur tout.

Voilà, Monsieur, la fin de l'établissement de Pondichéry, où l'on nous laissa trois ans sans aucun secours, ny mesme sans des ordres. Dieu soit loué de tout. C'est le fruit de trente ans de services. Nous vous envoyons une liste des gens du commerce qui repassent avec nous. Les Hollandais ont mis à terre plus de 1.500 hommes de troupes réglées, sans les matelots. L'on fait état de 2.000 hommes, Boughis, Macassars,

Chingalas et Lascariens choisis ; 15 ou 20 pièces de canon de fonte de 18tt de balle, 24 pièces de canon de campagne, 6 mortiers : 2 de 12 à 13 pouces de diamètre, les autres de 8 pouces. Heureusement, ils n'ont pas esté employez...

Nous avons fait notre devoir, c'est notre consolation dans les contrecoups qui nous sont arrivez. L'on n'aura peut-être pas les mêmes sentiments en France, mais nous remettons tout à la disposition du ciel. Conservez-vous. Que notre chagrin ne passe point jusqu'à vous. Il y a longtems que nous nous attendions à une fin de mesme, voyant le peu de soin que l'on avoit en France de nous soutenir. Il n'est point nécessaire de vous envoyer une copie d'une résolution signée des principaux du fort de mettre le feu aux poudres plutôt que de recevoir des conditions qui n'auroient pas été honorables. C'estoit un coup de désespoir, à la vérité, ainsi que nous le marquons, mais il est sûr qu'il aurait été fait.

## II. — François Martin et sa famille

On trouve d'intéressants détails sur M. et Mme Martin dans la relation du voyage aux Indes de Duquesne en 1690 et 1691. Nous y apprenons notamment que, après avoir abandonné sa femme à une heure de misère, François Martin la fit rechercher quand il fut parvenu au faîte des grandeurs ; les agents de la Compagnie des Indes avaient renoncé à tout espoir de la

retrouver, quand l'un d'eux, passant par hasard dans une rue aux environs des Halles, entendit une femme interpeller du nom de « Mme Martin » une marchande qui s'avançait sous son éventaire. Il paraît que Mme Martin tenait fort bien son rang à Pondichéry.

François Martin était né à Paris, dans des conditions fort irrégulières, vers 1634 (31 décembre 1630, dit une note assez peu sûre), car il fut l'objet, en septembre 1653, d'une lettre de légitimation, signée à Compiègne par Louis XIV; il y est dit qu'il est le fils illégitime de Gilles Martin, marchand, et de Péronne Gosselin, non mariés; qu'il avait dix-neuf ans; que son père, marié, avait été veuf de bonne heure (Arch. Nat., ord. L. XIV, 6e vol., f° 457-458).

Entré au service de la Compagnie des Indes, il partit de Brest, sur l'*Aigle blanc*, le 7 mars 1665, avec de Flacourt, pour Madagascar, où ils arrivèrent en novembre. Le 19 octobre 1668, il repartit pour Surate, sur la *Marie*. En 1669 et 1672, nous le voyons à Masulipatam, d'où il vint rejoindre de la Haye à Saint-Thomé. Il fut envoyé par ce dernier à Pondichéry où s'était établi, le 5 février 1673, un agent français, Bellanger de Lespinay. Martin arriva à Pondichéry le 14 janvier 1674. Il quitta la côte de Coromandel le 20 avril 1685 pour aller prendre la direction des affaires de la Compagnie à Surate; jusqu'alors, il avait eu le titre de sous-marchand, aux appointements de 2.400 livres. Cependant, Mme Martin était partie de

Port-Louis, sur *La Royale*, avec sa seconde fille, Marie, le 22 avril 1685; elle arriva à Surate le 7 janvier 1686, et, le lendemain, son mari fut la chercher à bord. Il revint à la côte de Coromandel cette même année et s'installa définitivement à Pondichéry le 28 mai 1686. En février précédent, il avait marié sa fille avec M. Boureau-Deslandes qui fut envoyé à Chandernagor. En 1688, il ne put empêcher une femme de se brûler vive sur le bûcher de son mari. En 1689, il obtint des chefs indiens l'autorisation de fortifier la loge de Pondichéry, dont la possession avait été confirmée aux Français par un firman du Grand Mogol, en 1688.

Après la prise de Pondichéry par les Hollandais (6 septembre 1693), il en partit le 24 septembre pour Négapatam où il arriva le 28. De là, il alla à Batavia, sans doute comme prisonnier de guerre ; en 1694, le 28 décembre, il rejoignit sa fille et son gendre à Hougly. Le 16 mars 1699, après la paix de Ryswick, il reprit possession du fort de Pondichéry, et, le 13 septembre suivant, du reste du territoire français : le dernier Hollandais quitta la place le 3 octobre. En 1700, Martin fut nommé chevalier de Saint-Lazare. Il s'occupa alors de faire construire à Pondichéry un nouveau fort qui fut terminé en mai 1706; une fête solennelle d'inauguration, avec procession, bénédiction et décharges de mousquetterie, eut lieu le 25 août suivant. En 1700, le Conseil Supérieur fut transféré de Surate à Pondichéry où la première délibération

est datée du 1er février 1701. Martin avait été anobli, à Versailles, en février 1692 (d'azur, à trois besants d'or).

On sait qu'il mourut à Pondichéry le 30 décembre 1706. J'ai déjà publié son acte de sépulture que je reproduis de nouveau : « Aujourd'hui, 31 décembre, j'ay enterré dans la forteresse du fort Louis de Pondichéry, Me François Martin, Chevalier, Général et Gouverneur de Pondichéry, après avoir reçu tous les sacremens de l'Église. Pondichéry luy a obligation de ce qu'il est aujourd'hui. F. Laurant d'Angoulesme, capucin, miss. apost. et custodę très indigne. »

Martin avait eu, d'une certaine Manuele Ribera, évidemment une topasine (descendante d'un croisement de Portugais et d'Indienne), une fille naturelle, Jeanne Martin, qu'il maria à Chandernagor le 23 février 1699.

Sa femme légitime, Marie Cuperly, resta à Pondichéry où elle mourut le 3 février 1711, à onze heures du soir. Elle avait eu des difficultés avec Hébert, le nouveau Gouverneur, comme en témoignent les documents suivants :

1° *Lettre de Madame Martin :*

« 15 février 1709. — Monseigneur, après toutes les bontez que Vostre Grandeur a toujours eu pour mon mary le chevalier Martin qui a servi l'Estat et la Compagnie avec tout le zèle et la fidélité possible, je prenz la liberté, Monseigneur, de vous escrire avec

confiance pour représenter à V. G. qu'on n'a guères d'égard aux bons services de feu mon mary par la manière dont on en a usé envers moy depuis sa mort. A peine M. le chevalier Hébert a-t-il esté arrivé qu'on m'a obligée de sortir de la forteresse. J'avais prié qu'on me laissa demeurer dans un petit apartement où il n'y avoit personne, sans prétendre estre à charge à la Compagnie, mais seulement pour estre proche de l'Église et finir mes jours prez du tombeau de mon mary. On me refusa cette grâce, je ne sçay pourquoy. Cela est bien dur, Monseigneur, à une femme comme moy et de mon aage de se voir traitée de la sorte.

» Pardon, Monseigneur, si je suis venu vous importuner. J'ay déchargé mon cœur à V. G. et cela me suffit. Je ne vous demande rien autre chose que la continuation de vos bontez et de votre protection pour mes enfans et pour moy qui seray toujours avec toute la reconnaissance et le respect possible, Monseigneur de V. G. — A Pondichéry, ce 15 février 1709. »

« La Compagnie n'a été informée de ce détail que par les lettres de M. Hébert qui nous mande les raisons pour lesquelles il a jugé à propos de prier M^me^ Martin de prendre un autre logement que celuy qu'elle occupoit dans le fort de Pondichéry. Nous aurons l'honneur d'envoyer à Monseigneur un extrait de la lettre de M. Hébert. — 22 mars 1710. »

2° *Lettre du cher. Hébert :*

« Pondichéry, Fort-Louis, 12 février 1709. — A

l'égard de M^me^ Martin, son mari lui a laissé cent mille écus ou peu s'en faut. Elle a conservé toute la grossièreté de la Halle et a une avarice crasse au suprême degré et pendant la vie de M. Martin, elle l'a fait enrager comme une diablesse ; elle l'obligeoit de faire tout ce que son caprice lui dictoit. Elle a vécu du Gouvernement depuis la mort de son mari jusqu'à un mois après mon arrivée, n'ayant pas même une servante, en ne se servant que des domestiques de la Compagnie à tout usage. Son bien et son avarice m'ont obligé à lui dire qu'elle prît une maison où elle se laisse pour ainsi dire mourir de faim pour ne pas dépenser 4 ou 5 fanons par jour. »

3° *Note de la Compagnie en marge :*

« Nous n'envions point à M^me^ Martin ni à sa famille le bien que leur père leur a laissé. Nous le croions fort bien acquis. M. Martin a toujours passé pour fort désintéressé et quoy qu'il ait acquis quelque fortune, c'est la juste récompense d'un long travail. Nous eussions désiré que par considération pour la mémoire du deffunt vous eussiez laissé sa veuve au Gouvernement. Nous supposons que cela se pouoit faire sans vous incommoder et sans que vous eussies eu à souffrir de sa mauvaise humeur. Vous en avés ordonné autrement. Vous estes le maître. »

4° 10 § *d'Hébert :*

« Feu M. Martin a laissé sa vie en bonne odeur,

étant estimé pour un très honneste homme, aimant la Compagnie et ses intérêts, et sans sa ménagère les choses en auroient mieux esté. Elle aimoit mieux laisser perdre une infinité de choses que de les donner à boire et à manger, et dans un jour on jetta près de 2000 bouteilles de vin de France et de liqueurs qu'elle avoit laissés gaster qui coutoient à la Compagnie plus de 30 sous pièce. Elle avoit encore la malice qu'elle ne vouloit pas souffrir que dans Pondichéry qui que ce soit nourrist des pigeons, oyes et dindons qu'elle.

« A l'égard de l'habileté de M. Martin, les avis sont fort partagez et dans la generalle il paroit qu'il avait acquis une bien plus grande reputation en France qu'il n'avoit aux Indes et tout le monde convient que cinq ou six ans avant sa mort, il étoit tout à fait baissé et qu'il se laissoit conduire, en sorte que l'on trouve à présent de grands defauts de ne l'avoir pas relevé quand il l'a demandé et, dans plusieurs endroits de mes lettres, il sera aisé de remarquer qu'il y a bien du deffaut, provenant qu'il ne pouvoit plus décider par luy-même et que le premier venu l'obsedoit.

. . . . . .

« A mon arrivée aux Indes, je trouvé M. de Flacourt qui par luy-même est un assez bon sujet ne voulant pas venir au fort depuis que M. Dulivier avait pris le Gouvernement, prétendant en cela qu'on luy a fait injustice, étant plus ancien aux Indes, plus capable et plus affectionné pour les intérêts de la Compagnie que

celuy qu'on luy avait préféré. Il a épousé une Hollandaise de la Religion, fille d'un Ministre d'Utrecht, en quoi il a mal fait, et si M. Martin eut reçu les ordonnances du Roy au sujet des Religionnaires, il auroit empesché ce mariage. »

III. — Mémoire au sujet de l'émotion populaire arrivée le samedi 5 sept. 1705 dans la ville de Pondichéry, qui a duré jusqu'au 8 dudit mois.

Au mois de septembre 1705, les Tisserans qui sont au moins le tiers des habitants de la ville de Pondichéry s'assemblèrent pour demander au conseil qu'on levast les deffenses qui leur avoient été cy devant faites de continuer à pratiquer les cérémonies qu'ils ont coutume d'observer dans de certaines festes qui leur arrivent pendant le cours de l'exercice, auxquelles ils sont fort attachez.

Le Conseil s'assembla et étant instruit que, depuis que ces deffenses avaient été faites, il était sorti de Pondichéry, peu à peu, plus de 2000 familles qui ont été s'établir chez les Anglais et chez les Hollandais et, considérant que les Tisserans sont de tous les habitants de la ville ceux à qui l'on doit s'attacher le plus pour l'agrandir et former un établissement plus considérable, il fut résolu, sur l'avis du Père Esprit, curé de Pondichéry et du Père Simia, missionnaire, de lever ces deffenses et de leur toterer de célébrer les festes qu'ils ont coutume d'observer pendant l'année, comme

ils avoient fait les années precedentes, à charge qu'ils n'innoveront rien (3 septembre 1705.)

Le lendemain, 4 septembre, les Tisserans gentils firent la cérémonie de porter la figure d'un de leurs dieux à un étang hors de la ville, ce qu'ils observent tous les ans.

Ce même jour, sous les huit heures du soir, quelques-uns de la caste des Tisserans furent à leur pagode suivant la coutume qu'ils ont d'y aller le vendredi, sans y mener aucuns danseurs ny instrumens,cela leur ayant été deffendu depuis longtemps.

Les P. Jésuites, en ayant été avertis, allèrent après la porte du Fort fermée, environ les 8 heures et demie du soir, à la Pagode où le P. Tachard et le P. Turpin entrèrent. Ils envoyèrent le P. Dolu chez le sieur Tremais, Capitaine d'Infanterie, commandant dans la Ville et chez le sieur Para, ayde-major, pour les convier à venir voir ce qui se passait dans lad. Pagode. Ils envoyèrent aussi chez le sieur de Flacourt; les uns et les autres refusèrent d'y aller et y envoyèrent le sieur St-Urain, commis de la Compagnie qui dressa un procès-verbal de tout ce qui se passa.

Le peuple ayant sceu ce qui se passoit dans la Pagode commença à s'assembler dès les 9 heures du soir et il continua pendant la nuit, en sorte que le lendemain 5 septembre tous les habitans gentils se trouvèrent tumultueusement attroupez dans la rue qui est vis-à-vis la pagode où l'affaire étoit arrivée.

Ledit jour samedy, 5 heures dès le matin, M. Martin ayant été informé de cette sédition, fit appeler les sieurs de Flacourt, Duprez et de la Preuostière qui tiennent le siège pour la justice dans la ville et leur donna l'ordre d'aller s'instruire du sujet de cette émotion et tâcher de l'apaiser.

Ils se transportèrent sur le lieu, où ils trouvèrent une foule innombrable de gens, ce qui les obligea d'entrer dans la Pagode, où les chefs de caste leur firent entendre par leurs interprêtes que la nuit precedente sur les 9 heures du soir les PP. Tachard, Dolu et Turpin étaient venus dans cette pagode avec les domestiques de leur maison et des chrétiens et que ces domestiques et ces chrétiens avaient enfoncé la porte de leur pagode, renversé les lampes et le feu, battu et tiré par les cheveux leur prestre appelé Brasme et emporté les Pagnes de soye qui étaient autour de leurs idoles.

Lesdits sieurs de Flacourt, du Prez et la Preuostière, voyant que le tumulte augmentoit de plus en plus, et craignant les suites de cette émotion populaire, firent arrester les nommés Moutou Chety et Gegavy fils du Catéchiste, domestique des PP. Jésuites, accusez d'avoir maltraité le Brasme et fait dans la Pagode tous les désordres dont les Gentils se plaignoient. Ces gens furent conduits dans les prisons du Chaudry.

Les chefs de caste parurent contents de cela et de la parole qu'on leur donna de punir tous ceux qui

avoient pris part à ce trouble ; le tumulte s'apaisa.

Les P.P. Jésuites se plaignirent à M. Martin des mauvais traitemens qu'on faisoit à leurs domestiques ; les députez se justifièrent.

Les chefs de caste, irritez de ce qu'on ne leur donnoit pas la satisfaction qu'on leur avoit promis, poussèrent les choses à la dernière extrémité. Toutes les boutiques furent fermées. Les ouvriers qui travailloient au fort ne parurent plus et tout étoit en confusion dans la ville.

M. Martin envoya pour savoir ce que tous ces gens assemblez demandoient. Ils dirent hautement : le libre exercice de leur religion et de la même manière qu'ils le faisoient du tems des Hollandais, ce qui alloit à une liberté bien plus étendue que ce qu'on leur avoit permis, quoy qu'auparavant ils eussent été contens des restrictions qu'on leur avait imposées.

Le lendemain 6e se passa en négociations pour ramener ces peuples à leur devoir par la douceur, mais cela ne fit aucun effet. Ils continuèrent de sortir de Pondichéry. Pendant ce tems, tout étoit dans une confusion extrême. La garnison et les autres habitans ne pouvoient rien trouver des choses nécessaires à la vie. Il y avoit à craindre ces extremitez où les uns et les autres se pouvoient porter.

Le lundy 7e au matin, les choses étant dans le même état, et le peuple voulant sortir de la ville par force pour se retirer ailleurs, on fut obligé de faire des

détachemens pour envoyer aux portes de la ville afin de les retenir.

M. Martin, voyant que le tumulte augmentoit tous les jours, convoqua une assemblée pour travailler à trouver les moyens de remettre le calme dans la ville. On pria les Pères Capucins, les Pères Jésuites et M. Texier, missionnaire, de s'y trouver pour donner leur avis dans une affaire aussy importante.

L'après-midy, le Conseil fût assemblé où, les Pères Capucins et les Pères Jésuites étant entres, M. Martin leur représenta tout ce qui estoit à craindre des suites de ce désordre, tant de la part du Mogol et des autres puissances de l'Inde que des nations d'Europe ennemis de la France. Il leur dit qu'il ne sçavoit que deux moyens :

L'un estoit d'ouvrir les portes de la ville aux Gentils pour les laisser sortir mais qu'il estoit absolument ruineux et pour la religion et pour la Compagnie ;

L'autre de tolérer à ces Gentils quelques festes et cérémonies de plus qu'on avoit fait cy-devant pour les faire rentrer dans leur devoir jusqu'à ce que de meilleures occurences leur permissent d'en agir autremen. et voilà ce que ces Révérends Pères ont causé, car les Gentils étoient contents de ce qu'on leur avoit permis et ils prennent occasion de ce tumulte pour en demander d'avantage ;

Que c'étoit sur quoy il falloit délibérer ;

Que le Tems étoit cher, qu'il y avoit trois jours que

les boutiques étoient fermées, que l'on ne vendoit rien des choses nécessaires à la vie et qu'infailliblement elle causeroit la ruine tant de Pondichéry que de la garnison et conséquemment celle de la Religion et de la Compagnie.

Les Pères Capucins et les Jésuites furent priez de dire leurs sentiments.

Le Père Esprit, comme supérieur des Capucins et curé de Pondichéry, dit que son sentiment étoit que l'on pouvoit pour apaiser la sédition tolérer quelques cérémonies aux Gentils jusqu'à un meilleur temps.

Le Père Sima, missionnaire, fut du même avis.

Et tous donnèrent leur avis par écrit appuyez de bonnes raisons et d'autoritez respectables.

Les Pères Jésuites soutenoient au contraire que l'on devoit se servir des moyens violens jusqu'à tirer le canon du fort pour forcer les Gentils à obéir, et donnèrent aussi leur sentiment par écrit.

Pendant toutes ces délibérations les Gentils n'ayant aucune satisfaction sur la demande qu'ils avoient fait au Conseil de Pondichéry se mirent en devoir la nuit du 7 au 8 de sortir tous de la ville. Les castes de gens de marteau[1] devoient se joindre à eux. On en eut avis. M. Martin donna les ordres nécessaires pour l'empêcher. Mais, pour apaiser la sédition, on se détermina par l'avis des RR.PP.Capucins et du P.Sima, missionnaire, à permettre aux Gentils d'aller tous les ven-

1. Charpentiers, forgerons, orfèvres. tailleurs de pierre.

dredis, suivant leur coutume, à la grande pagode sans tambours, trompettes, danseuses, ny aucun bruit pour y faire leur cérémonie ordinaire et de faire tous les mois, du costé des rues des Tisserans et du grand bazard, l'assemblée et cérémonie qu'ils ont faite cy-devant, avec deffenses néantmoins de rien faire de plus.

On assure que ce jugement est conforme à ce qui se pratique à Venise au sujet des Gentils qui y sont établis.

Les Pères Jésuites ont été fort offensez de ce que ce jugement a été rendu contre leurs avis, et s'ils avoient été crus, ils auroient plustost ruiné la ville de Pondichéry et forcé les habitans à en sortir, que de condescendre à cette tollerence. Leurs principes sont très opposez à l'agrandissement de la Religion dans les Indes qui ne s'établit point chez des Gentils par la violence.

Les Pères Capucins n'en usent pas ainsy à Madras où ils ont converty plus de 12.000 âmes, depuis qu'ils y sont et la douceur y a attiré nombre de familles de gens riches au lieu qu'on n'a converty que des gueux et des misérables à Pondichéry.

On ne peut pas se dispenser de rapporter un fait qui prouve que le procédé des P.P. Jésuites qui sont aux Indes est trop violent et qu'ils aliénent les esprits de ces peuples, ce qui est très préjudiciable à la Religion et à la Compagnie.

Le 16 aoust 1706, l'un des majors faisant sa ronde

dans la ville de Pondichéry, sur les 9 heures du soir, entendit de grands cris du costé de la maison des Pères Jésuites. Il y alla avec un homme du pays pour sçavoir ce qui se passoit. Il se trouva devant la porte des Pères Jésuites le nommé Antoine, Chrétien malabar, attaché à un arbre par les pieds et par les mains que le Père Turpin et plusieurs serviteurs faisoient fouetter avec une discipline de corde garnie de fer. Le Major s'estant saisy de cet homme pour empêcher qu'on ne le maltraitast davantage le fit détacher et le conduisit chez le Commandant de la ville. Il déclara avoir reçu environ 30 coups de cette discipline sur son corps, dont le sang couloit de toutes parts ; ces duretez n'édiffient pas les Gentils et n'inspirent pas beaucoup de respect pour la Religion que nous professons.

Pour éviter de pareils troubles dont les suites seroient certainement très fatales pour la Compagnie, Monseigneur est très humblement supplié d'avoir la bonté de prendre les ordres du Roy pour faire deffense aux P.P. Jésuites et autres religieux et missionnaires d'entrer dans les pagodes des Gentils ny d'user d'aucune violence contre les habitans du pays soit leurs domestiques ou d'autres, mais seulement de donner charitablement et chrétiennement leurs avis quand ils seront consultez par les chefs des comptoirs de la Compagnie sans qu'ils s'ingèrent d'en vouloir décider ny d'user d'aucune voye de fait contre qui que ce soit, et que s'ils ont quelques plaintes à faire, qu'ils les repre-

sentent au Conseil qui y fera la justice qu'il jugera à propos à laquelle ils seront obligez de se soumettre comme tous les autres particuliers.

A Paris, ce 19 Novembre 1707.

## IV. — Familles de Dupleix et de sa Femme

Madame Dupleix était une créole, fille d'un Européen et d'une femme de race mixte. Elle s'appelait Jeanne Albert.

Jacques-Théodore Albert, chirurgien, fils de Jacques Albert et de Marie-Madeleine Moll, s'était marié à Paris, à Saint-Eustache, le 15 juin 1700, avec Marie Mainferme dont il avait eu un enfant né en avril 1702. Il se remaria, dans l'Inde, avec Élizabeth de Castro, de Madras, dont il eut huit enfants :

I. Jeanne, née le 2 juillet 1706 ;
II. Marie-Françoise, née le 18 mars 1708 ;
III. Agnès-Marguerite, née le 21 mars 1709 ;
IV. Marie-Magdeleine, née le 29 juin 1711 ·
V. François-Xavier, né le 13 juin 1713 ;
VI. Louis-Joseph, né le 15 juillet 1716 ;
VII. Ursule-Suzanne, née le 1er décembre 1718;
VIII. Rose-Éléonore, née le 19 sept. 1720.

I. Jeanne Albert épousa, le 5 juin 1719, Jacques Vincens, fils de Jacques Vincens et de Jeanne Ramusse, de Montpellier, auquel elle donna onze enfants :

1. Jacques-François, né le 25 mai 1720;
2. Pierre-Benoît, né le 6 août 1721 ;
3. Marie-Rose, née le 29 octobre 1722;
4. Madeleine-Barbe, née le 7 novembre 1723;
5. Jeanne, née le 1er janvier 1726; morte le 14 septembre 1744 ;
6. Anne-Christine-Françoise, née le 15 mai 1727;
7. Jeanne-Suzanne, née le 4 juillet 1728;
8. Catherine-Éléonore, née le 13 février 1730; morte le 7 janvier 1731 ;
9. Joseph-François, né le 29 octobre 1731;
10. Pierre-François-Xavier, né à Chandernagor, le 26 juillet 1734;
11. Marie-Françoise-Xavier, née à Chandernagor, le 7 octobre 1736.

Elle se remaria, à Chandernagor, le 11 avril 1741, avec Dupleix, dont elle eut un fils, Joseph, mort en naissant le 10 octobre 1142, à Pondichéry.

3. Marie-Rose Vincens épousa, le 17 novembre 1738, François Coyle de Barneval ;

6. Anne-Christine épousa, le 29 juillet 1743, Jacques Duval d'Espréménil, âgé de 29 ans, père du célèbre Jacques d'Espréménil qui était né à Pondichéry en 1746;

7. Jeanne-Suzanne, dite Ursule, épousa, le même jour 29 juillet 1743, François-Corneille de Schonamille, gouverneur de Banguibazar ;

11. Marie-Françoise, dite en famille Chonchon,

épousa à Paris, le 26 janvier 1758, Louis-Hercule de Montlezun et mourut le 18 mai 1759.

Jeanne Albert, mourut à Paris le 4 décembre 1756 et Dupleix se remaria, le 18 novembre 1758, avec Claude-Thérèse de Chastenay de Lanty dont il eut une fille Adélaïde-Louise-Jeanne-Joséphine qui se maria, le 8 avril 1779, avec le Marquis de Valory, âgé de 28 ans. Elle en eut deux filles, dont l'aînée épousa M. de Percy-Montbrun et eut aussi deux filles : Mmes de la Bayme et de Cotter ; la seconde, mariée à M. d'Infreville, eut trois enfants : Adolphe, Gaston et Marguerite.

Parmi les sœurs de Madame Dupleix, IV. Marie-Madeleine épousa, le 17 août 1741, Louis-Hubert Combeault d'Auteuil, âgé de 27 ans ; VII. Ursule-Suzanne épousa, en 1736, Paul de la Hérone dont elle eut un fils, Joseph-Xavier-Nicolas-Bacchus, né à Chandernagor le 23 octobre 1737 ; VIII. Rose-Éléonore se maria, le 24 janvier 1735, avec Louis-Carloman d'Arboulin, auquel elle donna deux enfants : Joseph-Louis, né à Chandernagor le 17 décembre 1735, et Louis-Marie, né le 25 mai 1739 ; IV. Marie-Madeleine avait épousé en premières noces, le 12 avril 1728, J.-B. Aumont, dont un fils, Joseph-Jean-Baptiste, naquit le 21 avril 1731.

Quant à Dupleix (Joseph-François), il était né à

Landrecies le 1er janvier 1697 et il mourut à Paris le 10 novembre 1763. On le nommait Dupleix des Gardes pour le distinguer de son frère aîné, Charles-Claude-Ange Dupleix de Bacquencourt, né en 1696, mort le 13 novembre 1750, qui avait épousé, en 1724, Jeanne-Henriette de la Leu et qui en avait eu trois enfants : Guillaume-Joseph, Pierre-François-Denis et Antoine-Charles. Le second porta le nom de Dupleix de Mézy. Le premier eut une fille, Augustine, qui se maria avec Henri de Montesquiou-Fezensac et lui donna deux enfants : Pierre-François-Henri qui épousa, en 1818, Anne de Mornay, et Élodie qui épousa, en 1809, son cousin Anatole de Montesquiou-Fezensac.

Dupleix avait aussi une sœur, Aimée-Élizabeth, née le 26 décembre 1697, qu'on maria le 5 février 1714, à Morlaix, avec M. Jacques Desnos de Kerjean, dont une fille, Françoise, épousa à Pondichéry, le 26 avril 1745, P. Ch. de Choisy.

Le père de Dupleix, François (né le 29 mai 1664, mort à Paris le 25 septembre 1735, veuf de Anne de Mussac, qu'il avait épousée à Landrecies le 28 mars 1695), était fils d'un autre François (1634), fils d'Antoine, fils de François, etc. Une tante de Dupleix était mariée à M. Jean Phelipon ; une autre à M. Jean Papillault, de Chatellerault.

Julien Vinson.

---

# BIBLIOGRAPHIE

Ferdinand Brunot. *Histoire de la langue française*, des origines à 1900. Tome I : de l'époque latine à la Renaissance. *Paris*, Armand Colin, 1905 ; gr. in-8°, xxxviij-547 p.

S'il existait encore de ces fantaisistes qui acceptaient la thèse soutenue, il y a bien longtemps déjà, par M. Granier de Cassagnac père, et reprise depuis par d'autres auteurs d'originalités, je leur conseillerais la lecture du livre magistral de M. Brunot, et ils verraient, pour peu qu'ils soient de bonne foi, ce que valent ces hypothèses et ces théories extra-fantaisistes. Mais, hélas ! nous savons combien certaines prétentions sont tenaces et ce sont surtout les esprits rebelles aux habitudes scientifiques qui persistent opiniâtrément dans leurs égarements et ne se laissent pas convaincre. L'exposé de M. Brunot est pourtant d'une netteté absolue et d'une précision parfaite ; c'est un groupement méthodique de faits dont se dégage lumineusement la seule conclusion possible.

Le volume, outre une très intéressante introduction historique, comprend trois livres : 1° latin et roman ; 2° l'ancien français et 3° le moyen français.

L'introduction montre comment les Gaules ont été conquises par le latin, progressivement mais assez vite, par la supériorité de la civilisation romaine, par l'organisation administrative, par l'*intercourse*, si ce mot m'est permis, des soldats et des marchands avec les indigènes.

Le premier livre fait voir que ce latin parlé n'était pas le langagne classique, l'idiome des lettrés ; c'était le parler populaire, vulgaire, rustique, irrégulier, incorrect, ayant ses expressions spéciales, ses tournures particulières, variables d'ailleurs suivant les temps et les lieux, et plus ou moins influençable par les idiomes étrangers, dans l'espèce par le celte, le germain, l'ibère, etc. Suit une étude générale du latin parlé : phonétique, morphologie, syntaxe, vocabulaire : J'aurais désiré plus de détails encore, sur la prononciation notamment. Mais on saisit facilement les traits principaux : action de l'accent et de la quantité ; déformation par la composition des déclinaisons et des conjugaisons ; disparition et confusion de mots ; création constante de dérivés secondaires ; termes non écrits ; restrictions, extensions et changements de sens.

Le livre II étudie l'évolution du latin parlé après la chute de l'empire, les changements phonétiques, morphologiques et syntaxiques qui se produisirent du VII^e^ au XII^e^ siècle, ainsi que les variations du vocabulaire ; un chapitre spécial, un peu court peut-

être, est consacré aux dialectes de l'ancien français, représentés encore aujourd'hui par des patois ou par des originalités locales, et surtout les dialectes de la langue d'oïl, d'où vient le français proprement dit : picard, wallon, lorrain, bourguignon, champenois, saintongeois, normand, etc. A ce propos, M. Brunot rappelle les deux théories opposées des deux écoles que l'on pourrait appeler l'école autoritaire, pour qui le dialecte, le sous-dialecte, la variété est un fait précis et limité, et l'école libérale pour qui ce n'est qu'un accident géographiquement progressif, déterminé par des causes locales et n'ayant rien d'absolu. Il conviendrait de rattacher à cette question des dialectes celle de la prononciation, de la phonétique, des sons régionaux : pourquoi et comment certaines voyelles et certaines consonnes se sont-elles produites dans certaines régions et pas ailleurs ? L'hypothèse d'emprunts doit être écartée, car, au contraire, la tendance naturelle est l'adaptation. Les idiomes originaux de l'Inde ont développé les cérébrales, ou linguales, qu'on retrouve dans toutes les autres langues de la péninsule ; l'espagnol a produit la *jota* qui ne vient point de l'arabe : le problème est à la fois géographique, topographique, climatérique et physiologique. Et il est certain que le langage parlé varie non seulement de province à province, de village en village, mais encore de maison en maison et d'individu à individu. Les langues non écrites, comme le basque, l'ougro-finnois, le maléo-

polynésien, le dravidien, sont très instructives à cet égard.

Le troisième livre traite, non moins exactement, du français moyen des XIVe et XVe siècles, de la langue écrite, de l'orthographe, de l'influence des travaux littéraires et de la réaction latiniste, si j'ose m'exprimer ainsi.

Quand aurons-nous la bonne fortune de voir paraître le second volume de cet excellent et important ouvrage ?

Julien Vinson.

---

*Karukh Folklore in the original, collected and transliterated* by Rev. F. Hahn. *Calcutta*, 1905 ; in-8° carré de (iv)-iij-108 p.

On sait que le Kuru*kh*, dont M. Hahn a publié en 1900 une intéressante grammaire et en 1903 un dictionnaire, est un idiome dravidien septentrional, parlé par plus d'un demi-million d'hommes (591.886 suivant le recensement de 1901), dans les districts de Lohardagà et de Palâmâu et aux environs. On l'appelle aussi l'oraon.

Le recueil actuel ne contient que des textes sans vocabulaires et sans traductions : quatorze histoires, vingt-sept contes, cinq légendes et traditions, six descriptions de mœurs et coutumes, trente-quatre devinettes, et six chansons ayant de douze à quarante-trois couplets.

Nous avons donc maintenant le moyen d'étudier sérieusement le Kurukh, si intéressant par sa complexité grammaticale, ses formes féminines, etc.

Julien Vinson.

---

*Conversation en langue malaise*, par A. Mersier. — *Paris*, impr. R. Monod, Poirré et Cie, 1905 ; in-8° carré de (ij)-xxxvj et 39 p.

Les 39 p. chiffrées en arabe contiennent le texte malais des conversations lithographié en caractères arabes. La transcription romane occupe les p. xxiii à xxxix et les p. v à xxi la traduction française, qui est précédée d'une courte préface en deux pages.

M. Mersier nous apprend que son livre n'est pas composé en malais littéraire, mais en langue vulgaire, usuelle. Le travail paraît intéressant et bien fait, mais je n'ai pas grande confiance dans les manuels de conversation et je ne sais pas si des voyageurs ont jamais pu s'en servir utilement.

J. V.

---

*Manuel français-anglais-tamoul* de conversation à l'usage du médecin...., par le docteur Paul Gouzien.— *Paris*, Impr. Nat., 1904 ; gr. in-8°, xii-231 p. et une photographie.

Un guide de conversation ne peut évidemment servir qu'à titre d'indication et il n'est vraiment utile qu'à

ceux qui savent déjà un peu la langue, car ce n'est pas tout que de poser une question : il faut encore pouvoir comprendre la réponse... Cette réserve faite, je reconnais volontiers que le livre de M. Gouzien est bien fait et intéressant. Toutefois il me paraît avoir été fait par plusieurs personnes car il n'y a pas unité d'orthographe ni de langue : certaines phrases sont littéraires, d'autres populaires. Le même mot est présenté dans un endroit sous sa forme correcte et dans un autre sous la forme vulgaire, par exemple *kuḍikkir'ê* et *kuḍikkir'ây* « tu bois », *taṇṇi* et *taṇṇîr* « eau », *mûn'd'u* et *mûṇu* « trois » ; d'autres fois, la forme littéraire est seule donnée, *irukkir'adâ* « est-il? », *pêçugir'ên* « je parle » : les formes vulgaires *irukkudâ*, *pêçur'ên* auraient été mieux à leur place. *Ippô* et *éppô* (*yeppô*), « maintenant » et « quand » auraient demandé *ïṇṇikki* et *naḷêku* « aujourd'hui » et « demain », au lieu de *in'd'eikku* et *nâḷeikku*. Certaines traductions sont inexactes ; ainsi *yenna kuḍikkir'ê* ne signifie pas « que veux-tu boire? » mais « que bois-tu? », *kar'i* n'est pas « un plat » et *pî* encore moins « un métier de tisserand ». « Cuisinier » se disait de mon temps *kuçinikkâran* et non *çameiyalkâran* qui me paraît être proprement « préparateur ». La traduction de « plaques muqueuses » me paraît trop littéraire, trop longue et pas assez précise : *vâṉ âçan'am mudaliya iḍangaḷil kâṇugi'ra marul* « tache (?) qu'on voit dans les endroits à partir de la bouche et du

siège » : ne faudrait-il pas *maruḷ?* Autres erreurs orthographiques : *karikàl* pour *kâreikkâl* « Karikal », *toppi* « chapeau » et *roṭṭi* « pain » pour *tôppi*, *rôṭṭi* ; *pèg* « verser, pleuvoir » pour *péy*, etc. ; erreurs de transcription : *çeivargaḷ* pour *çaivargaḷ* et surtout *pélattargaḷ* pour *pauttargaḷ* « bouddhistes ». P. 33, les *paṭṭunùlkârar* ne sont pas « les tisserands » mais plutôt « les passementiers » ; ce nom, qui veut dire « les hommes au fil de soie », n'implique pas le moins du monde qu'ils aient le droit de porter le fil sacré. *Noḍi* « seconde » n'a rien de sanskrit ; c'est un mot purement tamoul qui veut dire « moment, instant, claquement des doigts, clin d'œil ». P. 1, le tamoul est dit être une langue agglutinante, polysyllabique, à flexions : qu'est-ce que cela veut dire ?

Toutes ces petites fautes, et d'autres analogues, seront facilement corrigées dans une prochaine édition.

La photographie qui représente le personnel de l'Ecole de santé (et de l'hôpital) de Pondichéry en 1902, depuis le médecin en chef jusqu'à la dernière femme de service, est fort intéressante. Julien Vinson.

---

*De woordafleidende suffixen* van het baskisch, van C. C. Uhlenbeck. (Extrait des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences d'Amsterdam, nouv. série, tome VI, n° 3). — *Amsterdam*, J. Müller, juillet 1905, gr. in-8°, 79.

Cette étude récapitulative des suffixes dérivatifs basques est intéressante et complète, mais elle laisse cependant encore à désirer; ainsi je n'ai pas trouvé, dans la liste, les dérivatifs locatifs *oy*, *toy*, *doy* qui se rapprochent de *tegi*, *degi*, *egi*, *ti*, *di*, etc., cf. *ameztoy* « bois de chênes tauzins », *sagardoy* « pommeraie », etc. A ce propos, j'ai vu avec plaisir que M. Uhlenbeck n'oublie pas *Jauregi* « palais » qui est évidemment une réduction de *yaun-tegi*, *yaundegi*, *yaudegi*. Je constate également avec satisfaction l'assimilation des *eta* et *keta*, *ari* et *kari*, *era* et *kera*, *ume* et *kume*, etc. ; ces doubles formes rappellent la question si discutée de la primitivité de l'aspiration basque : pour moi *k* est primitif et antérieur à *h* dans *hi* « toi », *hume* « enfant », *hau* « celui-ci », etc. : je l'ai plusieurs fois démontré. Mais pourquoi M. Uhlenbeck a-t-il oublié *emakume* « femme » où on a vu *ema-hume* « donne enfant, l'être qui enfante » mais où il faut plutôt voir « femelle-enfant, la jeune femelle ».

J'aurais désiré que ce travail fût complété par un tableau récapitulatif où les suffixes auraient été classés par leur valeur ou leur emploi; on aurait par exemple : QUALITÉ SUBJECTIVE : *aldi*, *ari*, *dun*, *gor*, *kor*, *tsu*, *tzu* ; QUALITÉ OBJECTIVE : *dura*, *keria*, *kuntza*, *tza* ; QUANTITÉ : *antz*, *aro* ; ACTION : *era*, *kera*, *garri*, *giu*, *kin*, *ka*, *la* ; DIMINUTIF : *che*, *cho*, *ñi*, *ño* ; AUGMENTATIF : *egi* ; PÉJORATIF : *zar*, *sar*, *char* ; PARENTÉ, RELATION

PERSONNELLE : *aso*, *ide*, *kide*, *kume*, *ume* ; LOCALITÉ : origine, *ar*, *tar*, *dar* ; domicile, *tegi*, *ola*, *toki* ; POSITION : *alde*, *arte*, *be*, *bide*, *ondo*, *tegi*, *toy* ; abondance, *aga*, *eta* ; etc. Je crois, avec M. Uhlenbeck, que *aga* et *mendu* sont des emprunts au roman.

Dans la liste des auteurs consultés, il y a de regrettables lacunes et il est fâcheux que, pour les anciens auteurs, M. Uhlenbeck n'ait consulté que les réimpressions modernes. Axular n'est pas de 1642, mais de 1643. *Liz.* pour *Liçarrague*, et non *Lizarraga*, ne satisfera personne. Pourquoi M. Uhlenbeck ne cite-t-il aucun de mes travaux ?

Julien VINSON.

---

*Die Symbolik der Lunation.* Bernhard MARR. Impr. C. Weigend, *Dax*. Pet. in-8° de viij-151 p.

L'originalité de la nature humaine se développe de mille façons indéfiniment variables ; et, dans le nombre de ces fantaisies, plusieurs doivent retenir l'attention des chercheurs, parce qu'elles partent d'une observation exacte et peuvent donner lieu à d'utiles réflexions. Je ne conclurai certes pas, avec M. Marr, que l'évolution lunaire est à la base de tout le développement linguistique et mythologique de l'humanité, mais il est certain que la lune a joué un rôle extrêmement important dans la vie sociale des peuples primitifs. Cet astre extraordinaire, régulièrement variable, venant éclairer les nuits à des intervalles égale-

ment espacés, a été logiquement considéré comme un être supérieur, comme une puissance universelle, comme un régulateur suprême. D'aucuns lui ont rendu un véritable culte.

J. V.

---

*Bulletin du parler français au Canada.* Université Laval, Québec, tome III, liv. 7 à 10 (mars à août 1905), gr. in-8°, p. 197-344.

Travaux nouveaux ou continuation d'anciennes études, toujours intéressants : *l'Anglicisme*, par M. l'abbé E.-X. Burque ; *l'Étymologie des noms sauvages*, par M. Eug. Rouillard ; *un Vocabulaire des façons de parler locales*, au XVIII^e siècle, par le père Potier ; *Lexique canadien-français*, *Histoire de la littérature canadienne*, par M. l'abbé C. Roy ; *le Français administratif*, sarclures, glanures, bibliographies, etc.

Mais où M. Rouillard a-t-il vu qu'il y ait un vieux mot basque *peronil* signifiant « péninsule » ?

J'ai noté l'annonce d'un livre sur la famille *Irumberry de Sulaberry* qui intéresse les deux pays qui me sont chers, le pays basque et l'Inde française.

J. V.

---

# VARIA

## I. — Un bon exemple

M. Auguste Chevalier, chef de la mission scientifique Charilac Tchad, a dit, dans une communication sur son voyage :

» Snoussi, cependant, nous fit un accueil enthousiaste et déclara hautement son amitié pour les Français. Il organisa, en notre honneur, une revue solennelle des quinze cents guerriers qui composent ses troupes. Pour ne pas être en reste d'amabilité avec lui, nous donnâmes au sultan et à son peuple une séance de graphophone. Il n'était aucunement banal, je vous assure, d'entendre résonner, dans ce cadre nouveau, les échos de *Sambre-et-Meuse* et autres rengaines de notre répertoire national. Le succès fut fantastique ! Snoussi exultait !!...

» Nous rapportons des rouleaux phonographiques, au moyen desquels nous avons enregistré, dans le pays même, divers chants nègres et même des palabres indigènes que nous reproduirons plus tard à loisir. »

(*Le Matin*, du 3 avril 1904.)

## II. — La réforme de l'orthographe

Si l'Académie consentait à décréter la liberté de l'orthographe, on pourrait écrire des romans avec des phrases comme celles-ci :

*Komansavati ? — Pamalètoi. — Okifècho ! cèpucroyabastèpoxi. — Tapalgozièsec ? — Simèjèpalsou ! — Benmoijanè : jtofunboc. — Cèpadrefu ; jaccep. — Alonzi.*

Déjà Victor Hugo avait écrit dans les *Misérables* :

*Kekcekça... Kekçaa ?*

Et on a cité ce petit dialogue.

*Kakalakakri ? — Alakalachu.*

### III. — Sons imitatifs

Sur une cloche dans la tour d'Oxford :
*In Thomæ laudes resono* bim, bom, *sine fraude.*

### IV. — Les langues artificielles : l'espéranto

The enthusiasm for the creation of new international languages was at its height a few years ago, but is by no means over. The too well-known *Volapük* is probably the best of them, and has set the stone rolling ; it tries to combine the peculiar, especially phonetic, features of most European languages. It is doing good work as a medium of commercial correspondence, but probably will never be adopted as a medium for conversation, and through the agency of time is subjected, like other languages, to phonetic and many other changes. Some attempts dating from 1891 have adopted the principle of uniting the elements of the Romance languages only into a new form of speech. " Un lingua internazional " was composed by Julius Lott in Vienna (Springergasse, 32); " Un lingue commun pro le cultivat naziones " by Dr. Alberto Liptay and " fixed up " for Spanish, French, and German speaking people ; another, perhaps the most consistent in its principle, is " Nov Latin, " by Dr. Rosa of Turin. A passage taken from Lott's " Suplent folie " reads as follows : " Le doktes inter si pote usare le historik ortografie, ma le homo de komercie ese sæp in dubie en use de dublkonsonantes. Sin perdite pro le klarité noi pote tolerare le skripzion ; gramatik pro grammatika, etc. In il question le majorité avere le decision. " In reading this sort of jargon we cannot help asking ourselves, Would it not be greatly preferable to use plain French or Italian to make oneself understood ?

Another more elaborate " Attempt towards an International Language " was written by Dr. Esperanto of Warsaw, Russia, and translated into English by Henry Phillips, Jun. (New York, Holt, 1889. 56 p. 8°). It combines radical elements of the Germanic and the Romance languages, and tends to put into reality the

principle, that " a language of this kind must be extremely easy, so that it can be learned without difficulty. " Indeed Esperanto's grammatic rules are few in number, for they are all gathered upon four pages only. A part of the Lord's Prayer sounds as ollows : " Panon nian chioutagan donu al nihodiaŭ ; kaj pardonu al ni shuldantoj ; ne konduku nin en tenton, sed liberigu nin de la malvera char. „ An International English and an English-International vocabulary stands at the close of the small volume. The real name of the author who has hidden himself and his ingenious system under the pseudonym of " The Hopeful " is Dr. Samenhof.

(*Science*, 15 janvier 92 (New-York.)

# TABLE GÉNÉRALE DU TOME XXXVIII


Pages

J. Girard de Rialle ; nécrologie, par Julien Vinson ..... 1

*Questions de grammaire pehlevie*, par E. Blochet..... 3

*Esquisse de l'histoire de la littérature indo-européenne*, par P. Regnaud..... 38

*Documents arabes du Soudan*, par le Dr Decorse et M. Gaudefroy-Demombynes..... 54, 114

*Notes pour servir à l'histoire de la littérature tamoule*, par Julien Vinson..... 70

*Bibliographie basque*, par Julien Vinson..... 78, 218

*Les langues indo-européennes*. Conférence, par Julien Vinson..... 97

*Θεός et sa famille*, par P. Regnaud..... 146

Zend *Asa*, sanskrit *Rta*, par P. Regnaud ..... 148

*Les Daêvas et les Titans*, par P. Regnaud..... 149

*Les divers buts de l'étude du langage*. Conférence, par Julien Vinson..... 165

*Science, critique et vanité*, par Julien Vinson..... 192

*Les superstitions populaires*. L'œuf de coq, par Paul Carru..... 208

*Un emprunt de l'argot au basque*, par George Lacombe... 216

*Sur l'évolution sémantique des mots* « besoin », par P. Regnaud..... 217

*Un catecismo vascongado* de 1759, par J. de Urquijo..... 249

*Notes pour servir à l'histoire de l'Inde Française*, par Julien Vinson..... 273

*Varia*. A qui le tour..... 93

— François Coppée à Batz..... 93

— Le sanskrit découvert au XVIe siècle..... 94

— L'argot des Juifs de Bordeaux..... 161

— Une énigme de l'alphabet européen..... 161

— L'argot de Saint-Cyr..... 161

— Vers décadents..... 162

Pages

— L'Empereur Julien l'Apostat..... 244
— Études et examens..... 244
— Arithmétique et religion..... 245
— Les Basques..... 246
— Un bon exemple..... 315
— La réforme de l'orthographe..... 315
— Sons imitatifs..... 316
— Les langues artificielles: l'espéranto..... 316

## ARTICLES BIBLIOGRAPHIQUES

E. Hultzsch. South Indian Inscriptions, t. III..... 81
J. Vinson. Manuel de la langue tamoule..... 83
H. Lacoche. Roland furieux..... 152
André Lefèvre. L'Italie antique..... 153
P. Lebesgue. L'au-delà des Grammaires..... 155
S. Valot. Les héros de R. Wagner..... 156
W. A. Reed. Negritos of Zambales..... 238
W. Jochelson. Yukaghir grammar..... 239
Fr.-P. G. de Augusta. Gramatica araucana..... 240
F. Brunot. Histoire de la langue française, tome I..... 305
F. Hahn. Kuru*kh* folk-lore..... 308
A. Mersier. Conversations en langue malaise..... 309
F. Gouzien. Manuel français-anglais-tamoul à l'usage du médecin..... 309
C. C. Uhlenbeck. De woordafleidende suffixen van het baskisch..... 311
B. Marr. Die Symbolik der Lunation..... 313
100e rapport de la Société Biblique..... 156
21e et 22e rapports du Bureau d'Ethnologie américaine..... 243
Kuhn's Zeitschrift, XXXIX, 3, 4..... 91, 158
Transactions of the Canadian Institute..... 91
Bulletin du parler français au Canada..... 91, 159, 314

## LANGUES ÉTUDIÉES

Linguistique générale, 155, 156, 165, 313, 315, 316.
Mythologie et folk-lore, 208, 308.
Basque, 78, 192, 216, 218, 246, 249, 311.

Tamoul, 70, 81, 83, 273, 309.
Kuru*kh*, 308.
Malais, 238, 309.
Yukaghir, 239.
Nahanes, 91.
Arauco, 243.
Iroquois, 243.
Maya, 243.
Abear, 54, 114.
Indo-européen, 38, 91, 93, 97, 146, 149, 158, 217.
Sanskrit, 81, 94, 148.
Zend, 148.
Pehlvi, 3.
Latin, 157.
Italien, 152.
Français, 91, 152, 305, 314, 315.
Argot, 161.
Anglais, 161.
Langues artificielles: l'espéranto, 316.

## AUTEURS

E. Blochet, 3.
P. Carru, 208.
Decorse, 54, 114.
M. Gaudefroy-Demombynes, 54, 114.
Handmann, 83.
G. Lacombe, 216.
P. Regnaud, 38, 146, 148, 149, 217.
J. de Urquijo, 249.
J. Vinson, 1, 70, 78, 81, 87, 96, 97, 152, 153, 155, 156, 157, 158, 159, 162, 165, 192, 218, 219, 240, 241, 243, 273, 305, 308, 309, 311, 313, 314.

*Le Propriétaire-Gérant,*
E. Guilmoto.

Chalon-s.-Saône. - Imprimerie Française et Orientale, E. BERTRAND

Author (Julien Vinson ed.)
Title Revue de Linguistique 38.

| DATE. | NAME OF BORROWER. |
| --- | --- |

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU